

Adrian Fischer
Markus Lamprecht
Hanspeter Stamm



Observatoire du bénévolat en Suisse 2025



Adrian Fischer
Markus Lamprecht
Hanspeter Stamm

Observatoire du bénévolat en Suisse 2025

L'Observatoire du bénévolat présente régulièrement les résultats des enquêtes réalisées tous les quatre ans sur la situation du travail bénévole en Suisse. Il est publié par la Société suisse d'utilité publique (SSUP). L'Observatoire du bénévolat 2025 est porté conjointement par la fondation Beisheim et le Pour-cent culturel Migros. L'Observatoire du bénévolat paraît dans la collection « Bénévolat » aux Éditions Seismo.



Schweizerische Gemeinnützige Gesellschaft
Société suisse d'utilité publique
Società svizzera di utilità pubblica
Societad svizra d'utilitad publica



Beisheim Stiftung



MIGROS
Pour-cent culturel

Adrian Fischer
Markus Lamprecht
Hanspeter Stamm

Observatoire du bénévolat en Suisse 2025

Collection Bénévolat



Publié par
Éditions Seismo, sciences sociales et questions de société SA, Zurich et Genève

www.editions-seismo.ch | livre@editions-seismo.ch

© 2025 Texte : les auteurs

Éditrice de l'Observatoire du bénévolat 2025:
Société suisse d'utilité publique
Schaffhauserstrasse 7, Case postale 322
8042 Zurich
www.sgg-ssup.ch

ISBN 978-2-88351-133-0
ISBN 978-2-88351-775-2 (PDF)
DOI: 10.33058/seismo.20775

Concept visuel et mise en page: Hahn+Zimmermann GmbH, Berne
Traduction: Apostroph Group, Lucerne
Impression: Friedrich Pustet GmbH & Co. KG, Regensburg

Les Éditions Seismo sont soutenues par l'Office fédéral de la culture
pour les années 2021 à 2025.



Cet ouvrage est couvert par une licence Creative Commons Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale – Pas de Modification 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0)

Table des matières

	Préface	6
1	Introduction	8
2	Bénévolat	11
2.1	Définition et délimitation du bénévolat et du travail bénévole	12
2.2	Participation aux différentes formes de bénévolat en bref	17
2.3	L'évolution de l'engagement bénévole au fil du temps	20
2.4	Un regard au-delà des frontières : la Suisse en comparaison internationale	24
3	Travail bénévole formel	27
3.1	Participation et domaines d'engagement dans les associations et organisations	28
3.2	Le profil social des bénévoles dans les associations et organisations	36
3.3	Cadre temporel, contenus et indemnisation des activités bénévoles	44
3.4	Collaboration et concertation dans les organisations	61
4	Travail bénévole informel et autres formes de bénévolat	65
4.1	Participation et domaines d'activité de l'engagement informel	66
4.2	Le profil social des bénévoles informels	77
4.3	Dons et accueil de personnes réfugiées chez soi	82
4.4	Utilisation d'Internet pour l'engagement bénévole	84
5	Motifs, mobilisation et potentiel	87
5.1	Motifs et satisfaction des bénévoles	88
5.2	Potentiel et mobilisation des futurs bénévoles	96
5.3	Mesures d'encouragement du travail bénévole	106
6	Cohésion sociale	115
6.1	Réseaux sociaux, confiance, attachement et participation politique	118
6.2	Perception de la mise en péril de la cohésion sociale	131
6.3	Lien entre l'engagement bénévole et la cohésion sociale	134
7	Approfondissement : différents groupes de bénévoles	141
7.1	Engagement bénévole des femmes et des hommes	142
7.2	Engagement bénévole des jeunes et des personnes âgées	153
7.2.1	Engagement bénévole des jeunes	155
7.2.2	Engagement bénévole des personnes âgées	161
7.3	Engagement bénévole de la population immigrée	166
8	Méthode d'investigation et échantillonnage	175
	Références bibliographiques	184
	Remerciements	190

Préface

Chère lectrice, cher lecteur,

La Société suisse d'utilité publique (SSUP) entend promouvoir la cohésion sociale, une société civile active et une culture démocratique vivante. Ces trois priorités sont en effet les piliers d'une société juste et durable. Et le travail bénévole est un élément essentiel de ces trois domaines: il est l'expression d'une société civile active, qui assume ses responsabilités et façonne la communauté. Il renforce aussi la cohésion sociale en jetant des ponts entre les générations, les cultures et les groupes sociaux. Le travail bénévole réunit souvent des personnes d'âges, de réalités de vie et d'horizons différents, ce qui permet de mieux comprendre l'autre ainsi que les divers contextes sociaux et réalités de vie. Il est l'expression d'une solidarité vécue.

Parallèlement, il forme l'une des bases essentielles de la démocratie directe vivante telle que nous la connaissons et l'apprécions en Suisse. Les gens s'engagent bénévolement parce qu'ils veulent faire bouger les choses, pour les autres comme pour eux-mêmes.

À la lecture de cet Observatoire du bénévolat, vous réaliserez rapidement les choses suivantes: le travail bénévole peut prendre la forme d'une «entraide de voisinage», d'une «soupe populaire» et bien plus encore. Il revêt des formes très diverses. Le point commun de toutes les formes de bénévolat est la volonté: les personnes qui s'engagent bénévolement le font parce qu'elles le veulent. Cela est souvent lié à des valeurs ou convictions. Et à l'idée que chaque personne a besoin d'une communauté solidaire, mais que celle-ci ne peut fonctionner que si les gens sont prêts à apporter leur contribution.

Sans l'engagement de tant de personnes qui consacrent leur temps et leur énergie au bien commun, notre société ne serait pas la même. Oui, sans cet énorme travail difficilement chiffrable sur le plan économique, notre collectivité ne fonctionnerait pas. Nous ferions bien de veiller aux conditions dans lesquelles le travail bénévole peut s'épanouir.

À cet effet, il est essentiel de se demander ce qu'il en est du bénévolat en Suisse. À quels défis est-il confronté ? Le présent Observatoire du bénévolat fournit des bases scientifiques et une analyse approfondie. L'Observatoire du bénévolat s'adresse non seulement aux spécialistes, mais aussi aux personnes intéressées issues de fédérations, de communautés d'intérêts et d'associations.

Au nom de la SSUP, je remercie toutes les personnes qui investissent leur temps et leur énergie dans des activités bénévoles. Votre engagement rend notre société forte, vivante et pérenne.

Anders Stokholm
Président de la Société suisse
d'utilité publique (SSUP)

1

Introduction

En 2005, la Société suisse d'utilité publique (SSUP) a lancé le premier Observatoire du bénévolat, qui a été publié deux ans plus tard. Dès la fin des années 1990, l'engagement bénévole a attiré de plus en plus l'attention du public et l'ONU a proclamé l'année 2001 Année des volontaires. La prise de conscience de l'importance du bénévolat pour la société et la crainte d'une perte d'engagement et d'esprit communautaire ont déclenché un vaste débat sur l'avenir de la société civile : comment éviter le recul du soutien mutuel, l'isolement des individus, la perte de confiance, l'érosion du ciment social et l'effondrement des fondements de notre vie en communauté ?

Dans le contexte de telles questions et discussions, un vaste sondage auprès de la population devait permettre d'en apprendre davantage sur l'engagement bénévole en Suisse et de montrer ce qu'il en était réellement du bien commun et de l'esprit communautaire. La direction a été assumée par la Commission Recherche Bénévolat (CRB) de la SSUP. La réalisation a été confiée à une équipe de recherche de l'Université de Constance, qui a ensuite rejoint l'Université de Berne. Dès le début, le Pour-cent culturel Migros et l'Office fédéral de la statistique (OFS) se sont impliqués en tant que partenaires. À partir de 1997, l'OFS a lui-même collecté des données structurelles sur le travail bénévole dans le cadre de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) et une harmonisation étroite des données de l'ESPA avec les données plus détaillées de l'Observatoire s'est avérée bénéfique pour les deux enquêtes.

Aujourd'hui, exactement 20 ans plus tard, le cinquième Observatoire du bénévolat est disponible. Les autrices et auteurs ont changé, la diversité des thèmes s'est élargie et les organismes responsables sont plus nombreux. La fondation Beisheim ainsi qu'une trentaine d'autres organisations partenaires se sont jointes à la SSUP et au Pour-cent culturel Migros. De nouvelles questions, telles que le travail bénévole sur Internet, la confiance ou la cohésion sociale, ont été incluses et l'Observatoire du bénévolat est devenu un ouvrage de référence incontournable. L'Observatoire du bénévolat est passé d'une étude sur les bénévoles à une

étude sur les bénévoles et leurs organisations. Il s'adresse à toutes les personnes qui accomplissent un travail bénévole ou le soutiennent et est aussi important pour les associations et organisations que pour les membres des autorités ou les chercheuses et chercheurs. Une enquête menée en 2022 auprès de plus de 400 personnes issues de différentes organisations, autorités et hautes écoles a montré que l'Observatoire du bénévolat est largement reconnu, utilisé et apprécié.

Les derniers résultats de l'Observatoire du bénévolat étaient attendus avec impatience, la pandémie de Covid-19 ayant eu un impact considérable sur le travail bénévole. Alors que l'engagement au sein d'associations et d'organisations était fortement limité, une vague de solidarité a traversé la Suisse. Entre-temps, la pandémie est presque tombée dans l'oubli. Mais qu'en est-il de ses répercussions à long terme sur le travail bénévole? Les discussions sur l'avenir du bénévolat et sur la cohésion sociale n'ont pas perdu de leur intensité. Les difficultés liées à la recherche de bénévoles n'ont pas diminué, et pourtant, l'ampleur du travail bénévole qui continue d'être accompli en Suisse est remarquable. Malgré toutes les prévisions pessimistes, l'engagement bénévole et non rémunéré n'affiche ni recul sensible ni chute au cours des vingt dernières années. Il y a sans aucun doute des défis à relever, mais pas de crise fondamentale du bénévolat.

En effet, les choses sont plus compliquées que cela et nécessitent un regard nuancé. Le bénévolat est un vaste domaine qui va de l'engagement bénévole et de la fonction honorifique au sein d'associations, de commissions ou de fonctions politiques et publiques aux dons en espèces et en nature, en passant par l'entraide de voisinage et le travail de soin en faveur de personnes qui doivent être soignées et accompagnées. Outre les formes traditionnelles d'engagement, il en existe aujourd'hui de nouvelles. Le bénévolat représente moins une tâche et une obligation qu'une opportunité et un bénéfice, sans oublier la grande joie qu'il apporte aux bénévoles.

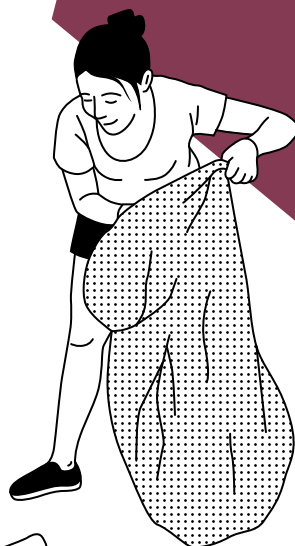
En bref: la situation se présente différemment selon l'angle d'approche. Dans ce contexte, il vaut la peine d'examiner de plus près l'Observatoire du bénévolat 2025 et les nombreux chiffres, résultats et analyses qu'il présente. Nous vous souhaitons une agréable lecture et bon nombre de nouvelles perspectives. Si vous cherchez des informations complémentaires sur le bénévolat concernant certains groupes de population et domaines, vous les trouverez dans les fiches d'information de l'Observatoire du bénévolat, qui peuvent être téléchargées sur le site Internet de la SSUP (sgg-ssup.ch).

Quelles sont les nouveautés de l'Observatoire du bénévolat en Suisse 2025 ?

Entre mars et juin 2024, quelque 5000 personnes âgées de 15 ans et plus ont été interrogées sur leur engagement bénévole, leurs motivations et leurs objectifs, mais aussi sur les obstacles, les opportunités et les conséquences du travail bénévole. Afin de pouvoir saisir les évolutions et les changements, le plus grand nombre possible de questions ont été posées de la même manière que dans les précédents Observatoires du bénévolat. Néanmoins, il y a aussi des nouveautés notables.

- La durée et la régularité de l'engagement bénévole ont été analysées de manière plus précise afin de mieux saisir les engagements sporadiques et limités dans le temps.
- En ce qui concerne le bénévolat au sein d'associations ou d'organisations, des questions ont été posées concernant des formations initiales et continues spécifiques.
- L'Observatoire du bénévolat contient désormais des questions sur la collaboration au sein des associations et organisations, sur la concertation et la codécision ainsi que sur la satisfaction générale à l'égard du bénévolat.
- Des informations supplémentaires sont recueillies sur la cohésion sociale en Suisse. Il s'agit notamment de questions sur le sentiment d'appartenance et la perception de la cohésion.
- L'Observatoire du bénévolat 2025 a été réalisé sous la forme d'une enquête en ligne uniquement.

2 Bénévolat



2.1

Définition et délimitation du bénévolat et du travail bénévole

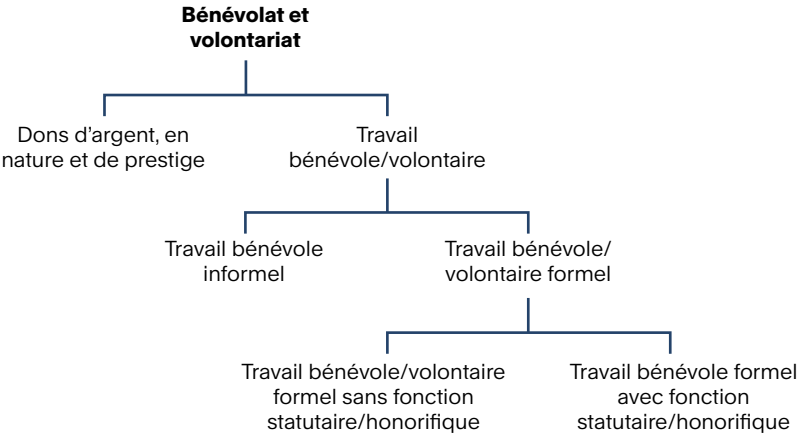
La définition précise du travail bénévole ou de l'engagement bénévole fait l'objet d'intenses discussions dans les milieux spécialisés. Les définitions s'accompagnent de positionnements politico-programmatiques; il existe différentes traditions linguistiques territoriales et nationales ainsi que divers axes de recherche et discours (Priller 2011). Le problème de la définition est également lié à l'objet lui-même, car le travail bénévole se situe entre le travail rémunéré, les tâches ménagères et familiales privées ainsi que les formes publiques de travail non rémunéré et présente des chevauchements de part et d'autre (Nadai 2004, 18).

Dans le premier Observatoire du bénévolat de 2007, l'engagement bénévole a été défini comme «une activité à laquelle on consacre du temps ou de l'argent sans contrepartie au profit de personnes, d'un groupe ou d'une organisation» (Stadelmann-Steffen *et al.* 2007, 29). Les auteurs se réfèrent au sociologue américain John Wilson, qui définit le «volunteering» comme suit: «Volunteering means any activity in which time is given freely to benefit another person, group or organization» (toute activité non rémunérée lors de laquelle une personne donne de son temps au profit d'une autre personne, d'un groupe ou d'une organisation) (Wilson 2000, 215).

Contrairement à cette définition, l'Observatoire du bénévolat prend également en compte le don en tant que forme de bénévolat. Outre les dons d'argent, il est également possible de mettre à disposition des biens en nature ou des infrastructures à des fins d'utilité publique. Les dons vont des cadeaux pour les personnes touchées par la pauvreté dans le cadre de l'action «2 x Noël» aux dons d'infrastructures, par exemple d'installations sanitaires pour un camp de personnes réfugiées, en passant par le don de biens dans les régions touchées par la guerre et les catastrophes (Ammann 2011, 240). Le don de sang est une forme particulière de don en nature. Enfin, les personnes peuvent aussi mettre leur nom et leur prestige à disposition pour une bonne cause, par exemple dans des comités de soutien ou de patronage. Même si, dans le cas de nombreuses nominations, le prestige de la ou du titulaire joue un rôle et est mis à contribution, le simple don de prestige est relativement rare et n'est pas pris en compte dans l'Observatoire du bénévolat.

La conception large du bénévolat présentée à la **figure 2.1** a été maintenue dans les Observatoires du bénévolat suivants (Stadelmann-Steffen *et al.* 2010; Freitag *et al.* 2016; Lamprecht *et al.* 2020) ainsi que dans l'étude actuelle.

Figure 2.1
Catégories d'activités bénévoles dans l'Observatoire du bénévolat



Source : modifié d'après Stadelmann-Steffen *et al.* 2007, 29.

Dans cette conception large, le bénévolat englobe « toutes les prestations d'utilité publique [...] que les individus sont disposés à mettre de leur plein gré à la disposition de la collectivité » (Freitag *et al.* 2016, 33). Dans le cas du travail bénévole, la prestation mise à disposition est calculée en temps de travail. Les désignations « engagement bénévole » et « travail bénévole » sont utilisées comme synonymes dans l'Observatoire du bénévolat, bien que le concept de l'engagement bénévole ait une définition plus large (Freitag *et al.* 2016, 33; Lamprecht *et al.* 2020, 25).

La définition et la mesure du travail bénévole dans l'Observatoire du bénévolat se basent sur l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Depuis 1997, à intervalles réguliers, le module « Travail non rémunéré » de l'enquête pose des questions sur l'engagement bénévole. L'Observatoire du bénévolat a été conçu de manière à ce que les deux enquêtes se complètent (Farago 2007; Ammann 2011). C'est pourquoi les questions centrales de l'enquête de l'Observatoire du bénévolat ont été posées de manière à permettre des comparaisons avec l'ESPA.

Délimitation du travail bénévole par rapport à d'autres activités

Cinq critères permettent de définir plus précisément le travail bénévole et de le distinguer d'autres activités (Freitag *et al.* 2016, 34; Lamprecht *et al.* 2020, 21).

1. **Gratuité :** la prestation fournie n'est pas rémunérée et se distingue du travail rémunéré. Le travail bénévole est un travail non rémunéré. Des indemnités plus modestes sont toutefois régulièrement versées dans le cadre du travail bénévole et sont autorisées dans l'Observatoire du bénévolat. Il n'y a pas de niveau de défraiement et d'indemnisation clairement défini en dessous duquel un engagement peut encore être considéré comme étant non rémunéré et au-dessus duquel il devient financièrement rémunéré¹.
2. **L'activité apporte un avantage à d'autres personnes :** l'activité doit avoir une valeur pour d'autres personnes ou organisations. Le travail bénévole se distingue donc des activités exercées principalement pour son propre intérêt et son propre plaisir, telles que la pratique d'un sport, la musique, les contacts sociaux personnels ou encore les activités de formation continue. Le « critère du tiers », selon lequel l'activité pourrait être transférée à une tierce personne contre rémunération, permet de faire la distinction (Bühlmann et Schmid 1999).
3. **Les bénéficiaires ne sont pas des personnes qui vivent dans le même ménage :** des personnes extérieures au ménage profitent de cet engagement, ce qui distingue le travail bénévole des tâches ménagères et familiales.
4. **Bénévolat :** l'activité est effectuée de plein gré et sans contrainte légale et se distingue donc de l'utilité publique imposée par l'État, par exemple du service militaire ou civil (Ammann 2001; Ammann 2011, 229). Le travail de milice, c'est-à-dire la prise en charge à titre accessoire et bénévole de tâches et fonctions publiques, constitue un cas limite (Linder 2012, 82). Ces activités de milice revêtent une grande importance en Suisse, car de nombreuses fonctions et tâches publiques reposent sur un système de milice. La plupart du temps, les activités de milice ne sont pas indemnisées, ou seulement en partie, et ne visent pas

1 Les frais et les paiements symboliques mineurs sont également autorisés dans le module « Travail non rémunéré » de l'Enquête suisse sur la population active. Cela correspond à la Convention concernant les statistiques du travail conclue dans le cadre de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Les directives sur la mesure du travail bénévole recommandent qu'une éventuelle indemnisation du travail volontaire doit représenter moins d'un tiers des taux usuels du marché local pour pouvoir être considérée comme non rémunérée (OIT 2021, 3).

un but lucratif. Les fonctions de milice sont généralement assumées sur une base volontaire, mais il peut être contraignant d'assumer une telle fonction dans de nombreux endroits de Suisse (Ammann 2011, 229; Müller 2015). L'Observatoire du bénévolat tient compte du travail de milice, pour autant qu'il soit effectué gratuitement ou contre une rémunération modique et qu'il soit indiqué comme travail bénévole par les personnes interrogées.

5. **Orientation sur le bien commun :** enfin, l'engagement bénévole doit s'axer sur le bien commun et apporter une contribution à l'utilité publique. Alors que l'utilité publique imposée par l'État oblige les citoyennes et citoyens à faire preuve de solidarité et s'accompagne d'un droit légal à l'aide et au soutien (p. ex. dans les assurances sociales), l'utilité publique privée repose sur le bénévolat. Les citoyennes et citoyens s'engagent de leur plein gré et par conviction intérieure dans des organisations d'utilité publique, des associations et des réseaux informels ou apportent une aide directe de personne à personne (Ammann 2011, 238). Dans le contexte de l'orientation sur le bien commun, la question se pose de savoir à partir de quand un engagement dans une association peut être considéré comme d'utilité publique. Le débat sur la question de savoir si des intérêts, des univers de vie et des amitiés communs suffisent déjà ou s'il faut une solidarité allant au-delà du propre groupe est délibérément exclu de l'Observatoire du bénévolat. La réalisation de plein gré et non rémunérée de tâches au sein d'une association pour le bénéfice des autres membres ou de personnes extérieures est considérée comme du travail bénévole, indépendamment du fait que les objectifs de l'association soient jugés suffisamment d'utilité publique.

Travail bénévole formel et informel

Le travail bénévole peut être subdivisé en travail bénévole formel et informel. Tandis que le travail bénévole formel s'effectue dans le cadre d'associations, d'organisations ou d'institutions publiques (p.ex. centres pour personnes âgées), le travail bénévole informel se déroule hors de tout cadre organisationnel. Dans les organisations, les tâches, les processus et les compétences sont formellement réglementés. Par conséquent, le travail bénévole formel est davantage axé sur une fonction ou une tâche spécifique, surtout s'il s'agit d'une fonction élective (« fonction honorifique »), que le travail bénévole informel, qui se concentre plus sur la situation et se déroule de manière plus spontanée. Les organisations dont les membres effectuent un travail bénévole formel appartiennent principalement au secteur à but non lucratif. Les organisations à but non lucratif ne visent pas en premier lieu un bénéfice entrepreneurial, mais poursuivent un but lié à l'utilité publique sous une forme ou une autre (Ammann 2011, 239; Helmig *et al.* 2010a, 21). Font notamment partie du travail bénévole informel l'entraide de voisinage, l'accompagnement et les soins de proches ou de connaissances en dehors de son propre foyer ou les engagements et activités d'utilité publique au sein de groupes et réseaux informels (p.ex. la participation à des actions et manifestations informelles dans un quartier).

La délimitation entre le travail bénévole formel et informel ainsi qu'entre le travail bénévole informel et l'aide mutuelle dans l'environnement familial et social n'est pas toujours claire. Les frontières peuvent donc être floues, par exemple lorsqu'un groupe informel se réunit dans les locaux d'une organisation (Thorshaug *et al.* 2020, 9). Selon le contexte, de mêmes activités peuvent être considérées comme du travail bénévole formel ou informel. Ainsi, l'aide et le soutien au sein du voisinage sont majoritairement informels, mais il existe aussi des associations dont le but est de promouvoir et d'organiser l'entraide de voisinage. Cet exemple illustre les différences entre le travail bénévole formel et informel. Alors que l'aide informelle de voisinage nécessite un réseau de relations, il est possible de s'adresser à une association d'entraide de voisinage même en l'absence d'un tel réseau. Les offres, les prestations et les modalités

des associations et des organisations d'utilité publique sont publiées et peuvent être consultées. Le travail bénévole informel, quant à lui, repose sur des initiatives privées et les modalités d'aide sont plus diffuses².

Enfin, la question de savoir dans quelle mesure un engagement doit être durable et s'il doit s'agir d'une activité planifiée (proactive) suscite des ambiguïtés dans le recensement du travail bénévole informel. Les prestations d'aide spontanées et réactives telles que l'aide à la suite d'un accident ne font pas partie du travail bénévole (Wilson 2000, 216; Freitag *et al.* 2016, 35). Dans la cohabitation de voisinage, de nombreuses activités sont plutôt spontanées et réactives, comme les petits coups de main. C'est pourquoi l'Observatoire du bénévolat saisit séparément les petits coups de main au sein du voisinage et les traite comme une forme particulière de bénévolat et non comme du travail bénévole informel.

2.2

Participation aux différentes formes de bénévolat en bref

Le bénévolat est largement répandu

La **figure 2.2** donne un aperçu de la participation de la population résidente suisse âgée de 15 ans et plus aux différentes formes de bénévolat. Si l'on additionne le travail bénévole (formel ou informel), les dons d'argent, de biens en nature ou de sang, l'entraide de voisinage ainsi que l'accueil de personnes réfugiées ou d'autres personnes sans lien de parenté chez soi, 86 % de la population apporte une contribution bénévole au bien commun sous une forme ou une autre.

86 %

de la population apportent une contribution bénévole au bien commun

Parmi les différentes formes de dons, ceux en argent sont majoritaires. Plus de la moitié de la population donne de l'argent pour une cause d'utilité publique. Presque un tiers (30 %) aide d'autres personnes en Suisse et à l'étranger avec des dons en nature et 6 % indiquent avoir donné du sang au cours de l'année.

2 Contrairement à l'Observatoire du bénévolat en Suisse, l'enquête allemande sur le bénévolat (Freiwilligensurvey) dispose du critère « collectivité », qui doit être rempli pour qu'une activité soit considérée comme travail ou engagement bénévole (Simonson *et al.* 2017; Simonson *et al.* 2022). Par conséquent, elle fait la distinction entre le soutien informel privé dans le cercle familial et dans l'environnement social immédiat en dehors de la famille et l'engagement bénévole dans la société civile et l'espace public (Vogel et Tesch-Römer 2016, 255).

Deux tiers de la population effectuent un travail bénévole, formel ou informel. Dans l'Observatoire du bénévolat 2025, une période de référence plus longue a été choisie pour le recensement du travail bénévole, ce

41 %

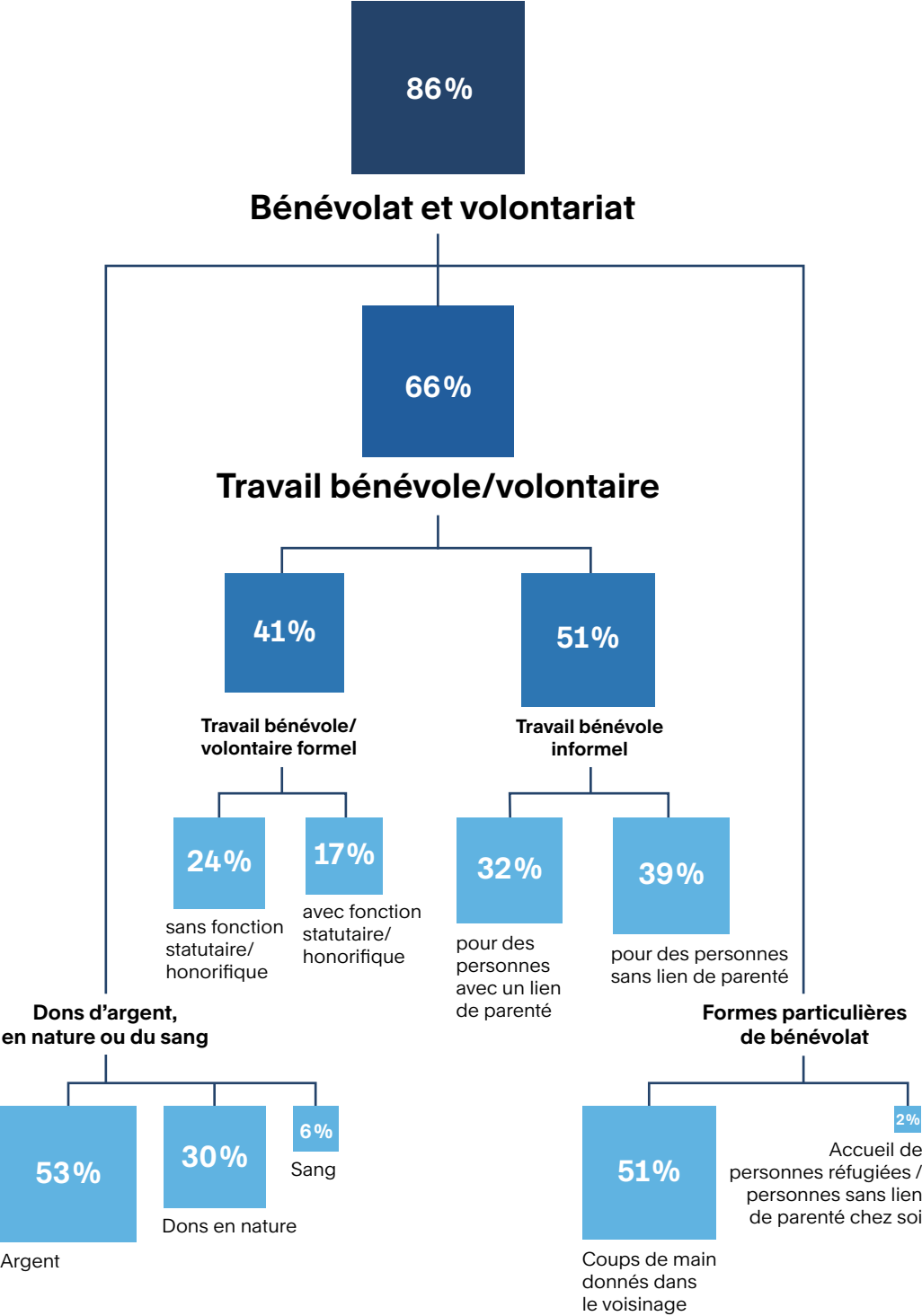
de la population
effectuent un travail
bénévole formel

qui influence les résultats. Sont pris en compte les engagements exercés au cours des 12 mois précédant la date de l'enquête. Dans les précédents Observatoires du bénévolat, la période de référence était de quatre semaines. Au cours d'une année, 41 % de la population effectuent un travail bénévole formel au sein d'associations

ou d'organisations. 17 % s'engagent dans le cadre d'une fonction élective. Comme dans les précédents Observatoires du bénévolat, la participation à un travail bénévole informel (51 %) est plus importante que celle à un travail bénévole formel. Un tiers de la population s'engage de manière informelle pour des personnes ayant un lien de parenté et environ 40 % pour des personnes sans lien de parenté.

Les petits coups de main au sein du voisinage et l'accueil de personnes réfugiées ou d'autres personnes sans lien de parenté sont présentés dans la figure en tant que formes particulières de bénévolat. La moitié de la population participe à l'entraide de voisinage au moyen de petits services ou se charge d'arroser les plantes, de nourrir les animaux ou de vider la boîte aux lettres en cas d'absence. Au cours d'une année, 2 % offrent temporairement ou durablement un abri dans leur propre logement à des personnes réfugiées ou sans lien de parenté.

Figure 2.2
Formes de bénévolat : pourcentage de la population exerçant la forme correspondante



N=4886.

2.3

L'évolution de l'engagement bénévole au fil du temps

L'engagement bénévole jouit d'une longue tradition en Suisse (Degen 2010; Schuhmacher 2010) et revêt une valeur inestimable pour la société. De nombreuses tâches des services publics (p.ex. le service du feu), mais aussi la plupart des activités et offres des associations et autres organisations non gouvernementales seraient impensables sans bénévoles. En raison de l'importance du travail bénévole pour la société, la question de l'évolution de l'engagement bénévole au fil du temps est très intéressante. Lorsque l'on réfléchit à l'engagement bénévole, on craint souvent qu'il ne s'essouffle et ne diminue. Le sociologue américain Robert Putnam donne un exemple notoire: dans son livre *Bowling Alone*, il décrit le déclin de l'engagement bénévole et la perte des liens sociaux dans la société américaine en se servant de l'exemple du déclin des sports collectifs de loisirs (Putnam 2000). Parmi les causes, Robert Putnam cite le manque de temps et d'argent dans une société de plus en plus obnubilée par la réussite et la performance, l'urbanisation progressive, les longs trajets domicile-travail, mais aussi la télévision ainsi que les appareils et médias électroniques. Outre de tels scénarios de crise, d'autres chercheuses et chercheurs interprètent plutôt l'évolution à long terme comme un changement structurel de l'engagement bénévole lié aux processus de modernisation et d'individualisation de la société, qui implique certes un recul de l'engagement dans les grandes organisations traditionnelles, mais aussi une hausse des formes d'engagement plus petites, auto-organisées et axées sur des projets ainsi que dans la vie quotidienne (Priller 2011, 16).

Évolution de l'engagement bénévole dans l'Observatoire du bénévolat

Il n'est pas facile de répondre à la question de savoir dans quelle ampleur l'engagement bénévole en Suisse a évolué au cours des dernières décennies à l'aide de l'Observatoire du bénévolat, car tant sa méthode d'enquête que certaines formulations des questions ont été modifiées à plusieurs reprises et adaptées à l'évolution des conditions et des problématiques. En raison de l'évolution technologique dans les télécommunications, de la numérisation croissante et de la baisse de l'accessibilité téléphonique, l'Observatoire du bénévolat est passé d'une enquête purement téléphonique en 2006 et 2009 à différentes formes d'enquête mixtes (mode mixte 2014: enquête en ligne et par téléphone; 2019: enquête en ligne et écrite sur papier) puis a finalement abouti à une enquête uniquement en ligne avec rappel téléphonique pour la présente

édition (Freitag *et al.* 2016, 269; Lamprecht *et al.* 2020, 31 et 129; chapitre 8 du présent ouvrage). Les changements de méthode d'enquête ont également nécessité des adaptations dans la formulation de différentes questions.

L'évolution de la participation au travail bénévole au fil des cinq enquêtes de l'Observatoire du bénévolat est présentée dans le **tableau 2.1**. On remarque tout d'abord que, dans les enquêtes réalisées en mode mixte ou uniquement en ligne, la participation au travail bénévole formel est nettement plus élevée que dans les enquêtes téléphoniques. En ce qui concerne le travail bénévole informel, on observe de grandes fluctuations. Afin que la participation au travail bénévole en 2024 puisse être comparée avec celle des enquêtes précédentes, elle a été recensée de manière à pouvoir reproduire la période de référence de quatre semaines³. Alors que le travail bénévole formel n'enregistre qu'un léger recul entre 2019 et 2024, la participation au travail bénévole informel en 2024 est nettement inférieure à 2019 et se situe au même niveau qu'en 2014.

Tableau 2.1
Participation au travail bénévole dans l'Observatoire du bénévolat
par année d'enquête (pourcentage de la population)

	2006	2009	2014	2019	2024	
						Période de référence 12 mois Période de référence 4 semaines
Travail bénévole formel	28	26	30	34	41	32*
Travail bénévole informel	37	29	38	46	51	39
Travail bénévole total	52	47	54	60	66	53

N entre 4886 (enquête 2024) et 7410 (enquête 2006).
Note : * pour pouvoir les comparer avec les Observatoires du bénévolat de 2006 et 2009, les valeurs de 2014, 2019 et 2024 ont dû être calculées de manière similaire à la saisie de l'époque. La valeur diffère donc de celle présentée dans la figure 3.1.

3 Pour l'engagement formel et informel, il a été demandé dans un premier temps aux personnes si elles s'étaient engagées bénévolement au cours des 12 mois précédant la date de l'enquête. Dans un deuxième temps, les domaines de l'engagement correspondant ont été saisis et, dans un troisième, il a été demandé pour chaque domaine si les personnes avaient consacré du temps à cet engagement au cours des quatre semaines précédant l'enquête et si oui, combien.

Évolution du travail bénévole dans l'ESPA

La participation au travail bénévole et le temps consacré à celui-ci sont également recensés dans le module « Travail non rémunéré » de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA). Par rapport à l'Observatoire du bénévolat, l'ESPA présente l'avantage d'avoir été moins modifiée quant à la méthode d'enquête et à la formulation des questions et de disposer d'un plus grand échantillon et d'un taux de réponse plus élevé. Néanmoins, l'ESPA présente aussi des changements de méthodologie et de formulation des questions qui ont un effet sur les taux de participation⁴. Dans toutes les enquêtes, l'ESPA affiche des taux de participation au travail bénévole inférieurs à ceux de l'Observatoire du bénévolat (**tableau 2.2**)⁵. La participation au travail bénévole formel a légèrement diminué entre 1997 et 2007, tandis qu'elle était stable entre 2010 et 2016. Pendant la pandémie de Covid-19, la participation a considérablement diminué à la suite des mesures de protection prescrites et recommandées pour la population et a ensuite retrouvé le niveau des années d'avant la pandémie. En ce qui concerne le travail bénévole informel, on observe un léger recul de la participation jusqu'en 2007 et une période stable entre 2010 et 2013. Contrairement à l'effet observé sur le travail bénévole formel, la pandémie de Covid-19 n'a pas entraîné de recul du travail bénévole informel, mais des glissements considérables entre les domaines d'activité (Fischer *et al.* 2022b). En 2024, la participation était toutefois plus faible qu'avant et pendant la pandémie (voir également l'encadré du **chapitre 4** au sujet de l'influence de la pandémie de Covid-19).

4 À partir de 2010, l'ESPA a été réalisée sur toute l'année civile (auparavant, elle était effectuée durant le deuxième trimestre de l'année respective). Jusqu'en 2020 inclus, les interviews de l'ESPA, avec le module « Travail non rémunéré » qu'elle contient périodiquement, étaient menées par téléphone. Depuis, l'ESPA est réalisée en mode mixte, l'enquête en ligne étant privilégiée. Le travail bénévole informel a été enregistré en 1997 sans période définie puis, à l'instar du travail bénévole formel, avec une période de référence d'un mois (« au cours des quatre dernières semaines »). En 2016, la question sur le travail bénévole informel a été remaniée et la garde des (petits-)enfants a été davantage prise en compte.

5 Les raisons en sont a) la participation plus élevée à l'ESPA – plus de personnes participent aux enquêtes de la Confédération qu'à des enquêtes d'autres expéditeurs, b) l'étendue thématique de l'ESPA – le thème du travail (de l'activité lucrative au travail domestique et bénévole) concerne l'ensemble de la population, alors que le thème de l'engagement bénévole et de la cohésion sociale interpelle davantage les personnes qui s'engagent bénévolement et les motive plus à participer, c) le contexte des questions sur le travail bénévole formel – l'Observatoire du bénévolat examine en premier lieu l'affiliation et la participation active dans 16 domaines différents – et d) une plus grande focalisation sur le travail bénévole informel – outre les coups de main donnés à d'autres personnes, l'Observatoire du bénévolat met davantage l'accent sur les activités dans et pour les groupes informels (p.ex. aide lors de manifestations, d'événements et de festivités).

Tableau 2.2
Participation au travail bénévole formel et informel dans le module
« Travail non rémunéré » de l'ESPA (pourcentage de la population)

	1997	2000	2004	2007	2010	2013	2016	2020	2024
Travail bénévole formel	26	25	25	24	20	20	19	16	21
Travail bénévole informel	30	23	23	21	18	18	32	33	26
Travail bénévole total	47	41	41	38	33	33	43	41	39

Source de données: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA).
Notes: les changements de méthodologie et de formulation des questions qui influencent les taux de participation sont signalés par une ligne verticale.

Temps et évaluation monétaire du travail bénévole

L'Office fédéral de la statistique (OFS) calcule le temps consacré chaque année au travail bénévole à l'aide du module « Travail non rémunéré » de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA), qui est relevée tous les quatre ans. En 2024, le nombre d'heures s'élevait à 213 millions pour le travail bénévole formel et à 376 millions pour le travail bénévole informel. Cela représente un total de 590 millions d'heures consacrées chaque année au travail bénévole en Suisse.

590 mio.

d'heures sont consacrées au travail bénévole chaque année

À l'aide d'autres enquêtes, une évaluation monétaire du travail non rémunéré est effectuée dans le « Compte satellite de la production des ménages et comptabilité nationale » (OFS 2022), qui comprend également le travail bénévole. Au moment de la présente publication, aucun chiffre n'était encore disponible pour l'année 2024. En 2020, la valeur du travail bénévole formel effectué s'élevait à 12.2 milliards de francs et celle du travail bénévole informel à 21 milliards de francs. Cela représente une valeur totale de 33.2 milliards de francs pour le travail bénévole. L'année 2020 a toutefois été marquée par les circonstances particulières de la pandémie de Covid-19. En 2016, la valeur totale était de 35.8 milliards de francs, dont 15.1 milliards pour le travail bénévole formel et 20.7 milliards pour le travail bénévole informel.

2.4

Un regard au-delà des frontières : la Suisse en comparaison internationale

Forte participation au travail bénévole par rapport à l'Europe

Il existe différentes études internationales auxquelles participe la Suisse qui portent sur le travail bénévole. Dans le cadre de l'étude European Value Study, réalisée en 2017, des personnes ont été interrogées sur le travail bénévole effectué au cours des six mois précédant l'enquête. En comparaison européenne, la Suisse (38 %) arrive en deuxième position derrière la Norvège (45 %) et suivie des Pays-Bas (36 %), du Danemark (34 %), de la Suède (32 %), de la Slovénie (30 %), de la Finlande (29 %), de l'Autriche (29 %), de l'Islande (28 %) et de l'Allemagne (28 %). La France, avec 21 %, se situe dans le tiers médian des pays européens et l'Italie dans le tiers inférieur (13 %).

2^e place

pour la Suisse en matière
de travail bénévole

L'enquête européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU SILC) de 2022 fournit des chiffres plus récents sur le travail bénévole. Les personnes ont été interrogées sur leur participation au travail bénévole formel et informel au cours des 12 mois précédant l'enquête. En ce qui concerne le travail bénévole formel, la Suisse (26 %) arrive en troisième position à égalité avec le Danemark (26 %), derrière la Norvège (51 %) et les Pays-Bas (36 %) et, pour le travail bénévole informel, en cinquième position (29 %) derrière la Norvège (80 %), les Pays-Bas (74 %), la Suède (49 %) et la Slovénie (33 %)⁶. Dans presque tous les pays européens, la participation au travail bénévole formel et informel a fortement diminué entre 2015 et 2022, ce qui s'explique au moins en partie par la pandémie de Covid-19.

6 Les grandes différences observées concernant le travail bénévole informel laissent indiquer que la compréhension de ce qu'englobe le travail bénévole informel peut varier d'un pays à l'autre.

État-providence et travail bénévole

Une étude basée sur les données de l'European Value Study de 2017 et les chiffres clés sur le développement de l'État-providence dans les différents pays européens montre que, dans les pays où l'État-providence est fortement développé, l'engagement bénévole est plus élevé que dans les pays où les prestations de l'État-providence sont moins importantes. Les prestations de l'État-providence créent donc dans une plus grande mesure de nouvelles possibilités de travail bénévole (effet d'entraînement, ou *crowding-in*) et les rendent superflues dans une moindre mesure (effet d'éviction, ou *crowding-out*) (Ackermann *et al.* 2023). Selon l'explication des autrices et auteurs, les États-providence généreux établissent d'une part une culture de l'entraide et de l'assistance au sein d'une société (mécanisme culturel) et, d'autre part, mettent à la disposition des personnes qui bénéficient de l'État-providence des ressources et des compétences leur permettant de s'engager bénévolement (mécanisme des ressources).

D'autres études comparatives internationales partent du principe qu'il existe un lien complexe entre l'organisation de l'État-providence (*welfare mix*) et l'engagement bénévole. Dans le cadre du Johns Hopkins Comparative Nonprofit Sector Project (CNP), on distingue pour le secteur à but non lucratif les domaines d'activité «expressifs» (notamment les activités culturelles, récréatives et sportives) et les services (comme les activités dans des organisations sociales et caritatives, la santé et l'éducation). Une forte participation au travail bénévole se retrouve surtout dans le modèle social-démocrate (notamment les pays scandinaves), où les domaines expressifs prédominent en raison de l'étendue des prestations d'aide sociale de l'État, et dans le modèle libéral (comme les États-Unis et la Grande-Bretagne), où les services prédominent. Dans le modèle corporatiste (p. ex. l'Allemagne), qui se caractérise par des liens étroits entre l'État et les organisations à but non lucratif, on observe une participation modérée avec une plus grande importance des services (Salamon et Sokolowski 2003; Salamon *et al.* 2017; Gmür *et al.* 2010). La Suisse est considérée, avec certaines restrictions, comme un pays «borderline» du modèle libéral, qui a toutefois évolué vers les modèles corporatiste et social-démocrate (Helmig *et al.* 2011). La participation au travail bénévole est plus élevée en Suisse que dans les États corporatistes et plus faible que dans les États sociaux-démocrates. Les activités expressives prédominent si l'on ne considère que le travail bénévole. Si l'on tient compte de la main-d'œuvre bénévole et rémunérée du secteur à but non lucratif, les services prédominent légèrement.

L'essentiel en bref

Le bénévolat englobe un large éventail d'activités. En font partie le travail bénévole formel au sein d'associations et d'autres organisations ainsi que le travail bénévole informel et les dons.

La grande majorité de la population suisse (86 %) s'engage bénévolement d'une manière ou d'une autre. Près des deux tiers effectuent un travail bénévole. Deux cinquièmes de la population le font formellement au sein d'associations et d'organisations. Une bonne moitié de la population accomplit un travail bénévole informel. En font partie les tâches d'accompagnement et de soins ainsi que différentes formes de services d'aide. De même, une bonne moitié fait régulièrement don d'argent pour de bonnes causes.

La participation au travail bénévole est restée étonnamment stable au fil du temps. Pendant la pandémie de Covid-19, l'engagement dans les associations et organisations a forcément diminué, tandis que l'engagement informel est restée stable. En 2024, la situation est revenue à la normale dans le domaine du travail bénévole formel. Toutefois, la participation au travail bénévole informel était plus faible en 2024 qu'avant et pendant la pandémie de Covid-19.

En comparaison internationale, la Suisse se distingue par un niveau élevé d'engagement bénévole. Aux côtés de pays du nord de l'Europe comme la Norvège, le Danemark ou la Suède ainsi que des Pays-Bas, la Suisse est en tête des classements européens, pour le travail bénévole formel comme informel.

3

Travail bénévole formel



3.1

Participation et domaines d'engagement dans les associations et organisations

En Suisse, il existe environ 90 000 associations et organisations à but non lucratif (Helmig *et al.* 2010b, 174), qui sont actives dans des domaines très divers et ne pourraient pas accomplir leurs tâches variées sans l'engagement de bénévoles. Si les prestations effectuées par les bénévoles devaient l'être par du personnel rémunéré, de nombreuses offres seraient tout simplement inabordables. Les organisations bénévoles sont extrêmement populaires en Suisse, notamment en raison de leur vaste offre. Comme présenté ci-dessous, environ trois quarts des Suissesses et des Suisses sont membres d'une ou de plusieurs organisations. Beaucoup d'entre eux effectuent un travail bénévole formel.

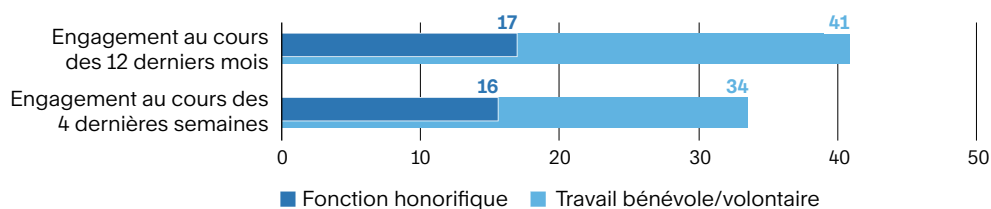
Fort engagement bénévole dans les associations

Au moins 40 % de la population résidente suisse de 15 ans et plus s'engage bénévolement au sein d'une association ou d'une organisation en l'espace d'une année (**figure 3.1**). 17 % de la population résidente le font dans le cadre d'une fonction élective (fonction honorifique). Une partie du travail bénévole n'a toutefois lieu que sporadiquement: il n'est pas effectué tout au long de l'année, mais de manière temporaire ou à court terme. Si l'on ne considère que les engagements au cours des quatre semaines précédant l'enquête, un bon tiers de la population résidente effectue un travail bénévole formel et 16 % s'engagent dans le cadre d'une fonction élective.

Figure 3.1

Participation au travail bénévole formel

(pourcentage de la population)

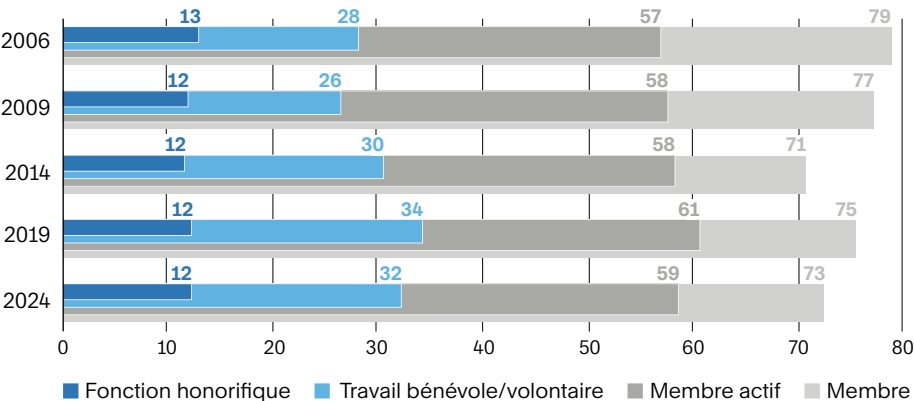


N=4886.

Seules de légères modifications dans le travail bénévole formel

La **figure 3.2** montre l'évolution de l'affiliation et de l'engagement bénévole dans les associations et organisations depuis le premier Observatoire du bénévolat en 2006⁷. En 2024, environ trois quarts de la population résidente suisse âgée de 15 ans et plus étaient membres d'au moins une association ou organisation. Environ 60 % y ont participé activement en prenant régulièrement part à des événements et à des activités communes (p.ex. entraînements, répétitions, réunions) ou en effectuant du travail bénévole. La participation au travail bénévole a augmenté jusqu'en 2019 – c'est-à-dire avant la pandémie de Covid-19 – et, en 2024, n'était que légèrement inférieure au niveau d'avant la pandémie. L'engagement dans le cadre d'une fonction élective présente une grande stabilité au fil des ans.

Figure 3.2
Évolution de l'affiliation et du travail bénévole dans les associations et organisations (pourcentage de la population)



N₂₀₀₆ = 7410 ; N₂₀₀₉ = 6490 ; N₂₀₁₄ = 5721 ; N₂₀₁₉ = 5002 ; N₂₀₂₄ = 4886.

7 Pour la comparaison dans le temps, les taux de participation ont dû être calculés de la même manière que dans les précédents Observatoires du bénévolat. Les valeurs pour l'année 2024 diffèrent donc de celles indiquées dans la figure 3.1. La mesure des taux de participation a connu de nombreuses adaptations au fil du temps. Dans les enquêtes de 2006 à 2014, l'affiliation et l'implication active ont été saisies indépendamment l'une de l'autre. Dans les enquêtes de 2019 et 2024, elles ont été saisies simultanément, une « implication active » sous-entendant une affiliation. Dans les enquêtes de 2006 et 2009, la question de l'engagement bénévole n'était posée qu'aux personnes impliquées activement dans au moins un domaine. Lors de l'enquête de 2006, en cas d'engagements dans plusieurs domaines, la question ne concernait que l'engagement dans le domaine le plus important, ou le plus chronophage s'il s'agissait d'une fonction honorifique à laquelle la personne avait été élue. Dans la figure 3.2, les valeurs pour 2014, 2019 et 2024 ont été calculées de manière similaire à celles de 2006 et 2009.

Grandes différences entre les différents domaines

Les bénévoles s'engagent dans un large éventail d'associations et d'organisations. L'affiliation à des clubs sportifs et l'engagement bénévole dans ceux-ci sont les plus répandus (**figure 3.3**). Les bénévoles sont particulièrement nombreux dans les associations culturelles, les associations de jeux, de hobbies et de loisirs, les organisations sociales et caritatives et les institutions religieuses. Si l'on compare le nombre de membres avec celui de bénévoles, les groupes d'intérêts, les organisations de protection de l'environnement et des animaux ainsi que les organisations de défense des droits humains présentent un nombre relativement élevé

14 %

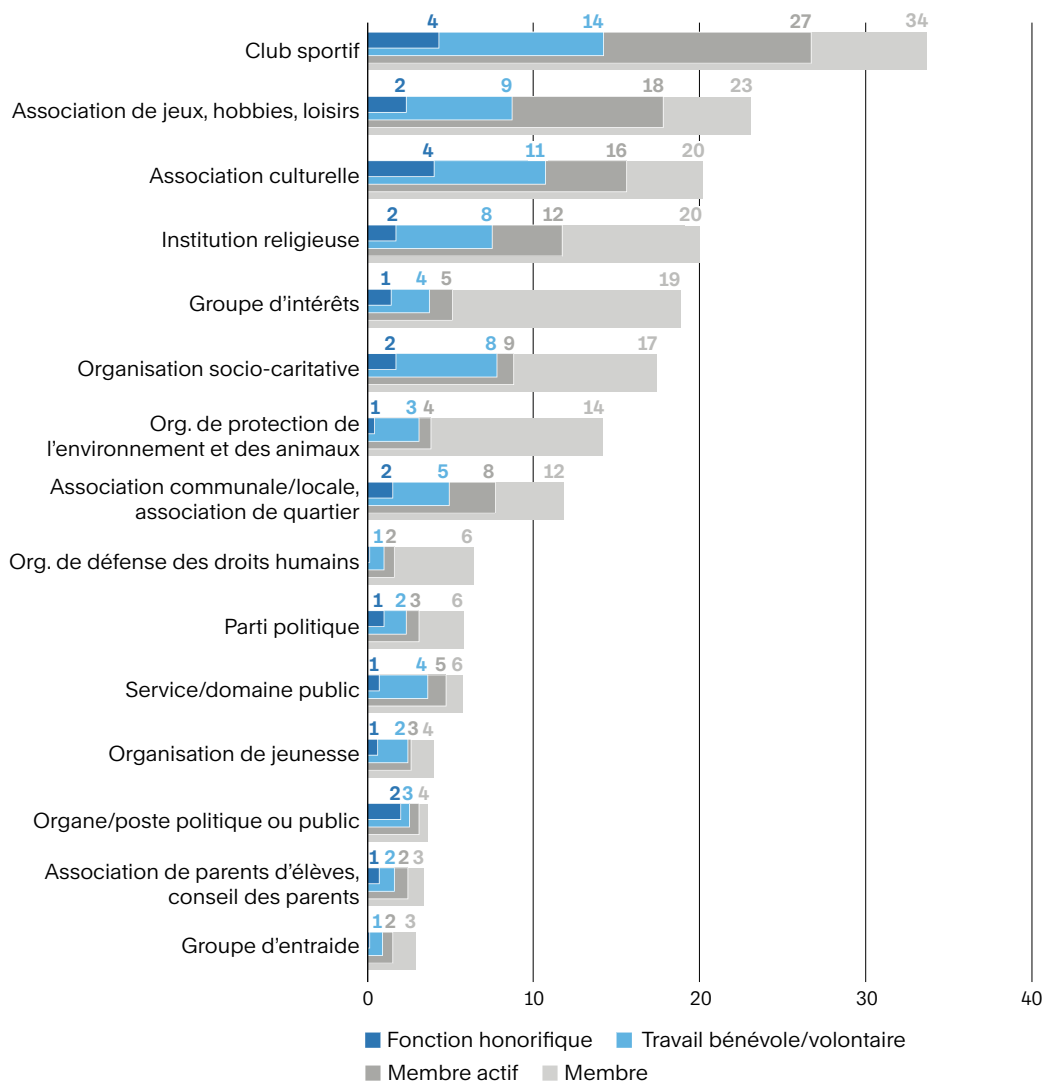
de la population
s'engagent
bénévolement dans
un club sportif

d'adhésions et une proportion relativement faible de bénévoles. En revanche, l'appartenance à un organe politique ou public (p.ex. conseil communal ou commission) ou à un service/domaine public (p.ex. service du feu ou association de samaritains) s'accompagne généralement d'un engagement bénévole.

Engagements dans plusieurs organisations

La moitié des personnes qui s'engagent bénévolement au sein d'associations ou d'organisations sont actives dans plusieurs domaines et non dans un seul au cours d'une même année. Un cinquième s'engage même dans trois domaines ou plus.

Figure 3.3
Adhésion et travail bénévole dans les associations et organisations
par domaine (pourcentage de la population, période de référence de 12 mois)



N=4886.

Les associations sportives et culturelles comptent le plus grand nombre de bénévoles

Le **tableau 3.1** donne des informations plus détaillées sur les bénévoles dans les différents domaines et sur l'évolution au cours des dernières années. C'est dans les associations sportives et culturelles que l'on trouve les plus forts pourcentages de bénévoles. À l'autre extrémité se trouvent les groupes d'entraide et les organisations de défense des droits humains. Quant à la proportion de bénévoles qui exercent également une fonction honorifique, les pourcentages sont particulièrement élevés dans les organes politiques et publics, les partis politiques et les associations de parents, tandis que les organisations de protection de l'environnement et des animaux, les organisations de défense des droits humains et les groupes d'entraide présentent un nombre relativement faible de bénévoles ayant une fonction élective.

Il est intéressant d'observer l'évolution au cours des dernières années, représentée par des flèches dans le **tableau 3.1**. Dans différents domaines, on observe un recul du nombre de bénévoles, en particulier au sein des organisations de protection de l'environnement et des animaux ainsi que des associations communales, locales et de quartier. Dans les associations sportives et culturelles, la participation a de nouveau nettement augmenté après les baisses enregistrées pendant la pandémie de Covid-19.

Les taux de participation varient en fonction de la période d'observation. Lorsque l'on interroge sur l'engagement au cours des 12 derniers mois, on constate que 14 % de la population se sont engagés bénévolement au sein d'un club sportif en l'espace d'une année. Les valeurs obtenues sont légèrement inférieures lorsque l'on demande également si les personnes ont consacré du temps à un engagement au cours des quatre semaines précédant l'enquête et, si oui, combien⁸. Les organisations de protection de l'environnement et des animaux, les groupes d'entraide, les associations communales, locales et de quartier ainsi que les organisations de jeunesse comptent relativement beaucoup d'engagements qui ne s'étendent pas de manière régulière sur toute l'année.

⁸ Une période d'observation ou de référence de quatre semaines correspond à l'enquête des précédents Observatoires du bénévolat et à celle du module « Travail non rémunéré » de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA).

Tableau 3.1
Participation et évolution du travail bénévole dans les associations
et organisations par domaine

	Bénévoles (pourcentage de la population)		Évolution au cours des dernières années*	Part de personnes exerçant une fonction honorifique sur l'ensemble des bénévoles (en %)
	Période de référence 12 mois	Période de référence 4 semaines		
Club sportif	14.2	10.9	↑	30
Association culturelle	10.7	8.7	↑	38
Association de jeux, hobbies, loisirs	8.7	6.9	→	26
Organisation socio-caritative	7.8	5.8	(→)	22
Institution religieuse	7.5	6.2	(→)	22
Association communale/locale, association de quartier	4.9	3.4	↓	30
Groupe d'intérêts	3.7	2.8	↓	38
Service/domaine public	3.6	2.7	(↑)	19
Org. de protection de l'environnement et des animaux	3.1	1.8	↓	13
Organe/poste politique ou public	2.5	2.1	→	80
Organisation de jeunesse	2.4	1.7	↓	24
Parti politique	2.3	1.9	→	41
Association de parents d'élèves, conseil des parents	1.6	1.2	(↑)	45
Org. de défense des droits humains	1.0	0.7	↓	14
Groupe d'entraide	0.9	0.6	(↓)	11

N=4886. Note: * l'évaluation de l'évolution au cours des dernières années repose sur les données de l'Observatoire du bénévolat de 2016, 2020 et 2025 (relevés de 2014, 2019 et 2024) et l'Enquête suisse sur la population active (ESPA, relevés de 2016, 2020 et 2024).
 ↑ = hausse; ↓ = baisse; → = aucun changement; signes entre parenthèses: tendance ou possibilité de comparaison limitée dans le temps.

Différences entre les sexes et les âges

Les femmes et les hommes ont des préférences différentes quant aux domaines dans lesquels ils s'engagent (**tableau 3.2**). La proportion de femmes est particulièrement élevée dans les conseils et les associations de parents d'élèves, les organisations sociales et caritatives ainsi que les institutions religieuses. On trouve une forte proportion d'hommes dans les partis politiques, les organes et fonctions politiques ou publics, les clubs sportifs, les associations de jeux, de hobbies et de loisirs ainsi que les groupes d'intérêts.

Les personnes qui s'engagent bénévolement au sein d'organisations de jeunesse, d'associations de parents d'élèves, de clubs sportifs ou d'organisations de service public (p.ex. service du feu, samaritains) sont en moyenne nettement plus jeunes que les bénévoles d'organisations sociales et caritatives, de partis politiques ou de groupes d'entraide.

Différences concernant le temps consacré et la durée de l'engagement

En moyenne, les bénévoles consacrent 2.4 heures par semaine à l'un de leurs engagements. En raison du grand nombre de personnes honorant plusieurs engagements, le travail bénévole formel s'élève en moyenne à 4.1 heures par semaine. L'engagement bénévole au sein d'organes et de fonctions politiques ou publics ainsi que dans des associations culturelles est particulièrement chronophage. Un engagement au sein

4.1 heures

de travail bénévole formel
par semaine

d'un conseil de parents ou d'une association communale, locale ou de quartier demande nettement moins de temps. Des différences apparaissent également au niveau de la durée de l'engagement. Alors que les

personnes qui effectuent un travail bénévole au sein d'institutions religieuses ou d'un parti politique s'engagent en moyenne depuis 16 ou 15 ans déjà, un engagement dans un conseil de parents ne dure pas plus de quatre ans en moyenne.

Tableau 3.2**Sélection de chiffres clés concernant l'engagement formel par domaine**

	Proportion de femmes (en %)	Âge moyen (médiane)	Nombre moyen d'années d'activité (médiane)	Temps consacré (nombre d'heures moyen par semaine)
Club sportif	37	46	10	2.7
Association culturelle	47	54	10	3.0
Association de jeux, hobbies, loisirs	38	49	10	2.2
Organisation socio-caritative	61	61	7	2.6
Institution religieuse	58	56	16	2.5
Association communale/locale, association de quartier	47	56	6	1.2
Groupe d'intérêts	41	56	10	1.6
Service/domaine public	45	48	8	2.8
Org. de protection de l'environnement et des animaux	55	52	6	2.2
Organe/poste politique ou public	33	54	8	3.0
Organisation de jeunesse	56	33	6	2.2
Parti politique	29	58	15	2.0
Association de parents d'élèves, conseil des parents	69	45	4	1.1
Org. de défense des droits humains	(50)	(57)	(10)	(1.0)
Groupe d'entraide	(57)	(58)	(6)	(1.6)

N=4886. Notes: en ce qui concerne le temps investi, seuls les engagements avec un investissement effectif en temps au cours des quatre semaines précédentes sont pris en compte et, pour les autres chiffres clés, tous les bénévoles ayant un engagement dans le domaine concerné au cours des 12 mois précédents. Les valeurs entre parenthèses se basent sur les données de moins de 50 personnes et doivent être interprétées avec prudence.

3.2

Le profil social des bénévoles dans les associations et organisations

Les éditions précédentes de l'Observatoire du bénévolat ont déjà montré que la participation au travail bénévole formel varie d'un groupe à l'autre (Freitag *et al.* 2016; Lamprecht *et al.* 2020). Cela n'a guère changé dans le présent Observatoire du bénévolat.

Les hommes légèrement plus nombreux, les femmes gagnent du terrain

Les hommes s'engagent un peu plus souvent que les femmes au sein d'associations et d'organisations et plus souvent dans le cadre d'une fonction élective (**figure 3.4**). La différence entre le taux d'engagement des femmes et celui des hommes s'est toutefois réduite depuis le premier Observatoire du bénévolat. Alors qu'elle était encore de 7 points de pourcentage en 2006, elle n'était plus que de 3 points de pourcentage en 2024.

Toutes les tranches d'âge ne sont pas impliquées dans le travail bénévole dans la même mesure. Les tranches d'âge plus jeunes présentent un engagement moins important que celles plus âgées, et les jeunes exercent nettement moins souvent une fonction élective. La participation au travail bénévole formel est particulièrement élevée chez les personnes au cours des dix années qui suivent l'âge de la retraite. À partir de 75 ans, elle diminue à nouveau. La forte participation au travail bénévole formel des personnes âgées de 65 à 74 ans se reflète également dans l'Enquête suisse sur la population active. Jusqu'à la pandémie de Covid-19, la participation a augmenté dans cette tranche d'âge, alors qu'elle était stable ou en léger recul dans les autres tranches (Fischer *et al.* 2024, 61).

La formation comme ressource importante, forte influence de la nationalité

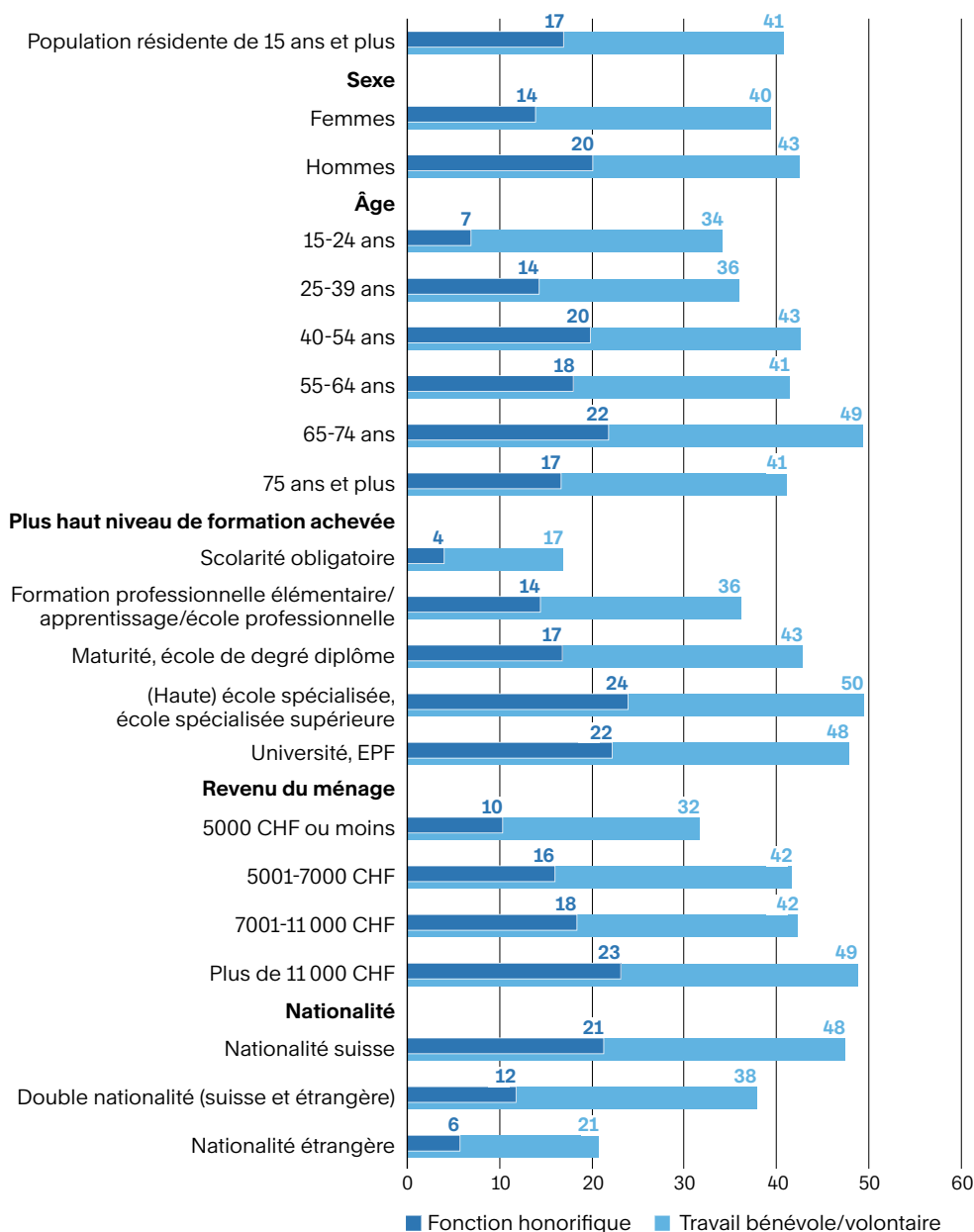
Les personnes disposant d'un niveau de formation plus élevé et, par conséquent, d'un meilleur revenu du ménage sont plus nombreuses à s'engager volontairement dans des associations et organisations que les personnes ayant un niveau de formation et un revenu plus bas. Les personnes avec un niveau de formation et un revenu plus élevés sont également plus souvent engagées dans le cadre d'une fonction honorifique.

Les différences en fonction de la nationalité sont particulièrement frappantes. Les personnes titulaires d'un passeport suisse (nationalité suisse ou double nationalité suisse et étrangère) s'engagent deux fois plus souvent dans des associations et organisations que les personnes de nationalité étrangère.

Les résultats montrent qu'en plus du temps disponible et de l'état de santé requis, les ressources matérielles ainsi que les compétences (linguistiques), l'image de soi et les réseaux liés à la formation et à la nationalité (capital culturel et social) jouent un rôle important dans la participation au travail bénévole formel. Ces grandes différences semblent même faire du travail bénévole un privilège (Rameder 2015; Potluka *et al.* 2022). Les personnes issues des couches supérieures disposent de différentes ressources qui leur permettent d'accéder plus facilement à un engagement au sein d'une association et surtout à une fonction élective, qui leur apporte une reconnaissance supplémentaire et du prestige.

Figure 3.4

Travail bénévole et fonction honorifique dans les associations et organisations selon différentes caractéristiques sociodémographiques (pourcentage)



N=4886; plus haut niveau d'études achevées: personnes ≥ 30 ans (N=4095).

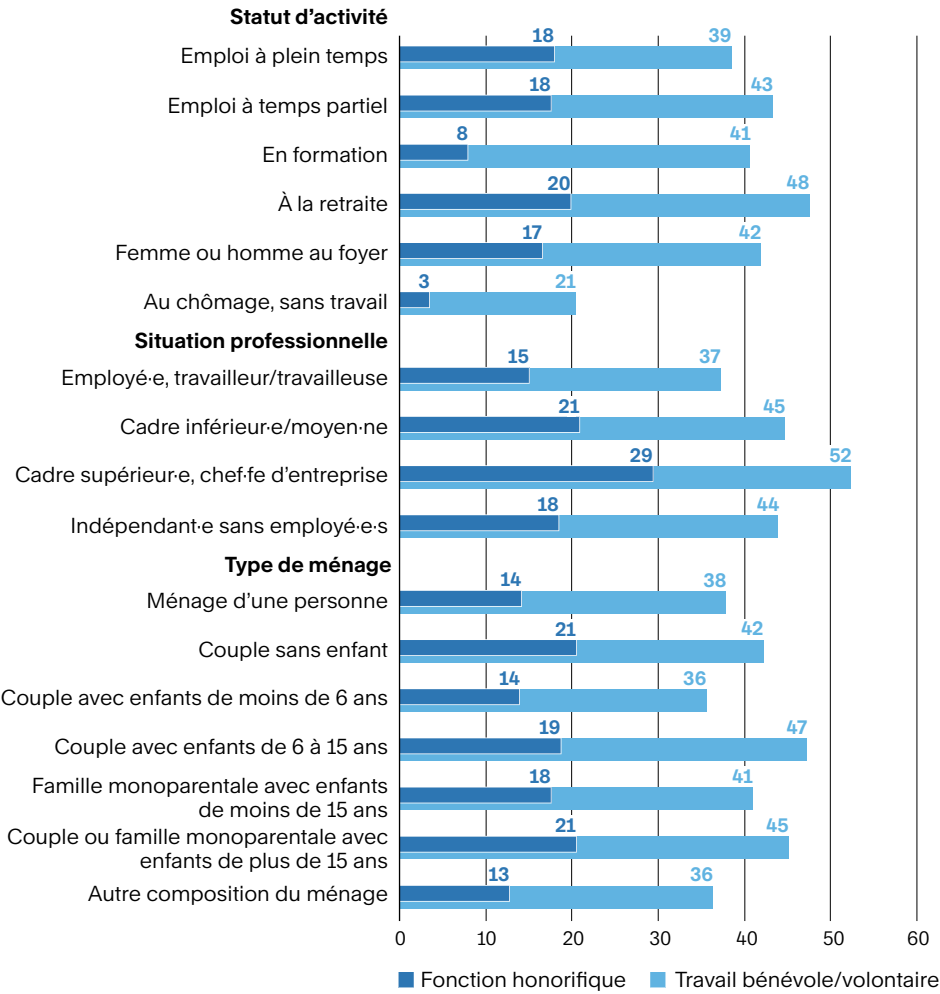
Les jeunes enfants restreignent l'engagement, les postes de cadre l'encouragent

La mesure dans laquelle le temps libre peut être consacré à un engagement bénévole dépend également de la situation professionnelle et familiale. Outre les personnes retraitées, les personnes travaillant à temps partiel et les femmes ou hommes au foyer s'engagent un peu plus souvent dans des associations et organisations que les personnes travaillant à temps plein (**figure 3.5**). La participation des personnes au chômage est particulièrement faible. Ici, ce n'est pas le manque de temps, mais le stress et l'ébranlement de différents domaines de la vie, qui vont souvent de pair avec le chômage, qui rendent la participation difficile. Dans les ménages familiaux, les couples avec des enfants de moins de 6 ans s'engagent un peu moins souvent dans une association ou une organisation que les couples avec des enfants plus âgés (pour l'influence de la situation professionnelle et familiale chez les femmes et les hommes, voir aussi le **point 7.1**).

48 %

des personnes retraitées
accomplissent
un travail bénévole
formel

Figure 3.5
Travail bénévole et fonction honorifique dans les associations et organisations
selon le statut d'activité, la situation professionnelle et le type de ménage
 (pourcentage)



N=4735; situation professionnelle: personnes exerçant une activité lucrative uniquement (N=3336).

Des différences régionales considérables

Enfin, certains aspects de l'environnement social ont une influence sur l'engagement bénévole. Le fait d'être actif au sein d'associations et d'organisations et de s'engager bénévolement dépend des structures et traditions de la société civile établies différemment selon les régions (linguistiques) et des accords entre les pouvoirs publics (cantons, communes) et les acteurs privés (familles, organisations à but non lucratif). En Suisse alémanique, les affiliations et l'engagement bénévole au sein d'associations et d'organisations sont plus répandus qu'en Suisse romande et en Suisse italophone (**figure 3.6**). En Suisse alémanique, la part de bénévoles occupant une fonction honorifique est presque deux fois plus élevée qu'en Suisse italophone. Dans les villes, les affiliations et l'engagement bénévole dans des organisations de la société civile sont moins nombreux que dans les agglomérations ou les communes rurales.

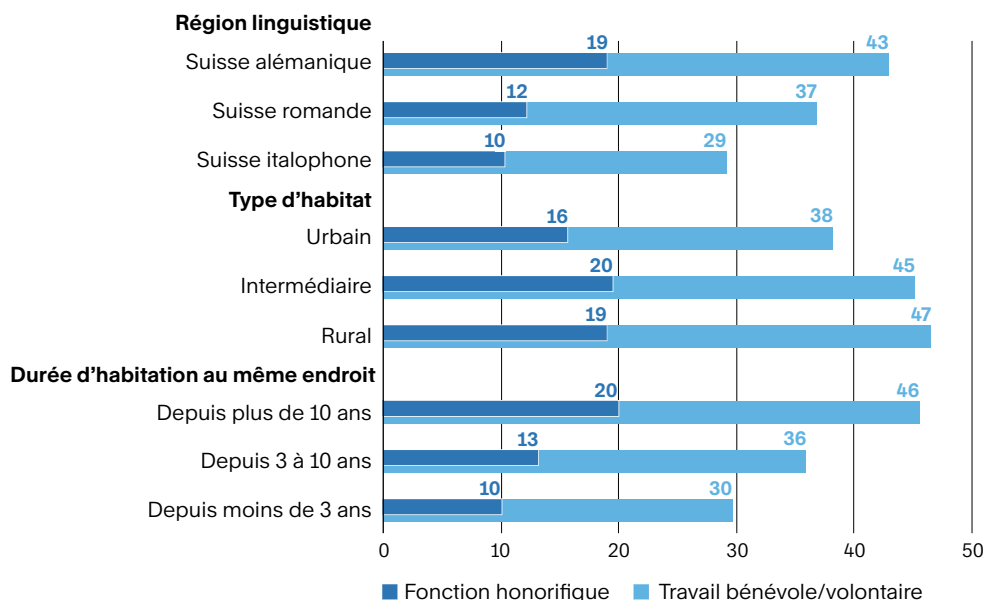
Les raisons d'une participation plus élevée au travail bénévole en Suisse alémanique sont, entre autres, un contexte politique participatif plus développé (Kriesi 2004), des différences de compréhension et d'attentes vis-à-vis de l'État, de l'entourage personnel et des organisations de la société civile (Stadelmann-Steffen et Gundelach 2015; Freitag *et al.* 2016, 71; Lamprecht *et al.* 2020, 114) et le fait que les services sociaux s'appuient davantage sur des bénévoles dans les cantons germanophones (Helmig *et al.* 2010b, 192). La participation plus élevée au travail bénévole formel dans les régions rurales s'explique, entre autres, par une plus grande densité associative dans ces régions (Kriesi et Baglioni 2003) et par une professionnalisation accrue des tâches communales, des services sociaux et des offres d'accompagnement, de sport et de loisirs dans les villes (Ladner et Haus 2021; Bürgi *et al.* 2023).

Habiter longtemps au même endroit favorise l'engagement bénévole

Il convient de noter la forte corrélation entre la durée d'habitation au même endroit et l'engagement bénévole ou l'exercice d'une fonction honorifique. Plus la durée d'habitation est longue, plus l'intégration dans les réseaux locaux est forte. On connaît les gens, y compris ceux qui sont actifs dans les organisations de la société civile. Cela augmente également la probabilité de s'impliquer activement.

Figure 3.6

Travail bénévole et fonction honorifique dans les associations et organisations selon la région linguistique, le type d'habitat et la durée d'habitation au même endroit (pourcentage)



N=4886.

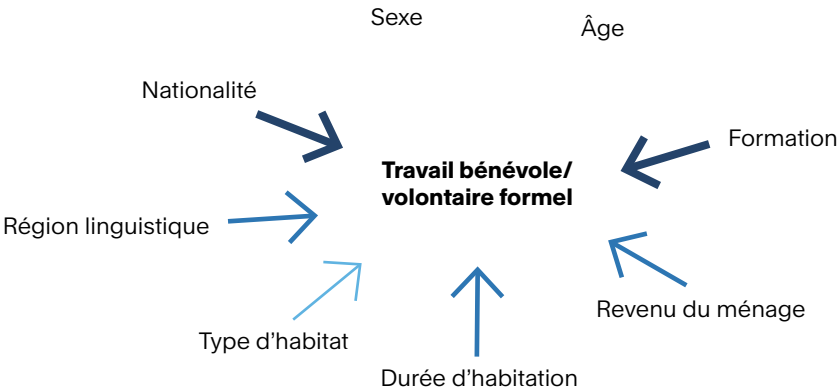
La formation et la nationalité ont l'effet le plus important

Si l'on considère les liens entre le travail bénévole et les fonctions honorifiques d'une part et les différentes caractéristiques des personnes interrogées présentées dans les **figures 3.4 à 3.6** d'autre part, deux questions se posent: premièrement, quels sont les rapports les plus marqués? Deuxièmement, se pourrait-il que certains des liens présentés soient des «corrélations fictives»? Si l'on constate par exemple que l'engagement bénévole augmente de pair avec le revenu et la formation, il se peut que la même corrélation soit finalement mesurée ici, car dans notre pays, une bonne formation est une condition importante pour obtenir un revenu plus élevé.

Pour répondre à ces deux questions, on peut réaliser des modèles de régression logistique multivariés. Derrière ce terme compliqué se cachent quelques questions simples: que se passe-t-il lorsque toutes les caractéristiques sont analysées en même temps? Certaines caractéristiques perdent-elles de leur importance du fait que leur effet est mieux représenté par d'autres caractéristiques? Y a-t-il des caractéristiques qui, compte tenu des autres, sont particulièrement liées à la question de savoir si l'on s'engage bénévolement ou non?

Les réponses à ces questions se trouvent dans les figures suivantes. La **figure 3.7** montre tout d'abord que la nationalité et la formation ont la plus forte influence sur le travail bénévole formel: les personnes de nationalité suisse et les personnes au bénéfice d'une formation supérieure s'engagent beaucoup plus souvent à titre bénévole si l'on tient compte simultanément de l'influence de toutes les autres caractéristiques. Mais le revenu du ménage, la région linguistique et la période depuis laquelle on vit dans son lieu de résidence actuel jouent également un rôle, alors que l'environnement urbain ou rural n'a qu'une influence minime et que le sexe et l'âge n'en ont aucune. Pour des raisons de clarté, nous avons renoncé à présenter les autres caractéristiques mentionnées ci-dessus, car elles n'ont pas d'effet significatif.

Figure 3.7
Représentation des effets importants dans un modèle de régression multivarié avec le travail bénévole formel comme variable dépendante

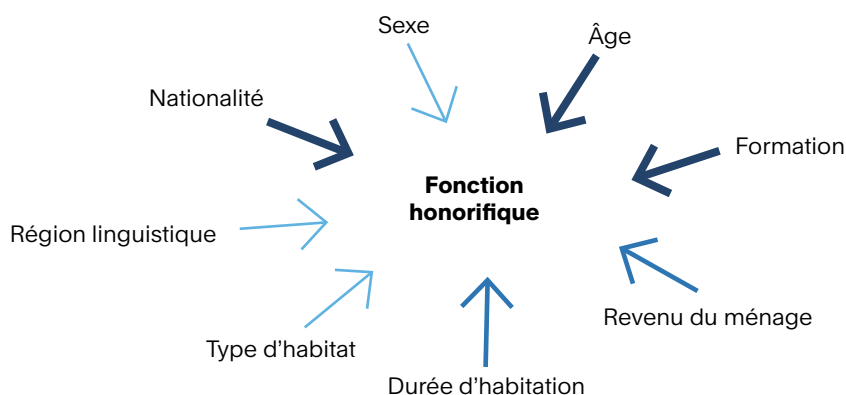


N=4658. Notes: des explications supplémentaires sur les modèles de régression logistiques figurent dans le chapitre 8. Les flèches en gras indiquent des effets forts, les flèches fines des effets modérés ou faibles. Dans le modèle multivarié, le sexe et l'âge n'ont pas d'effet autonome sensible.

Si l'on examine les fonctions honorifiques, on obtient l'image présentée dans la **figure 3.8**. Ici aussi, la nationalité et la formation ont un effet majeur, mais cette fois, l'âge joue également un rôle important. Une analyse plus détaillée montre que, conformément aux résultats plus haut, ce sont les personnes âgées de 40 à 54 ans et de 65 à 74 ans qui s'engagent le plus souvent à titre honorifique. En plus du revenu du ménage, de la durée d'habitation, de la région linguistique et du type d'habitat, qui étaient déjà importants dans le cadre du travail bénévole formel, on observe désormais un effet modéré du sexe: les hommes exercent plus souvent une fonction honorifique que les femmes.

Figure 3.8

Représentation des effets importants dans un modèle de régression multivarié avec l'engagement à titre honorifique comme variable dépendante



N=4658. Notes : des explications supplémentaires sur les modèles de régression logistiques figurent dans le chapitre 8. Les flèches en gras indiquent des effets forts, les flèches fines des effets modérés ou faibles.

3.3

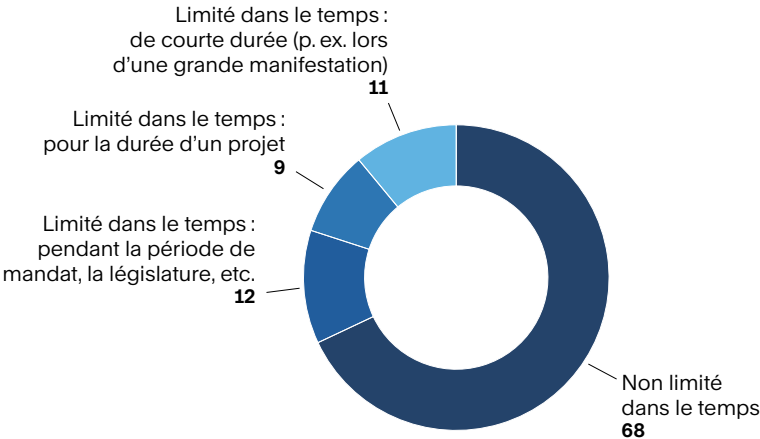
Cadre temporel, contenus et indemnisation des activités bénévoles

Un tiers des engagements est limité dans le temps

Depuis les années 1980, on parle beaucoup d'un changement structurel de l'engagement bénévole. D'une part, dans le cadre de la modernisation de la société et de l'individualisation croissante, on s'attend à un changement de la structure des motifs et du comportement des bénévoles. Si, autrefois, les valeurs altruistes et la solidarité occupaient une place prépondérante, les « bénévoles modernes » accordent plus d'importance à leurs propres intérêts et à leurs bénéfices personnels (voir aussi à ce sujet le **point 5.1**). D'autre part, le changement structurel est également décrit comme une évolution des formes et du cadre organisationnel de l'engagement bénévole. Les engagements dans de grandes organisations riches en traditions ont tendance à diminuer, tandis que ceux dans des formes d'organisation plus récentes, plus petites, « proches de la base » et axées sur des projets, allant jusqu'à des réseaux peu structurés et des groupes informels, gagnent en importance (Priller 2011; More-Hollerweger 2014, Samochowiec *et al.* 2018, Karnik *et al.* 2022). On s'attend à ce que les bénévoles soient moins disposés à s'engager à long terme dans une organisation et exercent plus souvent des activités limitées dans le temps sous forme de projets. Outre les bénévoles à long terme classiques, les bénévoles à court terme, qui s'engagent lors de manifestations spécifiques ou dans le cadre de projets limités dans le temps, gagnent en importance (Rochester *et al.* 2010, 29).

Le cadre temporel et les différentes formes d'engagements limités dans le temps peuvent être analysés plus en détail dans le présent Observatoire du bénévolat. Plus de deux tiers des engagements bénévoles exercés au cours d'une année au sein d'associations ou d'organisations sont illimités dans le temps (**figure 3.9**). Les autres engagements sont limités dans le temps. Pour un bon dixième des engagements, la limitation prend la forme de délais formellement définis tels que des mandats, des périodes de législature ou des prescriptions similaires. Pour un autre dixième, les engagements sont liés à des projets et se terminent à l'achèvement de ceux-ci. Le dixième restant des engagements s'étend sur une période plus courte, par exemple lors de (grands) événements ou de manifestations particulières au cours de l'année (p. ex. camps scolaires/de jeunesse, cours de vacances, etc.). Si l'on tient compte du fait que de nombreux bénévoles s'engagent volontairement dans plus d'une organisation et assument différents types d'engagements, 79 % de tous les bénévoles sont actifs dans au moins un engagement formel illimité dans le temps et 21 % s'engagent pour une durée limitée. Parmi eux, 13 % s'engagent exclusivement dans le cadre de projets ou d'événements. Chez les jeunes bénévoles âgés de 15 à 29 ans, la proportion de ceux qui s'engagent exclusivement dans le cadre de projets ou d'événements (17 %) est plus élevée que chez les bénévoles âgés de 30 à 64 ans (13 %) et ceux âgés de 65 ans et plus (8 %).

Figure 3.9
Cadre temporel et limitation des engagements bénévoles dans les associations et organisations (part de tous les engagements en %)



N=2003.

Selon le **tableau 3.3**, le cadre temporel de l'engagement varie considérablement d'un domaine à l'autre. Les engagements limités dans le temps sont particulièrement fréquents au sein de groupes d'intérêts, d'associations communales, locales et de quartier, d'associations et de conseils de parents d'élèves ainsi que d'organes et fonctions politiques ou publics. La durée de la collaboration au sein de conseils de parents et d'organes et fonctions publics ou politiques est souvent formellement limitée dans le temps. Les engagements temporaires liés à des projets sont particulièrement fréquents dans les organisations de protection de l'environnement et des animaux, les organisations de défense des droits humains et les organisations de jeunesse (p.ex. pour des actions spéciales); les engagements temporaires de courte durée dans les organisations de jeunesse (p.ex. pour accompagner ou cuisiner durant un camp de jeunesse), dans les clubs sportifs (p.ex. comme bénévole lors de grandes manifestations) ou dans les associations communales, locales et de quartier (p.ex. lors d'une fête de village ou de quartier).

Tableau 3.3**Cadre temporel et limitation de l'engagement par domaine**

(part de tous les bénévoles formels en %)

	Non limité dans le temps	Limité dans le temps		
		Pendant le mandat, la législature, etc.	Pour la durée d'un projet	Sur une courte période (p.ex. grand événement)
Institution religieuse	76	11	7	9
Service/domaine public	76	7	10	8
Groupe d'entraide	75	4	7	14
Organisation socio-caritative	75	9	9	8
Club sportif	74	8	7	15
Association de jeux, hobbies, loisirs	72	9	9	11
Org. de défense des droits humains	70	5	16	11
Parti politique	70	19	6	7
Association culturelle	69	8	13	12
Org. de protection de l'environnement et des animaux	68	3	18	13
Organisation de jeunesse	67	4	16	16
Groupe d'intérêts	63	22	11	4
Association communale/locale, association de quartier	62	15	11	15
Association de parents d'élèves, conseil des parents	46	37	10	8
Organe/poste politique ou public	31	61	6	4

N=2003. Note: pour les engagements limités dans le temps, plusieurs formes pouvaient être sélectionnées, raison pour laquelle l'addition des valeurs des parts par ligne n'équivaut pas à 100 %.

Les engagements à court terme et liés à des projets ont-ils le vent en poupe ?

Les organisations bénévoles et le public spécialisé supposent souvent que les personnes ont de plus en plus de mal à s'engager bénévolement pour une durée indéterminée et régulière et qu'elles s'engagent de plus en plus de manière ponctuelle et non contraignante (Samochowiec *et al.* 2018; Samochowiec 2024). Le cadre temporel et la durée limitée des engagements au sein des associations et organisations ont été saisis pour la première fois de manière plus détaillée dans le présent Observatoire du bénévolat. Il faut donc recourir à d'autres études pour évaluer les évolutions. L'enquête allemande sur le bénévolat (Freiwilligensurvey) montre que la proportion de bénévoles qui s'engagent ponctuellement, c'est-à-dire une fois par mois ou moins, est passée de 21 % à 35 % entre 1999 et 2019 (Kelle *et al.* 2022, 176). Cette augmentation va de pair avec une importance accrue de l'engagement dans des groupes informels (Karnik *et al.* 2022, 190). L'Observatoire du bénévolat montre que ce sont surtout les jeunes qui s'engagent de plus en plus dans le cadre de projets et d'événements et qu'ils ne veulent, du moins en partie, pas (encore) s'engager à long terme et de manière contraignante.

L'engagement est majoritairement local

À la question de savoir où se déroule l'engagement en faveur d'associations ou organisations, 18 % indiquent le voisinage ou le quartier et 54 % leur lieu de résidence. 19 % indiquent un autre endroit, comme le lieu de travail. La majorité des activités bénévoles formelles sont donc locales. Néanmoins, une part considérable des activités a un plus grand rayon d'action. 44 % citent la région ou le canton et 25 % la Suisse comme cadre de référence. Il est relativement rare que le travail bénévole ait lieu à l'étranger (5 %) ou sur Internet (6 %). Moins de 1 % des bénévoles formels sont actifs uniquement sur Internet.

Beaucoup de travail bénévole en faveur des enfants et des jeunes

Les personnes qui s'engagent au sein d'associations ou d'organisations sont confrontées à différentes catégories de personnes et groupes cibles. Pour 40 % des bénévoles, l'activité est liée à la population en général (**figure 3.10**). En principe, il s'agit de s'adresser à toutes les personnes intéressées et de faire en sorte qu'elles puissent profiter de l'engagement. L'activité des bénévoles dans les partis politiques, les associations culturelles, les associations communales, locales et de quartier, les organes et fonctions politiques ou publics ainsi que le service public s'adresse très souvent à la population en général. Beaucoup de travail bénévole est effectué pour les enfants et les jeunes. Outre les bénévoles des organisations de jeunesse et des associations et conseils de parents d'élèves, ceux des clubs sportifs sont très souvent en contact avec des enfants et des jeunes, de même que ceux des institutions religieuses. Les familles sont souvent le groupe cible des conseils de parents, des institutions

religieuses ainsi que des associations communales, locales et de quartier. L'activité des bénévoles au sein des institutions religieuses et des organisations sociales et caritatives s'adresse très souvent aux personnes âgées. Dans les associations communales, locales et de quartier aussi, les bénévoles sont souvent en contact avec ces personnes.

Figure 3.10

Groupes cibles du travail bénévole dans les associations et organisations

(part de toutes les personnes formellement engagées comme bénévoles en %)

Population en général 40

Enfants, jeunes 37

Familles 20

Personnes âgées 17

Personnes en situation de handicap, personnes nécessitant des soins 9

Personnes fragilisées financièrement ou socialement 8

Population immigrée, personnes réfugiées* 8

Environnement 8

Surtout les femmes 7

Surtout les hommes 7

Animaux 7

Autres catégories de personnes/groupes cibles 14

N=1991. Notes: dans le cas d'un engagement dans plusieurs associations/organisations, les valeurs indiquées se réfèrent à l'engagement principal ou à celui auquel la personne consacre le plus de temps.

* Comprend les catégories « personnes issues de la migration, personnes étrangères » (7 %), « personnes réfugiées, personnes étrangères admises provisoirement » (5 %) et « personnes requérantes d'asile » (3 %).

Large éventail d'activités

La **figure 3.11** montre en quoi consiste exactement l'activité des bénévoles. Comme dans les enquêtes précédentes de l'Observatoire du bénévolat, l'organisation et la réalisation de manifestations et de rencontres, par exemple des entraînements hebdomadaires, des répétitions ou des réunions, mais aussi des manifestations spéciales, des festivités, des compétitions, des apparitions ou des expositions, occupent la première place.

Plus de 60 % des bénévoles indiquent plus d'un domaine d'activité. Pour de nombreux bénévoles, rencontrer d'autres personnes et entretenir les échanges et la communication est un élément important de

20 %

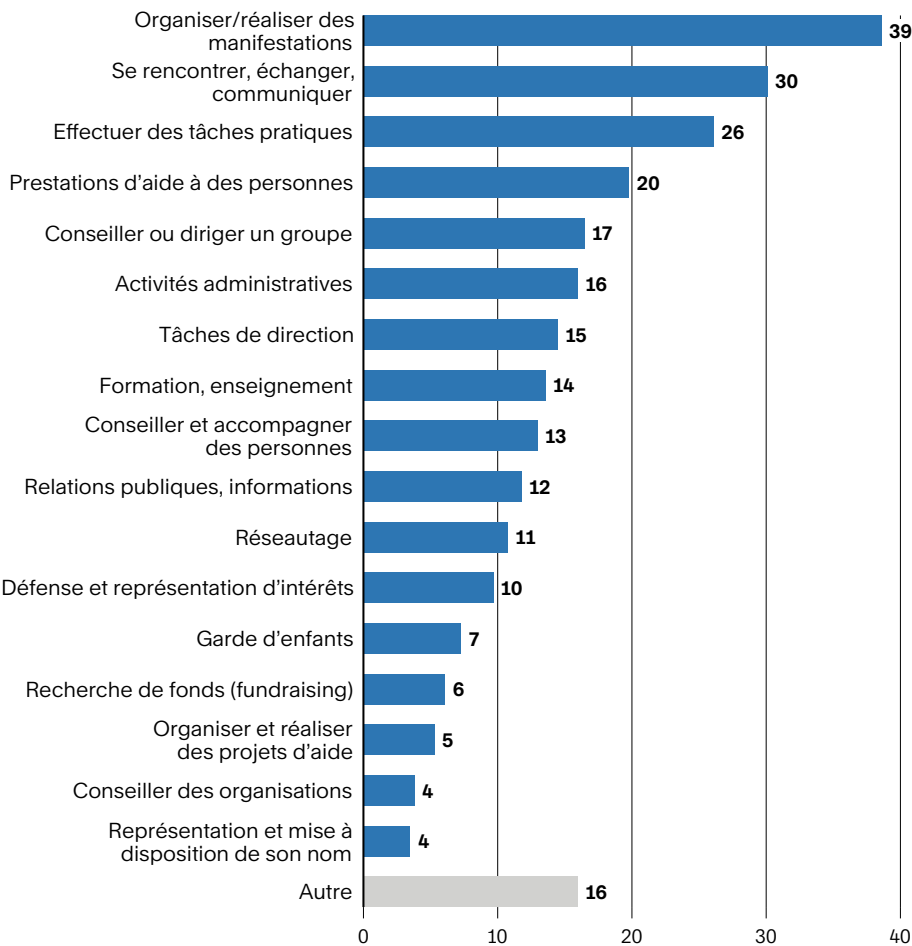
des bénévoles formels accomplissent des prestations d'aide à des personnes

l'engagement. Afin que les associations et organisations puissent fournir leurs prestations, d'innombrables travaux pratiques doivent en outre être effectués. Un quart des bénévoles se voient confier de telles tâches. Pour un cinquième des bénévoles, l'aide personnelle est au premier plan. Les bénévoles sont particulièrement nombreux à fournir une assistance personnelle dans les or-

ganisations sociales et caritatives, dans les services publics (service du feu, associations de samaritains, centres pour personnes âgées, etc.), mais aussi dans les institutions religieuses, les groupes d'entraide et les organisations de défense des droits humains.

Les différences entre les sexes sont graduelles en ce qui concerne la nature des activités. Alors que les hommes assument un peu plus souvent des fonctions de direction et d'administration, les femmes apportent davantage une aide personnelle et sont plus chargées de la prise en charge d'enfants, des échanges et de la communication.

Figure 3.11
Nature principale du travail bénévole au sein des associations et organisations
 (part de toutes les personnes formellement engagées comme bénévoles en %)



N=1995. Note: dans le cas d'un engagement dans plusieurs associations/organisations, les valeurs indiquées se réfèrent à l'engagement principal ou à celui auquel la personne consacre le plus de temps.

Rapport entre l'engagement et l'activité professionnelle

L'engagement bénévole est lié à plusieurs égards à l'activité professionnelle. Pour un quart (24 %) des bénévoles, l'engagement est lié à leur activité professionnelle actuelle ou passée. Ce type de lien est de loin le plus fréquent chez les bénévoles au sein de groupes d'intérêts, où l'activité bénévole de quatre bénévoles sur cinq (81 %) est liée au travail professionnel. De même, plus d'un tiers des bénévoles travaillant dans des organes et fonctions politiques ou publics (36 %) ainsi que dans des organisations sociales et caritatives (36 %) ont une fonction en lien avec leur activité professionnelle. Ce type de lien est le moins fréquent chez les bénévoles des associations communales, locales et de quartier (16 %) et ceux des clubs sportifs (14 %).

Les comités d'associations recensent le plus de bénévoles occupant une fonction honorifique

Toutes les personnes qui s'engagent dans une fonction électorale ont également été interrogées sur le type de fonction qu'elles occupent. La majorité d'entre elles (62 %) est active au sein du comité d'une as-

62 %

des bénévoles occupant une fonction honorifique sont membres du comité d'une association

sociation. Autres fonctions : direction d'équipe, de groupe ou d'entraînements (15 %), autorité de milice (p. ex. commission scolaire, commission de vérification des comptes, 9 %), conseil de fondation (7 %), conseil d'église, conseil de paroisse (6 %), conseil de société coopérative (2 %) et autre fonction (25 %). Toutes ces fonctions comptent plus d'hommes que de femmes.

La part de femmes est la plus faible dans les conseils de sociétés coopératives (22 %) et la plus élevée dans la catégorie « autre fonction » (44 %) et dans les conseils de fondations (42 %). Au sein des comités d'associations, la part de femmes est de 38 %. Par rapport à l'Observatoire du bénévolat 2020 les femmes sont nettement plus nombreuses dans les conseils de fondations, tandis que la part de femmes dans les conseils d'églises ou les conseils de paroisses, mais aussi parmi les responsables élus d'équipes, de groupes et d'entraînements a diminué.

La formation initiale et continue comme prérequis à l'activité bénévole

La qualification des volontaires est un thème qui préoccupe de nombreuses organisations bénévoles. D'une part, les organisations sont tributaires de bénévoles et, dans la mesure du possible, l'accès au travail bénévole devrait être ouvert à toutes les personnes intéressées. D'autre part, les organisations sont de plus en plus confrontées à des attentes et à des exigences accrues en matière d'offres et de services professionnels et de qualité de la part des membres, des bénéficiaires de prestations en dehors de l'organisation ou d'autres parties prenantes (donatrices et donateurs, sponsors, organismes responsables des prestations et subventions, etc.). L'Observatoire du bénévolat actuel a recensé de manière plus détaillée les qualifications requises pour exercer une activité bénévole. Pour un cinquième des bénévoles, l'activité exige une formation initiale ou continue spécifique (**tableau 3.4**). Les diplômes et qualifications nécessaires vont des formations professionnelles ou études spécifiques aux diplômes de formation continue de hautes écoles, en passant par les formations de base et les formations continues régulières dans les associations et organisations telles que les cours d'introduction ou thématiques.

Le fait de s'engager bénévolement dans le cadre d'une fonction élective ou non n'a qu'une faible influence sur la fréquence et la nature des qualifications requises. Les fonctions électives exigent un peu plus souvent des formations professionnelles et des diplômes spécifiques (8 % contre 4 %). Les bénévoles ont le plus souvent besoin de qualifications dans les services/domaines publics (50 %), les groupes d'intérêts (36 %), les clubs sportifs (25 %), les organisations de jeunesse (23 %) et les organisations sociales et caritatives (23 %) ; le plus rarement au sein de partis politiques (8 %) et de conseils de parents (5 %).

Tableau 3.4

Formations initiales ou continues nécessaires à l'activité bénévole au sein des associations et organisations (part de toutes les personnes formellement engagées comme bénévoles en %, réponses multiples possibles)

Formation professionnelle spécifique (apprentissage, formation professionnelle supérieure), diplôme spécifique d'une haute école	5
Formation de base ou formation continue régulière dans l'association/l'organisation en question	12
Formation de base ou spécialisée dans des institutions supérieures (services cantonaux spécialisés, association, etc.), p.ex. cours pour monitrice ou moniteur Jeunesse+Sport, certificat FSEA	6
Diplôme de formation continue spécifique des hautes écoles (CAS, DAS, MAS)	1
Autre	4
Formation initiale/continue nécessaire	21

N=1961. Abréviations: FSEA = Fédération suisse pour la formation continue; CAS = Certificate of Advanced Studies, DAS = Diploma of Advanced Studies, MAS = Master of Advanced Studies.

Des formes variées de reconnaissance

Au sens strict, le travail bénévole n'est pas rémunéré. Dans l'Observatoire du bénévolat et dans le module « Travail non rémunéré » de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA), il est toutefois possible d'indiquer les défraiements et les paiements symboliques mineurs⁹. Les formes de reconnaissance et d'indemnisation de l'engagement bénévole sont multiples. Dans de nombreuses associations et organisations, les bénévoles sont remerciés pour leur engagement sous la forme d'un repas annuel ou autre (**figure 3.12**). En cas de dépenses, les frais sont souvent remboursés. Une partie considérable des bénévoles perçoivent pour leur

engagement une petite rémunération, des honoraires, une indemnité forfaitaire pour les dépenses engagées ou des indemnités de séance. Les bénévoles citent assez rarement les possibilités de formation continue comme une forme de reconnaissance et d'indemnisation. C'est plutôt le cas pour les engagements dans les

services/domaines publics ou les organisations sociales et caritatives et les institutions religieuses. Seuls 3% des bénévoles indiquent que leur engagement est récompensé par un certificat, une attestation ou un justificatif d'engagement. Les bénévoles des organisations de jeunesse

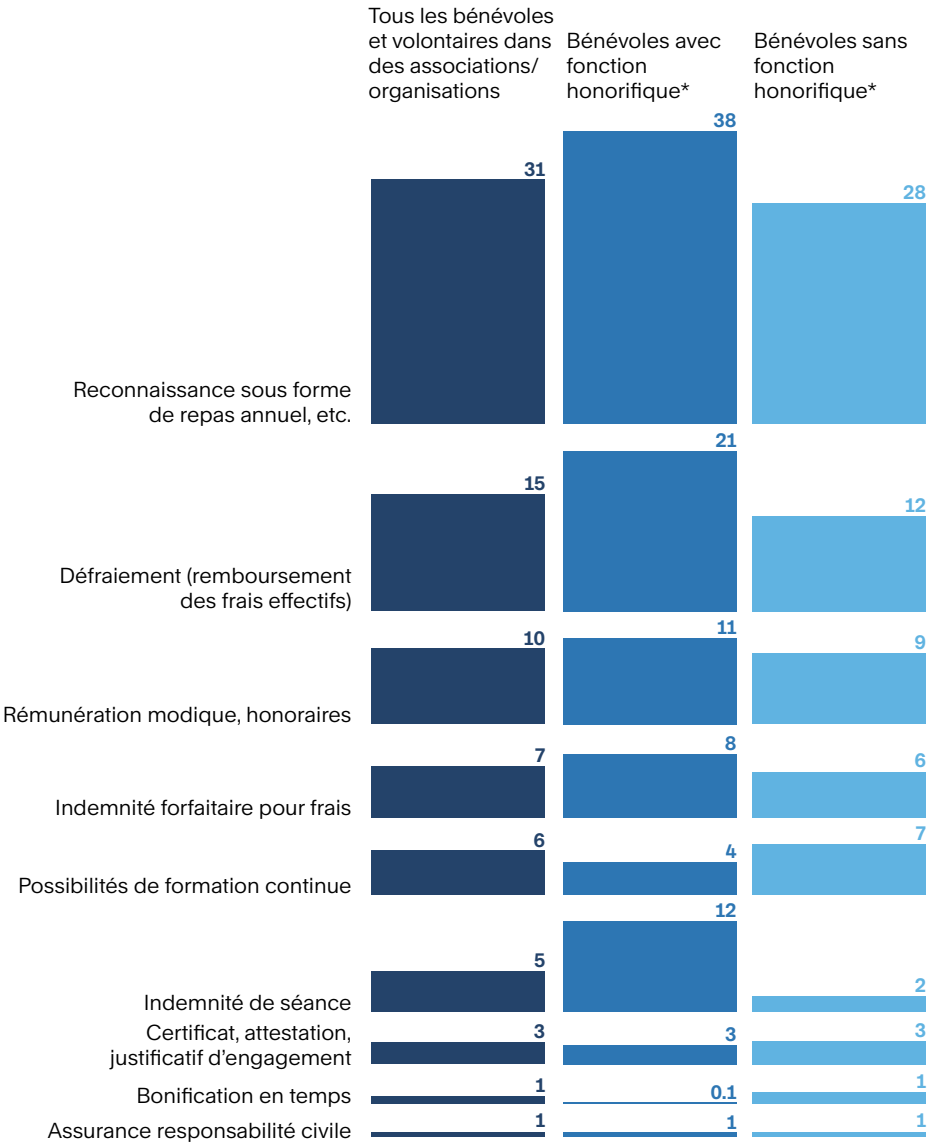
10 %

des bénévoles formels perçoivent des honoraires (modiques)

9 Cela correspond aussi à la Convention concernant les statistiques du travail conclue dans le cadre de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

et des organisations sociales et caritatives reçoivent un peu plus souvent une telle preuve. Les bonifications en temps, une forme spéciale de reconnaissance qui autorise les bénévoles à solliciter eux-mêmes ultérieurement des prestations de bénévoles, ne jouent qu'un rôle marginal.

Figure 3.12
Forme de reconnaissance et d'indemnisation de l'engagement bénévole dans les associations et organisations par type d'engagement
 (part de toutes les personnes formellement engagées comme bénévoles en %, réponses multiples possibles)



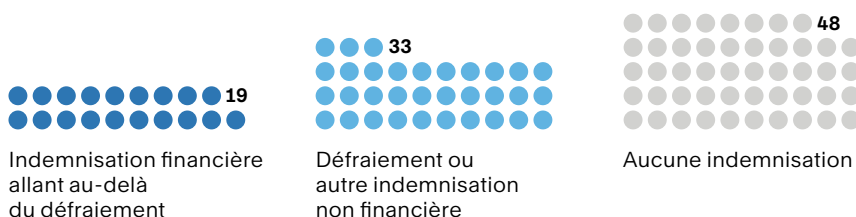
N=2001. Note : * dans le cas d'un engagement dans plusieurs associations/organisations, les valeurs indiquées se réfèrent à l'engagement principal ou à celui auquel la personne consacre le plus de temps.

Les engagements indemnifiés financièrement n'augmentent pas

Lorsque les formes de reconnaissance et d'indemnisation sont regroupées et classées par ordre de priorité¹⁰, un cinquième des bénévoles perçoit une indemnisation financière allant au-delà du défraiement et un tiers n'est pas indemnifié financièrement mais reçoit le remboursement des dépenses effectives ou une autre indemnisation non monétaire (**figure 3.13**). Près de la moitié des bénévoles ne perçoit aucune des formes de reconnaissance ou d'indemnisation de l'engagement bénévole présentées dans la **figure 3.12**. Entre 2019 et 2024, la forme d'indemnisation des engagements n'a guère changé. Si l'on ne considère que les personnes ayant effectivement consacré du temps au cours des quatre semaines précédant l'enquête, la part des bénévoles ayant reçu une indemnisation financière allant au-delà du défraiement a diminué d'un point de pourcentage et celle des bénévoles n'ayant pas reçu d'indemnisation a augmenté d'un point de pourcentage. Les bénévoles occupant une fonction honorifique reçoivent plus souvent une indemnisation, financière ou non, pour leur engagement. Il n'y a pas de différences notables entre les sexes et les tranches d'âge en ce qui concerne la forme d'indemnisation.

Figure 3.13

Reconnaissance et indemnisation de l'engagement bénévole dans les associations et organisations (part de toutes les personnes formellement engagées comme bénévoles en %)



N = 2001.

10 Les trois catégories sont réparties comme suit : (A) « Indemnisation financière allant au-delà du défraiement » comprend « indemnité forfaitaire de frais », « petite rémunération, honoraires » et « indemnité de séance ». (B) « Défraiement ou autre indemnisation non financière » comprend « défraiement », « reconnaissance sous forme de repas annuels, etc. », « possibilités de formation continue », « certificat, attestation, justificatif d'engagement », « bonification en temps » et « assurance responsabilité civile » et ne comprend aucune des catégories mentionnées sous A. (C) Aucune des formes d'indemnisation ci-dessus (« rien de tout cela »).

Le montant de l'indemnisation financière varie selon le sexe et l'âge

Les quelque 20 % de bénévoles qui perçoivent une indemnisation allant au-delà du défraiement reçoivent en moyenne environ 17 francs de l'heure (**tableau 3.5**). La valeur moyenne n'a toutefois qu'une pertinence limitée. 62 % des bénévoles indemnisés ne perçoivent pas plus de 10 francs de l'heure, tandis qu'un quart reçoit plus de 20 francs. 7 % d'entre eux sont indemnisés à hauteur de plus de 60 francs de l'heure. L'indemnisation est plus élevée pour les bénévoles ayant une fonction élective. Les hommes et les femmes ne se distinguent pas par la part de bénévoles indemnisés financièrement, mais par le montant de l'indemnisation. La différence persiste également si l'on ne compare que les femmes et les hommes occupant une fonction élective.

Tableau 3.5
Part de bénévoles indemnisés au-delà du défraiement et montant de cette indemnisation

	Part de bénévoles bénéficiant d'une indemnisation financière allant au-delà du défraiement (en %)	Montant de l'indemnisation financière (en moyenne par mois, en CHF)	Temps consacré à un engage- ment indemnisé financièrement (moyenne par mois en heures)	Salaire horaire moyen des personnes indemnisées financièrement (en CHF)
Tous les bénévoles bénéficiant d'une indemnisation financière	19	193	14.4	16.8
Type d'engagement				
Fonction honorifique	24	269	16.9	19.4
Aucune fonction honorifique	16	126	12.4	14.5
Genre				
Femmes	19	121	14.4	13.9
Hommes	18	235	14.3	18.8
Âge				
15-29 ans	19	62	9.5	9.5
30-64 ans	18	216	14.6	16.8
65 ans et plus	19	202	16.8	20.6

N = 2001. Notes : dans le cas d'un engagement dans plusieurs associations/organisations, les valeurs indiquées se réfèrent à l'engagement principal ou à celui auquel la personne consacre le plus de temps. En ce qui concerne la part de bénévoles, tous les engagements sont pris en compte. Pour les autres chiffres clés, seuls les engagements pour lesquels du temps a été consacré au cours des quatre semaines précédant l'enquête sont retenus (N = 300).

Fonctions politiques et publiques généralement indemnisées financièrement

Selon le domaine dans lequel les bénévoles s'engagent, les formes de reconnaissance et d'indemnisation de l'engagement bénévole sont pondérées différemment. Les activités dans le cadre de fonctions ou d'organes politiques et publics sont généralement indemnisées financière-

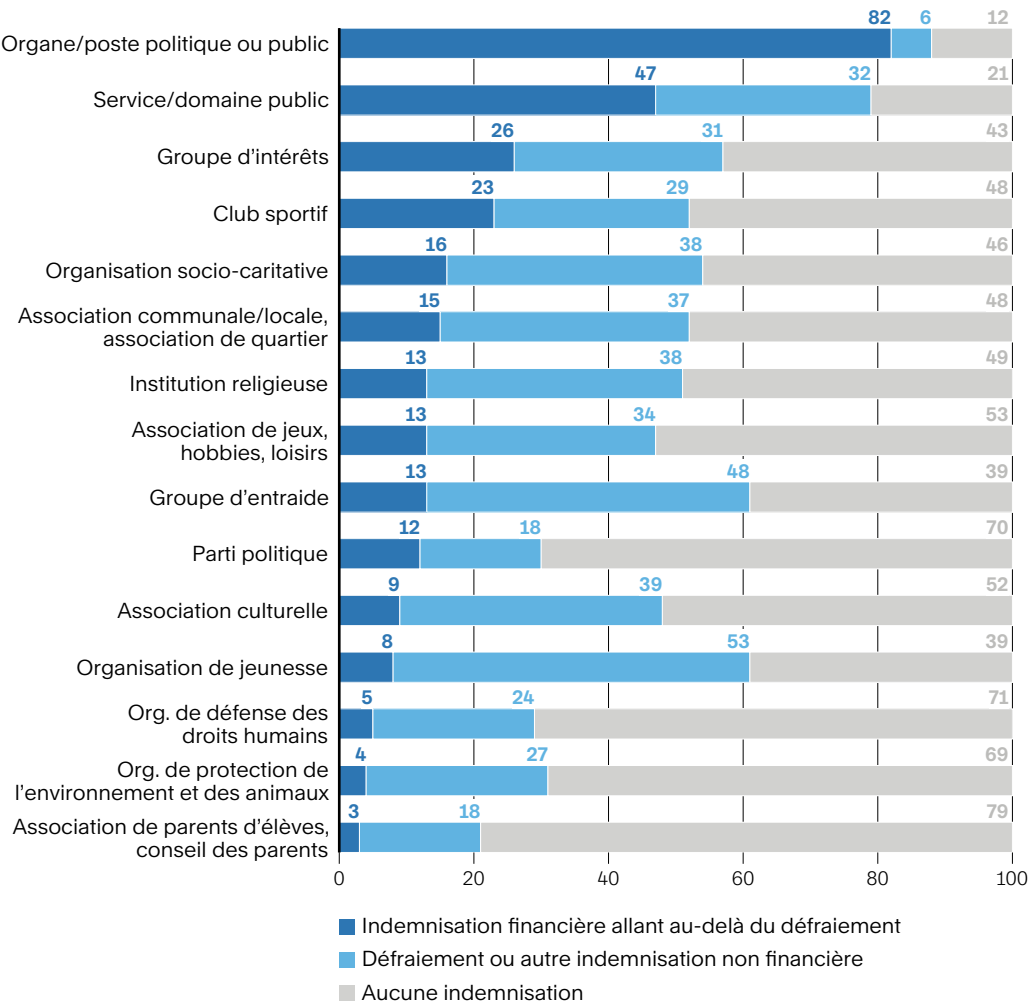
82 %

des bénévoles ayant une fonction au sein d'organes politiques ou publics reçoivent une indemnisation

ment (**figure 3.14**). La moitié des bénévoles dans les services/domaines publics (p.ex. service du feu, associations de samaritains, centres pour personnes âgées) perçoivent également une indemnisation financière pour leur engagement. Dans les groupes d'intérêts et les clubs sportifs, ce chiffre est d'un quart. Quant à l'engagement au sein de

conseils de parents, d'organisations de protection de l'environnement et des animaux, d'organisations de défense des droits humains, d'organisations de jeunesse et d'associations culturelles, il n'est que rarement indemnisé financièrement.

Figure 3.14
Indemnisation du travail bénévole dans les associations et organisations
par domaine (part de tous les bénévoles dans le domaine correspondant en %)



N=2001. Note : dans le cas d'un engagement dans plusieurs associations/organisations, les valeurs indiquées se réfèrent à l'engagement principal ou à celui auquel la personne consacre le plus de temps.

Bénévoles et professionnalisation avec l'exemple du sport

Comme les associations en général, les clubs sportifs peuvent être décrits par six caractéristiques constitutives (Horch 1992): (1) orientation sur les intérêts des membres, (2) affiliation volontaire, (3) structures décisionnelles démocratiques, (4) fonctions exercées à titre honorifique par les membres, (5) autonomie et indépendance vis-à-vis de tiers, (6) absence de but lucratif. Ces caractéristiques typiques idéales des groupes d'intérêts bénévoles se sont développées au XIX^e siècle et ont déjà marqué les premiers clubs de gymnastique et de sport (Lamprecht et Nagel 2022).

Pour les clubs sportifs, la quatrième caractéristique représente aujourd'hui le plus grand défi: dans le baromètre des préoccupations des clubs sportifs suisses, de nombreuses associations indiquent que le recrutement et la fidélisation de membres du comité et de responsables d'entraînement, mais aussi d'arbitres et de bénévoles représentent un problème majeur, voire une menace existentielle (Bürgi et al. 2023). La volonté de s'engager à titre honorifique dépend fortement de l'attachement et de l'identification au club et à ses membres ainsi que, de manière générale, de la satisfaction à l'égard de l'engagement respectif (Schlesinger et al. 2014). Ce dernier point dépend moins d'incitations matérielles que du plaisir qu'apporte l'activité, de la marge de manœuvre, de l'estime et du soutien reçu (Breuer et Feiler 2020a, 2020b; Lamprecht et al. 2020).

La répartition des mandats et des tâches s'avère être une stratégie efficace pour trouver des bénévoles. Une autre stratégie très discutée consiste à professionnaliser le travail associatif et à employer des collaboratrices et collaborateurs moyennant rémunération. Les formes d'engagement peuvent aller des contrats d'honoraires aux emplois à temps plein en passant par les emplois à temps partiel. Toutefois, une professionnalisation accrue ne résout les problèmes que de manière limitée et est en partie en contradiction avec les caractéristiques des associations mentionnées ci-dessus. Le financement de la professionnalisation nécessite généralement des moyens financiers supplémentaires (p. ex. via le sponsoring ou des cotisations de membres plus élevées), ce qui peut entraîner des dépendances et une perte d'autonomie ainsi qu'un renforcement de la mentalité de service et de clientèle. Les membres se considèrent de plus en plus comme des clients qui attendent une contrepartie correspondante et ont des exigences plus élevées en matière de diversité et de qualité de l'offre. De plus, la relation entre bénévoles occupant une fonction honorifique et personnel rémunéré est source de conflits.

Ces dernières années, dans le sport associatif suisse, le nombre de collaboratrices et collaborateurs indemnisés et rémunérés a augmenté, de même que le nombre de bénévoles ayant une fonction honorifique, en raison du partage de poste (*job sharing*). Ces derniers restent clairement majoritaires et effectuent environ quatre cinquièmes du travail associatif (Bürgi et al. 2023).

3.4

Collaboration et concertation dans les organisations

L'éventail des organisations dans lesquelles un travail bénévole formel est accompli est très large et va des petites associations locales basées uniquement sur le travail volontaire aux grandes organisations nationales, voire internationales, qui emploient un grand nombre de collaboratrices et collaborateurs rémunérés. En fonction de la taille et de l'objectif de l'organisation, de la fonction et du domaine d'activité des bénévoles, il existe différentes formes de collaboration et de concertation. Dans le cadre de l'Observatoire du bénévolat 2025, il a été demandé pour la première fois aux bénévoles comment ils évaluaient la collaboration avec les autres bénévoles au sein de l'organisation, avec les éventuelles collaboratrices et collaborateurs rémunérés et avec les personnes de contact pour les bénévoles.

Organisations comptant des bénévoles et un personnel rémunéré

Bien que la majorité des bénévoles formels travaillent dans des organisations sans personnel rémunéré, une proportion considérable (43 %) s'engage dans des organisations qui emploient en même temps des collaboratrices et collaborateurs permanents rémunérés. C'est particulièrement le cas pour les bénévoles des institutions religieuses (77 %). Plus de 60 % des bénévoles dans des fonctions/organes politiques ou publics, dans les services/domaines publics, dans des organisations sociales et caritatives ainsi que dans des organisations de défense des droits humains s'engagent dans des organisations qui emploient en même temps des collaboratrices et collaborateurs permanents rémunérés. Par contre, c'est le cas de moins de 30 % des bénévoles au sein d'organisations de jeunesse, de clubs sportifs et d'associations de jeux, de hobbies et de loisirs.

Personnes de contact pour les bénévoles

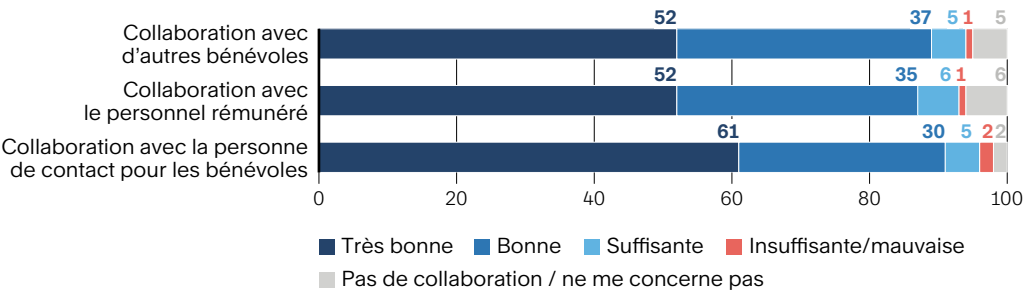
Les organisations peuvent désigner explicitement des personnes de contact pour accompagner et soutenir les bénévoles. Dans les grandes organisations et surtout dans le domaine social, la coordination et l'accompagnement des bénévoles sont souvent professionnalisés. Dans le cadre de leur engagement le plus important, 40 % des bénévoles travaillent au sein d'une organisation qui dispose d'une telle personne. Ces personnes de contact se trouvent le plus souvent dans des organisations sociales et caritatives, des organisations du service public et des institutions religieuses (chacune citée par plus de 50 % des bénévoles

dans le domaine respectif). Elles sont plutôt rares au sein d'organes et de fonctions politiques ou publics, d'associations communales, locales et de quartier ainsi que de partis politiques (cités par moins de 30% des bénévoles).

Évaluation positive de la collaboration et possibilités de concertation

Tant la collaboration avec les autres bénévoles que celle avec le personnel rémunéré sont jugées bonnes, voire très bonnes par la grande majorité des bénévoles (figure 3.15). La collaboration avec la personne de contact pour les bénévoles est également perçue de manière majoritairement positive et n'obtient que rarement des notes insuffisantes ou mauvaises. Les possibilités de concertation et de codécision au sein des organisations sont également jugées majoritairement positives. Environ 40% les estiment bonnes ou très bonnes. Un dixième (11%) les juge suffisantes. Seuls 2% sont clairement insatisfaits et jugent les possibilités de concertation insuffisantes ou mauvaises. Les 5% restants ne sont pas en mesure d'évaluer les possibilités de concertation et de codécision. Le jugement est particulièrement positif chez les bénévoles ayant une fonction honorifique, qui devraient effectivement disposer d'une marge de manœuvre relativement importante. Mais même pour les bénévoles sans fonction honorifique, les évaluations négatives restent très limitées.

Figure 3.15
Évaluation de la collaboration avec différents groupes de personnes dans l'organisation (pourcentage)



Nautres bénévoles = 1999, Npersonnel rémunéré = 793, Npersonne de contact = 805. Réponses des bénévoles dans les organisations disposant de personnel dans la catégorie/fonction correspondante.

L'essentiel en bref

Près des trois quarts de la population suisse sont membres de l'une des quelque 90 000 organisations à but non lucratif (associations, fédérations, etc.). Environ 60 % participent activement à l'offre de ces associations, 41 % s'engagent bénévolement dans et pour ces fédérations et associations au cours d'une année et 17 % exercent une fonction.

Les clubs sportifs comptent le plus de membres et de bénévoles. Beaucoup de travail bénévole est effectué au sein des associations culturelles, des associations de jeux, de hobbies et de loisirs, des organisations sociales et caritatives et des institutions religieuses. De nombreux bénévoles s'engagent dans plus d'une association et plus d'un domaine.

L'évolution du travail bénévole varie d'un domaine à l'autre. Une tendance à la baisse se dessine dans différents domaines, en particulier au sein des organisations de protection de l'environnement et des animaux, des associations communales, locales et de quartier ainsi que des groupes d'entraide. Dans les associations sportives et culturelles, la participation a de nouveau nettement augmenté après le recul dû à la pandémie de Covid-19.

Différents facteurs influencent l'engagement bénévole au sein d'associations et d'organisations. La formation, la nationalité, le revenu du ménage, la région linguistique et la durée d'habitation dans le lieu de résidence actuel ont une grande influence. Lorsqu'il s'agit d'exercer une fonction électorale, d'autres facteurs tels que l'âge ou le sexe viennent s'ajouter.

La plupart des engagements formels sont à durée indéterminée. Un engagement sur trois est limité dans le temps, que ce soit par un mandat prédéfini, la durée d'un projet ou un événement particulier. Les engagements limités se rencontrent le plus souvent dans le cadre de mandats politiques ou publics, d'engagements liés à des projets dans les organisations de protection de l'environnement et des animaux et d'engagements lors d'événements particuliers dans les organisations de jeunesse, les clubs sportifs et les associations communales, locales et de quartier.

Le travail bénévole formel englobe de nombreuses tâches. Pour environ un quart des bénévoles, il a un lien avec leur activité professionnelle ; pour un cinquième, l'engagement nécessite une formation initiale ou continue spécifique.

Le travail bénévole est en grande partie accompli gratuitement. Environ un cinquième des bénévoles formels perçoit une indemnisation financière allant au-delà du simple défraiement. Ces sommes sont souvent symboliques et n'ont pas augmenté ces dernières années. Pour les fonctions politiques et publiques, les indemnisations financières sont la règle.

Tant la collaboration au sein de l'organisation que les possibilités de concertation sont jugées positives par la grande majorité des bénévoles.

4

Travail bénévole informel et autres formes de bénévolat



Le présent chapitre traite du travail bénévole informel, c'est-à-dire du travail volontaire effectué en dehors des associations et organisations, ainsi que d'autres formes de bénévolat telles que les dons en argent ou en nature. Il se penche également sur la manière dont Internet est utilisé pour le travail bénévole formel et informel.

4.1

Participation et domaines d'activité de l'engagement informel

La moitié de la population accomplit un travail bénévole informel

Le travail bénévole informel est effectué en dehors des organisations formelles. Il s'agit d'activités non rémunérées exercées volontairement et de sa propre initiative au profit de personnes qui ne vivent pas dans le même ménage. Il peut s'agir d'activités d'utilité publique en dehors du cadre organisationnel (p.ex. participation à des manifestations dans le lotissement ou le quartier) ou de formes privées d'aide et de soutien dans l'environnement social proche, au sein de la famille comme en dehors¹¹. Le travail bénévole informel peut être réalisé dans le cadre de groupes informels ou seul.

La moitié de la population résidente suisse âgée de 15 ans et plus s'est engagée de manière informelle sous une forme ou une autre au cours d'une année (**figure 4.1**). Les bénéficiaires du travail bénévole informel sont aussi bien les personnes ayant un lien de parenté que celles sans lien. Un tiers (32 %) de la population s'engage de manière informelle en faveur de proches au cours d'une année. Si l'on ne considère que les engagements qui profitent à des personnes sans lien de parenté, près de 40 % de la population s'engagent de cette manière au cours d'une année¹².

51 %

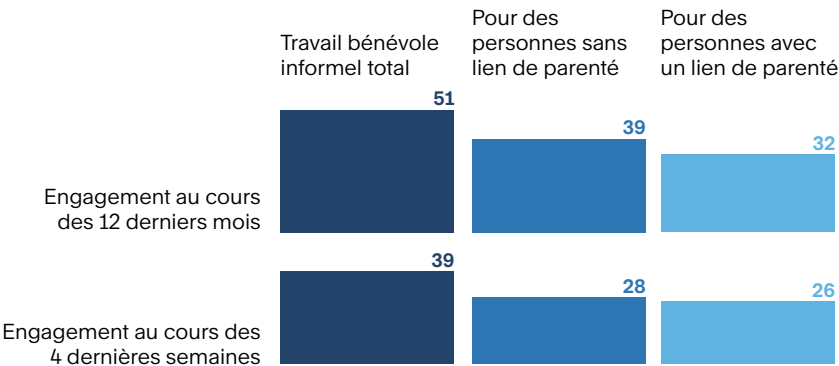
de la population
accomplit un travail
bénévole informel

11 La définition du travail bénévole informel, qui prend également en compte l'engagement pour des personnes ayant un lien de parenté en dehors de son propre ménage ou des personnes de son cercle d'ami-e-s, correspond à celle du module « Travail non rémunéré » de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA).

12 L'Observatoire du bénévolat 2020 faisait déjà la distinction entre une conception large du travail bénévole informel, qui tient compte de l'engagement en faveur de personnes ayant un lien de parenté comme de celles sans lien, et une conception plus étroite du travail bénévole, qui ne considère que les engagements au profit de personnes sans lien de parenté. La même distinction est faite dans le présent Observatoire du bénévolat, mais on renonce à la désignation « travail bénévole informel au sens large » et « travail bénévole informel au sens propre ».

Dans le travail bénévole informel, les engagements sporadiques qui ne durent pas régulièrement toute l'année sont encore plus répandus que dans le travail bénévole formel¹³. C'est surtout le cas pour les engagements en faveur de personnes sans lien de parenté. Au cours des quatre semaines précédant l'enquête, près de 40 % de la population se sont engagés bénévolement de manière informelle. Près de 30 % se sont engagés de manière informelle pour des personnes sans lien de parenté et un quart pour des personnes ayant un lien.

Figure 4.1
Participation au travail bénévole informel
(pourcentage de la population)



N=4857.

13 Pour 30 % de toutes les activités bénévoles informelles exercées au cours d'une année dans les différents domaines, aucune activité n'a été réalisée durant les quatre semaines précédant l'enquête. Pour le travail bénévole formel, cette part s'élève à 23 %.

Recul du travail bénévole informel

Comme le montre la **figure 4.2**, la participation au travail bénévole informel a connu des changements relativement importants au cours des trois dernières années d'enquête de l'Observatoire du bénévolat. En 2024, la participation est nettement inférieure à celle de 2019¹⁴. Ce recul se manifeste surtout dans l'engagement en faveur de personnes sans lien de parenté¹⁵.

L'Enquête suisse sur la population active (ESPA) révèle également pour 2024 une participation au travail bénévole informel plus faible qu'avant et pendant la pandémie de Covid-19. En 2024, 26 % de la population résidente s'est engagée de manière informelle au cours des quatre semaines précédant l'enquête, contre un tiers en 2016 et 2020 (voir également à ce sujet le **tableau 2.2**). Par rapport à 2016, l'engagement pour les personnes sans lien de parenté a reculé plus fortement que celui en faveur de personnes ayant un lien.

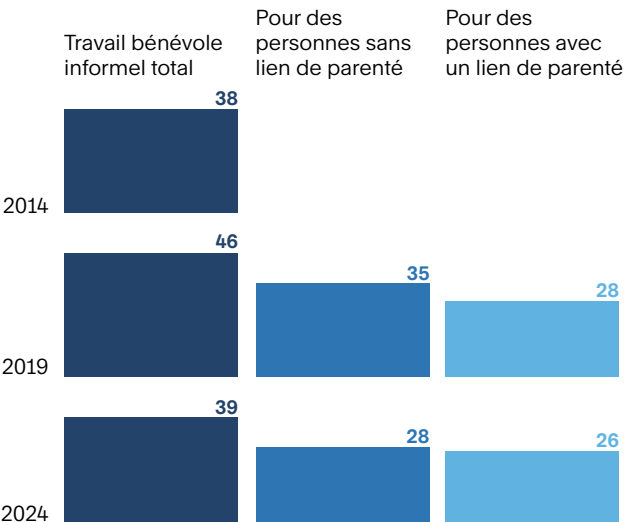
14 Pour la variation entre 2014 et les enquêtes suivantes, un effet dû à la méthode d'enquête et à la formulation légèrement adaptée des questions ne peut être exclu. En 2014, les exemples suivants ont été cités dans la formulation des questions : « transports effectués pour d'autres, garde des enfants de quelqu'un d'autre, entraide de voisinage, aide lors d'événements et de festivités, etc. » En 2019 et 2024, les exemples étaient les suivants : « garder des enfants, accompagner ou soigner des personnes, transports effectués pour d'autres, entraide de voisinage, aide lors d'événements et de festivités, etc. » Dans toutes les enquêtes, il a été souligné que seules les personnes qui ne vivent pas dans le même ménage doivent être prises en compte. L'enquête de 2014 a en outre indiqué que les travaux ménagers ne faisaient pas partie des travaux non rémunérés en question.

15 Pour l'enquête de 2014, il n'est pas possible d'indiquer séparément la part des bénévoles qui s'engagent de manière informelle pour des personnes ayant un lien de parenté et celle des bénévoles qui le font pour des personnes sans lien, car le lien de parenté n'a pas été relevé de la même manière que dans les deux dernières éditions de l'Observatoire du bénévolat.

Figure 4.2

Développement du travail bénévole informel entre 2014 et 2024

(engagement informel au cours des quatre semaines précédant l'enquête uniquement; pourcentage de la population)



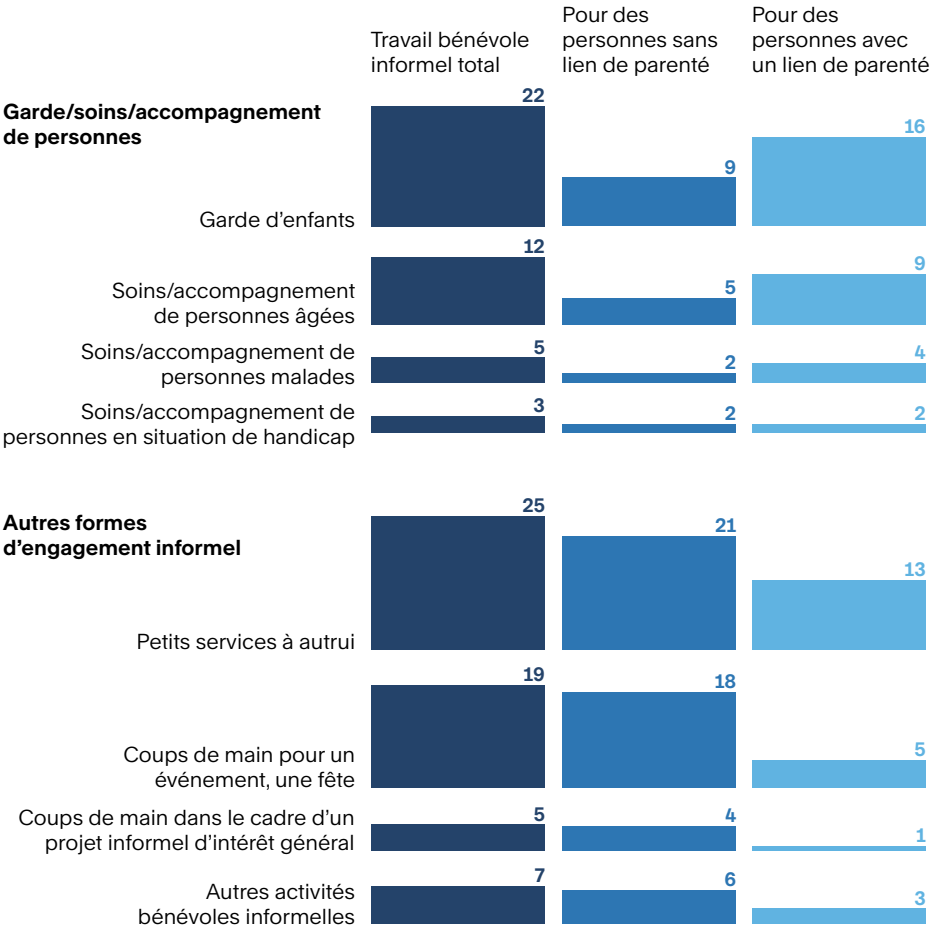
N₂₀₁₄ = 5639, N₂₀₁₉ = 4971, N₂₀₂₄ = 4857.

Différents domaines d'activité du travail bénévole informel

Une part non négligeable du travail bénévole informel prend la forme de tâches de soins et d'accompagnement pour des personnes qui vivent en dehors de son propre foyer. Ces prestations peuvent être qualifiées de travail informel de soin. Un tiers de la population (32 %) effectue un travail informel de soin en dehors de son domicile au cours d'une année. Une personne sur cinq participe à la garde d'enfants et une personne sur dix accompagne ou soigne une ou plusieurs personnes âgées (**figure 4.3**). Les bénéficiaires des tâches de soins et d'accompagnement informelles sont souvent des personnes ayant un lien de parenté, par exemple des petits-enfants, des filleul·e·s ou ses propres parents (très) âgés. Mais de nombreuses personnes sans lien de parenté profitent également du travail informel de soin.

La partie inférieure de la **figure 4.3** présente d'autres formes de travail bénévole informel. Les coups de main à d'autres personnes sont les plus répandus (p.ex. dans le voisinage ou le cercle d'ami-e-s). Un quart de la population suisse aide d'autres personnes dans des activités telles que les courses, les transports, les travaux ménagers et de jardinage ou encore les tâches administratives. Un cinquième s'engage de manière informelle lors de manifestations, d'événements particuliers ou de festivités. La participation à des activités et projets informels d'utilité publique (p.ex. participation à des actions d'embellissement de routes et parcs) est plus rare. Souvent, après une première phase informelle au sein d'un groupe-ment peu structuré de personnes, de tels projets et activités prennent une forme organisée avec des tâches, des responsabilités et des finances bien définies et font donc ensuite partie du travail bénévole formel.

Figure 4.3
Domaines d'activité du travail bénévole informel
 (pourcentage de la population ayant un engagement correspondant)



N=4858.

Les bénéficiaires de l'engagement en détail

Le **tableau 4.1** indique en détail quelles catégories de personnes bénéficient de l'engagement informel. À l'exception de l'engagement en faveur de personnes en situation de handicap, les tâches d'accompagnement et de soins concernent principalement les parents proches tels que les frères et sœurs, les parents, les petits-enfants ou les enfants qui ne vivent plus sous le même toit. Environ un cinquième s'occupe d'autres personnes ayant un lien de parenté et plus d'un tiers d'autres personnes sans lien.

Concernant les formes d'engagement informel mentionnées dans la partie inférieure du **tableau 4.1**, ce sont principalement des personnes que l'on connaît personnellement qui en profitent. En résumant les relations avec les bénéficiaires dans tous les domaines du travail bénévole informel, on constate qu'un quart des bénévoles informels (24 %) s'engage exclusivement auprès de personnes ayant un lien de parenté. Dans 40 % des cas, l'engagement profite tant à des personnes ayant des liens de parenté qu'à des personnes sans lien ; dans un bon tiers (36 %), seules des personnes sans lien de parenté en bénéficient.

Tableau 4.1
Type de relation avec les bénéficiaires de l'engagement informel
(pourcentage de toutes les personnes engagées dans le domaine d'activité correspondant, réponses multiples possibles)

Garde/soins/accompagnement de personnes	Proches parents	Autres proches	Personnes sans lien de parenté	
Garde d'enfants	62	18		40
Soins/accompagnement de personnes âgées	63	19		38
Soins/accompagnement de personnes malades	63	21		36
Soins/accompagnement de personnes en situation de handicap	36	19		52
Autres formes d'engagement informel	Personnes avec lien de parenté	Connaissances personnelles	Personnes hors connaissances personnelles	
Petits services à autrui		52	81	10
Coups de main pour un événement, une fête		27	82	24
Coups de main dans le cadre d'un projet d'intérêt général		17	68	40
Autres activités bénévoles informelles		40	78	27

N entre 133 et 1153. Note : les proches parents indiqués dans le questionnaire sont les enfants, les parents et petits-enfants.

Le travail de soin à l'extérieur du domicile est principalement accompli par des femmes

Le **tableau 4.2** contient des informations sur les bénévoles dans les différents domaines d'activité et le temps consacré à leur engagement. Les deux premières colonnes montrent qu'une grande partie du travail bénévole informel n'est pas effectuée régulièrement tout au long de l'année, mais seulement sporadiquement sur une période plus courte. C'est particulièrement vrai pour l'aide apportée lors d'événements particuliers et de festivités. La part de bénévoles qui ne s'engagent que sporadiquement de manière informelle est nettement plus élevée dans les tranches d'âge plus jeunes que dans celles plus âgées. Chez les 15-24 ans, il s'agit d'un tiers de tous les bénévoles informels et d'un huitième chez les 65 ans et plus.

40 %

des femmes de 15 ans et plus accomplissent un travail informel de soin pour des personnes en dehors de leur ménage

Le travail informel de soin au profit de personnes en dehors de son propre ménage est principalement assuré par des femmes. Alors que 40 % des femmes s'engagent de manière informelle dans ce domaine, ce chiffre est de 24 % chez les hommes (voir aussi **point 7.1**). Pour les coups de main plus généraux énumérés dans la partie inférieure du tableau 4.2, le

rapport hommes-femmes est plus équilibré. Une grande partie du travail bénévole informel est effectuée par des personnes qui se trouvent dans la deuxième moitié de leur vie. Lorsqu'il s'agit d'accompagner des personnes âgées ou en situation de handicap, la moitié des bénévoles ont plus de 55 ans.

Temps consacré variable selon le domaine d'activité

Le temps consacré aux tâches de soins et d'accompagnement est plus important que pour les autres formes d'engagement informel. On consacre particulièrement beaucoup de temps à la garde des enfants. Il n'est pas rare que les (petits-)enfants soient gardés pendant toute une journée (de travail) par semaine. Si l'on réunit toutes les formes de travail bénévole informel, celui-ci s'élève en moyenne à 4.7 heures par semaine, la moitié des bénévoles informels n'y consacrant pas plus de 2.5 heures par semaine.

L'Office fédéral de la statistique calcule le temps que la population suisse consacre chaque année au bénévolat sur la base du module « Travail non rémunéré » de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA). Au total, 376 millions d'heures ont été consacrées au travail bénévole informel en 2024. Sur ce total, 241 millions d'heures ont été effectuées par des femmes. En 2020, le volume horaire s'est élevé à 454 millions d'heures et le travail des femmes à 282 millions d'heures (voir également les informations au [point 2.3](#)).

Tableau 4.2
Participation, part des femmes, âge moyen et temps consacré aux différents domaines de l'engagement bénévole informel

Domaine d'activité	Bénévoles (pourcentage de la population)		Part des femmes (en %)	Âge moyen (médiane)	Temps moyen consacré (nombre d'heures par semaine)
	Période de référence 12 mois	Période de référence 4 semaines			
Garde d'enfants	22.1	17.0	64	49	5.0
Soins/accompagnement de personnes âgées	12.4	10.0	65	57	2.8
Soins/accompagnement de personnes malades	4.6	3.0	67	50	3.0
Soins/accompagnement de personnes en situation de handicap	2.9	2.1	57	55	3.0
Petits services à autrui	24.5	18.2	51	50	1.5
Coups de main pour un événement, une fête	18.8	9.3	50	47	1.5
Coups de main dans le cadre de projets ou d'activités d'utilité publique	4.8	2.6	41	49	1.3
Autres activités bénévoles informelles	6.9	4.2	51	49	1.6

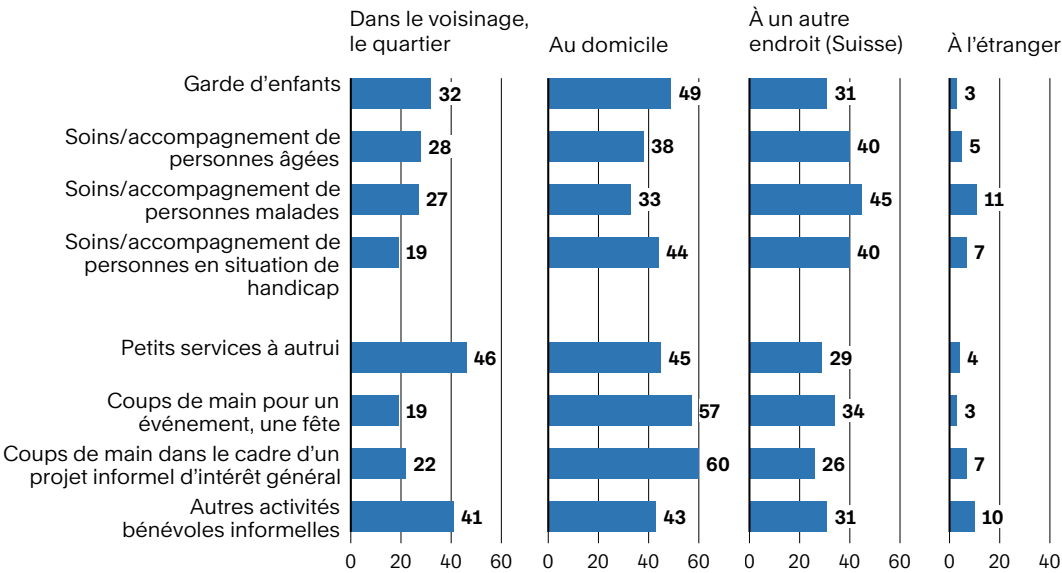
N = 4858. Note : pour le temps consacré, seuls les engagements avec un investissement effectif en temps au cours des quatre semaines précédant l'enquête sont pris en compte. Pour la part des femmes et l'âge moyen, en revanche, on considère toutes les personnes qui se sont engagées bénévolement de manière informelle en l'espace d'un an.

L'engagement informel a majoritairement lieu au niveau local

Le travail bénévole informel est majoritairement effectué à proximité, que ce soit dans le voisinage, le quartier ou le lieu de résidence (figure 4.4). Mais un nombre considérable de bénévoles se rendent aussi dans une autre localité, voire à l'étranger, pour effectuer des tâches de soins et d'accompagnement. Si l'on considère tous les engagements informels et le fait que l'on peut s'engager de manière informelle dans plusieurs domaines et dans différents lieux, 40 % des bénévoles informels travaillent sous une forme ou une autre dans le voisinage ou le quartier et 56 % dans le lieu de résidence. 43 % changent de lieu en Suisse et 6 % s'engagent, du moins en partie, à l'étranger.

Figure 4.4

Lieu du travail bénévole informel (pourcentage de l'ensemble des personnes engagées dans le domaine d'activité correspondant, réponses multiples possibles)



N entre 131 (soins/accompagnement de personnes en situation de handicap) et 1127 (petits services à autrui).

Coups de main spontanés dans le voisinage

Des imprécisions dans la saisie du travail bénévole informel se produisent non seulement au niveau de la délimitation avec les tâches ménagères et familiales, mais aussi en ce qui concerne la durée d'un engagement et la question de savoir s'il s'agit d'une activité planifiée. Les coups de main spontanés, tels que l'aide à la suite d'un accident, ne font pas partie du bénévolat (Wilson 2000, 216; Freitag *et al.* 2016, 35). Dans la cohabitation de voisinage, certaines activités relèvent clairement du travail bénévole informel et d'autres, comme les petits coups de main, ont plutôt le caractère d'activités spontanées. Un peu plus de la moitié (51 %) des personnes interrogées indique avoir fourni des petits coups de main dans le voisinage au cours d'une année, comme relever le courrier, arroser des plantes ou donner à manger aux animaux domestiques.

51 %

de la population donnent de petits coups de main dans le voisinage

Les femmes aident un peu plus dans le voisinage que les hommes (54 % contre 48 %) et les personnes âgées plus que les jeunes. En Suisse alémanique, les petits coups de main dans le voisinage sont un peu plus répandus (54 %) qu'en Suisse romande (46 %) et en Suisse italophone (36 %). En ville, on s'entraide un peu moins souvent dans le voisinage (49 %) que dans les agglomérations (55 %) et les zones rurales (53 %), ce qui s'explique par la différence au niveau des offres et des options (p. ex. différentes possibilités d'achat et heures d'ouverture des magasins) ainsi qu'un plus grand anonymat dans les villes.

Travail bénévole pendant la pandémie de Covid-19

La pandémie de Covid-19 a eu des conséquences radicales sur l'engagement bénévole. Alors que des milliers de personnes ont dû restreindre fortement, voire cesser, leur activité bénévole, une vague de solidarité a traversé la Suisse et la volonté de s'engager bénévolement pour ses semblables s'est considérablement accrue. Différentes études ont cherché à savoir où le bénévolat a baissé et où il a augmenté (Fischer *et al.* 2022b, Kirchschrager et Störkle 2022; Simonson et Kelle 2021).

Comme on pouvait s'y attendre, c'est surtout le travail bénévole formel qui a été touché par un net recul, tandis que le travail bénévole informel a nettement augmenté, en particulier dans la phase initiale de la pandémie. Pendant cette situation extraordinaire, plus de la moitié des bénévoles dans les associations et organisations ont réduit, voire suspendu, leur engagement. Il en est allé de même pour la garde d'enfants en dehors de son propre ménage: une bonne moitié des bénévoles a réduit ou suspendu son aide. En revanche, durant la première phase de la pandémie, les soins et l'accompagnement des personnes âgées ainsi que l'entraide de voisinage ont gagné en importance. Contrairement au travail bénévole formel, le travail bénévole informel n'a pas reculé pendant la pandémie de Covid-19, mais il y a eu des glissements importants entre les différents domaines d'activité (Fischer *et al.* 2022b).

La tranche d'âge des plus de 65 ans a été particulièrement touchée par la pandémie: de nombreux bénévoles âgés ont dû cesser leur engagement pendant la situation extraordinaire. En revanche, l'engagement a augmenté chez les femmes et les personnes détenant un diplôme d'études supérieures, qui ont effectué davantage de tâches d'accompagnement pendant la situation extraordinaire, notamment en faveur des personnes âgées (Fischer *et al.* 2022b). Il s'est avéré que les personnes qui se sont engagées bénévolement pendant la pandémie de Covid-19 l'ont mieux traversée à plusieurs égards que celles qui ne l'ont pas fait. Les bénévoles étaient moins isolés socialement, souffraient moins d'états dépressifs et étaient globalement plus satisfaits de leur vie (Stamm *et al.* 2021).

Les derniers chiffres de l'Observatoire du bénévolat montrent que le travail bénévole formel est actuellement presque au même niveau qu'en 2019, tandis que le travail bénévole informel se situe à peu près au même niveau qu'en 2014. On constate aujourd'hui que l'engagement bénévole a bien résisté à la crise et fait preuve d'une grande flexibilité et d'une bonne capacité d'adaptation malgré les baisses enregistrées pendant la situation extraordinaire liée à la pandémie de Covid-19.

4.2

Le profil social des bénévoles informels

Différences nettes selon le sexe, l'âge, le niveau de formation et la nationalité

Comme pour le travail bénévole formel, la participation au travail bénévole informel varie selon le groupe de population. On observe parfois des schémas similaires à ceux du travail bénévole formel, mais il existe aussi des différences notables. Les femmes s'engagent plus souvent de manière informelle que les hommes (**figure 4.5**). Les personnes âgées de 65 à 74 ans en particulier effectuent beaucoup de travail bénévole informel. Avec l'âge, l'engagement envers les proches et la famille prend de plus en plus d'importance (cf. **point 7.2.2**). Dans les tranches d'âge plus jeunes, les personnes sans lien de parenté bénéficient proportionnellement plus souvent d'un engagement bénévole informel.

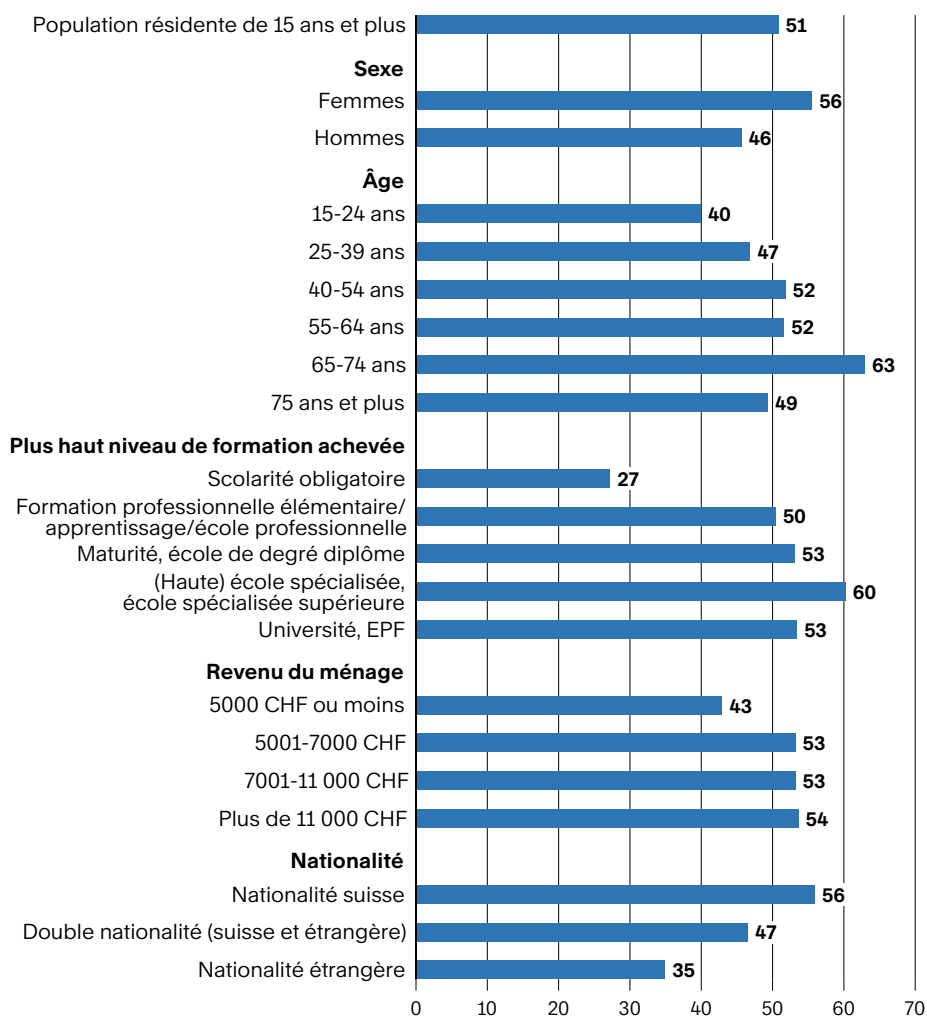
63 %

des personnes âgées de 65 à 74 ans s'engagent bénévolement de manière informelle

Les personnes sans diplôme de formation postobligatoire et dont le revenu mensuel du ménage est inférieur à 5000 francs s'engagent nettement moins de manière informelle que les personnes ayant un niveau de formation ou un revenu plus élevé. Il n'y a toutefois pas de différences notables au sein des classes de revenus supérieures. Il existe de grandes différences en fonction de la nationalité, et ce non seulement pour le travail bénévole formel, mais aussi pour le travail bénévole informel. Les personnes de nationalité suisse s'engagent plus souvent de manière informelle que les personnes de nationalité étrangère. Les personnes ayant la double nationalité se situent entre les deux. Cela s'explique en partie par le fait que les membres de la famille des personnes étrangères vivant en Suisse ne résident souvent pas en Suisse; par conséquent, moins de travail informel de soin est accompli.

Figure 4.5

Travail bénévole informel selon des caractéristiques sociodémographiques
(pourcentage)



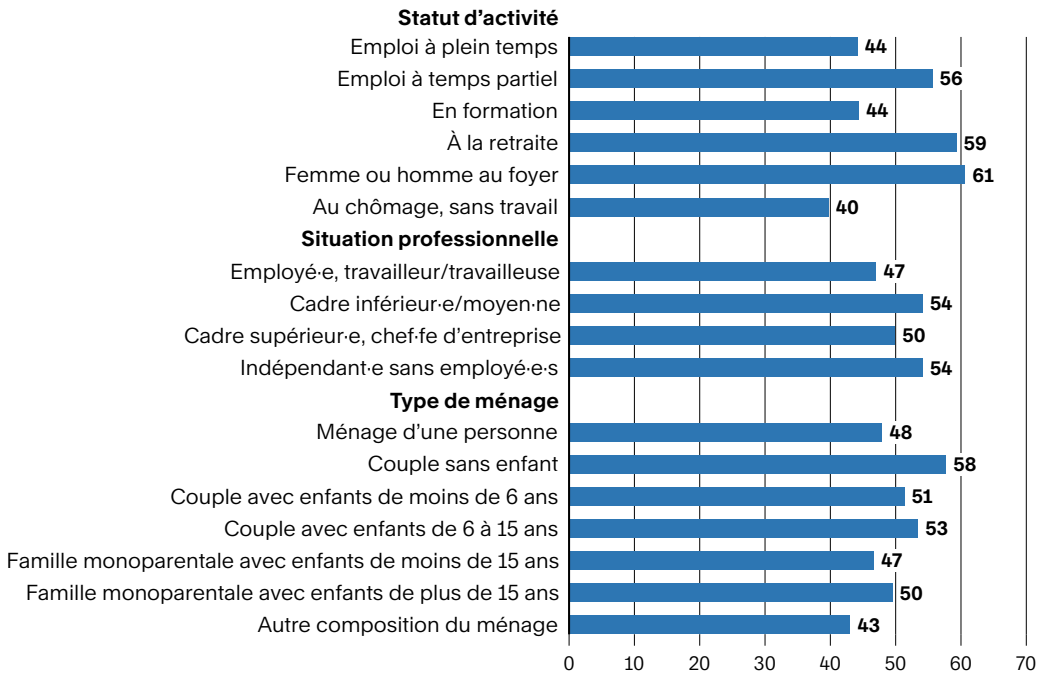
N=4857. Plus haut niveau d'études achevées : uniquement les personnes ≥ 30 ans (N=4090).

Effets divers du statut d'activité et du type de ménage

Conformément à l'effet de l'âge évoqué plus haut, les personnes retraitées exercent plus souvent une activité informelle que la moyenne (**figure 4.6**). Les femmes et les hommes au foyer ainsi que les personnes travaillant à temps partiel effectuent davantage de travail bénévole informel que les personnes travaillant à temps plein. Chez les personnes exerçant une activité lucrative, les différences relatives à la situation professionnelle sont faibles et, en ce qui concerne le type de ménage, ce sont surtout les couples sans enfants qui se distinguent par un engagement

supérieur à la moyenne. Dans de nombreux cas, il s'agit de personnes âgées dont les enfants ont déjà quitté le foyer et qui assument désormais la garde des petits-enfants, par exemple.

Figure 4.6
Travail bénévole informel selon le statut d'activité, la situation professionnelle et le type de ménage (pourcentage)



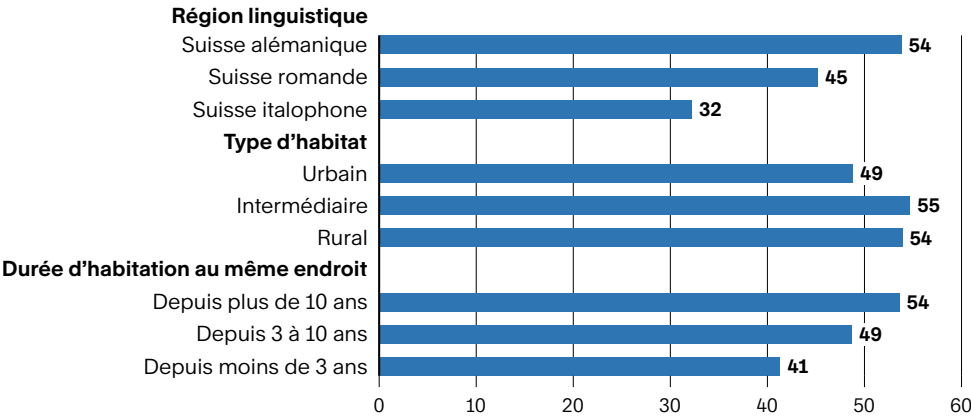
N=4730. Situation professionnelle : personnes exerçant une activité lucrative uniquement (N=3333).

La garde d'enfants et l'entraide de voisinage plus fréquentes en Suisse alémanique

En Suisse alémanique, nettement plus de personnes s'engagent de manière informelle qu'en Suisse romande et en Suisse italophone (**figure 4.7**). Les différences se manifestent surtout dans le travail de soin et sont les plus marquées dans le domaine de la garde d'enfants. Ainsi, en Suisse alémanique, un quart de la population participe bénévolement à la garde d'enfants, alors que ce chiffre est de 15 % en Suisse romande et de 10 % en Suisse italophone. Cela pourrait notamment s'expliquer par la meilleure offre publique de garde d'enfants en Suisse latine. Les coups de main à d'autres personnes sont également un peu plus répandus en Suisse alémanique (26 %) qu'en Suisse romande (22 %) et en Suisse italophone (11 %).

Comme pour le travail bénévole formel, l'engagement informel est un peu moins répandu dans les villes que dans les agglomérations et les zones rurales, et il est fortement lié à la durée d'habitation au même endroit. Plus on est enraciné dans son lieu de résidence, plus on s'engage de manière informelle et, comme nous l'avons vu au [point 3.2](#), aussi de manière formelle.

Figure 4.7
Travail bénévole informel en fonction de la région linguistique, du type d'habitat et de la durée d'habitation au même endroit (pourcentage)



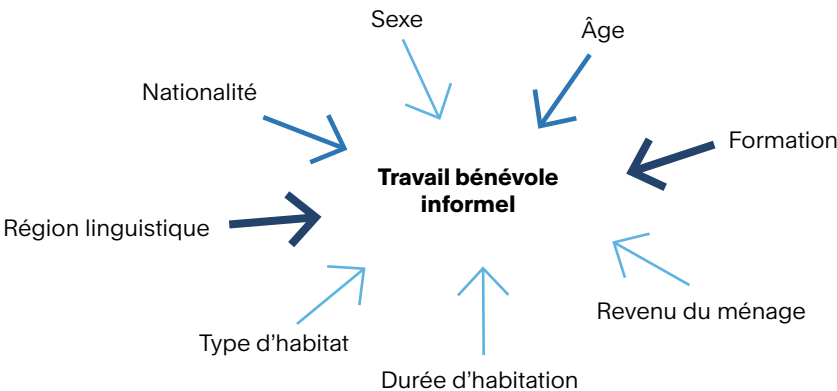
N=4857.

La région linguistique et la formation ont le plus grand impact

Dans le cadre du travail bénévole informel également, on peut se demander quelles relations, parmi celles mentionnées dans les [figures 4.5 à 4.7](#), sont particulièrement importantes lorsque les influences des autres caractéristiques sont contrôlées simultanément dans un modèle de régression logistique (voir aussi le [point 3.2](#) et le [chapitre 8](#)).

Les résultats de cette analyse se trouvent dans la **figure 4.8**, qui montre que la région linguistique et la formation sont particulièrement importantes lorsqu'il s'agit d'expliquer le travail bénévole informel. En Suisse alémanique, la participation au travail bénévole informel est plus élevée qu'en Suisse romande et au Tessin. Concernant la formation, on constate le même effet que pour le travail bénévole formel : plus le niveau de formation est élevé, plus on a tendance à s'engager bénévolement. La nationalité et l'âge jouent également un rôle important, tandis que le sexe, le type d'habitat, la durée d'habitation et le revenu du ménage sont moins pertinents pour expliquer l'engagement bénévole informel d'une personne.

Figure 4.8
Représentation des effets importants dans un modèle de régression multivarié avec le travail bénévole informel comme variable dépendante



N = 4654. Note : des explications complémentaires sur les modèles de régression logistique figurent au chapitre 8. Les flèches en gras indiquent des effets forts, les flèches fines des effets modérés ou faibles.

4.3

Dons et accueil de personnes réfugiées chez soi

Quel est le rapport entre les dons et le bénévolat ?

Dans l'Observatoire du bénévolat en Suisse, le don d'argent, de biens en nature ou de prestige est traité comme une forme particulière de bénévolat (cf. [point 2.1](#)). En faisant un don, on offre à la collectivité non pas son temps, mais d'autres ressources matérielles ou immatérielles.

Une bonne moitié de la population suisse de 15 ans et plus a donné de l'argent à une cause d'utilité publique au cours d'une année ([figure 4.9](#)). Il n'y a pas de différence entre les femmes et les hommes dans la propension à donner. Avec l'âge, celle-ci augmente, et ce jusqu'à la tranche d'âge la plus élevée (75 ans et plus). Il est concevable qu'à un âge avancé, les formes directes d'engagement dans la société civile (travail bénévole) soient compensées par des formes indirectes (dons) (Höpflinger 2022, 37). Plus le revenu et le niveau de formation sont élevés, plus on est disposé à donner de l'argent pour une cause d'utilité publique.

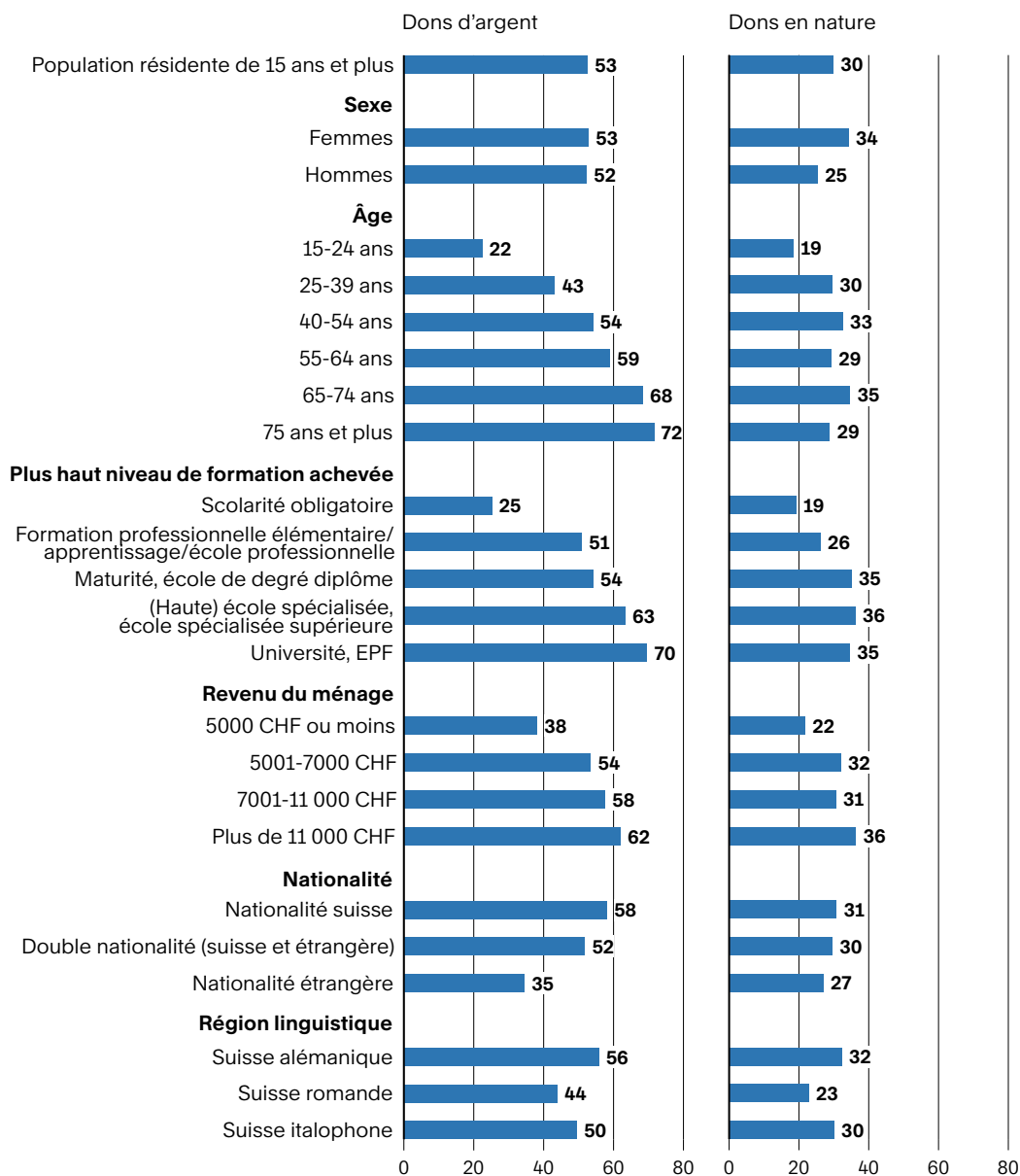
Dons en nature et dons de sang

Près d'un tiers de la population suisse fait un don en nature au cours d'une année, par exemple pour les régions touchées par la guerre ou les catastrophes naturelles ou dans le cadre de l'action « 2 x Noël », qui offre des cadeaux à des personnes touchées par la pauvreté en Suisse. Les femmes font un peu plus souvent des dons en nature que les hommes. Les différences sociales sont moins marquées pour les dons en nature que pour ceux en espèces et les autres formes de bénévolat.

Le don de sang est une forme particulière de don. 6 % de la population a donné son sang au cours d'une année. Les hommes donnent leur sang un peu plus souvent (8 %) que les femmes (5 %). C'est chez les 40-54 ans que la disposition à donner son sang est la plus forte. Si le revenu du ménage est plus élevé, les dons de sang sont aussi un peu plus fréquents. À l'exception des personnes sans diplôme de formation postobligatoire, qui donnent moins de sang, l'impact de la formation est faible.

Figure 4.9

Dons d'argent et dons en nature selon des caractéristiques sociodémographiques et régionales (pourcentage)



N=4801. Plus haut niveau d'études achevées : uniquement les personnes ≥ 30 ans (N=4092).

Hébergement privé de personnes réfugiées et d'autres personnes sans lien de parenté

L'accueil privé de personnes réfugiées ou d'autres personnes sans lien de parenté chez soi peut être considéré comme une forme particulière de bénévolat. Le public a davantage pris conscience de cette thématique à la suite de la guerre en Ukraine. Au début de la guerre surtout, il y a eu une grande vague de solidarité et de nombreuses personnes en Suisse étaient prêtes à accueillir temporairement des personnes réfugiées chez elles. 2% des personnes interrogées indiquent avoir accueilli chez elles des personnes réfugiées ou d'autres personnes sans lien de parenté au cours d'une année. Il peut toutefois s'agir de groupes de personnes très différents. L'hébergement d'enfants et de jeunes au sein de familles d'accueil et d'adoption dans le cadre d'interventions de crise peut par exemple faire partie de cette forme de bénévolat.

4.4

Utilisation d'Internet pour l'engagement bénévole

Internet comme outil et vecteur pour le travail bénévole

La majeure partie du travail bénévole se fait en contact direct avec d'autres bénévoles ou avec des personnes qui bénéficient de cet engagement. Depuis quelque temps, les activités bénévoles qui se déroulent en ligne – ce que l'on appelle le bénévolat sur Internet – gagnent en importance. Dans ce contexte, il a été demandé à toutes les personnes engagées volontairement de manière formelle ou non si elles utilisaient Internet dans ce cadre et, si oui, sous quelle forme.

Un quart des bénévoles est actif sur Internet pour son engagement. Les bénévoles d'associations ou d'organisations utilisent Internet pour leur engagement plus souvent (30%) que les personnes qui s'engagent bénévolement uniquement de manière informelle (16%). Le **tableau 4.3** présente les formes d'activité sur Internet dans le cadre de l'engagement bénévole. Il apparaît clairement que, bien qu'elles existent, les formes de bénévolat uniquement sur Internet, comme la participation à des projets open source ou la rédaction d'articles dans des encyclopédies en ligne ou des portails de connaissances, sont relativement rares. La plupart du temps, l'activité en ligne est liée à un travail bénévole dans le monde réel et Internet est utilisé comme outil ou vecteur pour ce travail. La proportion relativement élevée de bénévoles ayant choisi l'option «Autre» montre la diversité des possibilités d'utilisation d'Internet pour l'engagement bénévole. Le recours à des outils en ligne pour la coordination

d'activités bénévoles n'est pas rare. Les bénévoles qui s'engagent uniquement sur Internet sont rares. Leur part dans la population ne dépasse probablement pas 2%¹⁶.

Tableau 4.3
Formes d'activités bénévoles sur Internet

(pourcentages de tous les bénévoles actifs sur Internet ainsi que de la population)

	Part de bénévoles travaillant sur Internet pour leur engagement	Part de la population
Rédiger des documents d'information (p. ex. newsletter)	25	4.0
Gérer le site Internet de l'association/organisation	24	3.9
Rédiger des articles sur des forums, blogs ou réseaux sociaux	21	3.3
Proposer un conseil ou une expertise	10	1.7
Collecter des dons en espèces ou en nature ou recruter des bénévoles (collecte de fonds, <i>friendraising</i>)	8	1.3
Participer à des projets open source (p. ex. Linux, OpenOffice)	4	0.7
Rédiger des articles dans des encyclopédies en ligne ou des portails de connaissances (Wikipédia, etc.)	3	0.5
Publier des instructions d'utilisation ou des rapports de test sur des portails Internet (p. ex. YouTube)	3	0.4
Participation à des projets numériques de sciences citoyennes	3	0.4
Autre	44	7.2
Total	100	16.1

N = 2999.

16 Lorsqu'on leur a demandé de préciser le lieu de leur engagement, les bénévoles formels pouvaient également indiquer « sur Internet, virtuellement ». La part de personnes ayant choisi exclusivement cette réponse est inférieure à 1%. Chez les bénévoles informels, Internet n'a pas été indiqué comme lieu de l'engagement.

L'essentiel en bref

Près de la moitié de la population suisse accomplit un travail bénévole informel et s'engage gratuitement en dehors d'organisations pour des personnes qui ne vivent pas dans le même ménage. Il s'agit souvent de tâches de soins et d'accompagnement – ce que l'on appelle aussi travail informel de soin – ainsi que de coups de main dans le voisinage ou lors de manifestations dans le quartier ou dans la commune de résidence. Le travail informel de soin est souvent effectué pour des personnes de la famille (petits-enfants, parents, beaux-parents).

Les femmes fournissent nettement plus de travail informel de soin que les hommes. La participation à l'ensemble du travail bénévole informel est également liée à la formation, à la région linguistique, à la nationalité et à l'âge.

Les dons en argent sont liés à l'âge, à la formation, au revenu du ménage et à la nationalité. C'est moins le cas pour les dons en nature.

Un quart des bénévoles utilisent Internet dans le cadre de leur engagement. La plupart du temps, le travail bénévole en ligne est lié à un engagement dans le monde réel. Le bénévolat uniquement sur Internet est rare.

5

Motifs, mobilisation et potentiel



Les personnes qui s'occupent du bénévolat entendent tôt ou tard des plaintes comme celles-ci : « Il est de plus en plus difficile de trouver des bénévoles. » Ou : « Les gens ne veulent plus travailler au sein d'une association ni assumer des responsabilités. » Comme nous l'avons vu, beaucoup de personnes continuent d'accomplir un travail bénévole formel ou informel en Suisse, mais il y reste indubitablement beaucoup à faire. En ce qui concerne le recrutement et la fidélisation des bénévoles, il est très important de savoir pourquoi une personne décide de s'engager ou non et comment et où trouver des bénévoles (potentiels). Le présent chapitre aborde ces questions.

5.1

Motifs et satisfaction des bénévoles

En règle générale, le bénévolat est une activité non seulement pour autrui, mais aussi pour soi (Künemund et Vogel 2022, 486). Les bénévoles s'engagent parce qu'ils veulent aider les autres et parce que l'activité leur procure du plaisir et un bénéfice personnel.

Alors que la joie et le plaisir que procurent l'activité occupent le premier plan dans le cas d'un engagement au sein d'une association ou organisation, le désir et la volonté d'aider les autres prédominent pour l'engagement informel (**figure 5.1**). Dans ces deux formes, les motivations sociales jouent un rôle important : dans le cadre de leur engagement, les bénévoles se réunissent avec d'autres personnes, peuvent faire bouger les choses avec des personnes partageant les mêmes intérêts, tout en cultivant leur réseau personnel. Leur engagement leur apporte estime et reconnaissance, ils se sentent utiles, peuvent donner quelque chose en retour à d'autres personnes et sont en contact avec différentes tranches d'âge et générations.

Parmi les bénéfices personnels figurent également la possibilité de poursuivre ses intérêts, de se développer sur le plan personnel et d'élargir ses propres connaissances et expériences. L'activité peut être utile pour son parcours professionnel ou contribuer à résoudre des problèmes personnels. La plupart de ces bénéfices jouent un rôle plus important dans l'engagement formel que dans l'engagement informel. À l'opposé, l'indemnisation financière ou la pression et les attentes extérieures ne sont que rarement citées comme motivations de l'engagement. Les attentes de l'entourage pèsent toutefois un peu plus lourd dans le cadre de l'engagement informel. Il n'est pas rare qu'il s'agisse d'attentes de la part de la famille.

Figure 5.1

Motifs des bénévoles (pourcentage de tous les bénévoles pour lesquels le motif correspondant s'applique)



N=3165 (formel : N=1999, informel : N=2408). Notes : * relevé uniquement pour le travail bénévole formel; ** relevé uniquement pour le travail bénévole informel.

Les six groupes de motifs typiques de l'engagement bénévole

En règle générale, les bénévoles indiquent plusieurs motifs pour leur engagement bénévole. Il existe des combinaisons typiques. Une analyse en composantes principales¹⁷ permet d'identifier six groupes de motifs pour le travail bénévole formel :

A) Orientation sur l'expérience vécue et la convivialité : dans ce groupe de motifs figurent au premier plan la rencontre avec les autres, l'entretien du réseau personnel, les expériences communes, le plaisir et le changement par rapport au quotidien, mais aussi l'attachement à l'organisation ainsi que l'estime et la reconnaissance réciproques.

B) Orientation sur les intérêts et le développement personnel : les bénévoles de ce type souhaitent évoluer et élargir leurs connaissances et expériences. Dans le cadre de leur engagement, ils veulent défendre leurs propres intérêts ou pouvoir s'attaquer eux-mêmes à leurs propres problèmes. Ils apprécient la possibilité de prendre eux-mêmes des décisions et d'assumer des responsabilités dans le cadre de leur engagement.

C) Orientation sur la conception et le changement : il est particulièrement important pour ces bénévoles de pouvoir faire bouger les choses avec d'autres et de changer les choses qui ne leur plaisent pas.

D) Orientation sur les valeurs et la solidarité : ces bénévoles s'engagent au sein d'associations et d'organisations pour aider d'autres personnes parce qu'ils veulent leur donner quelque chose en retour ou par conviction religieuse ou spirituelle.

E) Orientation instrumentale : l'utilité pour la carrière professionnelle et l'indemnisation financière caractérisent ce type.

F) Pression externe : chez ce type, l'engagement est moins motivé intrinsèquement ; il résulte plutôt d'une pression extérieure ou des attentes de l'entourage.

Dans l'engagement informel, on peut distinguer les mêmes groupes de motifs, à l'exception de l'orientation instrumentale, qui ne constitue pas un motif à part entière mais coïncide avec l'orientation sur les intérêts.

¹⁷ Une analyse en composantes principales permet de réduire une grande quantité de variables (p. ex. motifs) en une plus faible quantité de variables récapitulatives (p. ex. groupes de motifs) qui reflètent le mieux possible les variables initiales. Voir également les explications au chapitre 8.

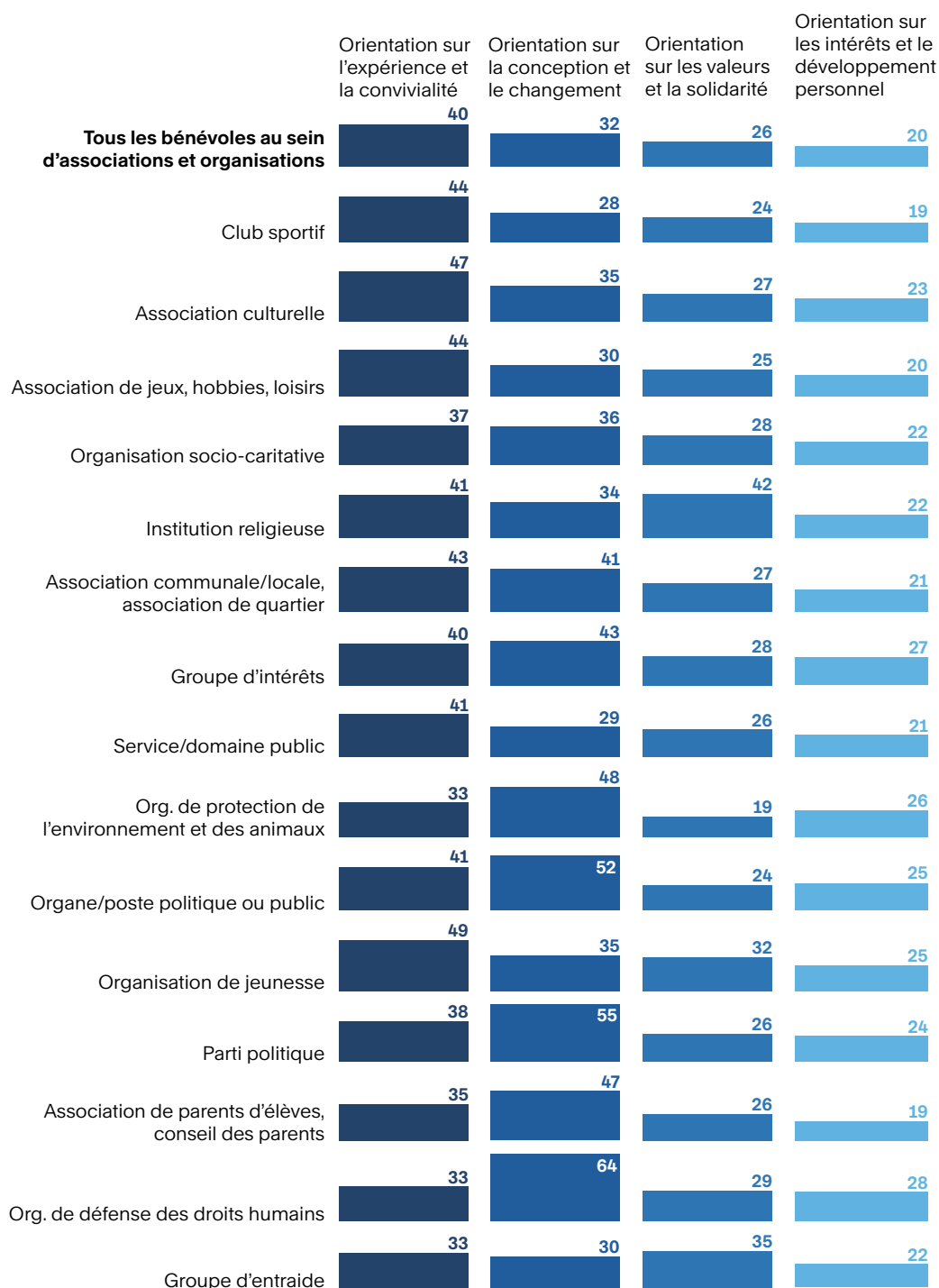
Différentes motivations dans différents domaines d'activité

La plupart des bénévoles ne peuvent pas être classés dans un seul groupe de motifs; ils ont plutôt tendance à combiner différents motifs. Néanmoins, la **figure 5.2** montre que les préférences des bénévoles formels varient considérablement d'un domaine à l'autre. Ainsi, l'orientation sur l'expérience vécue et la convivialité est particulièrement répandue dans les organisations de jeunesse et les associations culturelles, tandis que les intérêts de conception et de développement personnel sont particulièrement fréquents dans les organisations de défense des droits humains. Ces derniers sont également un motif important pour l'engagement dans le cadre de partis politiques et de mandats. Quant aux institutions religieuses et aux groupes d'entraide, ils mettent souvent l'accent sur les valeurs et la solidarité. Les deux groupes de motifs nettement moins importants « Orientation instrumentale » (part moyenne des éléments cités dans le groupe de motifs: 5 %) et « Pression externe » (2 %) ne sont pas représentés dans la figure pour des raisons de clarté.

Figure 5.2

Pondération des principaux groupes de motifs par domaine

(pourcentage moyen des éléments cités dans les différents groupes de motifs)



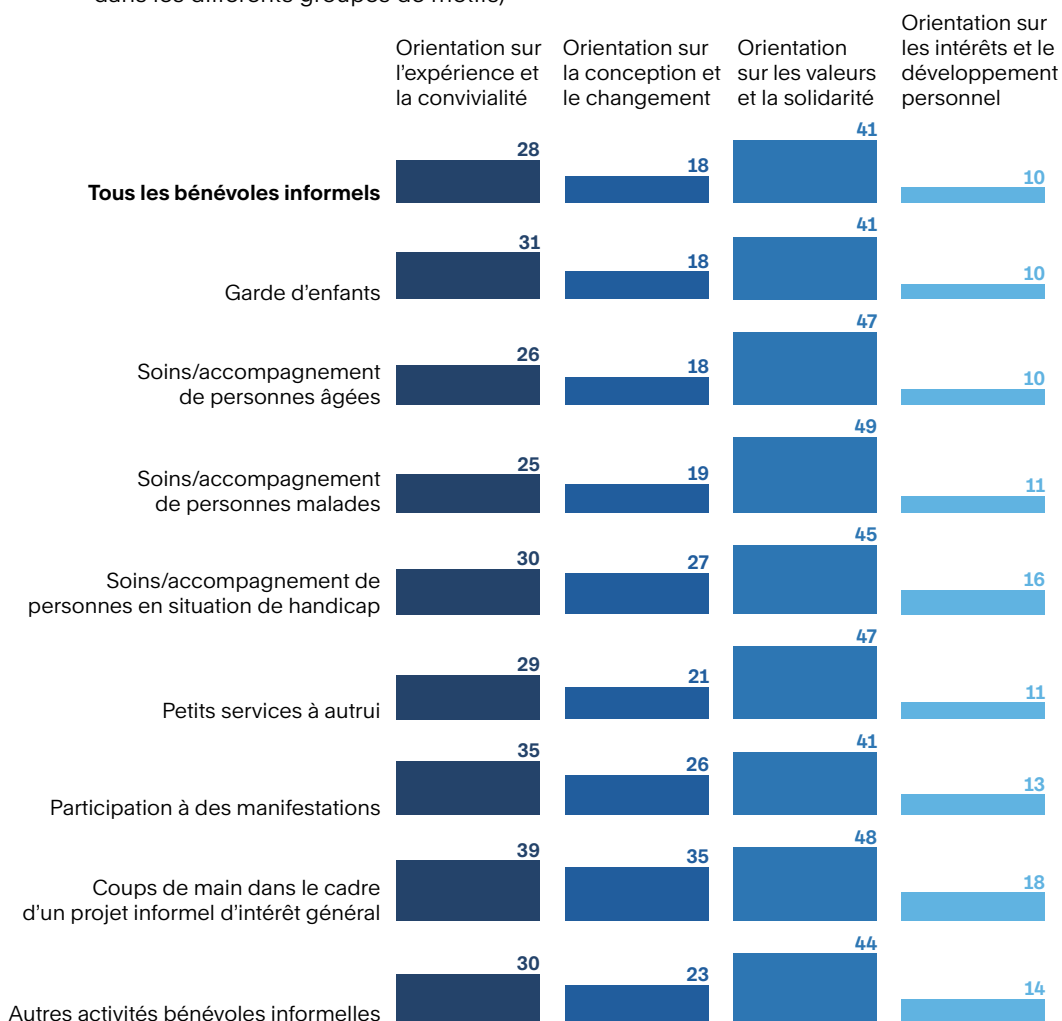
N=1999.

La solidarité et les valeurs dominent chez les bénévoles informels

La différence d'importance des groupes de motifs se reflète également dans le travail bénévole informel (**figure 5.3**). Il est frappant de constater que, dans tous les domaines d'activité, le groupe de motifs « Orientation sur les valeurs et la solidarité » est le plus souvent choisi, surtout plus fréquemment que par les bénévoles formels. Les différences entre les domaines sont ici minimales. En revanche, des différences apparaissent concernant les motifs que nous avons regroupés dans les catégories « Orientation sur les intérêts et le développement personnel » et « Orientation sur la conception et le changement » : ces groupes de motifs sont plus souvent choisis par des personnes qui participent à des manifestations et des projets d'utilité publique, alors qu'ils jouent un rôle secondaire pour celles qui s'occupent de personnes âgées et malades. Le groupe de motifs « Pression externe » n'est pas représenté dans la figure, même s'il joue un rôle un peu plus important dans le travail bénévole informel que dans le travail bénévole formel (travail bénévole informel – part moyenne des éléments cités dans le groupe de motifs : 5%).

Figure 5.3

Pondération des principaux groupes de motifs par domaine d'activité des bénévoles informels (pourcentage moyen des éléments cités dans les différents groupes de motifs)



N=2408.

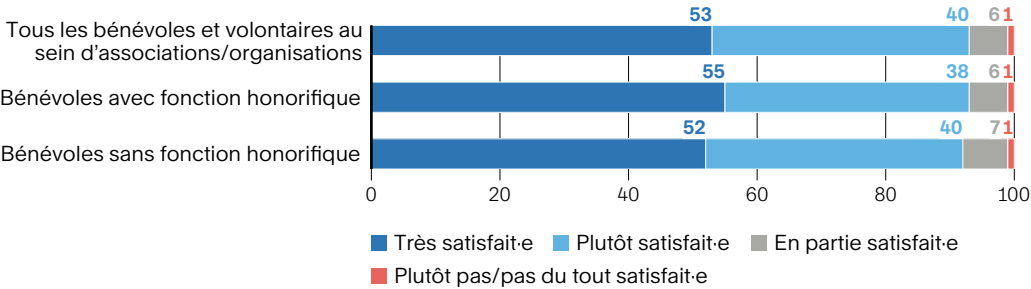
Satisfaction élevée concernant l'engagement dans les associations et organisations

Le fait que l'engagement bénévole apporte un grand bénéfice non seulement à d'autres personnes et à la société, mais aussi aux bénévoles eux-mêmes ne se reflète pas que dans les motifs: plus de la moitié des bénévoles formels sont très satisfaits de leur activité bénévole et 40 % plutôt satisfaits (figure 5.4). Seul 1 % se dit plutôt insatisfait ou pas du tout satisfait.

La satisfaction des bénévoles occupant une fonction élective (honorifique) est aussi élevée que celle des autres bénévoles. Il n'y a pas non plus de différences notables entre les sexes, les tranches d'âge et les nationalités. Dans toutes ces catégories, plus de 90 % des bénévoles sont très satisfaits ou plutôt satisfaits de leur engagement.

La satisfaction est particulièrement élevée chez les bénévoles dans les groupes d'entraide, les associations culturelles, les institutions religieuses et les organisations sociales et caritatives. Elle est un peu moins élevée chez les bénévoles dans des organes et fonctions politiques ou publics, des partis politiques, des organisations de défense des droits humains et des conseils ou associations de parents d'élèves. Mais là encore, plus des trois quarts des bénévoles sont très satisfaits ou plutôt satisfaits de leur activité.

Figure 5.4
Satisfaction générale à l'égard de l'activité bénévole dans les associations/organisations (pourcentage de bénévoles)



N=2000.

5.2

Potentiel et mobilisation des futurs bénévoles

Lorsque l'on se plaint d'un manque de bénévoles, différentes stratégies sont envisageables pour remédier à cela: on peut soit rechercher et recruter des bénévoles supplémentaires, soit essayer de convaincre les bénévoles existants de s'engager davantage. La deuxième stratégie semble problématique à première vue, car de nombreux bénévoles sont déjà très sollicités. Les résultats de l'Observatoire du bénévolat indiquent toutefois qu'une partie des bénévoles pourraient très bien être motivés à augmenter leur engagement.

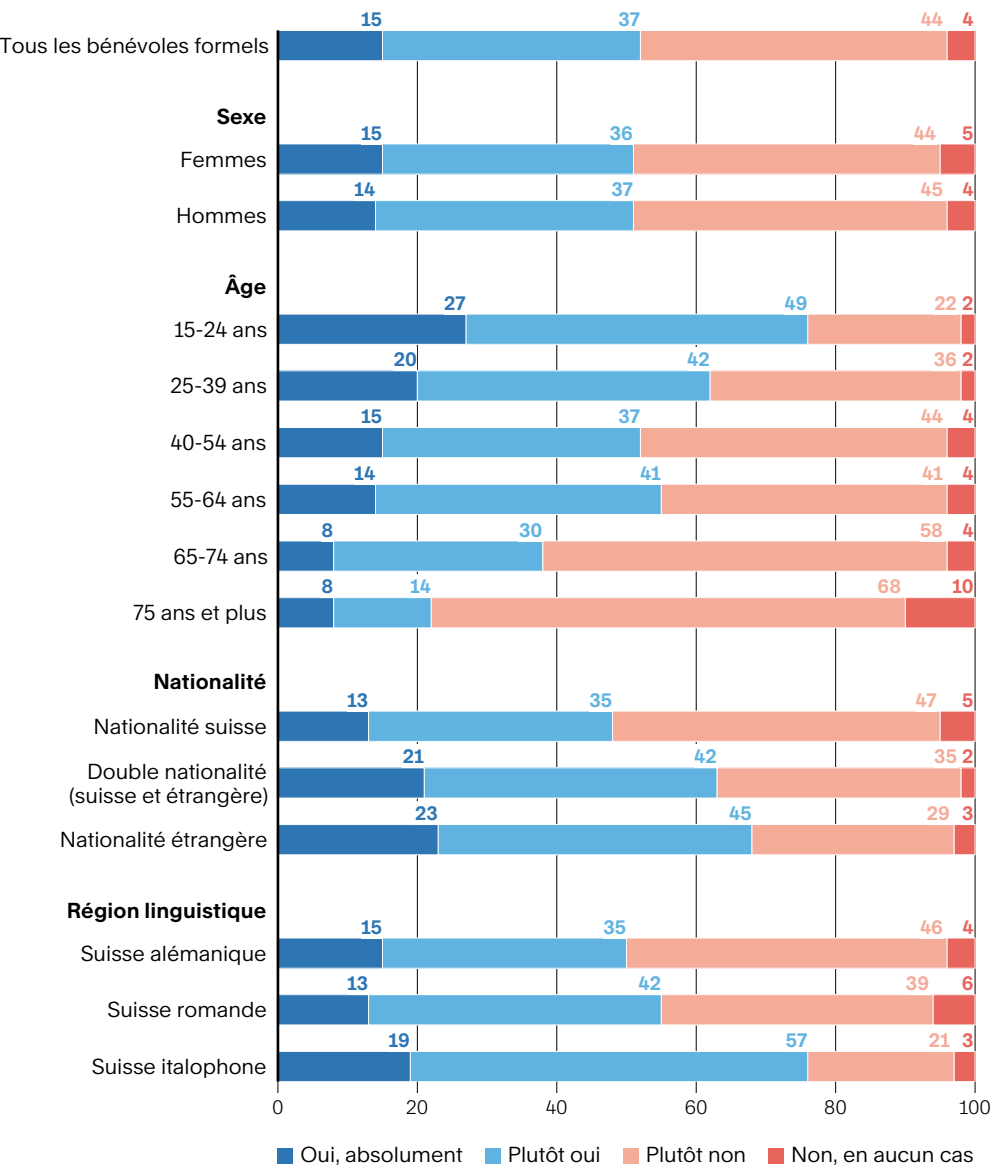
Les jeunes bénévoles en particulier peuvent envisager de s'engager davantage

Plus de la moitié des bénévoles au sein d'associations et d'organisations peuvent envisager d'augmenter leur engagement (**figure 5.5**). Il n'y a pas de différences entre les sexes à cet égard. Dans la tranche d'âge des 15-19 ans, les bénévoles sont particulièrement nombreux à envisager de s'engager davantage. Avec l'âge, la volonté ou l'intérêt à cet égard diminue nettement. Ce n'est que dans les années précédant le départ à la retraite que les bénévoles peuvent à nouveau envisager de consacrer plus de temps au travail bénévole à l'avenir. Un nombre de personnes supérieur à la moyenne parmi la population étrangère et celle ayant la double nationalité (suisse et étrangère) peut envisager de s'engager davantage. Il en va de même pour les bénévoles de Suisse italophone.

52 %

des bénévoles formels
peuvent envisager
de s'engager davantage

Figure 5.5
Propension à envisager de s'engager davantage dans les associations et les organisations (pourcentage de tous les bénévoles formels)



N=1999. Réponses à la question « Pouvez-vous imaginer d'augmenter votre engagement bénévole au sein d'associations ou d'organisations à l'avenir ? ».

La plupart des bénévoles exerçant une fonction électorale reprendraient leur mandat

66 %

des bénévoles
exerçant une fonction
électorale reprendraient
leur mandat

Si l'on demande aux bénévoles qui occupent une fonction électorale (honorifique) s'ils la reprendraient s'ils avaient le choix, les deux tiers (66 %) le feraient dans tous les cas, un quart (26 %) le ferait éventuellement, 6 % plutôt pas et 1 % en aucun cas. Enfin, 1 % indique que cela dépend de la fonction concrète qui devrait être assumée.

Par rapport au dernier Observatoire du bénévolat de 2020, il y a plus de bénévoles qui soumettraient un nouveau mandat à certaines conditions. Si l'on demande quelles conditions devraient être remplies, on constate qu'il faudrait beaucoup plus de temps et moins d'autres obligations (chacune citée par plus de 30 % des bénévoles). Pour un cinquième d'entre eux, la fonction devrait rester telle quelle et, pour un sixième, il faudrait une plus grande cohésion au sein de l'équipe.

Les anciens bénévoles relatent des expériences positives

Une idée possible pour recruter des bénévoles supplémentaires consiste à s'adresser à des personnes qui se sont déjà engagées bénévolement par le passé. Les résultats montrent que les anciens bénévoles gardent généralement de bons souvenirs de leur engagement.

Parmi les personnes sans engagement bénévole formel, près de la moitié (46 %) a exercé une telle activité par le passé. Un bon tiers a mis fin à cet engagement il y a moins de 5 ans, un quart il y a 6 à 10 ans et près de 40 % il y a plus de 10 ans. Le plus souvent, ces personnes se sont engagées dans un club sportif (40 %) ou une association culturelle (20 %). Environ 15 % d'entre elles se sont engagées bénévolement pour des tâches au sein d'une association de jeux, de hobbies ou de loisirs, d'une organisation de jeunesse, d'une organisation sociale et caritative ou d'une institution religieuse et environ 10 % dans des associations communales, locales et de quartier, des groupes d'intérêts ou le service/domaine public (p. ex. service du feu, associations de samaritains, centres pour personnes âgées).

La grande majorité considère l'engagement passé comme positif. Une évaluation basée sur une échelle de 0 «expérience très négative» à 10 «expérience très positive» donne une valeur moyenne de 7.8. Environ 40 % ont choisi une note élevée (7 et 8) voire très élevée (9 et 10). Seuls 6 % jugent négativement leur engagement passé et lui donnent une note inférieure à 5. Dans le cadre de l'évaluation de l'engagement passé, il n'y a guère de différences en fonction du sexe, de l'âge ou de la nationalité, et les différences entre les domaines ne sont que graduelles. Les anciens bénévoles dans un organe/service politique ou public (moyenne de 8.3) et dans une organisation sociale et caritative (moyenne de 8.2) donnent des notes légèrement plus élevées, tandis que les anciens bénévoles dans des organisations de protection de l'environnement et des animaux (7.4) ou des groupes d'entraide (7.3) donnent des notes légèrement plus basses.

79 %

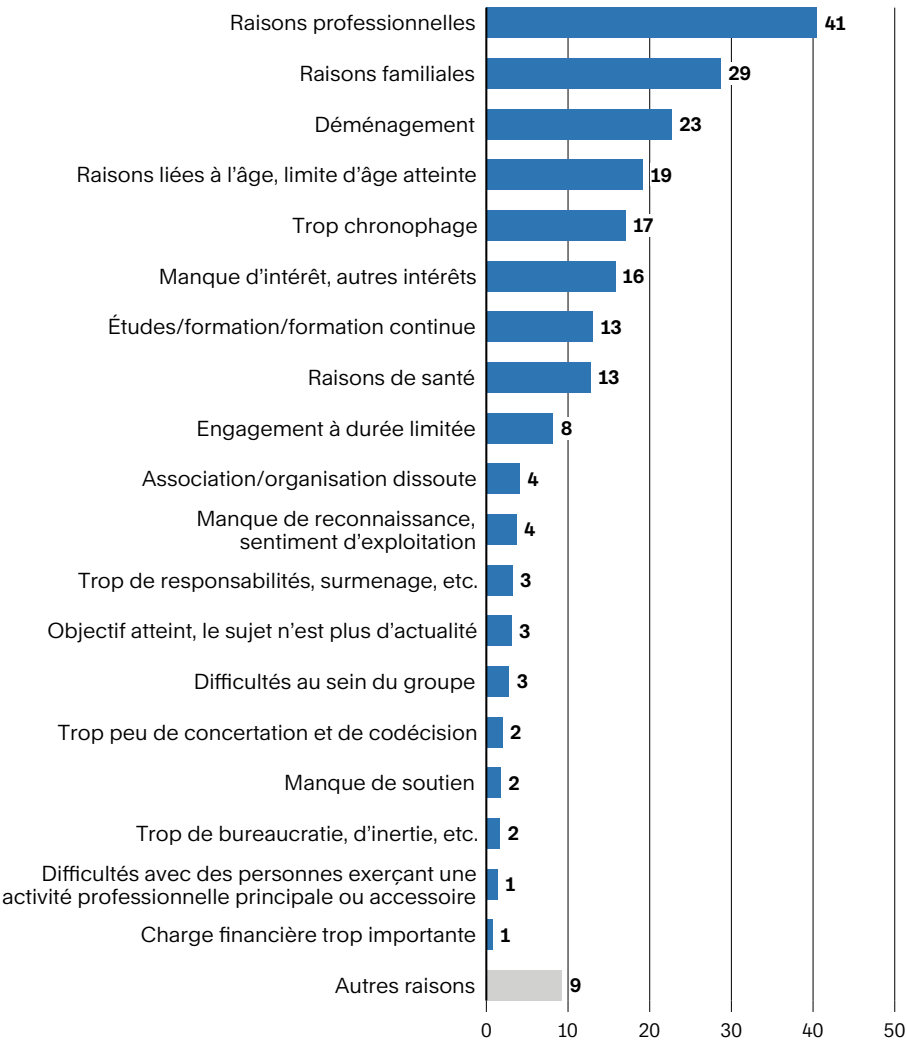
des anciens bénévoles jugent leur engagement passé positif

Lorsqu'on demande aux anciens bénévoles pour quelles raisons ils ont mis fin à leur engagement, ils citent généralement des motifs qui ne se rapportent pas directement à l'activité bénévole mais plutôt à un changement des conditions de vie ou à de nouvelles étapes de vie. Le plus souvent, il s'agit de motifs professionnels ou familiaux (**figure 5.6**). Pour un peu moins d'un quart d'entre eux, la fin de l'engagement était liée à un déménagement dans un autre lieu. Les motifs plus directement liés au travail bénévole sont la charge de travail, la perte d'intérêt pour l'activité ou un engagement d'emblée limité dans le temps.

Figure 5.6

Motifs de la fin de l'engagement dans les associations et organisations

(pourcentage d'anciens bénévoles ayant indiqué les raisons de leur départ)



N=1306.

Intérêt marqué pour un engagement futur

Parmi les personnes qui ne s'engagent pas bénévolement au sein d'une association ou d'une organisation, une sur six est intéressée par l'idée d'assumer des tâches et des travaux bénévoles au sein d'une association ou d'une organisation, et 50 % souhaiteraient peut-être s'engager (**figure 5.7**). Sur l'ensemble de la population, 40 % peuvent imaginer s'engager dans des associations ou des organisations. Cette part est aussi élevée que dans l'Observatoire du bénévolat 2020.

Si l'on est déjà membre d'une association ou si l'on s'est déjà engagé bénévolement par le passé, l'intérêt est encore plus grand. Mais de nombreuses personnes qui n'avaient jusqu'à présent aucun contact avec des associations ou organisations peuvent également envisager de s'engager à l'avenir. C'est dans la tranche d'âge des 25-39 ans que l'intérêt est le plus élevé. En outre, l'intérêt est nettement plus marqué chez les personnes au bénéfice d'une formation supérieure. Les femmes, les personnes étrangères, la population urbaine et les personnes qui habitent au même endroit depuis peu de temps sont plus intéressées que la moyenne par un futur engagement

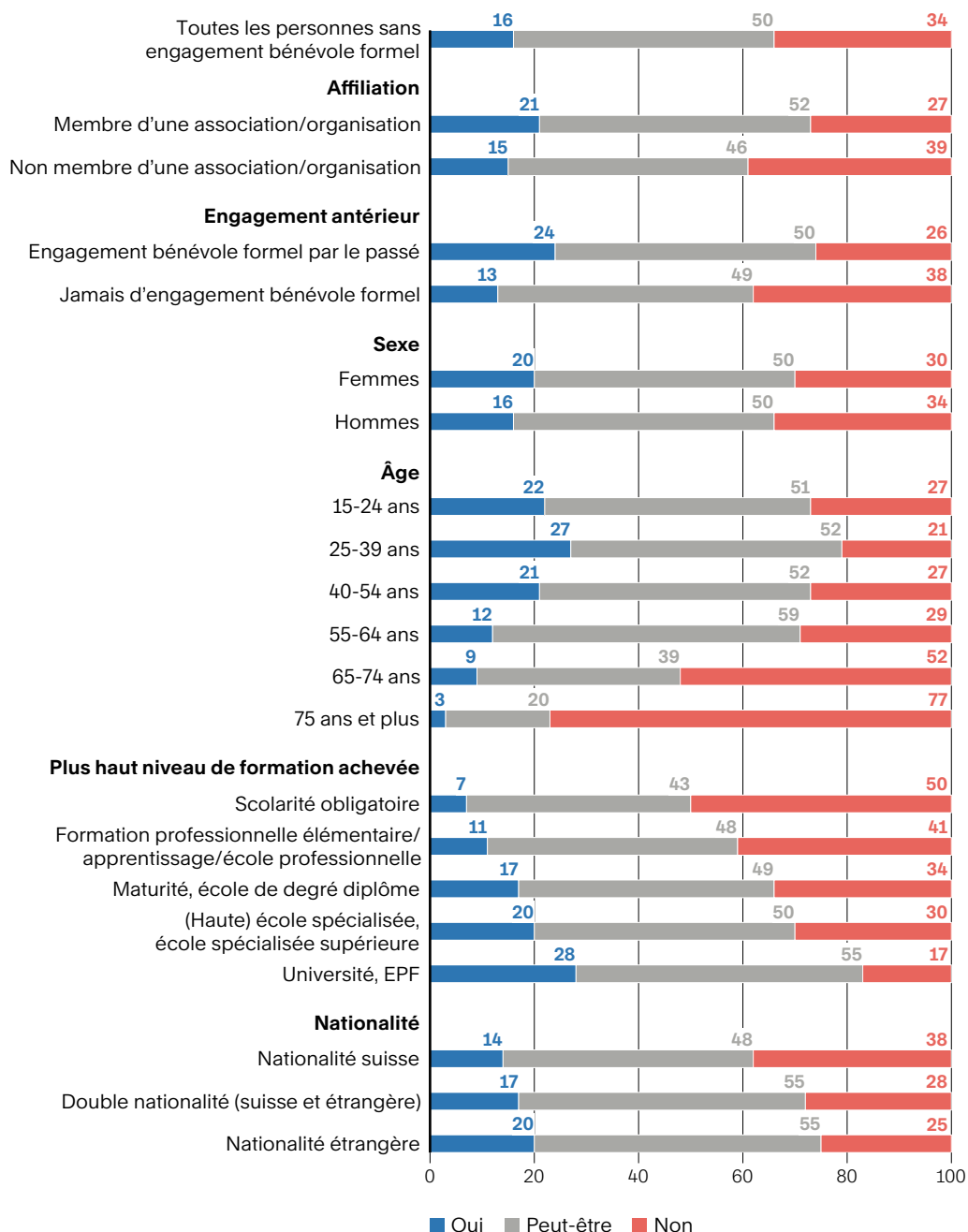
bénévole. Les groupes de population les moins impliqués dans le travail bénévole affichent un potentiel plus élevé que ceux davantage engagés dans le bénévolat. Ce constat a déjà été fait dans l'Observatoire du bénévolat 2020 et est très important pour le recrutement de nouveaux bénévoles.

79 %

des 25-39 ans qui ne s'engagent pas actuellement n'excluent pas un engagement futur

Figure 5.7

Intérêt des personnes sans engagement bénévole formel pour un futur engagement bénévole dans les associations et organisations
(pourcentage)



N=2874. Réponse à la question « Vous engager (à nouveau) aujourd'hui ou à l'avenir au sein d'associations ou d'organisations et y effectuer des tâches et des travaux à titre bénévole ou honorifique vous intéresserait-il ? ».

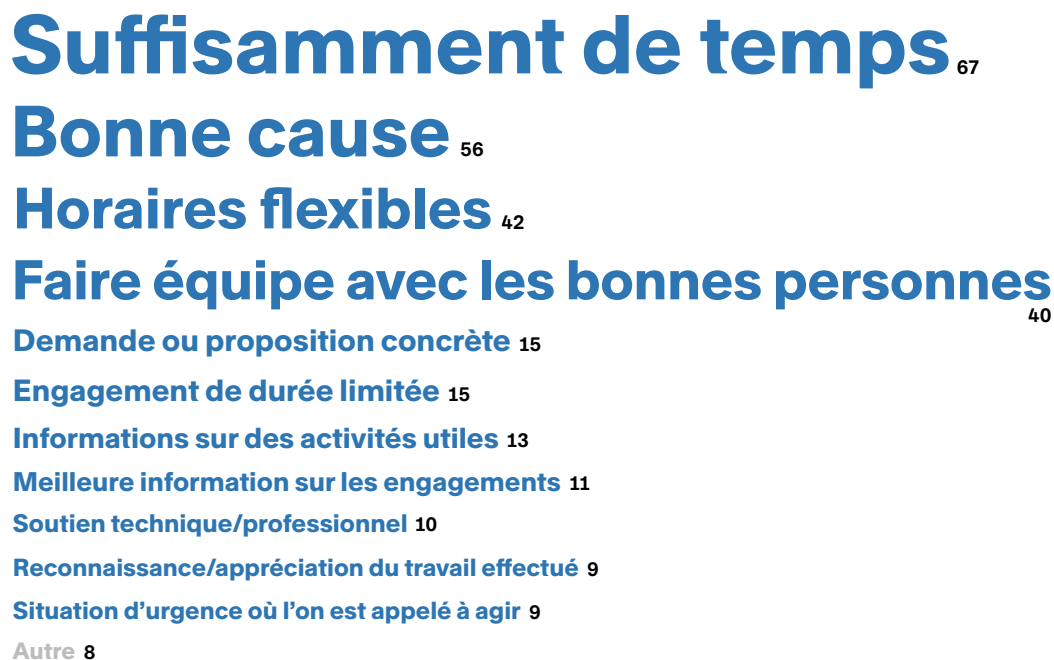
Les facteurs nécessaires pour s'engager bénévolement, outre le temps

De la manifestation d'un intérêt à l'engagement effectif, le chemin est long. Interrogées sur les conditions requises pour qu'elles puissent exercer une activité bénévole, la plupart des personnes auraient simplement besoin d'assez de temps (**figure 5.8**). De plus, le thème ou les préoccupations doivent leur convenir et les bonnes personnes doivent être présentes.

L'Observatoire du bénévolat 2020 avait déjà souligné le souhait marqué d'avoir des horaires flexibles. Il est exprimé un peu plus souvent par les femmes (46 % des femmes intéressées par un travail bénévole formel) que par les hommes (38 %). Les personnes plus jeunes entre 15 et 29 ans ainsi que les personnes de plus de 65 ans souhaitent elles aussi plus souvent des horaires de travail flexibles (resp. 48 % et 42 %). Ces dernières sont en outre plus favorables aux engagements de durée limitée (26 %). Une personne sur sept intéressée par un engagement bénévole indique qu'elle devrait être sollicitée concrètement à ce sujet et plus de 10 % d'entre elles auraient besoin de plus de connaissances ou d'informations sur les possibilités d'engagement pertinentes. Les jeunes intéressés par un engagement accordent encore plus d'importance à ces aspects.

Figure 5.8

Conditions requises pour s'engager au sein d'associations ou d'organisations
(pourcentage de toutes les personnes non engagées dans des associations/
organisations exprimant un intérêt)



N=1909. Réponses à la question : « Que faudrait-il pour que vous vous engagiez à titre bénévole dans une association ou une organisation ? »

La demande concrète et l'entourage personnel sont essentiels pour le recrutement de bénévoles

L'importance des demandes concrètes et des suggestions de l'entourage personnel se manifeste également chez les bénévoles déjà actifs. 42% indiquent avoir été sollicités par une personne dirigeante d'une organisation. Pour 28% d'entre eux, l'initiative est venue d'amis ou de connaissances, pour 14% de membres de la famille et, pour 8%, les enfants sont ou ont été actifs au sein de l'organisation.

42 %

des bénévoles ont été incités à s'engager dans une association par une personne dirigeante

Outre les contacts sociaux, les expériences, les préférences et les intérêts personnels jouent un rôle important. Un tiers des bénévoles indiquent que leur engagement répond à un besoin personnel. Pour un bon cinquième (22%), l'impulsion est venue de leurs propres expériences et 16% ont indiqué qu'ils se sont familiarisés avec leur activité sans impulsion particulière. 5% ont été incités par la commune et moins de 3% par leur employeur, la presse, un point d'information ou de contact, des informations provenant d'Internet ou de canaux de réseaux sociaux ou encore une plateforme en ligne dédiée au travail bénévole. Il est à noter que les informations provenant d'Internet ou des réseaux sociaux (4%) ou de plateformes en ligne spécifiques (1%) ne sont que rarement citées comme sources de motivation par les jeunes bénévoles.

Intérêt marqué pour le domaine social et caritatif et l'environnement

Parmi les personnes potentiellement intéressées par le travail bénévole, 38% ont déjà une idée du domaine dans lequel ils aimeraient s'engager, mais la majorité ne se prononce pas. Les organisations sociales et caritatives occupent la première place de la liste des souhaits (44% de toutes les personnes ayant une idée concrète du domaine), que l'on se soit déjà engagé ou non dans une association ou une organisation par le passé (**tableau 5.1**). Un bon tiers (34%) aimerait s'engager dans une organisation de protection de l'environnement ou des animaux. Ces organisations sont un peu plus appréciées par les personnes qui souhaitent s'engager bénévolement pour la première fois que par les personnes qui se sont déjà engagées par le passé.

Tableau 5.1
Domaines privilégiés pour un futur engagement bénévole (pourcentage)

	Personnes s'étant engagées par le passé	Personnes ne s'étant jamais engagées
Organisation socio-caritative	44	43
Org. de protection de l'environnement et des animaux	32	38
Club sportif	29	25
Association de jeux, hobbies, loisirs	25	21
Association culturelle	26	19
Org. de défense des droits humains	18	22
Association communale/locale, association de quartier	21	17
Service/domaine public	13	16
Groupe d'entraide	10	17
Association de parents d'élèves, conseil des parents	9	9
Groupe d'intérêts	7	9
Parti politique	6	10
Institution religieuse	7	6
Organe/poste politique ou public	6	6
Organisation de jeunesse	4	3

N=711 (avec un engagement passé : 409, sans engagement passé : 302). Réponses des personnes ayant une idée du domaine dans lequel elles s'engageraient.

5.3

Mesures d'encouragement du travail bénévole

La question de savoir comment soutenir l'engagement bénévole et honorifique et où des améliorations seraient nécessaires fait l'objet de nombreuses discussions au sein des organisations bénévoles et des comités spécialisés. Dans l'Observatoire du bénévolat, cette question a également été posée aux bénévoles eux-mêmes. Il s'agit, d'une part, d'apporter des améliorations au sein de l'organisation et, d'autre part, d'obtenir le soutien de la politique, du public ou des employeurs.

Souhaits de changement concernant l'organisation

En ce qui concerne l'organisation dans laquelle les bénévoles s'engagent, un bon tiers (37%) ne voit pas d'améliorations nécessaires concernant les domaines mentionnés dans la **figure 5.9**. Parmi le large éventail de mesures possibles, le renforcement de la cohésion au sein de l'équipe, par exemple par le biais d'événements de team building, est le plus souvent indiqué. Par ailleurs, des améliorations sont souhaitées au niveau de l'infrastructure (locaux, appareils, etc.), du savoir-faire – que ce soit grâce à un soutien professionnel ou des possibilités de formation continue – et du financement des projets.

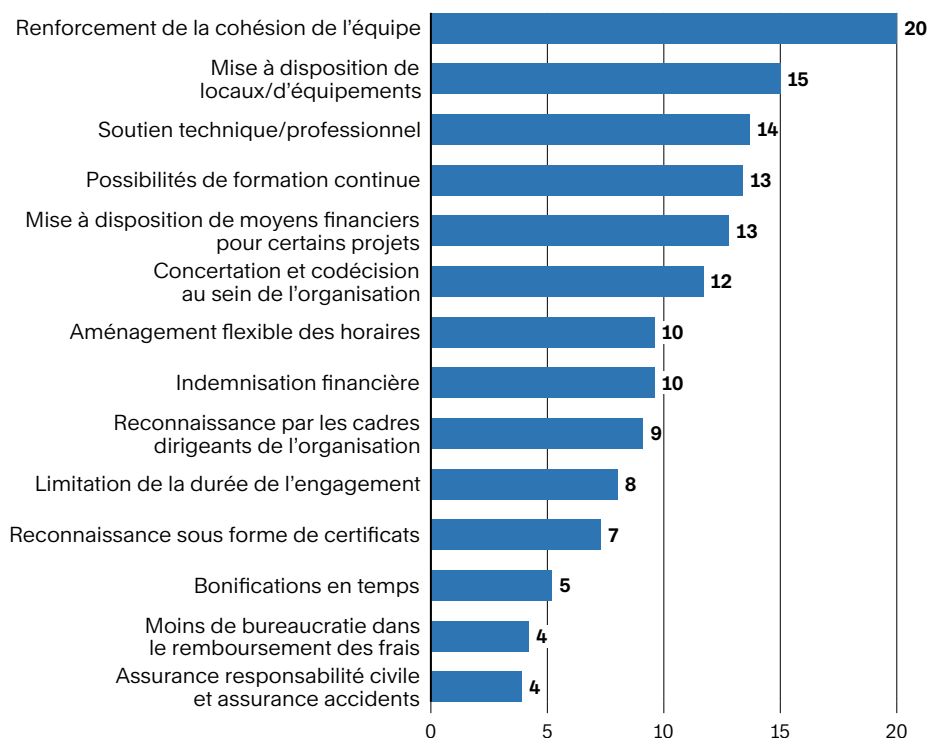
Les propositions d'amélioration des bénévoles ne diffèrent que graduellement selon qu'ils exercent une fonction élective ou non. Les premiers souhaitent un peu plus souvent un soutien professionnel, un renforcement de la cohésion au sein de l'équipe, une indemnisation financière du travail effectué et des moyens pour les projets. Quant aux seconds, ils citent un peu plus souvent un aménagement flexible des horaires, des améliorations en matière de concertation et de codécision, des possibilités de formation continue ainsi que la mise à disposition de locaux ou d'appareils appropriés.

Les mesures sont pondérées différemment selon le domaine dans lequel les bénévoles sont actifs. Le renforcement de la cohésion au sein de l'équipe est par exemple souvent souhaité par les bénévoles des clubs sportifs et des groupes d'intérêts, tandis que ceux du service/domaine public et des organisations de défense des droits humains souhaitent un aménagement flexible des horaires. Les possibilités de formation continue sont mentionnées en particulier par les bénévoles des organisations de protection de l'environnement et des animaux, des groupes d'entraide et du service/domaine public, tandis que les bénévoles des partis politiques, des groupes d'intérêts, des organisations de défense des droits humains et des conseils de parents soulignent plus souvent les améliorations en matière de concertation et de codécision.

Figure 5.9

Soutien et améliorations souhaités au sein de l'organisation

(pourcentage de bénévoles qui citent le point correspondant)



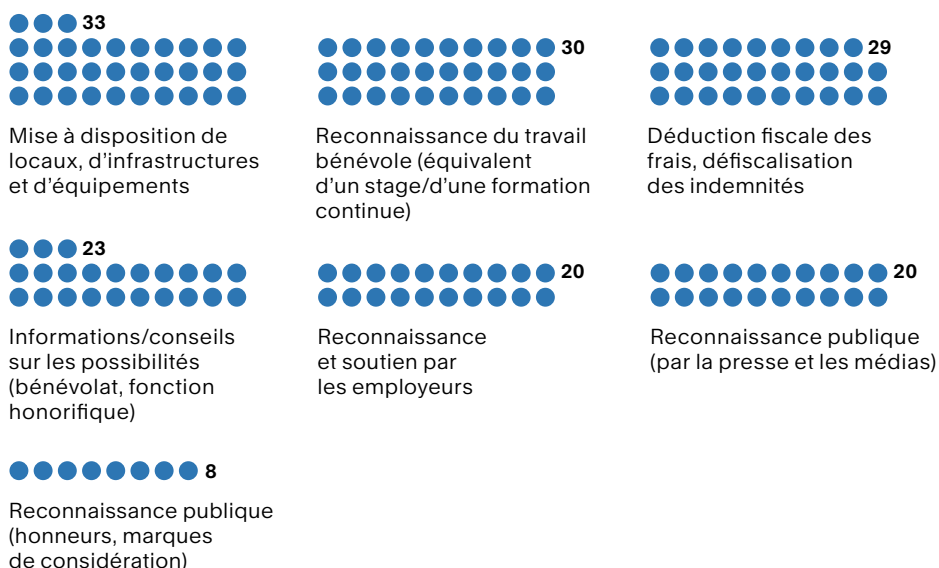
N=1986.

Soutien externe

En ce qui concerne le soutien du public, de la politique et des employeurs, environ un quart des bénévoles (27%) ne considère aucune des améliorations possibles présentées dans la **figure 5.10** comme importante pour leur engagement personnel. Un tiers des bénévoles souhaite des améliorations dans la mise à disposition de locaux, d'infrastructures ou d'appareils par les communes – ce dont de nombreuses associations profitent déjà aujourd'hui. Presque autant de personnes souhaitent des améliorations dans la reconnaissance du travail bénévole en tant que stage professionnel ou formation continue, comme cela a été demandé par les organisations et associations bénévoles suisses dans le Manifeste en faveur de la promotion nationale de l'engagement bénévole (Réseau bénévolat 2020). En revanche, les bénévoles attendent peu d'une reconnaissance publique par des distinctions honorifiques ou des marques de considération. Par rapport à l'Observatoire du bénévolat 2020, l'ordre des améliorations souhaitées n'a pas changé.

Figure 5.10

Soutien et améliorations souhaités via le public, la politique et les employeurs
(pourcentage de bénévoles qui citent le point correspondant)



N=1987.

Soutien dans le domaine des soins

Il a été demandé non seulement aux bénévoles d'associations et d'organisations, mais aussi aux bénévoles informels qui accompagnent et soignent des personnes âgées, malades ou en situation de handicap s'ils souhaitaient davantage de soutien dans le cadre de ce travail. 12 % répondent clairement oui à cette question, 28 % souhaitent parfois plus de soutien et 60 % ne voient aucun besoin de soutien. Les bénévoles qui souhaitent davantage de soutien l'attendent le plus souvent de la part de l'État ou des communes (61 %), par exemple sous la forme de bonifications pour tâches d'assistance, d'offres et de prestations d'aide et de soins à domicile ou d'améliorations concernant les crèches. Plus rarement, les bénévoles souhaitent davantage de soutien de leurs propres proches et parents (21 %), des employeurs (16 %) ou d'autres organismes (21 %). Si l'on rapporte ces données à l'ensemble des personnes qui s'engagent bénévolement de manière informelle dans le domaine des soins, un quart (25 %) souhaite plus de soutien de la part de l'État, 11 % de la part des proches et de la famille, 6 % des employeurs et 8 % d'autres organismes.

Qui intervient en cas de surmenage ?

Dans le domaine des soins, on aborde souvent le surmenage des bénévoles chargés des soins et de l'accompagnement. Qu'elles s'engagent bénévolement ou non, on a demandé à toutes les personnes qui est censé assumer davantage de responsabilités et de tâches lorsque certaines personnes ou familles sont dépassées et ont besoin d'aide. Elles ont souvent mentionné des proches et membres (supplémentaires) de la famille ainsi que l'État (**figure 5.11**). Environ 40 % des personnes interrogées adressent des attentes correspondantes à des personnes de leur environnement social ou à des organisations bénévoles, et une sur cinq considère également que les entreprises et les employeurs ont une obligation.

En ce qui concerne les différences sociales, on remarque tout d'abord que les personnes ayant un niveau de formation et un revenu plus élevés sont plus nombreuses à citer non pas une, mais plusieurs des réponses présentées dans la figure 5.11. On observe également que la responsabilité des proches, de la famille et de l'environnement social est nettement plus souvent mise en avant en Suisse alémanique et chez les personnes de 65 ans et plus que dans les autres régions linguistiques et les groupes plus jeunes. Les femmes, les personnes d'âge moyen, celles ayant la double nationalité, celles originaires de Suisse italophone et celles au bénéfice d'une formation supérieure plaident relativement souvent pour que l'État assume des responsabilités.

Figure 5.11

Attente d'une prise de responsabilité par une institution/organisation ou des groupes de personnes en cas de surmenage et de besoin d'aide de certaines personnes et familles (pourcentage, réponses multiples possibles)

Proches et membres de la famille ⁵⁹

État ⁵⁶

(communes, cantons, Confédération)

Personnes de l'environnement social ⁴²

(voisinage, cercle d'amis-e-s, etc.)

Organisations bénévoles ³⁷

(associations, fondations, organisations à but non lucratif, etc.)

Économie ²²

(entreprises, employeurs)

N=4838. Réponses à la question « Selon vous, qui doit assumer plus de responsabilités et de tâches lorsque certaines personnes et familles sont dépassées et ont besoin d'aide? ».

Soutien des employeurs

La référence à la responsabilité des entreprises soulève une autre question : apportent-elles un soutien insuffisant aux bénévoles? Un peu moins d'un tiers (31 %) des bénévoles formels ou informels qui exercent une activité lucrative sont soutenus par leur employeur dans le cadre de leur engagement bénévole. La moitié (50 %) ne reçoit aucun soutien et un cinquième (19 %) ne sait pas exactement. Cela s'explique principalement par le fait qu'une part considérable des bénévoles considèrent leur engagement comme une affaire privée qui, dans la mesure du possible, ne doit pas affecter l'activité lucrative. Les employeurs ne sont donc pas du tout au courant de cet engagement et il n'est pas clair s'ils le soutiendraient ou non. Les bénévoles qui s'engagent dans le cadre d'une association ou d'une organisation sont plus souvent soutenus (34 %) que les personnes qui s'engagent de manière informelle (26 %). Parmi les bénévoles formels, les personnes exerçant une fonction électorale profitent plus souvent d'un soutien (40 %) que les bénévoles sans fonction électorale (30 %). Les femmes bénéficient moins souvent d'un soutien (27 %) que les hommes (36 %), et ce indépendamment du fait qu'elles s'engagent de manière formelle, informelle ou dans le cadre d'une fonction électorale. Les personnes employées dans le secteur privé sont un peu plus souvent soutenues par leur employeur (34 %) que celles du secteur public (28 %).

Des horaires de travail flexibles comme principal soutien, bénévolat d'entreprise plutôt rare

Le plus souvent, ce sont des horaires de travail flexibles qui facilitent l'engagement des bénévoles (cités comme forme de soutien par 64 % des bénévoles soutenus). Un bon tiers (36 %) est même dispensé de travailler au profit de certaines activités bénévoles. 29 % peuvent utiliser certains appareils ou infrastructures sur leur lieu de travail (p.ex. locaux, téléphone ou photocopieuse). Un bon cinquième (22 %) des bénévoles

2 %

des personnes exerçant une activité lucrative participent à des projets de bénévolat d'entreprise

obtient une reconnaissance par le biais d'éloges, de promotions ou autres. Pour 10 % d'entre eux, il s'agit de programmes ou de projets spéciaux proposés au personnel (bénévolat d'entreprise). Sur l'ensemble des personnes exerçant une activité lucrative interrogées dans le cadre de l'Observatoire du bénévolat, 2 % participent à des projets de bénévolat d'entre-

prise ou l'indiquent comme une forme de soutien à leur engagement. La proportion de personnes de nationalité étrangère participant à de tels projets est relativement élevée (environ 40 %).

L'essentiel en bref

En s'engageant bénévolement, on aide non seulement les autres, mais aussi soi-même. Dans le bénévolat, le plaisir de travailler et le bénéfice personnel sont tout aussi importants que le désir d'aider les autres. Le plaisir passe clairement avant le devoir.

Le travail bénévole permet de rencontrer d'autres personnes, de faire bouger les choses avec des personnes partageant les mêmes intérêts, d'obtenir estime et reconnaissance et de se développer. Cela vaut encore plus pour le travail bénévole formel que pour le travail bénévole informel.

Les bénévoles sont en grande partie satisfaits de leur activité. Ceux qui ne le sont pas ne l'exercent pas longtemps. Les bénévoles sont particulièrement satisfaits dans les groupes d'entraide, les associations culturelles, les institutions religieuses ainsi que les organisations sociales et caritatives, et un peu moins dans les fonctions politiques et publiques. Deux tiers des bénévoles reprendraient leur fonction s'ils avaient à nouveau le choix aujourd'hui. Un bon quart d'entre eux le ferait sous certaines circonstances et seulement 6% ne le feraient plus.

Plus de la moitié des bénévoles dans les associations et les organisations pourrait envisager de s'engager davantage. Plus les bénévoles sont jeunes, plus ils sont disposés à assumer davantage de tâches.

Les personnes qui ne sont plus actives mais qui ont fait du bénévolat par le passé ont généralement de bons souvenirs de leur engagement. Les motifs qui les ont amenées à mettre fin à leur engagement sont moins souvent liés à l'activité bénévole elle-même qu'à l'évolution des exigences professionnelles ou familiales et à l'âge.

Parmi les personnes qui n'accomplissent pas un travail bénévole formel à l'heure actuelle, une sur six est intéressée par un engagement futur et environ la moitié pourrait au moins l'envisager. Les jeunes et les personnes de nationalité étrangère sont particulièrement intéressés par un engagement futur.

Les conditions importantes motivant un engagement futur sont d'avoir suffisamment de temps, une question ou un thème intéressant, des horaires flexibles et de bons partenaires. Parmi les différents domaines, les organisations sociales et caritatives ainsi que les organisations de protection de l'environnement et des animaux figurent en tête de la liste des souhaits des bénévoles potentiels.

Une série de mesures de soutien peut améliorer la situation des bénévoles dans les associations et organisations. Les bénévoles souhaitent: le renforcement de la cohésion au sein de l'équipe, la mise à disposition de locaux et d'appareils appropriés, un soutien professionnel, des possibilités de formation continue, davantage de moyens financiers ainsi que plus de concertation et de codécision. Ils souhaitent davantage de reconnaissance de la part du public, de la politique et des employeurs, même si les marques de considération et honneurs officiels ne sont pas au premier plan.

6

Cohésion sociale



La cohésion sociale et la question de savoir si elle a diminué ces dernières années sont un thème qui préoccupe tant le public que la communauté scientifique. Les craintes d'un déclin de la cohésion sociale et de la solidarité au sein de la société découlent de différentes observations, dont on ne sait souvent pas très bien si elles sont la cause ou la conséquence de l'évolution. Il s'agit par exemple de l'individualisation progressive, de l'immigration et de la diversité culturelle, ethnique et religieuse croissante, de l'évolution démographique et du débat sur le financement des assurances sociales, ou encore de l'émergence de partis et mouvements nationalistes de droite en Europe.

En sciences sociales, il n'existe pas à ce jour de définition universellement acceptée de la cohésion sociale ni d'ensemble établi d'indicateurs permettant de la mesurer (Schiefer *et al.* 2012; Grunow *et al.* 2022; Delhey *et al.* 2023). Une approche largement reconnue est le Radar de la cohésion sociale (Dragolov *et al.* 2013). Le Radar a été développé dans le but d'effectuer des comparaisons entre pays sur la base d'enquêtes internationales existantes (Delhey *et al.* 2023)¹⁸. Dans le Radar, la cohésion sociale est définie comme suit :

« La cohésion sociale est la qualité de la cohabitation au sein d'une collectivité territoriale délimitée. Une société cohésive se caractérise par des relations sociales solides, un attachement émotionnel positif de ses membres à la collectivité et une orientation marquée sur le bien commun. » (Dragolov *et al.* 2013, 13)

18 Par la suite, des enquêtes auprès de la population allemande ont été menées à plusieurs reprises à l'aide d'un questionnaire indépendant (Arant *et al.* 2017; Follmer *et al.* 2020; Boehnke *et al.* 2024).

Pour mesurer la cohésion sociale, le Radar de la cohésion sociale distingue trois champs thématiques, qui sont à leur tour subdivisés en trois dimensions. Les champs thématiques sont les suivants :

- **Relations sociales :** ce domaine thématique englobe l'ancrage dans des réseaux solides, la confiance dans ses semblables et l'acceptation de la diversité.
- **Attachement :** ce domaine traite de l'attachement à la collectivité et à ses institutions. L'accent est mis sur le sentiment d'appartenance et l'identification à la collectivité à différents niveaux (du voisinage à la Suisse et à l'Europe en passant par le lieu de résidence et la région), la confiance dans les institutions et le sentiment de justice.
- **Orientation sur le bien commun :** il s'agit ici du degré de solidarité et d'entraide (p.ex. engagement bénévole et dons), de la reconnaissance des règles sociales ainsi que de la participation à la vie sociale (participation politique, affiliation à des associations ou organisations).

Dans les enquêtes précédentes, l'Observatoire du bénévolat en Suisse a déjà couvert plusieurs dimensions et questions qui sont également prises en compte dans le Radar de la cohésion sociale. En font partie l'affiliation à des associations et organisations, l'engagement bénévole, la confiance dans ses semblables et les institutions sociales, la participation politique ainsi que la fréquence des contacts au sein de son cercle d'ami-e-s et de connaissances. Le principal intérêt de l'Observatoire du bénévolat réside dans l'engagement bénévole. Il ne peut pas couvrir tout l'éventail des dimensions incluses dans le Radar de la cohésion sociale. L'Observatoire du bénévolat actuel a toutefois intégré des questions supplémentaires qui permettent d'approfondir le thème de la cohésion sociale en Suisse. Celles-ci portaient notamment sur le sentiment d'appartenance à la collectivité à différents niveaux, la satisfaction à l'égard du fonctionnement de la démocratie en Suisse, l'évaluation de ses propres possibilités de concertation dans le système politique ainsi que l'attitude vis-à-vis des responsables politiques et de la culture du compromis dans le système politique suisse. En outre, la perception subjective de la mise en péril de la cohésion sociale en Suisse est analysée.

6.1

Réseaux sociaux, confiance, attachement et participation politique

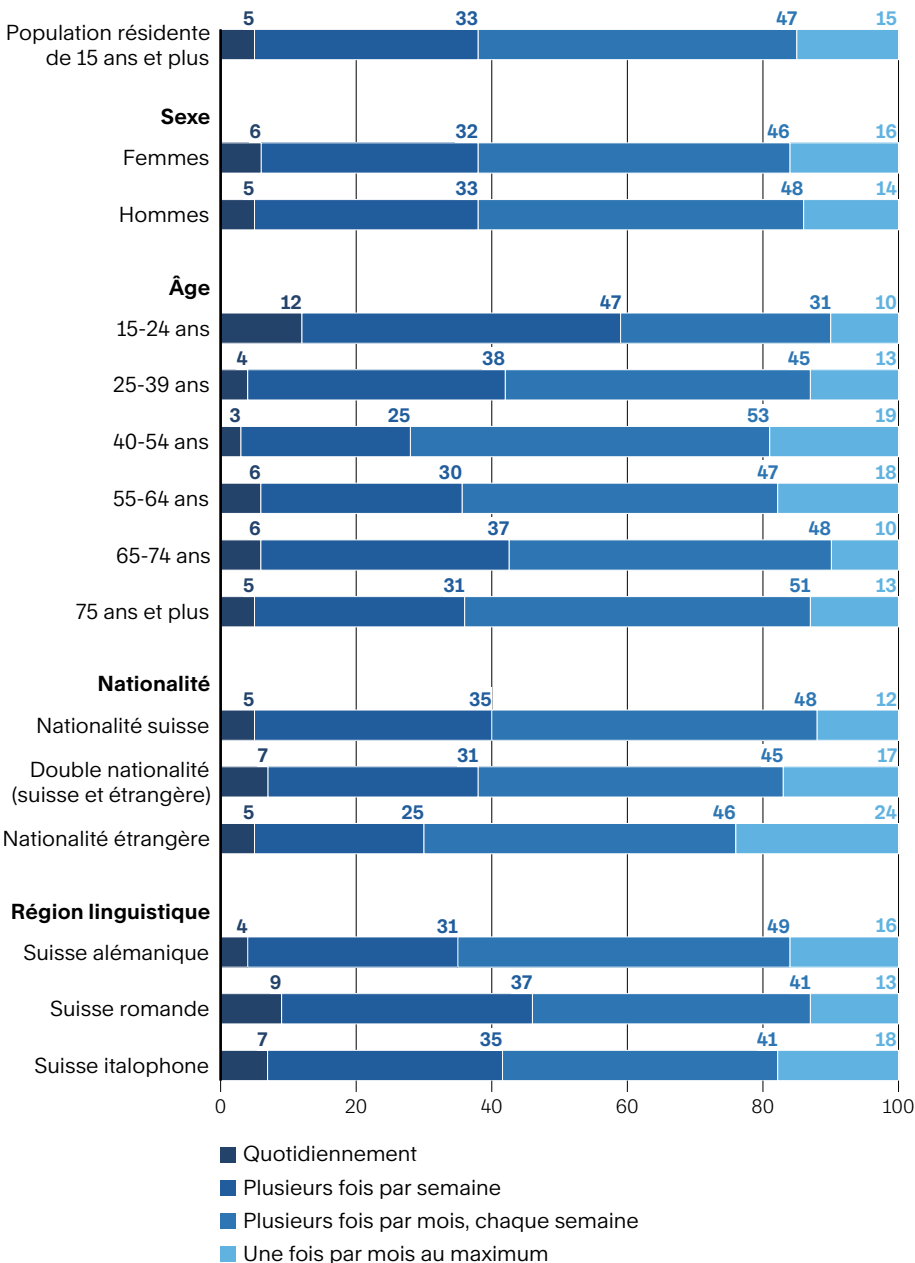
Davantage de contacts sociaux en Suisse romande

Un aspect de l'ancrage dans des réseaux sociaux solides est la fréquence des rencontres avec des proches. Dans l'Observatoire du bénévolat, il a été demandé à quelle fréquence les gens rencontraient des membres de leur famille, des ami-e-s ou des collègues de travail en privé. La grande majorité de la population (85 %) rencontre plusieurs fois par mois ou plus souvent des personnes de son environnement social de proximité (**figure 6.1**). Il n'y a pas de différence entre les femmes et les hommes. La fréquence des contacts est plus élevée chez les jeunes adultes et les personnes ayant atteint l'âge de la retraite que chez les adultes âgés de 25 à 64 ans.

Il est intéressant de constater que les personnes de nationalité étrangère se rencontrent un peu moins souvent avec des ami-e-s, des parents et des collègues que les personnes titulaires d'un passeport suisse. En Suisse romande, les rencontres sont plus fréquentes qu'en Suisse alémanique et en Suisse italophone. Cela pourrait s'expliquer en partie par des différences culturelles. Si l'on considère les pays voisins, la fréquence des contacts est plus élevée en France qu'en Autriche, en Allemagne et en Italie¹⁹.

19 La même question a été posée en 2018 dans l'enquête European Social Survey (ESS). En comparaison européenne, la Suisse se situe tout juste dans le tiers supérieur, derrière des pays comme la Norvège, la Suède, le Danemark, le Portugal et les Pays-Bas.

Figure 6.1
Fréquence des contacts dans le cercle d'ami-e-s et de connaissances
 (pourcentage de la population)



N=4870. Réponse à la question « À quelle fréquence rencontrez-vous des ami-e-s, des membres de votre famille ou des collègues de travail en privé ? ».

Grande confiance dans l'environnement social de proximité, réserve vis-à-vis des personnes inconnues

Un indicateur important de la cohésion sociale est la confiance dans ses semblables et les institutions politiques et sociales. La confiance mutuelle peut être considérée comme une condition essentielle à une culture coopérative (Freitag et Bauer 2014; Boehnke *et al.* 2024). Faire globalement confiance à ses semblables permet d'aller plus facilement vers les autres et de ne pas avoir à peser à chaque contact le risque d'être trompé et dupé. Lorsque les gens font confiance aux institutions politiques, ils se sentent bien représentés et ne se voient pas exposés à l'arbitraire des autorités et à la corruption (Arant *et al.* 2017).

La confiance a été mesurée dans l'Observatoire du bénévolat sur une échelle de 0 (aucune confiance) à 10 (confiance totale). La majorité de la population suisse fait confiance à ses semblables. Déjà connaître la personne ou la rencontrer pour la première fois joue toutefois un rôle important (**figure 6.2**). La confiance vis-à-vis de la famille et des ami·e·s est très élevée. On fait également majoritairement confiance aux personnes dans son voisinage. La moitié de la population a une confiance

49 %

de la population ont une grande confiance envers leurs voisin·e·s

élevée ou très élevée dans son voisinage, un bon tiers lui fait autant confiance qu'elle s'en méfie, tandis qu'une personne sur six est plus méfiante. En Suisse, on est nettement plus réservé vis-à-vis des personnes inconnues. Seuls 18 % des gens ont une grande confiance envers les personnes qu'ils rencontrent pour la première fois.

Parmi les institutions politiques, les tribunaux jouissent de la plus grande confiance. Les autorités communales et cantonales, mais aussi le Conseil fédéral, se voient accorder une confiance nettement plus élevée que le Parlement national. Si l'on accorde une grande confiance à la science, on se montre critique vis-à-vis des médias. Plus d'un tiers de la population n'a que peu confiance dans ces derniers.

Différences de confiance en fonction de l'âge, du niveau de formation et de la nationalité

La confiance dans ses semblables et les institutions sociales n'est pas la même dans tous les groupes de population. Les différences entre les sexes ne sont que ponctuelles. Il n'y a pas de différence entre les femmes et les hommes en ce qui concerne la confiance générale et celle dans les institutions politiques. Alors que les femmes font un peu plus confiance à leurs ami·e·s, les hommes font un peu plus confiance aux médias et à la science. Avec l'âge, la confiance dans les différents groupes de personnes et dans les institutions sociales augmente nettement.

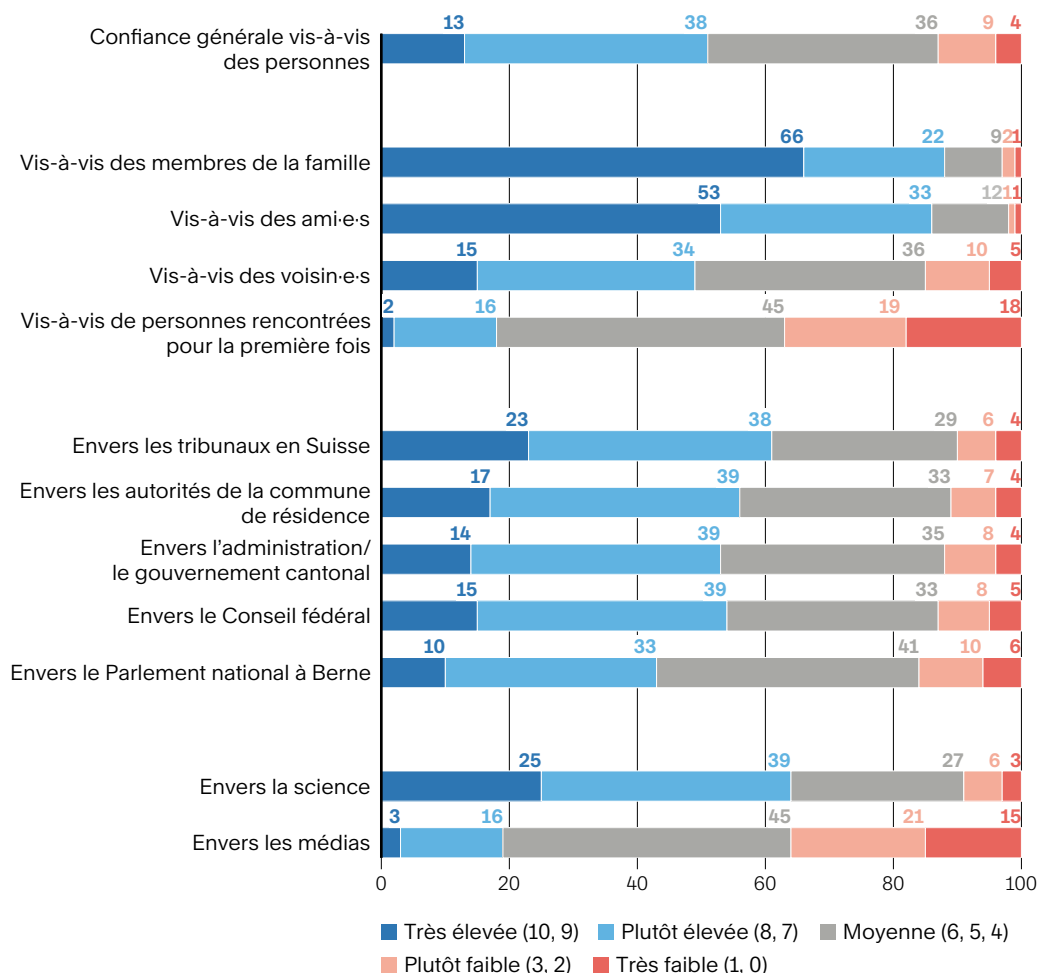
En Suisse romande et en Suisse italophone, la confiance envers les proches est un peu plus élevée, tandis qu'en Suisse alémanique il s'agit de la confiance générale, envers le voisinage et envers les personnes que l'on rencontre pour la première fois. En matière de confiance dans les institutions, on n'observe aucune barrière de rösti ou de polenta. Seule la confiance dans la science est un peu plus faible en Suisse romande que dans les autres régions linguistiques. Dans les zones rurales, la confiance générale, la confiance dans les personnes inconnues, mais aussi dans les institutions sociales, est plus faible que dans les villes et les agglomérations. Cela vaut aussi bien vis-à-vis des institutions politiques nationales que de celles cantonales et communales.

Plus le niveau de formation et le revenu du ménage sont élevés, plus la confiance dans les différents groupes de personnes et les institutions sociales est grande. Il est intéressant de se pencher sur la nationalité. Les personnes titulaires d'un passeport étranger font en moyenne moins confiance à leurs semblables et aux différents groupes de personnes que celles titulaires d'un passeport suisse. C'est exactement l'inverse en ce qui concerne la confiance dans les institutions sociales et politiques. Les personnes étrangères font davantage confiance aux institutions politiques et à la science que celles de nationalité suisse. La population étrangère est tout aussi critique vis-à-vis des médias que les personnes de nationalité suisse. La confiance accrue de la population étrangère envers les institutions politiques s'est déjà manifestée dans les précédentes éditions de l'Observatoire du bénévolat (Lamprecht et al. 2018; Lamprecht et al. 2020).

Figure 6.2

Confiance dans différents groupes de personnes et institutions

(pourcentage de la population)



N entre 4857 et 4877.

Peu de changements dans la confiance entre 2019 et 2024

Presque rien n'a changé par rapport à la dernière enquête de l'Observatoire du bénévolat en 2019. En 2024, la confiance générale dans ses semblables, envers les personnes inconnues et envers les personnes de l'environnement social de proximité est en moyenne légèrement inférieure à celle de 2019. La confiance à l'égard des institutions politiques et sociales est également stable dans l'ensemble. La confiance dans les tribunaux et les autorités cantonales et communales n'a pas changé de manière significative depuis 2019, et la confiance dans les médias reste également à un niveau aussi bas qu'à l'époque. Alors que la confiance dans le Parlement national et le Conseil fédéral a légèrement reculé, la confiance dans la science a un peu augmenté.

La confiance dans les personnes et les institutions est également évaluée dans le cadre de l'enquête European Social Survey (ESS). En comparaison européenne, la Suisse s'est classée en 2023 dans le tiers supérieur des pays, derrière les pays scandinaves, les Pays-Bas et l'Autriche. En ce qui concerne la confiance dans le Parlement, la Suisse occupe une place de choix derrière la Norvège (ESS ERIC 2024).

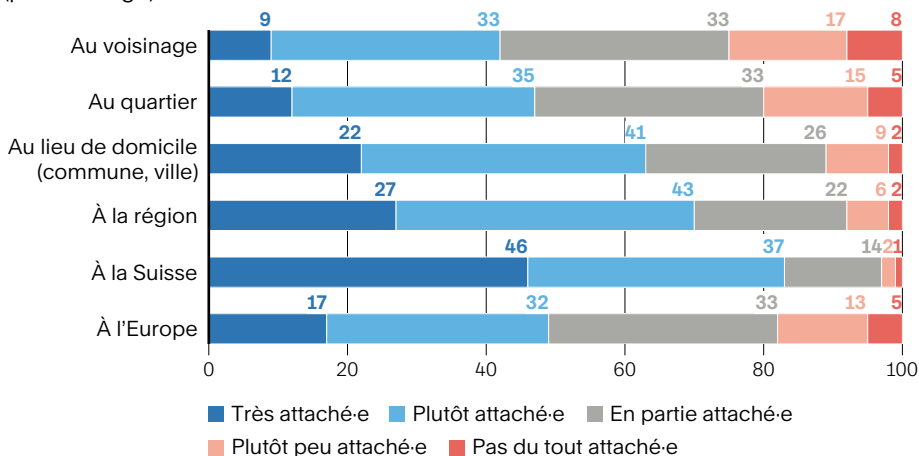
Forte identification et attachement à la Suisse

Le sentiment d'appartenance à une collectivité peut également être considéré comme un indicateur de la cohésion sociale. Lorsque les gens se considèrent comme faisant partie d'une collectivité, il est probable qu'ils s'engagent aussi davantage en sa faveur (Arant et Boehnke 2016; Boehnke *et al.* 2024). Par exemple, si l'on se sent peu attaché à son voisinage, on est moins motivé à s'occuper de personnes habitant celui-ci.

Le sentiment d'appartenance peut être considéré à différents niveaux, du voisinage à la nation ou à l'Europe en passant par le lieu de résidence. À tous ces niveaux, la population suisse se sent majoritairement liée à la collectivité (**figure 6.3**). Le sentiment d'appartenance à la Suisse est particulièrement fort. Au niveau local, le sentiment d'appartenance est moins prononcé qu'au niveau régional ou national. Ainsi, un quart de la population ne se sent guère, voire pas du tout, attaché au voisinage, un cinquième s'identifie peu au quartier et un huitième ne ressent aucun attachement au lieu de résidence. D'autres études ont également montré que l'on se sent moins attaché au niveau local qu'au niveau régional ou national (GFS Bern 2024; Follmer *et al.* 2020). L'une des raisons est que l'on fait des expériences concrètes et donc aussi négatives au niveau local, alors que l'attachement à la région et à la nation est plus abstrait. Dans ce contexte, Benedict Anderson utilise l'image de l'appartenance à une « communauté imaginée » (Anderson 2016, cf. aussi Arant et Boehnke 2016). Comme le montre l'Observatoire du bénévolat, pour beaucoup, cet attachement abstrait s'arrête clairement à la frontière suisse.

49 %

de la population
se sentent attachés
à l'Europe

Figure 6.3**Sentiment d'attachement à différentes unités sociales et spatiales**
(pourcentage)

N entre 4873 et 4878.

Le sentiment d'appartenance augmente avec l'âge

Il n'y a que peu de différences entre les sexes. Les femmes se sentent un peu plus attachées au quartier et à l'Europe que les hommes. Avec l'âge, le sentiment d'appartenance augmente nettement, surtout au voisinage et au quartier, mais aussi à la Suisse. Les personnes âgées changent moins souvent de domicile que les jeunes et le rayon d'action quotidien diminue avec l'âge. Par conséquent, le voisinage et le quartier deviennent plus importants pour les personnes âgées. Le sentiment d'appartenance à la région (linguistique) et à l'Europe ne diffère guère en fonction de l'âge. Dans les tranches d'âge plus jeunes, le nombre de personnes se sentant attachées ou non à l'Europe est similaire à celui des personnes plus âgées.

Plus le niveau de formation augmente, plus le sentiment d'appartenance au voisinage, au quartier, à la région et à la Suisse est fort, mais cela ne vaut pas pour les diplômés les plus élevés du niveau universitaire/EPF. Ces personnes se sentent un peu plus attachées à l'Europe que les autres niveaux de formation. La nationalité n'a pas d'influence significative sur le sentiment d'appartenance au quartier et au lieu de résidence. Les personnes titulaires d'un passeport étranger se sentent un peu moins attachées au voisinage, à la région et à la Suisse que celles titulaires d'un passeport suisse. Des formes plus ou moins subtiles d'exclusion et de discrimination pourraient jouer un rôle à cet égard. Si l'appartenance personnelle est remise en question, cela peut conduire à une

plus grande distance subjective par rapport à la collectivité (Boehnke et al. 2024, 26). L'attachement à l'Europe est plus marqué chez la population étrangère que chez les personnes de nationalité suisse²⁰.

En Suisse alémanique, on se sent plus attaché au voisinage qu'en Suisse romande ou italophone. En Suisse romande, le sentiment d'appartenance à la région, mais aussi à la Suisse, est un peu plus fort qu'en Suisse alémanique et au Tessin. On y est aussi davantage attaché à l'Europe ; le sentiment d'appartenance européenne est le moins marqué en Suisse italophone.

Le sentiment d'appartenance au niveau local (voisinage, quartier, lieu de résidence) est clairement lié à la durée d'habitation dans un endroit. La diminution de l'attachement au niveau local dans des sociétés de plus en plus mobiles complique le travail bénévole, qui est souvent ancré localement (Samochowicz et al. 2018).

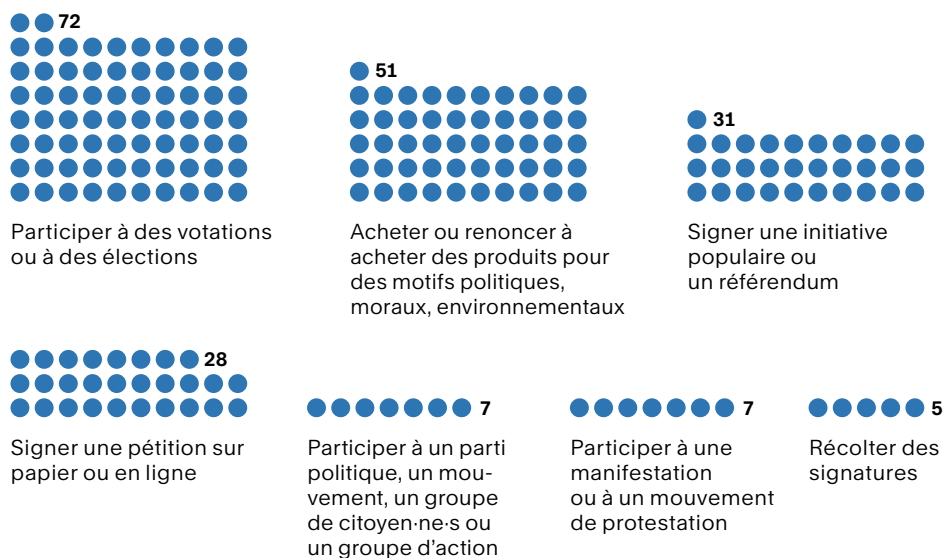
Forte participation politique

Dans le système politique suisse de démocratie directe, la participation politique est un pilier fondamental de la cohésion et de l'organisation de la collectivité (Linder 2012; Ackermann 2018). Parmi les possibilités présentées dans la **figure 6.4** de participer à la vie politique et d'exercer une influence sur la société, les votations et les élections arrivent en première position. En outre, environ 30 % ont signé des initiatives, des référendums ou des pétitions au cours d'une année. La moitié de la population résidente a acheté ou renoncé à acheter certains produits pour des raisons politiques, morales ou écologiques.

20 Il a également été demandé aux personnes étrangères et à celles ayant la double nationalité (suisse et étrangère) dans quelle mesure elles se sentent liées à leur pays d'origine. 35 % d'entre elles se sentent très attachées à leur pays, 31 % plutôt, 23 % partiellement, 9 % plutôt pas et 2 % pas du tout. Les différences entre les personnes étrangères et celles ayant la double nationalité ne sont que graduées. Parmi les personnes étrangères, 68 % se sentent très ou plutôt attachées à leur pays d'origine, contre 63 % parmi les Suissesses et les Suisses ayant la double nationalité. Si l'on compare le sentiment d'appartenance à la Suisse et à l'autre nationalité, 35 % se sentent plus fortement attachés à la Suisse, 37 % se sentent aussi fortement attachés à la Suisse qu'à l'autre pays et 28 % ont un lien émotionnel plus étroit avec leur pays d'origine. Chez les personnes ayant la double nationalité, la proportion de personnes qui se sentent plus attachées à la Suisse est un peu plus élevée (40 %) que chez les personnes étrangères (31 %).

Figure 6.4

Formes de participation politique et d'influence sociale exercées au cours des 12 derniers mois (pourcentage de la population)

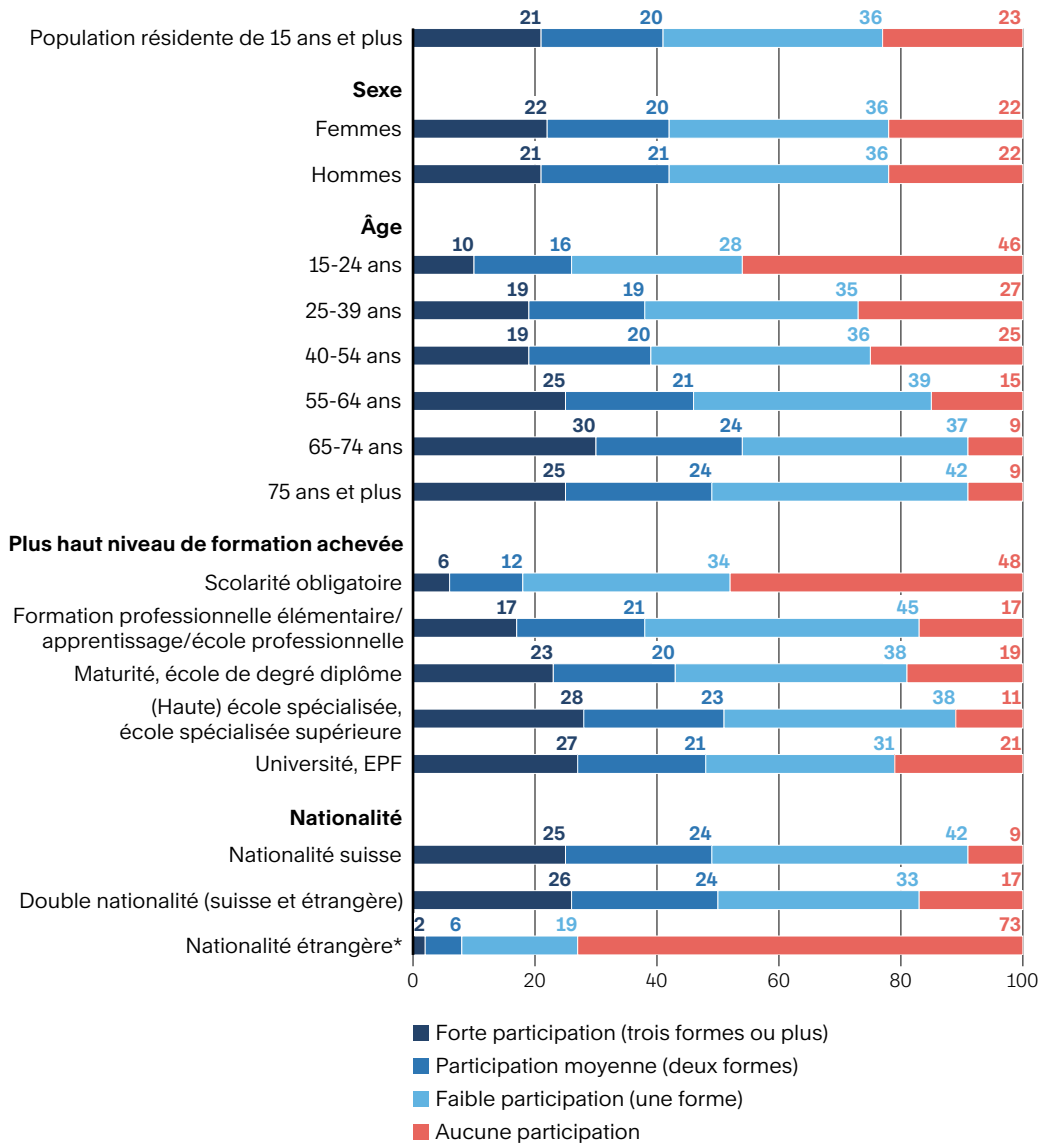


N=4873.

Un bon cinquième de la population ne participe pas au processus politique

Si l'on résume les formes de participation politique sans tenir compte de la consommation et du renoncement à celle-ci motivés par l'éthique, un cinquième de la population présente une forte participation politique avec au moins trois formes de participation différentes (**figure 6.5**). À l'autre extrémité, un bon cinquième ne participe pas du tout au processus politique. Il n'y a pas de différences significatives entre les femmes et les hommes. La participation politique augmente nettement avec l'âge et le niveau de formation. La plupart des personnes étrangères ne peuvent pas participer à la vie politique ; leur engagement dans ce domaine est donc faible.

Figure 6.5
Participation politique en fonction de caractéristiques sociodémographiques
 (pourcentage)



N=4873. Note : * en Suisse, la population étrangère n'a que des possibilités limitées de participation politique.

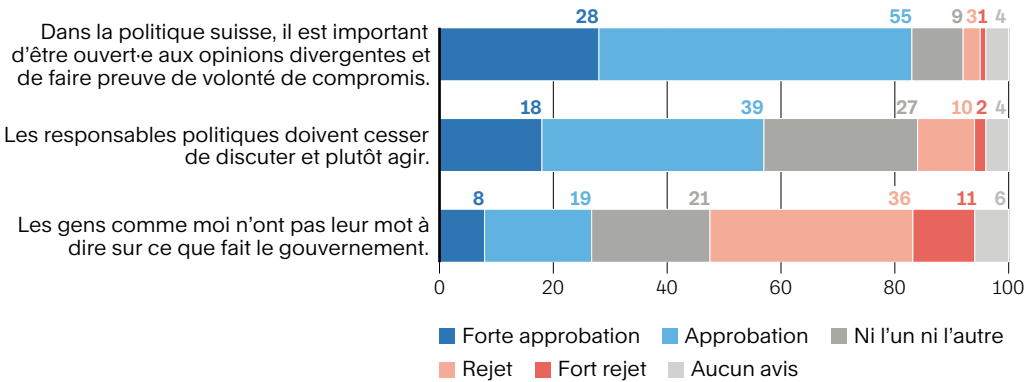
La culture du compromis est largement ancrée

La **figure 6.6** présente de plus amples informations sur l'attitude vis-à-vis de la politique. La grande majorité de la population soutient l'affirmation selon laquelle il est important en Suisse d'être ouvert-e aux opinions divergentes et de faire preuve de volonté de compromis. Seuls 4% sont opposés à cette affirmation. Même si l'on soutient la culture du compromis, beaucoup de gens pensent que les responsables politiques devraient arrêter de discuter et plutôt agir.

L'affirmation selon laquelle on ne dispose pas de possibilités de concertation quant à ce que fait le gouvernement est rejetée par la majorité. Les personnes ayant un niveau de formation et un revenu plus élevés soutiennent un peu plus la culture du compromis et comprennent mieux le besoin de débattre dans le processus politique. Elles se sentent aussi nettement moins impuissantes vis-à-vis du gouvernement. Dans toutes les régions linguistiques et indépendamment du type d'habitat, on soutient la culture du compromis. La population de Suisse alémanique et de Suisse romande comprend mieux la nécessité de débattre dans le processus politique que celle de Suisse italophone, où l'on se sent un peu plus impuissant vis-à-vis du gouvernement que dans les autres régions du pays.

Figure 6.6

Opinions vis-à-vis de la politique : approbation ou refus de différentes affirmations (pourcentage de la population)



N entre 4871 et 4875.

Grande satisfaction quant au fonctionnement de la démocratie en Suisse

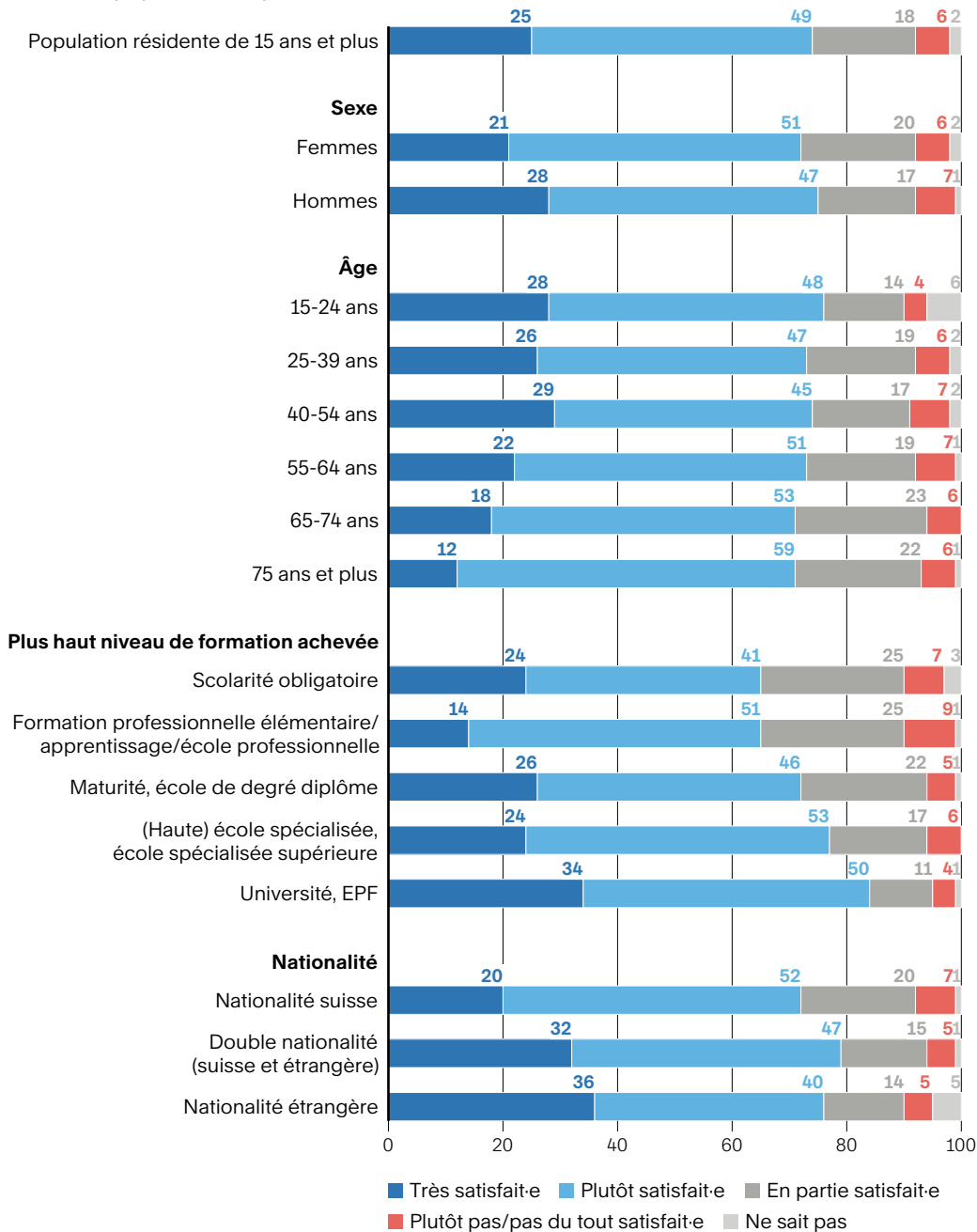
Une participation politique moindre ne va pas forcément de pair avec une insatisfaction accrue à l'égard du système politique. Au total, les trois quarts de la population sont très satisfaits ou plutôt satisfaits du fonctionnement de la démocratie en Suisse. Seuls 6% sont insatisfaits et 2% ne peuvent ou ne veulent pas en juger (**figure 6.7**). Même si les jeunes adultes participent beaucoup moins souvent à la vie politique, ils sont globalement plus satisfaits du fonctionnement de la démocratie en Suisse que les personnes plus âgées, qui s'engagent davantage dans le processus politique. Il en va de même pour les personnes étrangères, qui ne peuvent participer au processus politique que de manière très restreinte, mais présentent tout de même une satisfaction élevée face au fonctionnement de la démocratie en Suisse. La satisfaction est nettement plus grande chez les personnes ayant un niveau de formation plus élevé que chez celles ayant un niveau plus faible. La satisfaction est aussi plus grande dans les groupes de revenus plus élevés que chez les personnes aux revenus plus faibles. Il est également intéressant de noter que les personnes originaires de Suisse italophone et des régions rurales portent un regard un peu plus critique sur le processus démocratique en Suisse.

74 %

de la population
sont satisfaits
du fonctionnement
de la démocratie
en Suisse

Figure 6.7

Satisfaction quant au fonctionnement de la démocratie en Suisse
selon des caractéristiques sociodémographiques (pourcentage du groupe de population respectif)



N=4881. Réponse à la question « Globalement, dans quelle mesure êtes-vous satisfait-e du fonctionnement de la démocratie en Suisse ? ».

La cohésion sociale en comparaison internationale

En comparaison internationale, la cohésion sociale est élevée en Suisse. Dans l'étude comparative du Radar de la cohésion sociale, la Suisse se classe juste derrière les pays scandinaves et différents pays d'immigration à dominante anglo-saxonne (Nouvelle-Zélande, Australie, Canada, États-Unis) pour la période 2009-2012 (Dragolov *et al.* 2013). La cohésion est plus forte en Suisse que dans les pays voisins. La Suisse obtient des valeurs particulièrement élevées en ce qui concerne la confiance dans ses semblables et dans les institutions, le sentiment de justice et la reconnaissance des règles sociales. L'acceptation de l'hétérogénéité et de la diversité culturelles présente une valeur plutôt faible. Dans cette dimension, le Radar constate une tendance à la baisse pour la Suisse, qu'elle partage avec deux pays voisins, l'Allemagne et l'Autriche.

Pour certains domaines thématiques, des données plus récentes provenant d'autres enquêtes sont disponibles. Concernant la confiance envers autrui, la Suisse s'est classée en 2023 dans le tiers supérieur en comparaison européenne, derrière les pays scandinaves, les Pays-Bas et l'Autriche (ESS ERIC 2024). En 2023, elle a occupé la deuxième place derrière la Norvège pour ce qui est de la confiance accordée au Parlement national. Quant au sentiment d'appartenance à la nation, la Suisse se situe dans la moyenne, de même que pour l'attachement à l'Europe.

6.2

Perception de la mise en péril de la cohésion sociale

Alors que le point précédent a analysé différents indicateurs mesurant la cohésion sociale, le présent point s'intéresse à la perception subjective de la menace qui pèse sur la cohésion²¹.

L'inquiétude quant à la cohésion sociale est largement répandue

44 % des personnes interrogées sont d'accord avec l'affirmation « La cohésion sociale en Suisse est menacée », un quart a choisi l'option de réponse intermédiaire « Ni l'un ni l'autre » et un peu moins d'un quart rejette cette affirmation (**figure 6.8**). Les femmes et les hommes ne présentent que peu de différences dans la perception de la mise en péril. Les jeunes estiment moins souvent que les personnes âgées que la cohésion sociale est menacée, et les niveaux de formation et revenus plus élevés sont moins inquiets au sujet de celle-ci.

21 La perception de la mise en péril est également évaluée dans l'étude « Gesellschaftlicher Zusammenhalt in Deutschland » (cohésion sociale en Allemagne), qui s'appuie sur le Radar de la cohésion sociale et a été réalisée jusqu'à présent à trois reprises, en 2017, 2020 et 2023 (Arant *et al.* 2017; Follmer *et al.* 2020; Boehnke *et al.* 2024). Dans cette étude, la question de la perception subjective de la mise en péril ne fait pas partie du jeu d'indicateurs et de l'indice global.

44%

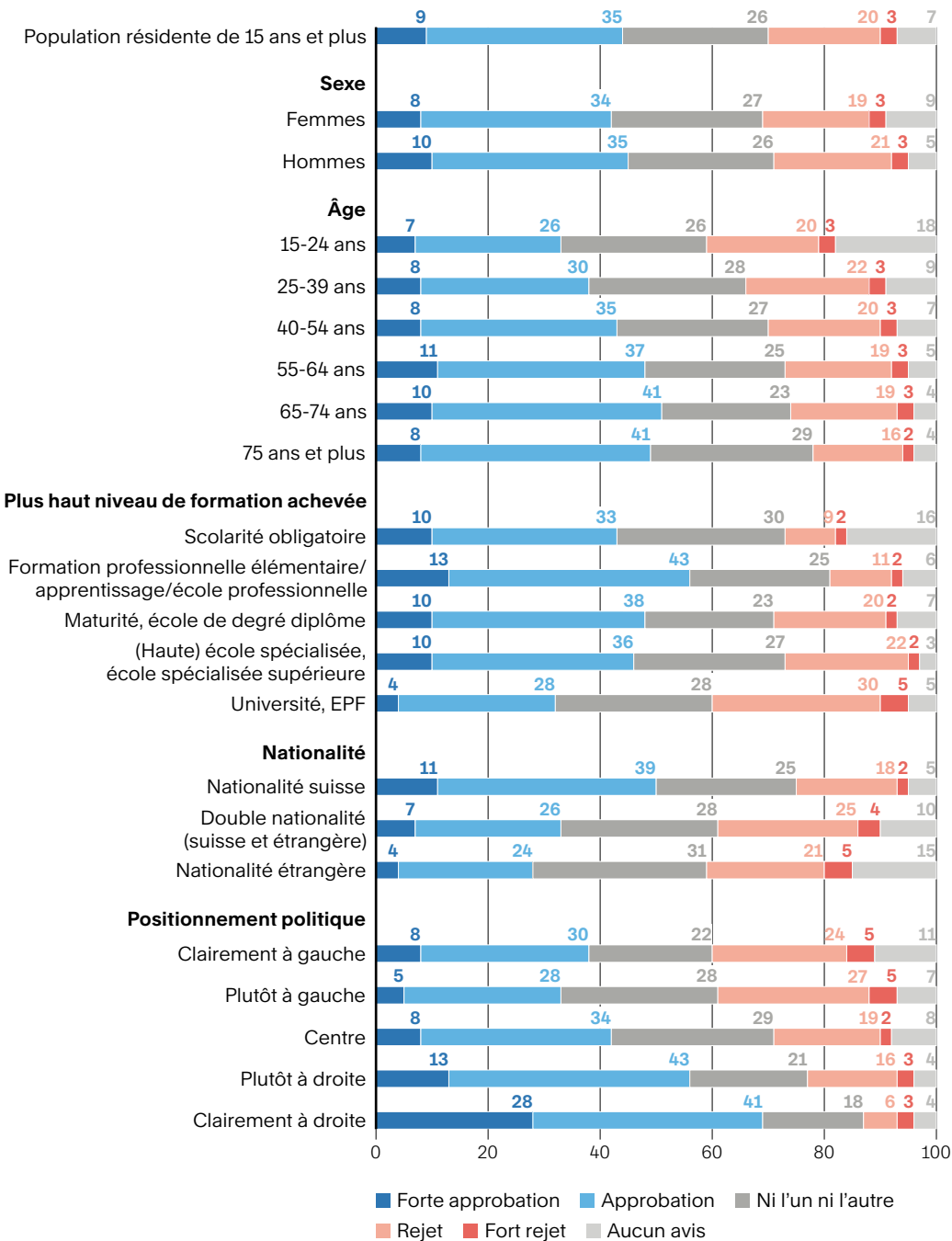
de la population considèrent que la cohésion sociale est menacée

Les personnes étrangères considèrent moins souvent que celles titulaires d'un passeport suisse que la cohésion est menacée. On est un peu plus inquiet à ce sujet en Suisse alémanique, et un peu moins dans les villes. D'autres analyses montrent que la question de la mise en péril de la cohésion sociale est politisée. Les personnes qui se positionnent politiquement à droite estiment plus souvent que celles qui se positionnent au centre ou à gauche que la cohésion sociale est menacée.

Écart entre la cohésion mesurée et la perception de sa mise en péril

Dans l'ensemble, les résultats du [point 6.1](#) indiquent une cohésion sociale relativement élevée en Suisse. Les résultats positifs contrastent avec la perception répandue d'une mise en péril de cette cohésion. Une telle divergence a également été constatée dans d'autres études (Arant *et al.* 2017; Follmer *et al.* 2020). Un contraste est également apparu entre les expériences quotidiennes plus concrètes, p.ex. le sentiment majoritairement positif de cohésion dans l'environnement de vie, et ce que l'on suppose ou attend pour tout un pays (Arant *et al.* 2017, 57). Ce dernier point est principalement transmis par les médias et davantage marqué par les débats politiques.

Figure 6.8
Perception de la mise en péril de la cohésion sociale en fonction
de caractéristiques sociodémographiques et du positionnement politique
 (pourcentage)



N=4871. Approbation/rejet de l'affirmation « La cohésion sociale est menacée en Suisse ».

6.3

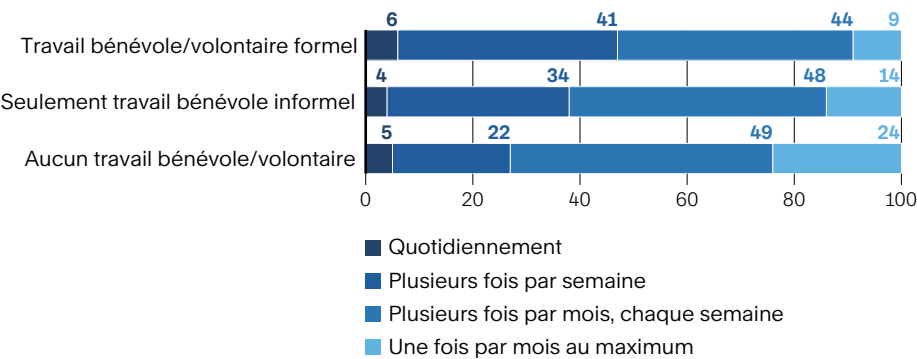
Lien entre l'engagement bénévole et la cohésion sociale

Dans le Radar de la cohésion sociale, l'engagement bénévole est lui-même un indicateur de cohésion sociale. L'engagement est interprété comme l'expression de l'orientation sur le bien commun ainsi que de la solidarité et de l'entraide. Une question intéressante est de savoir si et dans quelle mesure le bénévolat est lié à d'autres dimensions de la cohésion sociale.

L'engagement bénévole va de pair avec des réseaux sociaux solides

Ceux qui s'engagent bénévolement sont davantage intégrés dans des réseaux sociaux. Près de la moitié des bénévoles formels et près de 40 % des bénévoles engagés exclusivement de manière informelle rencontrent plusieurs fois par semaine, voire quotidiennement, des ami-e-s, des membres de leur famille ou des collègues de travail en privé (**figure 6.9**). Les personnes qui ne s'engagent pas bénévolement ont nettement moins de contacts sociaux.

Figure 6.9
Engagement bénévole et contacts sociaux (pourcentage)

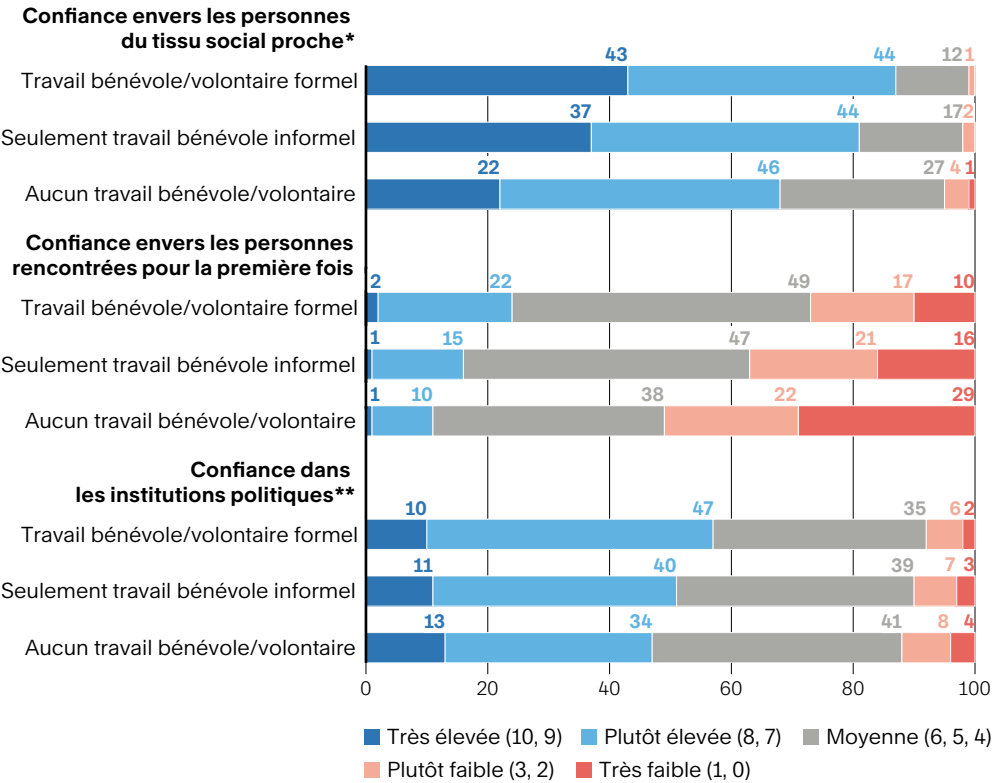


N=4824. Réponse à la question « À quelle fréquence rencontrez-vous des ami-e-s, des membres de votre famille ou des collègues de travail en privé ? ».

Confiance plus élevée des bénévoles dans leurs semblables et les institutions

Les personnes qui s'engagent bénévolement font davantage confiance aux personnes de l'environnement social proche et à celles qu'elles rencontrent pour la première fois (figure 6.10). La confiance dans les institutions politiques est également plus élevée, même si les différences entre les personnes qui s'engagent bénévolement et celles qui ne le font pas sont moins marquées que pour la confiance dans les personnes.

Figure 6.10
Engagement bénévole et confiance dans différents groupes de personnes et institutions selon la forme de travail bénévole (pourcentage)



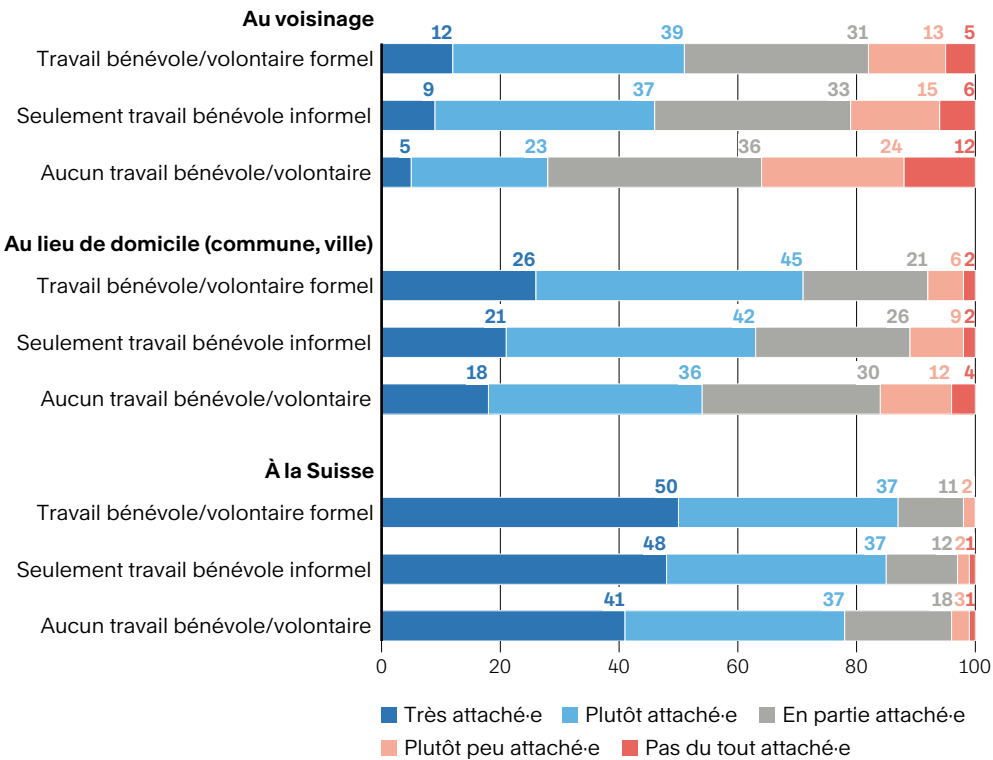
N entre 4818 et 4840. Notes: * indice synthétique de la confiance envers les parents, ami-e-s et voisin-e-s. ** Indice synthétique de la confiance dans le Conseil fédéral, le Parlement national, l'administration/le gouvernement cantonal, les autorités de la commune de résidence et les tribunaux en Suisse.

L'engagement bénévole renforce le sentiment d'appartenance

Selon la **figure 6.11**, l'engagement bénévole est également lié à différentes dimensions de l'attachement. On observe que les personnes qui s'engagent bénévolement de manière formelle se sentent plus liées à leur voisinage, à leur lieu de domicile et à la Suisse que celles exerçant une activité bénévole informelle. Ces dernières ont toutefois toujours un sentiment d'appartenance nettement plus élevé que les personnes qui n'effectuent pas de travail bénévole. Les personnes qui ne font pas de bénévolat se sentent peu attachées au voisinage en particulier. Il est probable que l'engagement bénévole et le sentiment d'appartenance s'influencent réciproquement : un sentiment d'appartenance élevé incite plutôt à s'engager bénévolement et l'engagement accroît le sentiment d'appartenance.

Figure 6.11

Engagement bénévole et attachement selon la forme de travail bénévole
(pourcentage)



N entre 4848 et 4850.

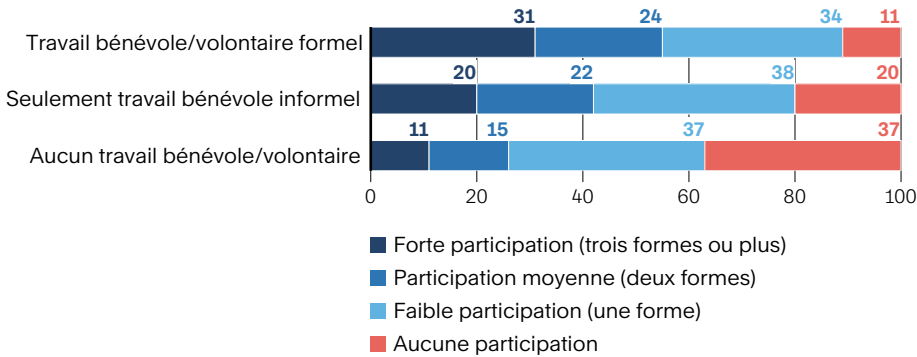
L'engagement bénévole comme « école de la démocratie »

L'engagement bénévole est souvent qualifié d'« école de la démocratie », en référence à la description qu'Alexis de Toqueville fait de la société civile aux États-Unis (Von Erlach 2005; Stadelmann-Steffen *et al.* 2007, 33; Freitag 2014, 27). Le bénévolat permet d'acquérir des ressources et des compétences qui sont également importantes pour la participation à la vie politique (p.ex. relations et réseaux, parler devant un groupe). En outre, des attitudes et des normes favorisant l'engagement politique sont adoptées (p.ex. orientation sur le bien commun et solidarité, conviction que l'on peut faire quelque chose ensemble). Grâce au bénévolat, on peut nouer des contacts, faire valoir ses intérêts et les défendre.

Le lien entre l'engagement bénévole et la participation politique est impressionnant. Sur les personnes qui s'engagent bénévolement au sein d'associations ou d'organisations, 11% seulement ne participent pas au processus politique (**figure 6.12**). Un peu moins d'un tiers présente une forte participation politique sous au moins trois formes. Parmi les personnes qui ne font pas de bénévolat, plus d'un tiers ne prend pas du tout part au processus politique et seulement un dixième affiche une forte participation.

Figure 6.12

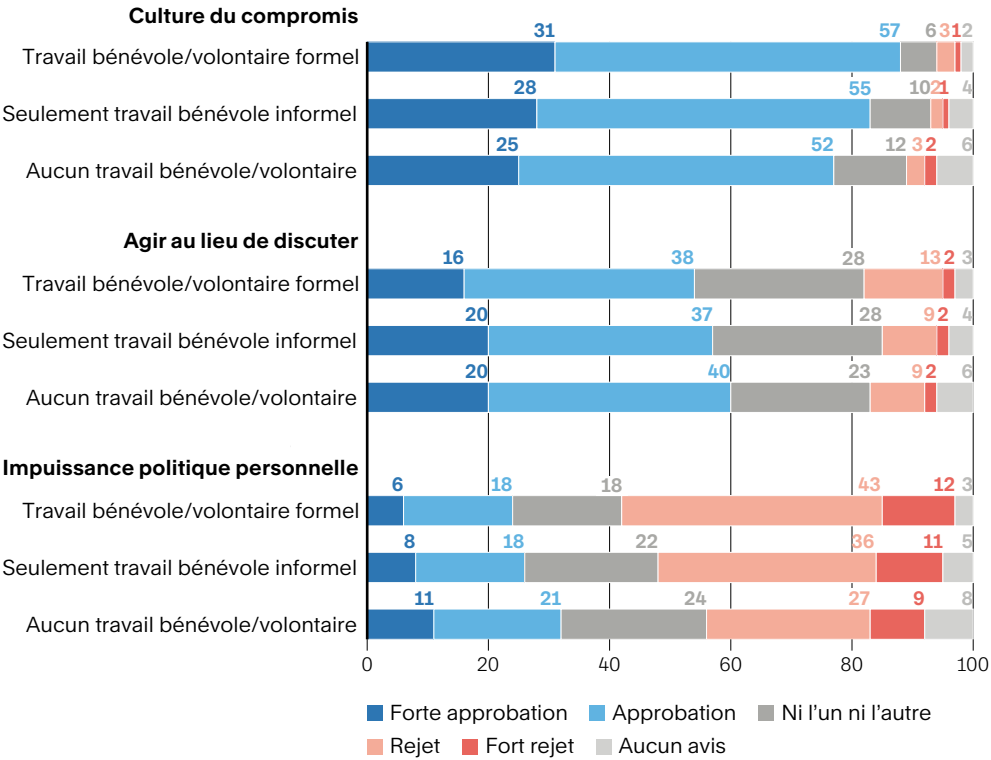
Engagement bénévole et participation politique
(pourcentage)



N=4845.

Les personnes qui s'engagent bénévolement sont plus souvent convaincues qu'il est important, en politique suisse, d'être ouvert·e aux opinions divergentes et de faire preuve de volonté de compromis (**figure 6.13**). Elles demandent un peu moins souvent aux responsables politiques d'agir au lieu de discuter et se sentent beaucoup moins impuissantes vis-à-vis du gouvernement.

Figure 6.13
Engagement bénévole et attitudes vis-à-vis de la politique
selon la forme de travail bénévole (pourcentage)



N entre 4843 et 4844. Approbation/rejet d'affirmations: (1) Culture du compromis: « Dans la politique suisse, il est important d'être ouvert-e aux opinions divergentes et de faire preuve de volonté de compromis. »; (2) Agir au lieu de discuter: « Les responsables politiques doivent cesser de discuter et plutôt agir. » (3) Impuissance politique personnelle: « Les gens comme moi n'ont pas leur mot à dire sur ce que fait le gouvernement. »

On trouve une corrélation plutôt faible entre l'engagement bénévole et la satisfaction quant au fonctionnement de la démocratie en Suisse. Parmi les bénévoles formels, 77% se montrent très ou plutôt satisfaits, contre 73% des bénévoles uniquement informels et 70% des personnes qui ne s'engagent pas bénévolement.

Le souci de la cohésion sociale lui non plus ne varie pas beaucoup en fonction de l'engagement bénévole: il est toutefois intéressant de noter que les bénévoles formels ont tendance à s'inquiéter un peu plus – 46 % approuvent (fortement) une telle affirmation – que les bénévoles informels (44 %) et les personnes qui ne s'engagent pas bénévolement (40 %). Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait que les bénévoles sont également conscients des difficultés (p.ex. pour le recrutement de bénévoles) auxquelles est confrontée la prestation de services d'intérêt général.

L'essentiel en bref

Engagement social et cohésion au sein de la société se conditionnent réciproquement. Le travail bénévole rassemble les gens et favorise les échanges, la compréhension mutuelle et la collaboration. Il contribue à l'intégration sociale, renforce la confiance et l'estime de soi, favorise des valeurs telles que la solidarité et la responsabilité et donne naissance à des réseaux sociaux.

Le bénévolat favorise ainsi la cohésion sociale. Les personnes qui s'engagent bénévolement ont plus de contacts sociaux et sont plus ancrées dans la société, ont plus de confiance dans leurs semblables et leurs institutions et témoignent d'un attachement plus fort à leur voisinage, à leur lieu de domicile et à la Suisse. Dans le même temps, l'engagement bénévole repose sur l'esprit de communauté.

Ces dernières années, la solidité de la cohésion sociale et la résistance du ciment social sont devenues des questions très discutées et fortement politisées. En comparaison internationale, la Suisse est bien positionnée. En ce qui concerne la confiance, l'attachement et la participation, les résultats sont les suivants:

- Alors que la confiance dans les personnes qui nous sont proches reste élevée, on est plus réservé vis-à-vis des personnes inconnues. Des différences considérables apparaissent en ce qui concerne la confiance dans les institutions sociales et politiques: confiance élevée à l'égard de la science, des tribunaux et des autorités, confiance assez élevée à l'égard de la politique et scepticisme considérable envers les médias.

- Des valeurs élevées se reflètent également dans l'identification et l'attachement à la Suisse. En revanche, on se sent nettement moins attaché à l'Europe, de même qu'à son voisinage et à son lieu de résidence. L'attachement à ce dernier dépend du temps qu'on y a passé et augmente fortement avec l'âge.
- Un cinquième de la population est très impliqué dans le processus politique, alors qu'un cinquième ne l'est pas du tout. Même les personnes qui ne participent pas à la vie politique sont majoritairement satisfaites du fonctionnement de la démocratie suisse. Cela vaut particulièrement pour les personnes de nationalité étrangère.
- Les relations entre engagement, confiance, attachement et participation sont réciproques : un sentiment d'appartenance plus élevé incite à s'engager bénévolement et l'engagement bénévole accroît le sentiment d'appartenance.

7

Approfondissement: différents groupes de bénévoles



7.1

Engagement bénévole des femmes et des hommes

Dans les chapitres précédents, nous avons présenté à différents endroits si et sur quel point l'engagement bénévole des femmes différait de celui des hommes. Le présent chapitre rassemble ces résultats et les analyse de manière approfondie. Il est intéressant de se demander si les grandes différences historiques entre les sexes, dues à des attributions et à des rôles différents dans les champs d'action des secteurs privé et public (Nadai 1996; Degen 2010; Ludi et Ruoss 2020), persistent encore aujourd'hui.

Le **tableau 7.1** montre comment les deux sexes participent aux différentes formes de bénévolat dans l'Observatoire du bénévolat actuel. Alors que les femmes et les hommes ne se distinguent guère en ce qui concerne le travail bénévole formel et les dons d'argent, les femmes s'engagent davantage que les hommes dans le domaine informel. Il en résulte une participation globale plus élevée des femmes au travail bénévole. Alors que les dons en nature sont plus souvent effectués par les femmes, le don de sang est plus répandu chez les hommes.

Tableau 7.1
Aperçu de l'engagement bénévole des femmes et des hommes (pourcentage)

Travail bénévole	Population résidente de 15 ans et plus	Femmes	Hommes
Travail bénévole formel	41	40	43
Travail bénévole informel	51	56	46
Travail bénévole total (formel et/ou informel)	66	69	63
Dons			
Dons d'argent	53	53	52
Dons en nature	30	34	25
Dons du sang	6	5	8

N=4819.

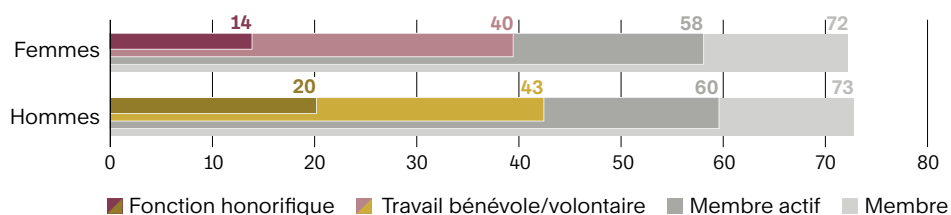
Nettement moins de femmes à des fonctions électives

La **figure 7.1** montre que les femmes et les hommes sont actifs de la même manière au sein d'associations et d'organisations bénévoles, tant en termes d'adhésion que de participation active. Il n'y a pas non plus de grandes différences dans le nombre d'affiliations ou de domaines dans lesquels les femmes et les hommes sont actifs. Les femmes comme les hommes indiquent en moyenne des affiliations dans 2.6 domaines. En moyenne, les femmes participent activement dans 1.9 organisation, les hommes dans 2.0²². Toutefois, les femmes assument un peu moins fréquemment que les hommes des travaux et des tâches au sein des organisations et s'engagent nettement moins souvent dans le cadre d'une fonction élective. L'engagement plus rare des femmes à des fonctions électives a plusieurs explications: d'une part, il reflète des schémas de rôles historiques, dans lesquels les fonctions de direction étaient attribuées aux hommes et les fonctions d'exécution ou de service aux femmes (Nadai 1996, 20). D'autre part, il est lié aux domaines dans lesquels les hommes et les femmes s'engagent bénévolement. Alors que les domaines dans lesquels les hommes s'engagent souvent présentent une proportion relativement élevée de fonctions électives (p.ex. groupes d'intérêts, partis, organes/fonctions politiques ou publics, clubs sportifs), la part de fonctions électives est plus faible dans les domaines où les femmes sont fortement représentées (p.ex. organisations sociales et caritatives ou institutions religieuses) (cf. également **tableau 3.1**). En effet, les femmes indiquent plus souvent que l'organisation dans laquelle elles s'engagent bénévolement compte du personnel rémunéré qui occupe un emploi fixe (femmes: 46%, hommes: 40%). Il n'est pas rare qu'il s'agisse de postes de direction professionnalisés. Dans le domaine social organisé par l'État et le secteur privé, le bénévolat et le travail professionnalisé sont plus étroitement liés que dans le domaine des loisirs, par exemple (Nadai 1996, 21; Degen 2010).

22 Les valeurs moyennes se rapportent à toutes les personnes membres d'au moins une organisation ou qui participent activement au sein d'au moins une organisation. Dans l'Observatoire du bénévolat, il n'est pas indiqué si une personne est simultanément membre de plusieurs organisations dans un domaine particulier (p.ex. dans le domaine du sport ou de la culture) ou y participe activement (p.ex. dans un club de tennis et un club de ski).

Figure 7.1

Adhésion et travail bénévole dans les associations et organisations par sexe
(pourcentage)



N=4819.

Les différences entre les sexes diminuent dans la participation au travail bénévole formel

Tant l'Observatoire du bénévolat que l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) montrent que les différences entre les sexes dans la participation au travail bénévole formel ont diminué depuis le début du millénaire. L'Observatoire du bénévolat faisait état d'une différence de 7 points de pourcentage lors de la première enquête en 2007 et de 5 points de pourcentage pour 2019. Dans l'Observatoire du bénévolat actuel, elle se situe à 3 points de pourcentage. Pour l'ESPA, la différence est passée de 11 points de pourcentage en 1997 à 3 points de pourcentage en 2024.

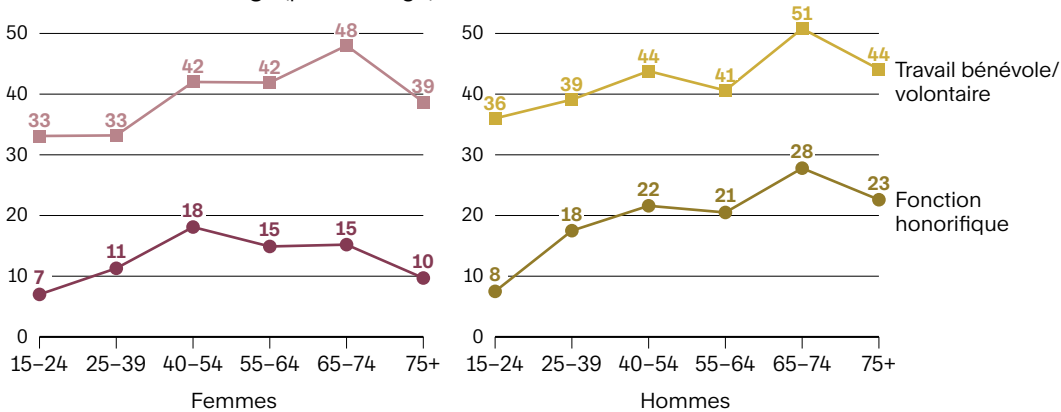
Les différences en matière de fonction (honorifique) concernent surtout les générations plus âgées

Si l'on considère la participation des femmes et des hommes au travail bénévole formel et l'engagement dans le cadre de fonctions électives séparément, par tranche d'âge, on observe divers parallèles, mais aussi des différences intéressantes (**figure 7.2**). En ce qui concerne le travail bénévole formel, la participation des deux sexes est plus faible dans les tranches d'âge les plus jeunes et la plus élevée dans la tranche d'âge des 65-74 ans. Alors que chez les hommes, on observe une augmentation continue de la participation jusqu'à la tranche d'âge des 40-54 ans et un léger recul chez les 55-64 ans, chez les femmes, la participation n'augmente qu'à partir de 40 ans, c'est-à-dire dans la phase de vie où, dans les familles, les enfants sont déjà un peu plus grands.

En ce qui concerne l'engagement dans le cadre de fonctions électives, nous voyons des différences moins importantes entre les sexes dans les tranches d'âge les plus jeunes, mais de fortes différences dans les tranches d'âge plus âgées. Il n'est pas possible de dire avec certitude s'il s'agit plutôt d'un effet de génération ou de vieillissement. On peut imaginer que, pour les générations plus âgées, l'engagement bénévole et l'attribution de mandats étaient plus marqués par des schémas de rôles

traditionnels que pour les générations plus jeunes (effet de génération ou de cohorte). Mais il est également possible que des différences plus marquées entre les sexes ne se manifestent qu'à partir d'un certain âge en raison de carrières professionnelles et parcours de vie différents (effet de vieillissement). Ainsi, dans la vie active, il est possible d'acquérir à des degrés divers des ressources (p.ex. savoir-faire et réseaux) qui facilitent ou compliquent l'accès à une fonction élective.

Figure 7.2
Bénévolat et fonction honorifique dans les associations et organisations selon le sexe et l'âge (pourcentage)

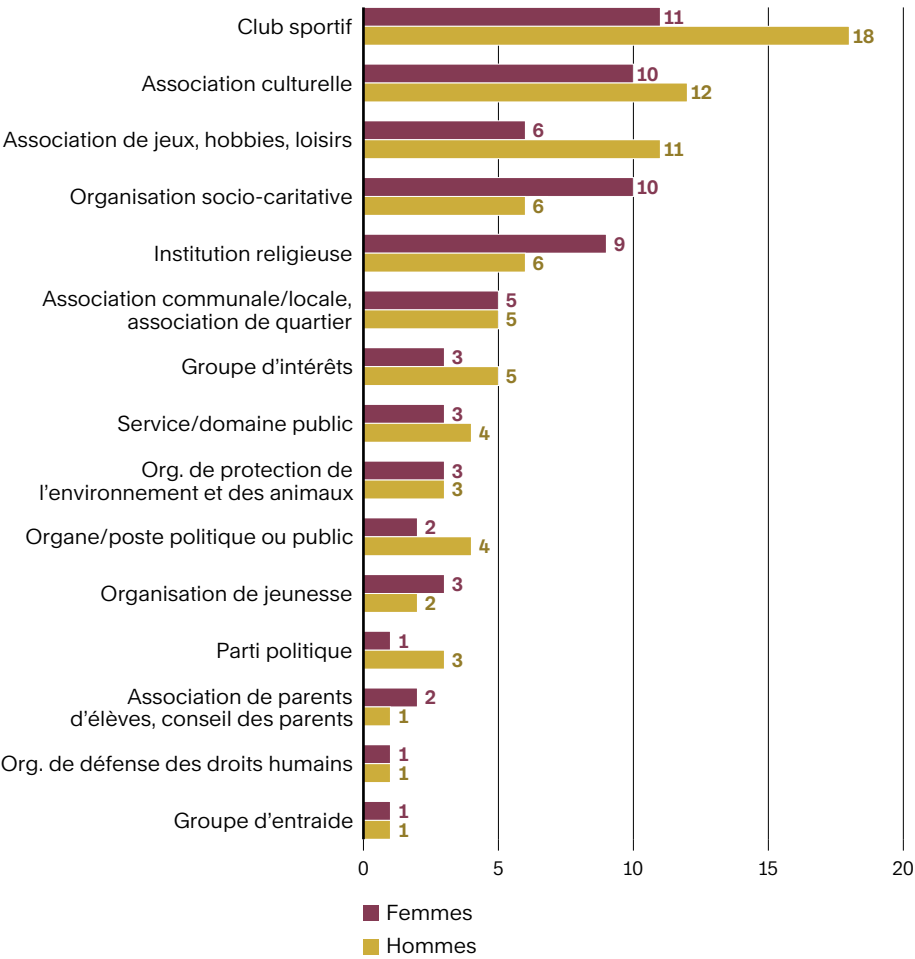


N=4819.

Le ratio hommes/femmes varie selon le domaine

Les femmes et les hommes ont des préférences différentes quant aux domaines dans lesquels ils deviennent membres et s'engagent bénévolement. Alors que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à assumer des tâches au sein d'organisations sociales et caritatives, d'institutions religieuses ou d'associations de parents d'élèves, les hommes s'engagent davantage dans des clubs sportifs, des associations de jeux, de hobbies et de loisirs, des groupes d'intérêts, le service public, des organes/fonctions politiques et publics ainsi que des partis politiques (**figure 7.3**). Ici aussi, les schémas de rôles traditionnels entrent en jeu. Jusqu'à une bonne partie du siècle dernier, le sport et les activités politiques étaient principalement réservés aux hommes, tandis que les activités de service et d'assistance plutôt aux femmes. Chez les bénévoles des associations culturelles, des associations communales, locales et de quartier, des organisations de protection de l'environnement et des animaux, des organisations de défense des droits humains et des groupes d'entraide, le ratio hommes/femmes est plus équilibré.

Figure 7.3
Domaines du travail bénévole formel selon le sexe (pourcentage de l'ensemble des femmes et des hommes)



N=4819.

Seules des différences graduelles entre les motifs

Si l'on demande aux hommes et aux femmes pour quelles raisons ils s'engagent bénévolement au sein d'associations et d'organisations, les points communs sont plus importants que les différences. Tant les femmes que les hommes s'engagent parce qu'ils aiment l'activité, qu'ils peuvent rencontrer et aider d'autres personnes et qu'ils se sentent liés à l'organisation. Alors que les hommes mettent un peu plus souvent l'accent sur le changement par rapport au quotidien, les possibilités d'organisation et de décision ainsi que l'entretien de leur réseau personnel, les femmes accordent un peu plus d'importance aux possibilités de développement personnel et aux motivations religieuses.

Les hommes investissent plus de temps dans le travail bénévole formel

En moyenne, les femmes consacrent 2.3 heures par semaine à un engagement, contre 2.5 heures pour les hommes. En raison du grand nombre de personnes engagées à plusieurs endroits, les femmes consacrent en moyenne 3.7 heures par semaine au travail bénévole formel contre 4.4 heures pour les hommes. À l'aide de l'ESPA, l'Office fédéral de la statistique calcule le temps que les femmes et les hommes consacrent au bénévolat. En 2024, les hommes ont consacré 121 millions d'heures au travail bénévole formel, contre 92 millions pour les femmes.

Même part d'engagements limités dans le temps

L'Observatoire du bénévolat actuel permet de distinguer différents types d'engagements à durée indéterminée et limités dans le temps. La proportion d'engagements à durée indéterminée est exactement la même chez les femmes que chez les hommes et les différences concernant les engagements à durée déterminée sont minimes. Alors que chez les hommes, les engagements sont un peu plus souvent limités par des délais formellement définis (mandat, législature, etc.), chez les femmes, les engagements de courte durée, par exemple lors d'événements particuliers, sont un peu plus fréquents. Les engagements liés à des projets sont à peu près aussi fréquents chez les femmes que chez les hommes.

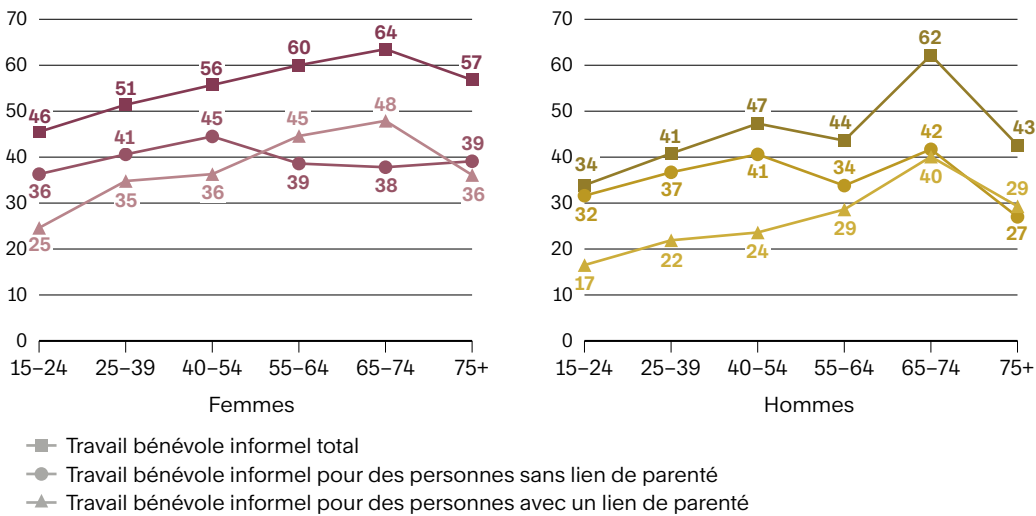
Les femmes accomplissent plus de travail bénévole informel

Les différences entre les sexes sont plus marquées dans le travail bénévole informel que formel. Alors que 56 % des femmes s'engagent bénévolement d'une manière ou d'une autre au cours d'une année, ce chiffre est de 46 % chez les hommes. Les différences sont un peu moins marquées si l'on considère le bénévolat qui profite à des personnes sans lien de parenté (voir également le **tableau 4.1**). 41 % des femmes et 37 % des hommes s'engagent de manière informelle pour des personnes sans lien de parenté. 38 % des femmes et 26 % des hommes s'engagent pour des membres de leur famille.

En comparaison temporelle, la participation des deux sexes au travail bénévole informel n'a guère évolué. Dans l'Observatoire du bénévolat 2007, la différence entre les femmes et les hommes était de 11 points de pourcentage. Dans l'Observatoire du bénévolat actuel, ce chiffre est de 10 points de pourcentage.

La **figure 7.4** montre la participation des femmes et des hommes au travail bénévole informel par tranche d'âge. Dans toutes les tranches d'âge, les femmes effectuent plus de travail bénévole informel que les hommes. Il n'y a que chez les 65 à 74 ans que la participation des hommes est à peu près la même que chez les femmes. La différence est particulièrement importante dans la tranche d'âge des 55-64 ans. Alors que les femmes de cette tranche d'âge assument très souvent des tâches informelles dans l'environnement familial et social de proximité, les hommes semblent se concentrer davantage sur le travail rémunéré au cours des dix années précédant l'âge de la retraite.

Figure 7.4
Participation au travail bénévole informel selon le sexe et l'âge (pourcentage)



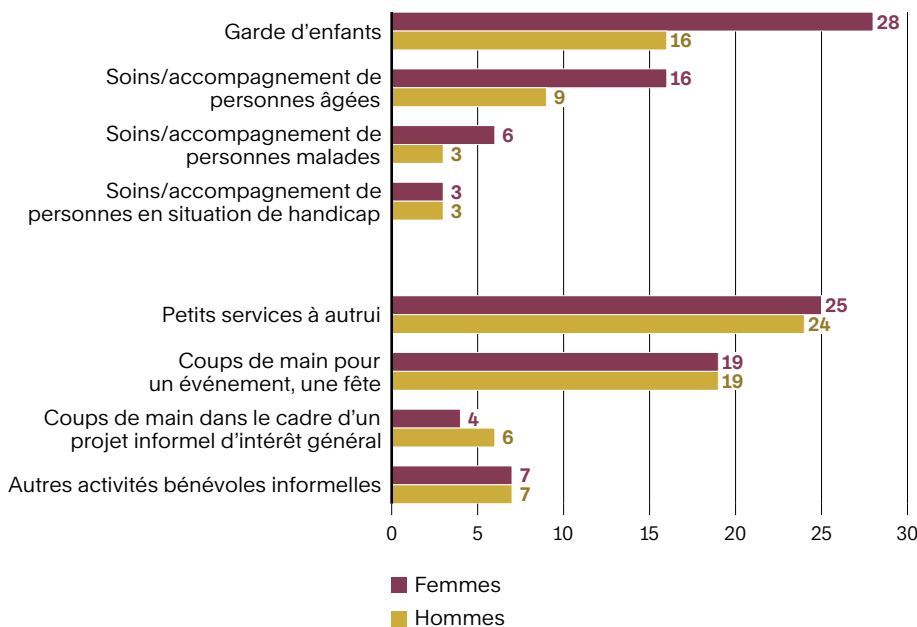
N=4814.

Grandes différences dans le travail de soin

Ce sont surtout les activités bénévoles dans le domaine des soins, c'est-à-dire l'accompagnement et les soins en faveur de personnes vivant hors de son propre ménage, que les femmes assument plus souvent que les hommes. Les femmes sont presque deux fois plus nombreuses que les hommes à s'engager bénévolement dans les domaines de la garde d'enfants et des soins et de l'accompagnement de personnes âgées ou malades (**figure 7.5**). Si l'on résume les formes de travail de soin représentées dans la partie supérieure de la figure, on constate que 40 % des femmes et 24 % des hommes effectuent un travail informel de soin hors de leur domicile. Dans les domaines d'activité mentionnés dans la partie inférieure de la figure, le ratio hommes/femmes est plus équilibré.

Les femmes ayant un engagement informel y consacrent en moyenne 5.1 heures par semaine, contre 4.1 heures pour les hommes. La différence s'explique avant tout par le fait que les activités dans le domaine des soins prennent plus de temps que les autres (cf. **tableau 4.2**). Selon les extrapolations de l'Office fédéral de la statistique, les femmes effectuent 241 millions d'heures de travail bénévole informel, contre 136 millions pour les hommes.

Figure 7.5
Domaines du travail bénévole informel par sexe (pourcentage)



N=4792.

Influence de la participation au marché du travail et de la situation familiale

Dans les paragraphes qui suivent, nous examinerons plus en détail dans quelle mesure l'engagement bénévole dépend de la situation professionnelle et familiale et si l'on observe des différences entre les hommes et les femmes. La **figure 7.6** présente la participation au travail bénévole formel et informel par statut d'activité et type de ménage. Seules les personnes en âge de travailler entre 20 et 64 ans sont prises en compte.

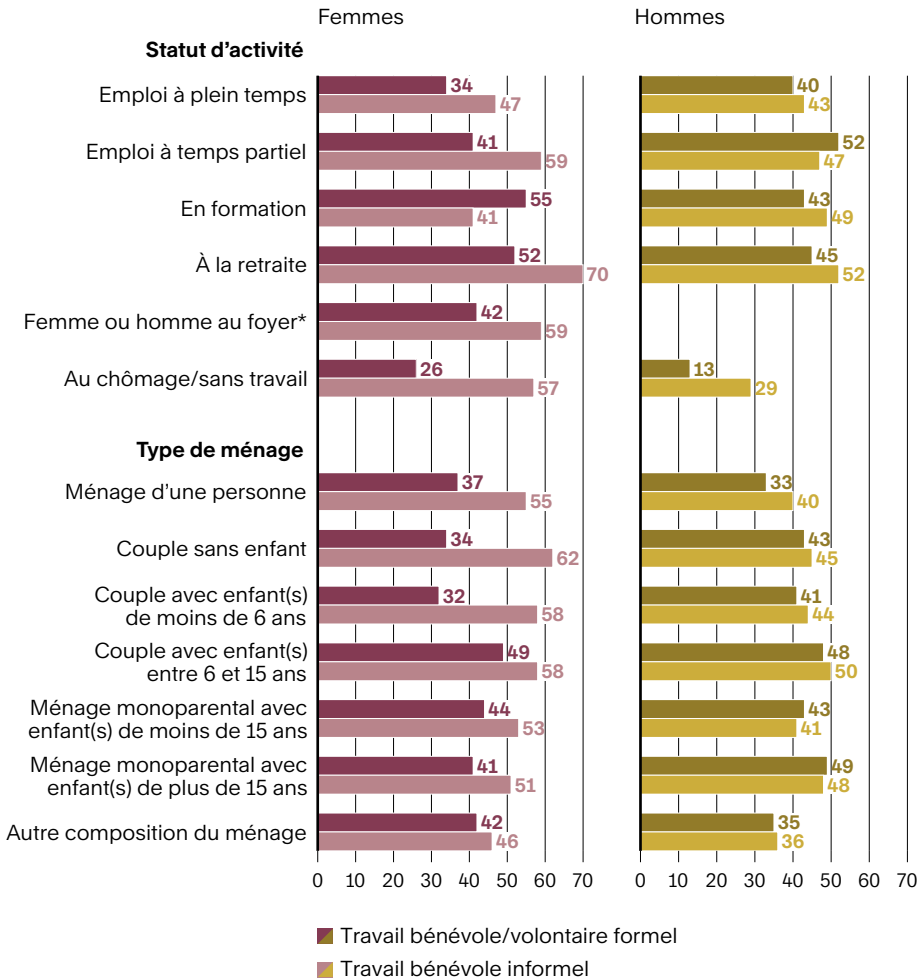
59 %

des femmes travaillant à temps partiel effectuent un travail bénévole informel

Par rapport au travail à temps plein, le travail à temps partiel favorise l'engagement bénévole formel et informel, tant chez les femmes que chez les hommes. Cela vaut toutefois davantage pour le travail bénévole formel chez les hommes et pour le travail bénévole informel chez les femmes. Les femmes qui sont encore en formation s'engagent particulièrement souvent au sein d'associations et d'organisations. Un départ à la retraite (anticipé) avant 65 ans favorise l'engagement bénévole chez les deux sexes, mais davantage chez les femmes que chez les hommes. En revanche, les hommes au chômage ne trouvent que rarement la voie du bénévolat ou ne parviennent pas à maintenir un engagement existant, ce qui n'est pas le cas des femmes en chômage.

En ce qui concerne la situation familiale, il apparaît que dans les familles avec des enfants de moins de 6 ans, les femmes s'engagent moins souvent dans des associations ou des organisations, mais aident souvent de manière informelle d'autres personnes en dehors de leur propre ménage. Une fois les enfants plus grands, de nombreuses mères reprennent un engagement au sein d'une association ou d'une organisation. Chez les pères aussi, l'âge des enfants a une influence sur la participation au bénévolat, mais moins que chez les mères. Les parents qui élèvent seuls leurs enfants parviennent assez souvent à s'engager bénévolement, du moins sporadiquement, au cours d'une année.

Figure 7.6
Participation au travail bénévole formel et informel selon le statut d'activité, le type de ménage et le sexe (pourcentage, uniquement les personnes âgées de 20 à 64 ans)



N=3487. Note: * en raison du petit nombre de cas (N < 10), aucune valeur ne peut être indiquée pour les hommes au foyer.

Si l'on demande aux femmes et aux hommes qui ne s'engagent plus bénévolement dans des associations ou organisations pourquoi ils ont cessé cette activité, les deux sexes citent le plus souvent des motifs professionnels, suivis de motifs familiaux (voir aussi [figure 5.4](#)). Tandis que les hommes mentionnent un peu plus souvent des motifs professionnels, les femmes évoquent un peu plus fréquemment des motifs familiaux.

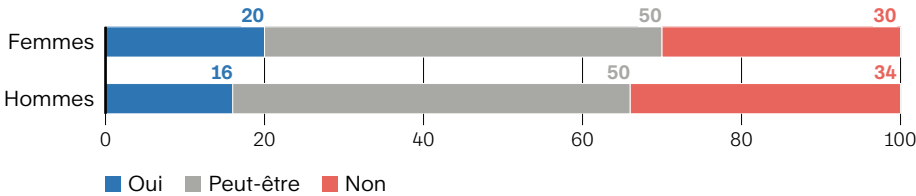
Différentes préférences pour un engagement futur

Parmi les personnes n'étant pas engagées bénévolement dans une association ou une organisation au moment de l'enquête, les femmes sont un peu plus souvent intéressées que les hommes par un tel engagement (**figure 7.7**). Parmi les personnes ouvertes à un engagement, environ 40 % des femmes et des hommes ont déjà une idée du domaine dans lequel ils aimeraient s'engager. Tout comme les domaines diffèrent selon les sexes parmi les bénévoles déjà engagés, il existe aussi des préférences différentes quant aux domaines souhaités. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à envisager un engagement au sein d'organisations sociales et caritatives, d'organisations de protection de l'environnement et des animaux, d'associations culturelles, d'organisations de défense des droits humains, de groupes d'entraide ou de conseils de parents, tandis que les hommes préféreraient s'engager dans des clubs sportifs, des associations de jeux, de hobbies et de loisirs, des partis politiques ou des organes et fonctions politiques ou publics (**tableau 7.2**).

Figure 7.7

Intérêt des personnes sans engagement bénévole formel pour un futur engagement bénévole dans des associations ou organisations par sexe

(pourcentage de tous les bénévoles qui ne sont pas engagés dans des associations ou organisations)



N=2836. Réponse à la question « Aimeriez-vous vous engager (à nouveau) aujourd'hui ou à l'avenir dans des associations ou organisations et y assumer des tâches et des travaux à titre bénévole ou honorifique ? ».

Tableau 7.2
Domaines souhaités pour un futur engagement bénévole par sexe
 (pourcentage de personnes intéressées ayant une idée du domaine)

	Femmes	Hommes
Organisation socio-caritative	54	31
Org. de protection de l'environnement et des animaux	39	28
Club sportif	19	38
Association de jeux, hobbies, loisirs	20	29
Association culturelle	26	18
Org. de défense des droits humains	26	12
Association communale/locale, association de quartier	21	17
Service/domaine public	16	12
Groupe d'entraide	17	7
Association de parents d'élèves, conseil des parents	13	5
Groupe d'intérêts	6	10
Parti politique	4	12
Institution religieuse	7	6
Organe/poste politique ou public	4	9
Organisation de jeunesse	3	4

N=710 (personnes intéressées ayant une idée du domaine dans lequel elles souhaitent s'engager).

7.2

Engagement bénévole des jeunes et des personnes âgées

La question de savoir si et comment les jeunes et les moins jeunes s'engagent bénévolement est souvent débattue dans l'opinion publique et fait l'objet d'études scientifiques, notamment dans le contexte de l'évolution démographique de la population, avec une part de jeunes en baisse et une part croissante de personnes âgées. D'un côté, les jeunes sont souvent critiqués dans l'opinion publique du fait qu'ils participent peu à la vie de la société civile et, le cas échéant, uniquement à court terme, ici et là, et selon leurs envies (cf. Neu *et al.* 2024). Les organisations bénévoles déplorent également que le recrutement et la fidélisation à long terme de jeunes bénévoles soient devenus plus difficiles (Alscher 2017; Bürgi *et al.* 2023). Dans le même temps, l'accent est mis sur l'importance du travail bénévole pour les jeunes en tant que lieu d'apprentissage social et politique. L'engagement bénévole offre aux jeunes la possibilité de se sentir

autonomes et compétents et d'assumer des responsabilités (Cortessis *et al.* 2019). De l'autre côté, la génération plus âgée dresse un tableau positif, soulignant non seulement les bénéfices sociaux de son engagement, mais aussi les bénéfices personnels que les bénévoles plus âgés retirent eux-mêmes de leur engagement (Haunberger *et al.* 2022; Wellinger *et al.* 2022; Fischer *et al.* 2024).

Le **tableau 7.3** donne un aperçu de la participation des jeunes et des personnes âgées aux différentes formes de bénévolat. Hormis le don de sang, les personnes âgées participent plus souvent que la moyenne au travail bénévole et donnent beaucoup plus souvent de l'argent à des fins d'utilité publique. Les jeunes âgés de 15 à 29 ans s'engagent moins souvent dans les domaines mentionnés. Leur engagement bénévole est certes plus faible, mais plus élevé que ce que laissaient supposer les plaintes mentionnées plus haut.

Tableau 7.3
Aperçu de l'engagement bénévole des jeunes et des personnes âgées
(pourcentage)

	Population résidente de 15 ans et plus	15-29 ans	65 ans et plus
Travail bénévole			
Travail bénévole formel	41	36	46
Travail bénévole informel	51	41	58
Travail bénévole total (formel et/ou informel)	66	58	71
Dons			
Dons d'argent	53	28	69
Dons en nature	30	21	33
Dons du sang	6	6	2

N_{15-29 ans} = 728, N_{65+ ans} = 994.

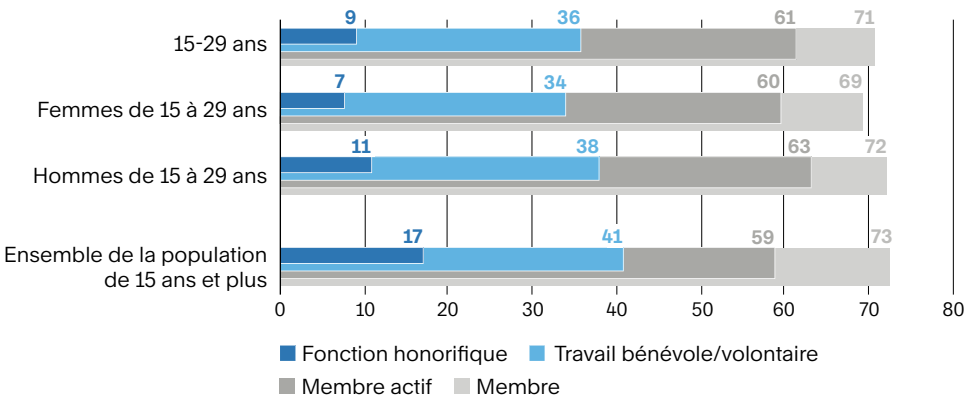
Le présent point s'intéresse tout d'abord à l'engagement bénévole des jeunes, puis à l'engagement des personnes âgées.

7.2.1 Engagement bénévole des jeunes

Les jeunes sont actifs dans les associations

Les jeunes sont membres d'associations et d'organisations dans une proportion similaire à celle de l'ensemble de la population (**figure 7.8**). Pour la plupart des jeunes, une affiliation implique une participation active au sein de l'organisation. Ils participent par exemple régulièrement aux entraînements dans un club sportif ou aux répétitions dans une association de musique. La proportion de jeunes qui assument en outre bénévolement des tâches et des travaux au sein d'associations et d'organisations est certes légèrement inférieure à celle de l'ensemble de la population, mais près de la moitié des jeunes membres font également du bénévolat au sein d'associations et d'organisations. Sur l'ensemble de la tranche d'âge, un bon tiers (36 %) s'engage bénévolement au sein d'une association ou d'une organisation au cours d'une année. Dans toutes les catégories, de l'affiliation aux fonctions honorifiques, les jeunes hommes affichent des taux de participation légèrement plus élevés que les jeunes femmes.

Figure 7.8
Affiliation et travail bénévole des jeunes au sein des associations et organisations et comparaison avec l'ensemble de la population (pourcentage)



N=728.

Participation après la pandémie de Covid-19

Selon l'Observatoire du bénévolat, la part des jeunes qui s'engagent bénévolement dans des associations ou organisations se situe à peu près au même niveau qu'en 2019, soit l'année précédant la pandémie de Covid-19²³. Les données de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) montrent que la participation des 15-24 ans au travail bénévole formel a légèrement reculé entre 2000 et 2007, passant de 23 % à 22 %, et est restée stable entre 2010 et 2016, aux alentours de 19 %. En raison des mesures de protection liées à la pandémie de Covid-19, la participation a chuté à 17 % en 2020, avant de remonter fortement en 2024 pour atteindre 23 %.

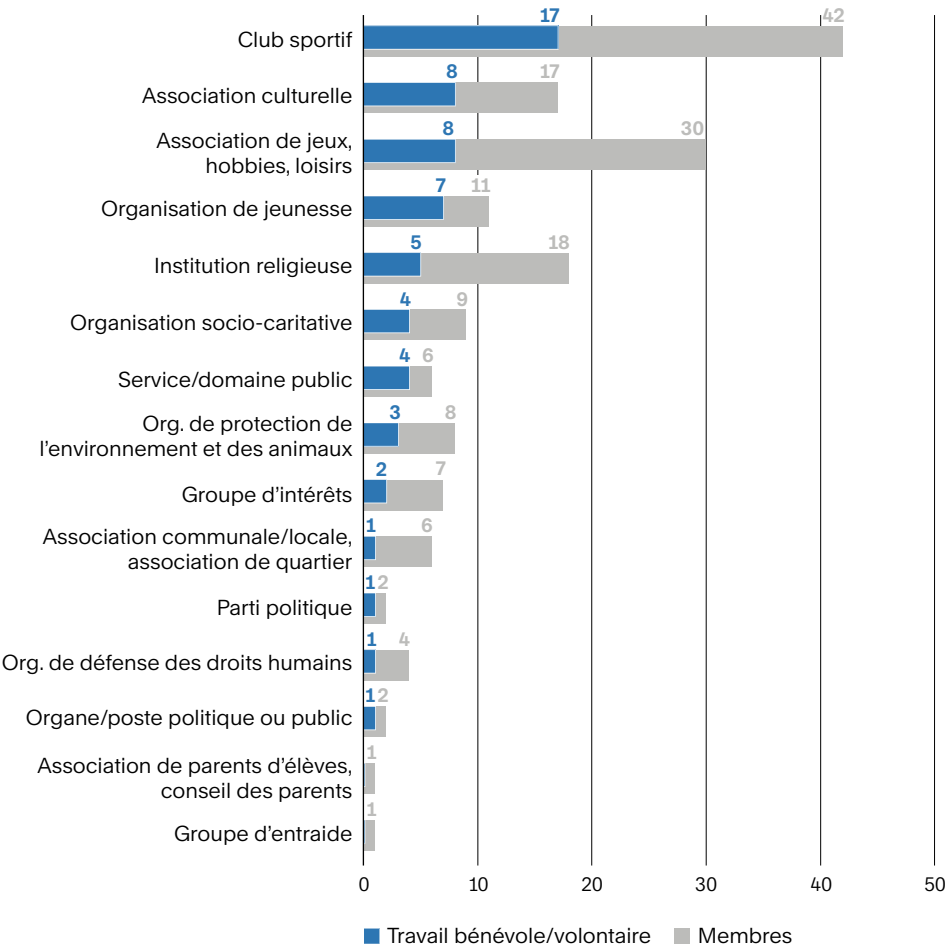
Les clubs sportifs arrivent en tête du classement

Chez les jeunes, l'engagement bénévole est très étroitement lié aux activités de loisirs qu'ils exercent. Les jeunes s'engagent nettement plus souvent dans des clubs sportifs, suivis par les associations culturelles et les associations de jeux, de hobbies et de loisirs (**figure 7.9**). Les clubs sportifs sont le lieu le plus fréquent d'engagement bénévole, tant chez les jeunes hommes (18 %) que chez les jeunes femmes (16 %). L'engagement bénévole dans des associations culturelles est apprécié autant par les jeunes hommes (9 %) que par les jeunes femmes (8 %). Tandis que les associations de jeux, de hobbies et de loisirs sont un peu plus importantes pour les jeunes hommes (hommes: 10 %, femmes: 7 %), les jeunes femmes s'engagent un peu plus souvent dans des organisations de jeunesse (hommes: 6 %, femmes: 8 %), des institutions religieuses (hommes: 4 %, femmes: 6 %) et des organisations sociales et caritatives (hommes: 2 %, femmes: 6 %).

23 La comparaison temporelle à l'aide de l'Observatoire du bénévolat est imprécise en raison de la modification de la période de référence. À des fins de comparaison, le cadre de référence de quatre semaines doit être reproduit pour 2024. En 2019, 32 % ont effectué un travail bénévole formel au cours des quatre semaines précédant l'enquête, contre 29 % en 2024.

Figure 7.9

Affiliations et travail bénévole des jeunes de 15 à 29 ans dans des associations et organisations (pourcentage)



N=728.

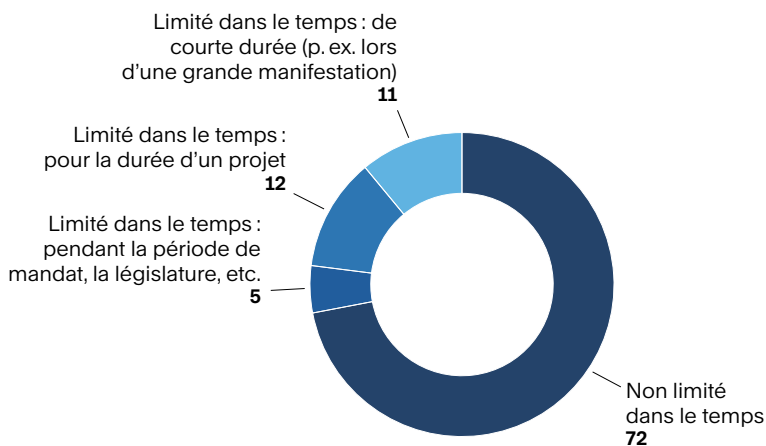
La majorité des jeunes ne sont pas des « girouettes » de l'engagement

L'Observatoire du bénévolat ne confirme pas l'hypothèse souvent exprimée selon laquelle les jeunes ne s'engagent bénévolement dans des associations et organisations que pour une courte durée, puis abandonnent leur engagement. La part des engagements qui n'ont été exercés que sporadiquement ou complètement abandonnés au cours d'une année est exactement la même chez les jeunes (23 %) que dans l'ensemble de la population. Par rapport à l'ensemble de la population, la part des engagements à durée indéterminée chez les jeunes est, avec 72 %, supérieure de 4 points de pourcentage (**figure 7.10** et **figure 3.9**). Alors que les engagements formels limités dans le temps sont plus rares

chez les jeunes – on les retrouve surtout dans les fonctions électives – les engagements liés à des projets sont un peu plus répandus. La part de tels engagements est supérieure de 3 points de pourcentage à celle de l'ensemble de la population. Les engagements liés à des projets sont plus fréquents que la moyenne parmi les jeunes bénévoles au sein d'organisations de protection de l'environnement et des animaux, d'associations culturelles, d'organisations sociales et caritatives et d'institutions religieuses. Les engagements plus courts lors de (grandes) manifestations ou d'événements particuliers se déroulent relativement souvent dans les associations culturelles, les institutions religieuses, les associations de jeux, de hobbies et de loisirs ainsi que les clubs sportifs. Au total, 17 % des jeunes bénévoles formels indiquent avoir uniquement des engagements temporaires liés à des projets ou à des événements (13 % pour l'ensemble de la population). Les autres combinent des engagements à durée indéterminée ou limitée par un mandat avec des engagements liés à des projets ou à des événements (13 %) ou ont exclusivement des engagements à durée indéterminée ou limitée par un mandat (70 %).

Figure 7.10

Cadre temporel et limitation de l'engagement bénévole dans les associations et organisations chez les personnes de 15 à 29 ans
(pourcentage de tous les engagements)



N=728.

Même volonté d'aider, mais orientation plus marquée sur les intérêts

Lorsqu'on interroge les jeunes sur les raisons pour lesquelles ils s'engagent bénévolement au sein d'associations et d'organisations, on constate qu'ils ne se distinguent guère des bénévoles plus âgés à bien des égards. Ils accordent toutefois une importance légèrement différente à certains aspects. Les bénévoles, jeunes et moins jeunes, s'engagent parce qu'ils aiment l'activité et qu'ils rencontrent d'autres personnes. La volonté d'aider et le sentiment d'appartenance à l'organisation sont aussi souvent cités par les jeunes et les moins jeunes comme motif de leur engagement bénévole. Cependant, les jeunes bénévoles souhaitent beaucoup plus souvent se développer sur le plan personnel dans le cadre de leur engagement (41% chez les 15-29 ans contre 29% chez les plus de 29 ans), élargir leurs connaissances et leur expérience (40% contre 33%) et poursuivre leurs propres intérêts (26% contre 19%). L'utilité pour la carrière professionnelle est également plus souvent évoquée (18% contre 7%). En revanche, l'indemnisation financière n'est que rarement mentionnée comme motif par les jeunes bénévoles (5% contre 2%).

Les engagements informels sont souvent sporadiques

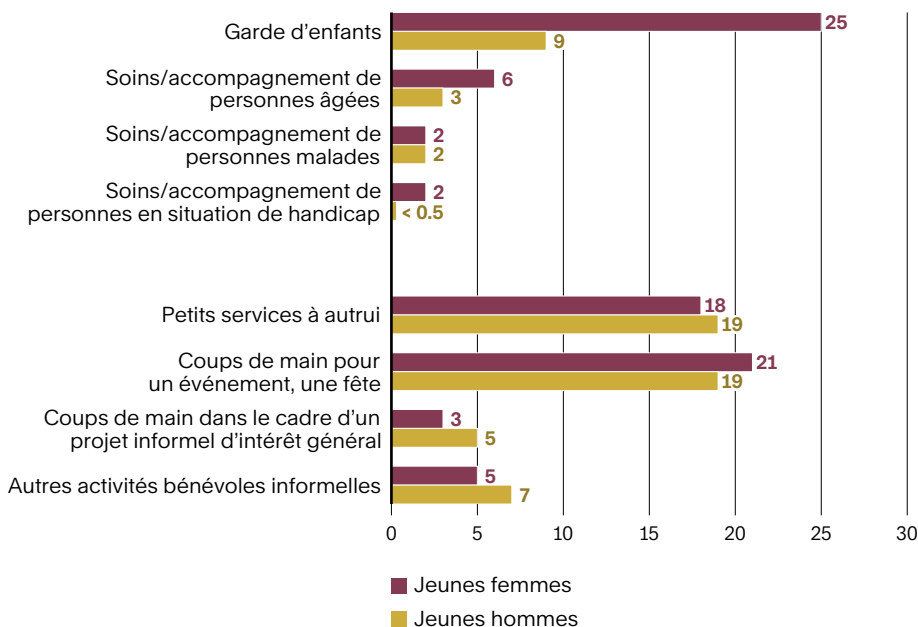
41% des 15-29 ans effectuent un travail bénévole informel sous une forme ou une autre au cours d'une année. Dans le travail bénévole informel, les engagements sporadiques qui ne s'étendent pas régulièrement sur toute l'année sont plus fréquents que dans le travail bénévole formel. C'est encore plus vrai chez les jeunes²⁴. Si l'on ne considère que les engagements informels impliquant un investissement effectif en temps au cours des quatre semaines précédant l'enquête, un bon quart des jeunes (28%) exerce une telle activité.

La **figure 7.11** montre les domaines dans lesquels les jeunes femmes et les jeunes hommes s'engagent bénévolement de manière informelle. Hormis la garde d'enfants, le travail de soin à l'extérieur du domicile est plutôt rare chez les jeunes. En résumé, un jeune sur cinq s'engage dans le domaine des soins, contre un tiers pour l'ensemble de la population. Un quart des jeunes femmes participe à la garde d'enfants, tandis que les jeunes hommes le font beaucoup plus rarement. Environ un cinquième des jeunes femmes et un cinquième des jeunes hommes apportent leur aide au cours d'une année à d'autres personnes de leur entourage proche (p.ex. dans le voisinage) ou lors de festivités, manifestations et événements informels.

24 Alors que dans l'ensemble de la population, 30% des engagements informels sont sporadiques, ce chiffre est de 40% chez les 15-29 ans.

Figure 7.11

Domaines du travail bénévole informel des personnes de 15 à 29 ans selon le sexe (pourcentage)



N=710.

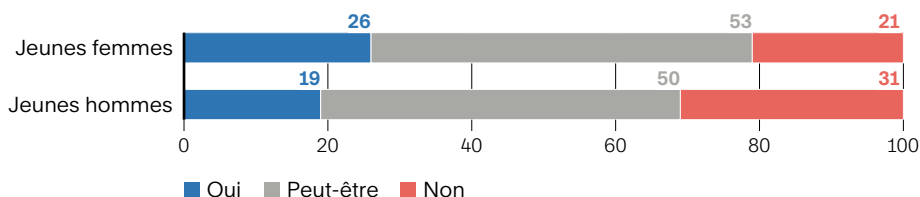
Potentiel d'engagement au sein d'associations et d'organisations

Parmi les jeunes qui n'effectuent pas de travail bénévole formel, un tiers (34 %) a déjà fait du bénévolat au sein d'une association ou d'une organisation par le passé. Cette proportion est plus élevée chez les jeunes femmes (38 %) que chez les jeunes hommes (30 %). Les motifs d'abandon les plus fréquents sont les formations (citées par 40 %), les motifs professionnels (33 %), une perte ou un changement d'intérêt (28 %) ainsi qu'un investissement en temps trop important (20 %).

Un peu moins d'un quart (23 %) envisage de s'engager à nouveau ou pour la première fois dans une association ou une organisation, la moitié (51 %) peut imaginer s'engager et un quart (26 %) n'est pas intéressé. L'intérêt est un peu plus marqué chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes (**figure 7.12**). Parmi les personnes intéressées par un engagement, un bon tiers a déjà une idée du domaine dans lequel s'engager. Le plus souvent, elles envisagent un engagement dans une organisation de protection de l'environnement ou des animaux (38 %), un club sportif (33 %), une association de jeux, de hobbies ou de loisirs (32 %), une organisation sociale et caritative (32 %), une organisation de défense des droits humains (27 %) ou une association culturelle (23 %).

Figure 7.12

Intérêt pour un futur engagement bénévole dans des associations ou organisations chez les personnes de 15 à 29 ans sans engagement bénévole formel selon le sexe (pourcentage)



N=458. Réponse à la question « Aimeriez-vous vous engager (à nouveau) aujourd'hui ou à l'avenir dans des associations ou des organisations et y assumer des tâches et des travaux à titre bénévole ou honorifique? ».

7.2.2 Engagement bénévole des personnes âgées

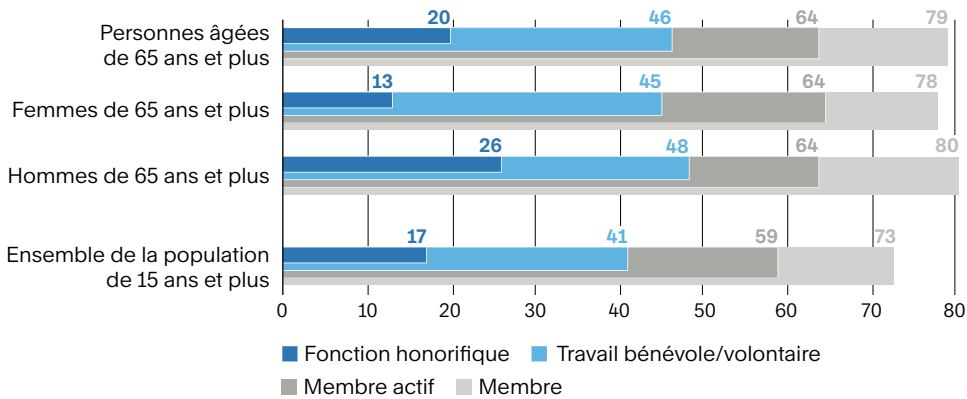
Forte implication des personnes âgées dans la société civile

Les personnes âgées sont plus fréquemment membres que la moyenne et s'engagent souvent dans des organisations de la société civile (**figure 7.13**). Près de la moitié (46 %) des personnes âgées de 65 ans et plus assument bénévolement des tâches et des travaux au sein d'une association ou d'une organisation au cours d'une année et un cinquième s'engage dans le cadre d'une fonction élective. Les hommes sont deux fois plus nombreux que les femmes à exercer des fonctions électives. Les jeunes seniors âgés de 65 à 74 ans s'engagent très souvent dans des associations et organisations. À partir de 75 ans, la participation est nettement plus faible (cf. aussi **figure 7.2**)²⁵. À un âge avancé, les engagements sont de plus en plus abandonnés pour des raisons de santé ou sociales (p. ex. en raison de l'absence de compagnes ou compagnons de route dans l'association) et l'intérêt pour un nouvel engagement diminue.

²⁵ En particulier dans la tranche d'âge des 75 ans et plus, il est possible que le taux de participation soit effectivement plus bas, car les sondages auprès de la population ne permettent souvent pas de joindre les personnes de cet âge, pour différentes raisons (santé, déménagement dans un établissement médico-social, utilisation d'Internet, etc.), et les personnes souffrant de handicaps importants ne peuvent souvent plus assumer de tâches bénévoles.

Figure 7.13

Adhésion et travail bénévole des personnes âgées de 65 ans et plus au sein des associations et organisations par sexe (pourcentage)



N=994.

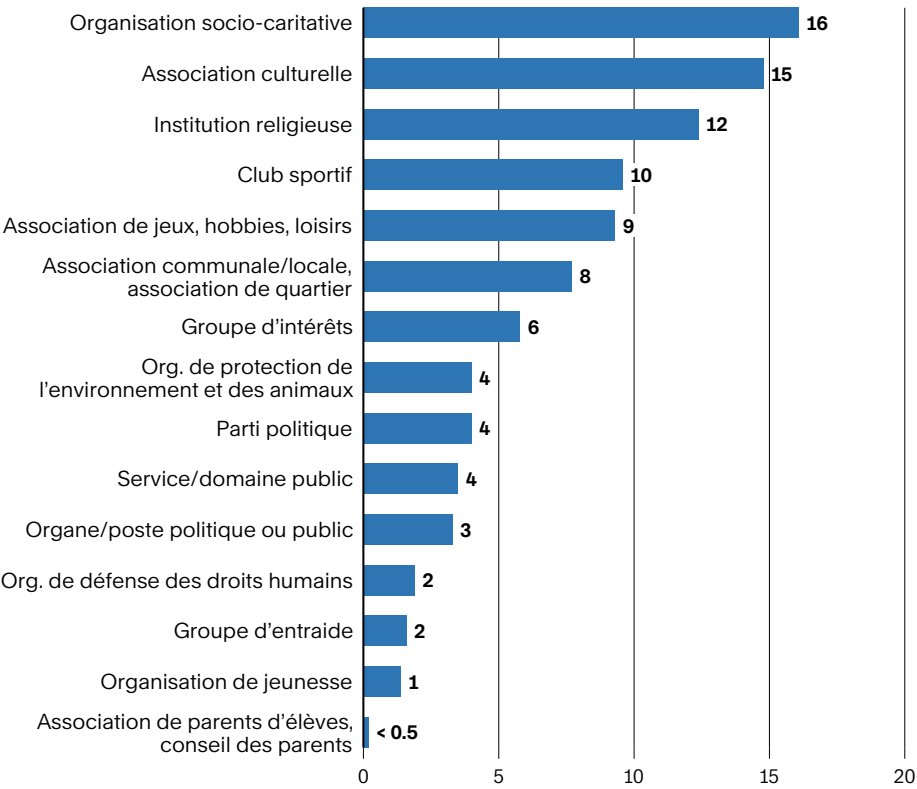
La pandémie de Covid-19, une rupture temporaire

La participation des personnes âgées au travail bénévole formel a légèrement augmenté au cours des années précédant la pandémie de Covid-19 (Fischer *et al.* 2024). Pour de nombreuses personnes âgées, la pandémie a représenté une rupture qui les a conduites à réduire ou abandonner leur engagement (Fischer *et al.* 2022b). Tant les chiffres de l'Observatoire du bénévolat que de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) montrent qu'après la pandémie, de très nombreuses personnes âgées se sont à nouveau engagées dans des associations et organisations et que la participation a retrouvé son niveau d'avant la pandémie.

Nombreux engagements au sein d'organisations sociales et caritatives et d'associations culturelles

Chez les personnes âgées, les engagements bénévoles au sein d'organisations sociales et caritatives, d'associations culturelles, d'institutions religieuses et de clubs sportifs sont les plus répandus (figure 7.14). Alors que les femmes et les hommes âgés s'engagent à peu près aussi souvent dans les organisations sociales et caritatives, les associations culturelles et les organisations de protection de l'environnement ou des animaux, les femmes assument plus souvent des tâches dans les institutions religieuses (femmes: 15 %, hommes: 10 %) et les hommes plus souvent dans les clubs sportifs (femmes: 5 %, hommes: 13 %) et les associations de jeux, de hobbies et de loisirs (femmes: 6 %, hommes: 12 %). Chez les personnes âgées, les hommes sont également majoritaires dans les associations communales, locales et de quartier, les groupes d'intérêts, les partis et les organes/fonctions publics.

Figure 7.14
Domaines du travail bénévole formel des personnes de 65 ans et plus
 (pourcentage)



N=994.

La convivialité, la solidarité et l'action commune restent centrales, l'orientation sur les intérêts diminue

Si l'on examine les raisons pour lesquelles les personnes âgées s'engagent bénévolement de manière formelle, on constate différents changements. Alors que les groupes de motifs²⁶ « Convivialité et plaisir », « Orientation sur les valeurs et solidarité » et « Orientation sur la conception et le changement » ont à peu près la même importance que dans les tranches d'âge plus jeunes, les groupes de motifs « Orientation sur les intérêts et développement personnel » et « Orientation instrumentale » perdent en importance.

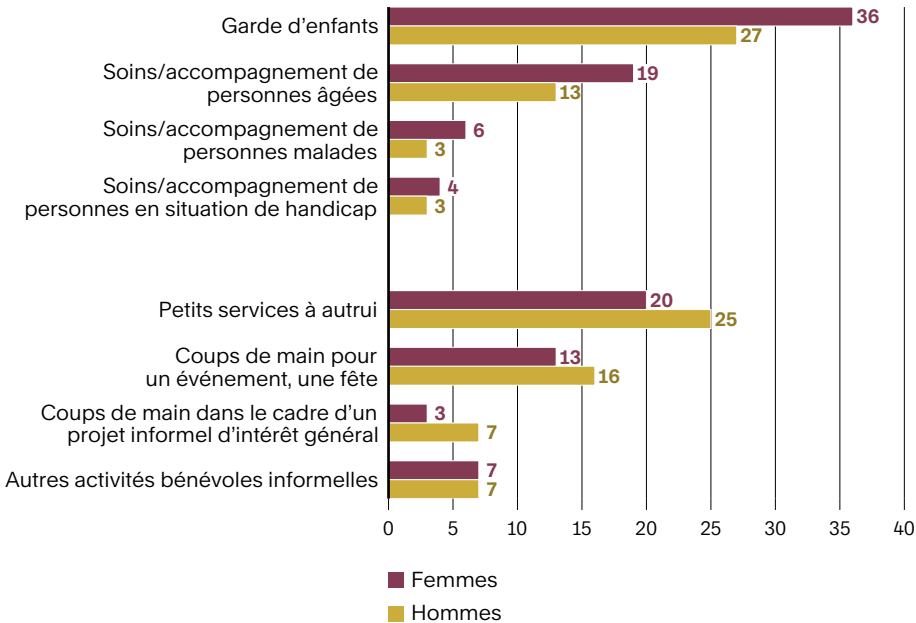
²⁶ Les groupes de motifs sont décrits plus en détail dans l'encadré du chapitre 5.

Fort engagement dans la garde d'enfants, grand soutien dans l'environnement familial et social de proximité

Plus de la moitié des personnes de 65 ans et plus (58 %) se sont engagées bénévolement de manière informelle au cours d'une année. Même à l'âge de la retraite, les femmes (61 %) s'engagent plus souvent de manière informelle que les hommes (55 %), mais les différences entre les sexes sont moins marquées que dans les tranches d'âge plus jeunes. Les hommes investissent une partie du temps libéré après leur départ à la retraite non seulement dans le travail bénévole formel, mais aussi de plus en plus dans des activités bénévoles informelles.

La **figure 7.15** montre les différents domaines dans lesquels les personnes âgées s'engagent de manière informelle. Un peu moins d'un tiers (31 %) aide à s'occuper d'enfants – souvent leurs propres petits-enfants – et 15 % s'occupent d'autres personnes âgées – parfois aussi de leurs propres parents (très) âgés. Un peu plus d'un cinquième (22 %) soutient d'autres personnes en leur donnant un coup de main, par exemple en faisant des courses ou en effectuant des tâches administratives.

Figure 7.15
Domaines du travail bénévole informel des personnes de 65 ans et plus par sexe
(pourcentage)



N=973.

Les personnes avec et sans lien de parenté profitent de l'engagement dans la même mesure

Le **tableau 7.4** montre que les enfants gardés sont généralement les propres petits-enfants des personnes âgées. Quant au soutien à des personnes (très) âgées, il est souvent apporté à des personnes sans lien de parenté. C'est encore plus vrai pour les coups de main donnés à autrui. Si l'on résume les relations avec les bénéficiaires du travail bénévole informel dans tous les domaines, on constate que, pour un peu plus d'un tiers des seniors bénévoles informels (36 %), l'engagement s'adresse exclusivement à des personnes de la famille. Pour un tiers (33 %), tant des personnes de la famille que des personnes sans lien de parenté profitent de l'engagement et, pour le tiers restant (31 %), il ne s'agit que de personnes sans lien de parenté. Les engagements informels dont profitent exclusivement les membres de la famille augmentent avec l'âge.

Tableau 7.4
Type de relation avec les bénéficiaires de l'engagement informel
(pourcentage de toutes les personnes engagées de 65 ans et plus dans le domaine d'activité, réponses multiples possibles)

Garde/soins/accompagnement de personnes	Proches parents	Autres proches	Personnes sans lien de parenté
Garde d'enfants	92	6	15
Soins/accompagnement de personnes âgées	42	20	57
Soins/accompagnement de personnes malades	(54)	(20)	(45)
Soins/accompagnement de personnes en situation de handicap	(33)	(4)	(63)

Autres formes d'engagement informel	Personnes avec lien de parenté	Connaissances personnelles	Personnes hors connaissances personnelles
Petits services à autrui	42	80	8
Coups de main pour un événement, une fête	19	78	23
Coups de main dans le cadre de projets ou d'activités d'utilité publique	13	66	31
Autres activités bénévoles informelles	33	77	23

N entre 35 et 305. Notes: si le nombre de cas est inférieur à 50, les valeurs sont indiquées entre parenthèses et doivent être interprétées avec prudence. Les proches parents indiqués dans le questionnaire sont les enfants, les parents et les petits-enfants.

Les obstacles changent avec l'âge

Comme indiqué au **point 5.2**, la disposition à augmenter un engagement formel existant ou à en accepter un nouveau diminue nettement avec l'âge (voir à ce sujet les **figures 5.5** et **5.7**). Alors que chez les 65-74 ans, d'autres intérêts ou obligations (40 %) ainsi que des réserves à l'égard d'un engagement régulier (34 %) sont souvent cités comme obstacles en plus des raisons liées à l'âge (46 %), les personnes de 75 ans et plus mentionnent principalement l'âge (87 %) et des raisons de santé (23 %).

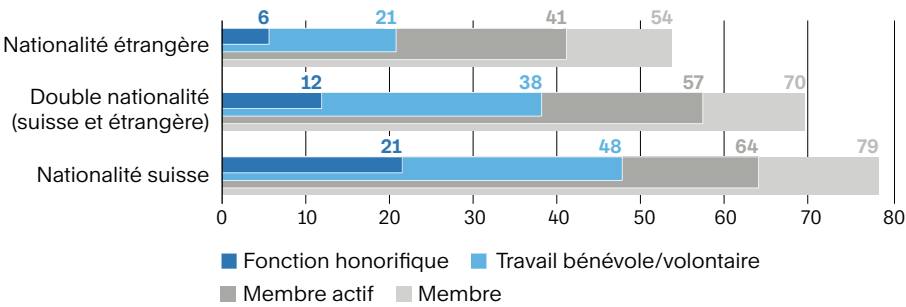
7.3

Engagement bénévole de la population immigrée

En tant que société fortement imbriquée et économiquement prospère située au cœur de l'Europe, la Suisse est impliquée dans la migration mondiale. Le contexte économique et les formes de migration vers la Suisse ont évolué au cours des dernières décennies. Par conséquent, la population immigrée est hétérogène, allant des travailleuses et travailleurs migrants « traditionnels » des pays voisins à la main-d'œuvre hautement qualifiée dans des entreprises actives à l'international (personnes expatriées), en passant par les personnes réfugiées fuyant une dictature ou une région en guerre ou en crise. La question de l'engagement bénévole de ces personnes est particulièrement intéressante en Suisse, qui présente une forte proportion de personnes immigrées, et a été étudiée en tenant compte des différents groupes de migrant·e·s (notamment Cattacin et Domenig 2012; Freitag *et al.* 2016; Störkle 2020). L'engagement bénévole n'est pas seulement considéré comme un indicateur d'une intégration réussie (Braun et Nobis 2011; Thorshaug *et al.* 2020), mais aussi comme une forme d'auto-organisation et de solidarité au sein de la population immigrée (Cattacin et Domenig 2012).

Dans les chapitres précédents, il a été constaté à plusieurs reprises qu'en matière d'engagement bénévole, il existe une nette différence entre les personnes de nationalité étrangère et celles de nationalité suisse. Même si l'on tient compte de facteurs tels que la formation, le revenu du ménage ou le lieu de résidence (différences ville-campagne), il subsiste un fort effet de la nationalité sur la participation au travail bénévole formel et informel (cf. aussi **points 3.2** et **4.2**). La **figure 7.16** illustre à nouveau cette corrélation en ce qui concerne l'affiliation et l'engagement bénévole au sein d'associations et d'organisations: alors que près de quatre cinquièmes des Suissesses et des Suisses sans autre nationalité sont membres d'une association ou d'une organisation, un peu plus de la moitié de la population résidente étrangère l'est. Les personnes ayant la double nationalité (suisse et étrangère) occupent une position intermédiaire.

Figure 7.16
Adhésion et travail bénévole dans des associations
et organisations par nationalité (pourcentage)



N=4827.

Contexte migratoire et expérience de la migration

Dans ce chapitre, nous voulons approfondir le sujet de l'engagement de la population immigrée en définissant plus précisément le « contexte migratoire » à l'aide des variables suivantes :

- **Expérience de la migration :** toutes les personnes issues de l'immigration n'ont pas effectivement migré en Suisse. Les enfants nés en Suisse de parents étrangers sont certes issus de l'immigration, mais n'ont aucune expérience de la migration. On peut donc faire la distinction entre les personnes n'ayant pas d'expérience de la migration (nées en Suisse) et celles en ayant une (nées à l'étranger). Pour ces dernières, il est également possible de demander à combien de temps remonte cette expérience, c'est-à-dire depuis combien de temps elles résident en Suisse. L'hypothèse à ce sujet est que les personnes ayant une expérience de la migration se rapprochent de celles n'en ayant pas une au fur et à mesure que la durée de séjour de ces premières augmente.
- **Pays d'origine :** si l'on examine les résultats au **point 2.4** concernant le bénévolat en comparaison internationale, on peut supposer que les personnes originaires de certaines régions sont plus ou moins familiarisées avec le travail bénévole formel et informel et que cela pourrait avoir un effet sur leur engagement bénévole en Suisse²⁷.

L'expérience migratoire joue un rôle pour le bénévolat

Le **tableau 7.5** montre que l'expérience de la migration est effectivement importante pour l'engagement bénévole. Dans tous les domaines du bénévolat présentés, les Suissesses et les Suisses sans autre nationalité sont plus nombreux que les personnes issues de la migration sans expérience de celle-ci. La participation au travail bénévole est encore plus faible chez les personnes ayant une expérience de la migration. En ce qui concerne les formes de don, les différences entre les personnes avec ou sans expérience de la migration sont moins marquées.

27 Les questions sur l'expérience de la migration et le pays d'origine n'ont été posées qu'aux personnes étrangères et à celles ayant la double nationalité. Il en résulte une légère imprécision, car les personnes naturalisées qui ont renoncé à leur nationalité d'origine n'ont pas été interrogées sur leur éventuel contexte migratoire. Il en va de même pour les Suissesses et les Suisses de l'étranger qui sont revenus au pays. Ces deux groupes devraient toutefois être peu nombreux.

Tableau 7.5
Vue d'ensemble de l'engagement bénévole de la population en fonction
du contexte migratoire et de l'expérience de la migration (pourcentage)

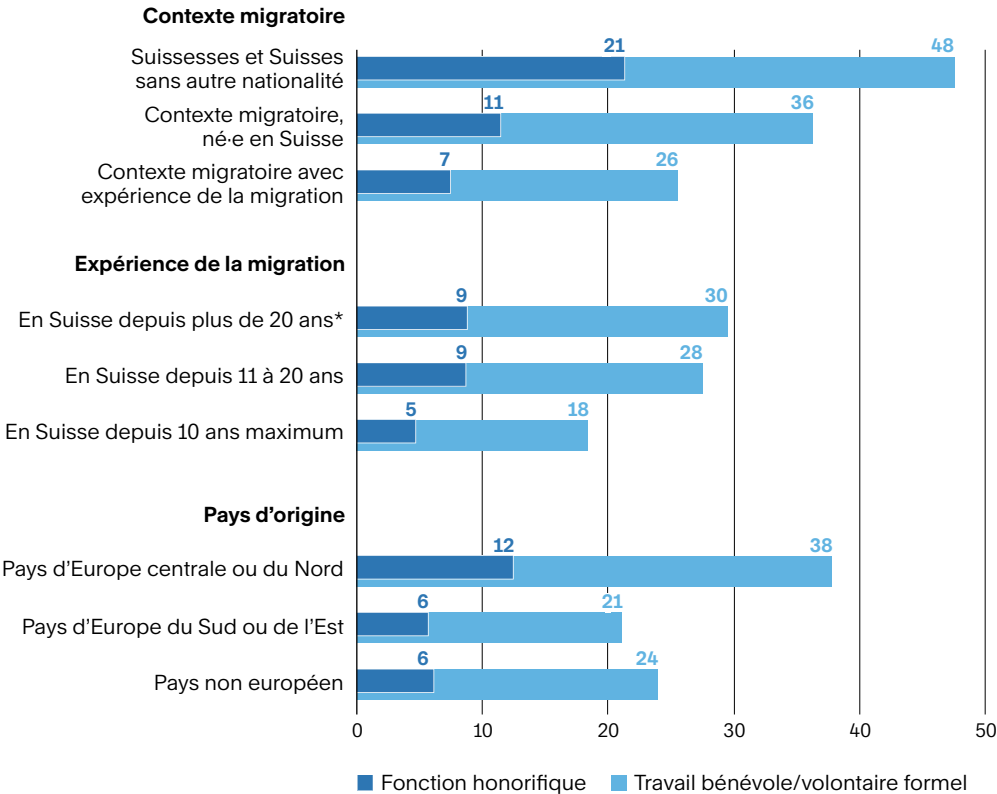
Travail bénévole	Suissesses et Suisses sans autre nationalité	Contexte migratoire, né-e en Suisse	Contexte migratoire avec expérience de la migration
Travail bénévole formel	48	36	26
Travail bénévole informel	56	48	38
Travail bénévole total (formel et/ou informel)	72	63	50
Dons			
Dons d'argent	58	45	41
Dons en nature	31	24	29
Dons du sang	7	5	5

N=4821 (contexte migratoire, né-e en Suisse: 377;
contexte migratoire avec expérience de la migration: 1189).

En ce qui concerne le travail bénévole formel et les fonctions honorifiques, les résultats sont détaillés plus précisément dans la **figure 7.17**. Le graphique montre que l'engagement bénévole et honorifique augmente chez les personnes ayant une expérience de la migration et séjournant en Suisse depuis plus longtemps. En outre, l'origine géographique joue un rôle: les personnes originaires des pays d'Europe centrale et du Nord exercent plus souvent une activité bénévole formelle ou honorifique que les personnes originaires d'autres pays. On peut constater ici un effet de familiarité avec la culture associative et les activités bénévoles (Freitag et Stadelmann-Steffen 2009), mais aussi une composition différente de la population immigrée selon la région d'origine²⁸. En outre, les personnes issues de la migration des pays voisins rencontrent probablement moins de problèmes linguistiques dans le cadre d'un engagement bénévole que les personnes issues de pays plus éloignés.

28 Ainsi, 66% des personnes issues de la migration venant de pays d'Europe centrale ou du Nord possèdent un diplôme du tertiaire, contre 38% des personnes originaires de pays d'Europe du Sud ou de l'Est et 46% de celles originaires de pays non européens.

Figure 7.17
Travail bénévole formel et fonctions honorifiques au sein de la population immigrée en fonction du contexte migratoire, de l'expérience de la migration et du pays d'origine (pourcentage)



N=4821. Note: * les personnes ayant passé au moins la moitié de leur vie en Suisse, par exemple les personnes âgées de 30 ans qui ont immigré en Suisse à l'âge de 14 ans, appartiennent également à cette catégorie.

Peu de différences concernant les motifs et les domaines

Si l'on étudie les raisons pour lesquelles une personne s'engage bénévolement, on ne constate que de faibles différences entre les différents groupes de la population immigrée. Le groupe de motifs²⁹ «Convivialité et plaisir» est le plus important, indépendamment de l'expérience de la migration, même s'il est un peu plus marqué chez la population suisse n'ayant pas d'autre nationalité. En revanche, le groupe de motifs «Orientation sur la conception et le changement» a relativement peu d'importance chez les personnes résidant en Suisse depuis une durée moyenne (11-20 ans). Pour celles-ci comme pour les personnes qui ne sont en Suisse que depuis dix ans au maximum, le groupe de motifs «Solidarité et orientation sur les valeurs» est relativement important.

Parmi les raisons motivant le fait de ne pas s'engager bénévolement, les personnes sans expérience de la migration mentionnent un peu plus souvent le manque de temps (51 %), le manque d'intérêt ou d'autres priorités (38 %) et le manque d'avantages (9 %) que les personnes ayant une expérience de la migration (temps: 45 %; intérêt: 20 %; manque d'avantages: 2 %).

Si l'on se penche sur les domaines dans lesquels la population immigrée s'engage bénévolement, de nombreux parallèles apparaissent avec la population suisse. Tant parmi les personnes issues de l'immigration ayant une expérience de la migration que parmi celles nées en Suisse, les clubs sportifs sont particulièrement appréciés, suivis des associations culturelles. En ce qui concerne les autres domaines également, la population immigrée affiche des priorités similaires à celle de l'ensemble de la population, les taux de participation des personnes ayant une expérience de la migration étant les plus faibles. Il existe toutefois une exception notable: les personnes ayant une expérience de la migration s'engagent relativement souvent dans des organisations sociales et caritatives, des institutions religieuses et des associations de parents d'élèves, ce qui concorde avec la forte pondération du groupe de motifs «Solidarité et orientation sur les valeurs».

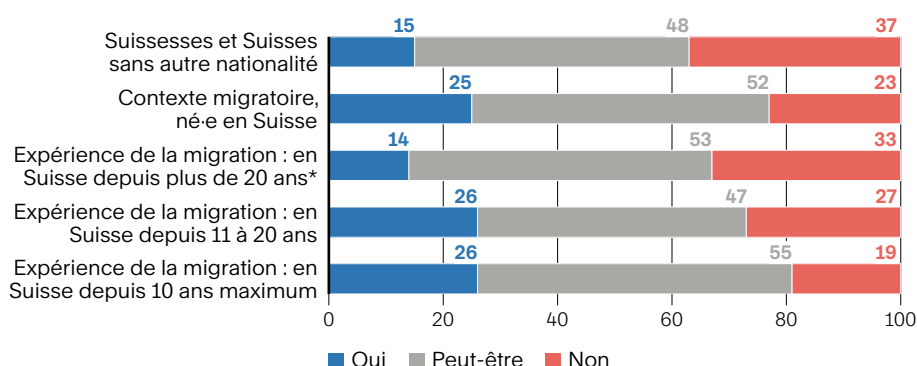
29 Les groupes de motifs sont décrits plus en détail dans l'encadré du chapitre 5.

Le potentiel considérable de la population immigrée

Il est intéressant de noter que la disposition à s'engager bénévolement pour la première fois ou à nouveau est plus élevée parmi la population immigrée que parmi les Suissesses et les Suisses n'ayant pas d'autre nationalité (**figure 7.18**). Les personnes ayant une expérience de la migration et qui sont en Suisse depuis très longtemps font exception à cette règle: elles ne diffèrent guère des Suissesses et des Suisses.

Figure 7.18

Intérêt des personnes sans engagement bénévole formel pour un futur engagement dans des associations ou organisations selon le contexte migratoire et l'expérience de la migration (pourcentage)



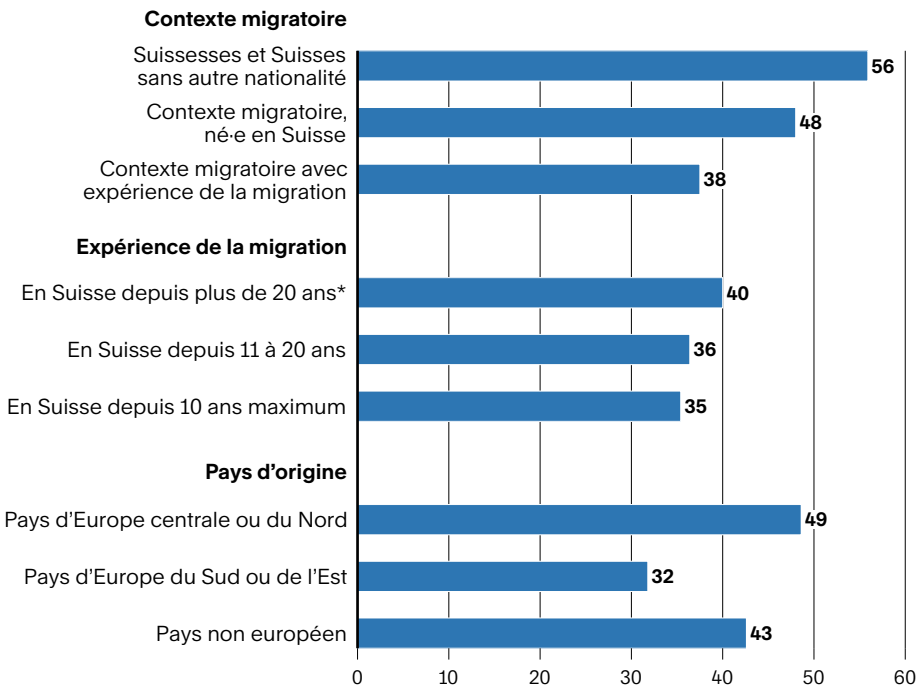
N=2842. Note: * y compris les personnes ayant une expérience de la migration qui ont passé au moins la moitié de leur vie en Suisse.

Travail bénévole informel

En ce qui concerne les activités bénévoles informelles, on observe également des différences entre les groupes de la population immigrée, la durée du séjour en Suisse étant moins importante que la question de savoir si ces personnes ont ou non une expérience de la migration (**figure 7.19**). La différence entre les régions d'origine, présentée dans la figure, est également intéressante: les personnes originaires d'Europe du Sud et de l'Est s'engagent beaucoup plus rarement de manière informelle que les personnes originaires d'autres régions. Cela s'explique notamment par le fait que ces personnes travaillent plus souvent que la moyenne à temps plein et vivent dans des ménages avec des enfants; elles disposent donc de moins de temps pour rendre de petits services à autrui que d'autres groupes³⁰.

30 74 % des personnes exerçant une activité lucrative originaires d'un pays d'Europe du Sud ou de l'Est ont un emploi à temps plein. Pour les personnes originaires d'un pays d'Europe centrale ou du Nord, ce chiffre est de 68 % et, pour les Suissesses et les Suisses n'ayant pas d'autre nationalité, de 62 %. La part des ménages familiaux avec enfants de moins de 15 ans est de 34 % pour les personnes originaires d'un pays d'Europe du Sud ou de l'Est, de 27 % pour celles venant d'un pays d'Europe centrale ou du Nord, et de 22 % pour les Suissesses et les Suisses sans autre nationalité.

Figure 7.19
Travail bénévole informel au sein de la population immigrée selon le contexte migratoire, l'expérience de la migration et le pays d'origine (pourcentage)



N=4816. Note: * y compris les personnes ayant une expérience de la migration qui ont passé au moins la moitié de leur vie en Suisse.

L'essentiel en bref

Les hommes investissent plus de temps dans le bénévolat formel et occupent plus souvent des fonctions électives, tandis que les femmes effectuent nettement plus de travail de soin bénévole. Toutefois, les différences entre les sexes dans la participation au bénévolat diminuent et dépendent également de la situation professionnelle et personnelle (garde d'enfants, âge, activité lucrative). Les femmes s'engagent souvent dans des organisations sociales et caritatives et des institutions religieuses, les hommes dans des clubs sportifs et des associations de jeux, de hobbies et de loisirs. Les motivations de leur engagement sont toutefois très similaires.

Les jeunes prennent très tôt part à des associations et organisations, mais il leur faut un peu plus de temps avant de s'y engager bénévolement. Leur intérêt pour un engagement est considérable et, lorsqu'ils s'engagent, ils n'y renoncent pas de sitôt. En revanche, les engagements informels ne sont souvent que sporadiques chez les jeunes.

Les personnes âgées font énormément de bénévolat : elles s'engagent souvent au sein d'associations et d'organisations et assument de nombreuses tâches de prise en charge, en particulier auprès d'enfants ou de personnes âgées. C'est chez les 65-74 ans que l'engagement dans la société civile est le plus élevé, puis il diminue, notamment en raison de l'âge. La pandémie de Covid-19 a représenté une rupture pour les personnes âgées bénévoles. Mais trois ans après la pandémie, ces dernières participaient à nouveau au travail bénévole dans une mesure similaire à celle d'avant la pandémie.

La participation des personnes étrangères vivant en Suisse au travail bénévole formel et informel est inférieure à la moyenne. Leur intérêt pour un engagement futur est toutefois supérieur à la moyenne. Plus les personnes immigrées vivent longtemps en Suisse et mieux elles sont intégrées, plus leur engagement se rapproche de celui des Suissesses et des Suisses.

8

Méthode d'investigation et échantillonnage

Tous les quatre à cinq ans, l'Observatoire du bénévolat en Suisse recueille des informations importantes sur le travail bénévole en Suisse au moyen d'un sondage auprès de la population. L'Observatoire du bénévolat a été lancé par la Société suisse d'utilité publique (SSUP). Il est porté par le Pour-cent culturel Migros, la fondation Beisheim et une trentaine d'organisations partenaires. Il bénéficie du soutien et des compétences de l'Office fédéral de la statistique (OFS). La réalisation des trois premières éditions de l'Observatoire du bénévolat (2007, 2010 et 2016) avait été confiée à l'Institut für Politikwissenschaft de l'Université de Berne et dirigée par Markus Freitag. Les deux dernières éditions de l'Observatoire du bénévolat (2020 et 2025) ont été réalisées par Lamprecht & Stamm Sozialforschung und Beratung AG. L'enquête a été menée en collaboration avec YouGov Suisse (anciennement LINK). Au fil du temps, différentes adaptations méthodologiques ont été apportées à l'Observatoire du bénévolat, ce qui a parfois des répercussions sur les résultats ([tableau 8.1](#)). La procédure exacte et les différents détails méthodologiques sont présentés plus en détail ci-après.

Tableau 8.1
Vue d'ensemble des anciennes éditions de l'Observatoire du bénévolat

Année de parution	2007	2010	2016	2020	2025
Année de l'enquête	2006	2009	2014	2019	2024
Méthodologie d'enquête	CATI	CATI	CATI	CAWI/PAPI	CAWI
Base d'échantillonnage	Annuaire téléphonique	Annuaire téléphonique	SRPH	SRPH	SRPH
Nombre de personnes interrogées	7410	6490	5721	5002	4899
Participation	45.2%	31.1%	24.6%	20.8%	21.7%

Abréviations : CATI : Computer Assisted Telephone Interview, CAWI : Computer Assisted Web Interview, PAPI : Paper and Pencil Interview, SRPH : cadre d'échantillonnage pour les enquêtes auprès des personnes et des ménages de l'Office fédéral de la statistique.

Questions et questionnaires

L'Observatoire du bénévolat complète et approfondit les caractéristiques structurelles du travail bénévole (participation, forme et durée, etc.) relevées par l'Office fédéral de la statistique dans le cadre de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) par des aspects importants liés au contenu (orientation, nature principale, etc.) et différents éléments subjectifs (motifs, obstacles, etc.) afin de pouvoir tirer des conclusions sur le potentiel et la mobilisation des bénévoles ainsi que sur les mesures de soutien correspondantes. L'Observatoire du bénévolat cherche à savoir non seulement où et dans quelle mesure la population s'engage bénévolement, mais aussi et surtout pourquoi et comment elle le fait ou ne le fait pas et ce qui devrait se passer pour qu'elle s'engage davantage. Le lien étroit entre l'Observatoire du bénévolat et le module « Travail non rémunéré » de l'ESPA a été maintenu au fil du temps et se reflète également dans la présente édition, par exemple dans la définition du travail bénévole formel et informel et la distinction entre ces deux formes.

La dernière enquête a été menée comme à l'accoutumée dans les trois langues nationales, soit l'allemand, le français et l'italien. La traduction du questionnaire a été prise en charge par l'Office fédéral de la statistique et correspond ainsi à la norme de traduction de l'ESPA.

La comparabilité et la garantie de comparaisons temporelles ont été des critères importants dans la définition des questions et la structuration du questionnaire, raison pour laquelle la plupart des questions ont été conservées au fil du temps. Néanmoins, l'Observatoire du bénévolat ne veut pas exclure de nouvelles questions et approfondissements.

C'est pourquoi le questionnaire a été développé et optimisé en collaboration avec la Commission Recherche Bénévolat (CRB) et en tenant compte des préoccupations des organisations partenaires et des personnes qui l'utilisent. Le dernier Observatoire du bénévolat a accordé plus de place à la cohésion sociale en intégrant de nouvelles questions sur ce thème. En outre, des questions sur le bénévolat événementiel, la formation initiale et continue en lien avec le travail bénévole ainsi que la collaboration au sein des organisations bénévoles ont été ajoutées. Les questions relatives à la participation politique et à la confiance ont été maintenues et sont désormais également abordées dans le contexte de la cohésion sociale.

Des améliorations ciblées ont été apportées à différentes questions et catégories de réponses. Cela vaut notamment pour la période de référence et la différenciation du travail bénévole informel. Les questions suivantes ont été raccourcies dans l'Observatoire du bénévolat 2025 : dons d'argent, bénévolat sur Internet et coups de main donnés dans le voisinage. Le bloc de questions sur l'économie du partage (*sharing economy*) a été totalement supprimé. Les différentes adaptations ont été effectuées sur la base d'une évaluation de l'Observatoire du bénévolat 2020 (Fischer *et al.* 2022a).

Population de base et échantillon

La population de base de l'Observatoire du bénévolat 2025 est la population résidente permanente en Suisse âgée de 15 ans et plus. Comme dans l'Observatoire du bénévolat de 2016 et 2020, l'échantillon a été tiré du cadre d'échantillonnage pour les enquêtes auprès des personnes et des ménages (SRPH) par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Cela représente une nette amélioration par rapport à 2007 et 2010, lorsque l'échantillon était encore tiré de l'annuaire téléphonique de Swiss Directories. Le registre d'échantillonnage de l'OFS contient les données actualisées des registres des habitant·e·s des communes et des cantons et n'est utilisé que dans le cadre d'enquêtes nationales de grande qualité auprès des personnes et des ménages. Afin que les petits cantons soient également bien représentés, l'échantillon établi a été stratifié par canton, avec un léger suréchantillonnage des petits cantons. Pour les évaluations au niveau de la Suisse, ce suréchantillonnage a été corrigé par une pondération par canton.

Méthodologie d'enquête

L'Observatoire du bénévolat 2025 a été réalisé sous la forme d'une enquête en ligne (mode web). C'est ainsi que s'achève l'évolution d'une enquête purement téléphonique à des enquêtes en mode mixte puis à une enquête uniquement en ligne. Les méthodes d'enquête suivantes ont été utilisées dans le cadre de l'Observatoire du bénévolat: les éditions de l'Observatoire du bénévolat de 2007 et 2010 reposaient sur des enquêtes téléphoniques (CATI: Computer Assisted Telephone Interview). L'Observatoire du bénévolat 2016 a été réalisé en mode mixte. Les personnes contactées pouvaient répondre aux questions soit par téléphone (CATI), soit en remplissant le questionnaire en ligne (CAWI: Computer Assisted Web Interview). Pour l'Observatoire du bénévolat 2020, on est passé à un mode séquentiel en ligne ou sur papier. La deuxième lettre de rappel comprenait un questionnaire écrit avec une enveloppe-réponse affranchie.

La méthode d'enquête et l'échantillonnage ont fait l'objet d'ajustements en réponse aux évolutions dans le secteur des télécommunications et aux changements dans le comportement de communication de la population. De moins en moins de personnes en Suisse disposent d'une ligne fixe et font enregistrer leur numéro de téléphone. Aujourd'hui, de nombreuses personnes n'utilisent plus que des téléphones portables et sont moins disposées à participer à des enquêtes téléphoniques de la durée de celle de l'Observatoire du bénévolat. Dans le même temps, de plus en plus de personnes ont accès à Internet, et les différences d'âge et d'éducation concernant l'utilisation d'Internet se sont largement estompées.

Chaque méthode d'enquête a ses avantages et ses inconvénients et implique des adaptations du questionnaire (Jacob *et al.* 2019). Pour les comparaisons dans le temps, la difficulté réside dans le fait que les probabilités de participation des différents groupes de population peuvent varier en fonction de la méthode d'enquête. Les personnes très engagées et intéressées par un sujet sont davantage disposées à participer aux enquêtes en ligne. Les personnes moins motivées se laissent mieux convaincre lors d'un entretien téléphonique, mais cela suppose qu'elles puissent effectivement être contactées et qu'un appel téléphonique ait lieu. Afin d'équilibrer quelque peu les probabilités de participation, un rappel téléphonique ciblé a été mis en place dans le cadre de l'Observatoire du bénévolat actuel pour les groupes de personnes qui avaient nettement moins répondu après le premier rappel. Ces personnes n'ont pas été contactées une nouvelle fois par courrier mais, dans la mesure du possible, contactées par téléphone et incitées par des enquêtrices et

enquêteurs professionnels à participer à l'enquête. En ce qui concerne les rappels téléphoniques, les mêmes difficultés mentionnées ci-dessus concernant les tentatives de contact par téléphone et qui avaient initialement conduit au passage à une enquête uniquement en ligne se sont présentées. Il s'est avéré difficile de joindre les personnes. Le rappel téléphonique n'a permis d'obtenir que 150 entretiens supplémentaires.

L'enquête en ligne pour l'Observatoire du bénévolat 2025 a été réalisée par YouGov de manière échelonnée du 1^{er} février au 2 juin 2024 (les questionnaires ont été remplis durant cette période) et s'est déroulée comme suit: les personnes cibles tirées du cadre d'échantillonnage pour les enquêtes auprès des personnes et des ménages (SRPH) de l'OFS ont reçu une lettre d'annonce écrite par courrier postal avec leurs données individuelles d'accès au questionnaire en ligne. L'enquête en ligne a été conçue selon un design adaptatif, c'est-à-dire qu'il était possible de répondre facilement à l'enquête sur différents terminaux (ordinateurs de bureau, ordinateurs portables, tablettes, smartphones). Toutes les personnes cibles qui n'ont pas participé à l'enquête et qui ne se sont pas désinscrites environ trois semaines après l'envoi du courrier d'annonce ont reçu une lettre de rappel et été à nouveau invitées à participer. Celles qui n'ont pas réagi par la suite ont reçu un deuxième et dernier courrier de rappel. Au lieu du second courrier de rappel, des groupes de personnes sélectionnés ont été contactés par téléphone.

Par rapport à 2020, les mesures suivantes ont été mises en œuvre pour augmenter le taux de réponse: le courrier a été amélioré en s'adressant mieux et de manière plus personnelle aux personnes cibles. Les lettres d'invitation et de rappel ont été envoyées dans une enveloppe neutre (c'est-à-dire sans expéditeur), car les mentions «Observatoire du bénévolat» et «Société suisse d'utilité publique» n'ont pas réussi à attirer l'attention nécessaire en 2019. Pour plus d'information et de motivation, la brochure de l'OFS «Le bénévolat en Suisse 2020» a été jointe à la lettre d'invitation. L'accès au questionnaire en ligne personnalisé, mentionné dans la lettre d'invitation ou le rappel, a été simplifié (au moyen d'un code QR). Tant la lettre d'invitation que les deux rappels ont été expédiés par courrier A afin de permettre une meilleure gestion de l'envoi.

Comme en 2019, une hotline téléphonique et une hotline par e-mail ont été mises en place, de même qu’une gestion professionnelle des échantillons. En outre, un site Internet contenant toutes les informations importantes sur l’enquête (y c. FAQ, informations sur l’Observatoire du bénévolat et la protection des données, etc.) a été créé. La hotline a traité environ 1300 demandes. Après une discussion approfondie au sein de la CRB et l’avis de différents spécialistes, on a renoncé aux mesures incitatives. Pour une organisation bénévole, il n’est pas opportun de dédommager les personnes qui participent volontairement à un sondage.

Participation et représentativité

Entre 2007 et 2020, le taux de participation brut à l’Observatoire du bénévolat n’a cessé de baisser, passant de 45.2 % (2007) et 31.1 % (2010) à 24.6 % (2016) et 20.8 % (2020). Même si l’on ne peut pas parler d’un renversement de tendance, le taux de participation brut à l’Observatoire du bénévolat 2025 a légèrement augmenté (21.7 %) grâce aux mesures susmentionnées. Un taux de participation supérieur à la moyenne a pu être atteint en Suisse italophone (**tableau 8.2**).

Tableau 8.2
Taux de participation brut par région linguistique et sexe (pourcentage)

	CH	D-CH	F-CH	I-CH
Total	21.7	21.2	20.4	30.3
Hommes	21.2	20.4	20.6	30.6
Femmes	22.2	22.0	20.2	30.0

Un peu plus de trois quarts des personnes cibles n’ont pas rempli le questionnaire pour différentes raisons. Aucune information supplémentaire n’a pu être obtenue pour près des deux tiers des personnes contactées car elles n’ont pas réagi aux différents courriers. Un peu plus de 3 % des lettres n’ont pas pu être distribués. Pour près de 3 % des adresses, il n’a pas été possible d’interviewer la personne cible en raison de divers obstacles (problèmes linguistiques, problèmes de santé, voyages prolongés, etc.), et près de 3 % également ont refusé de participer. Environ 4 % ont interrompu prématurément l’enquête.

Il a fallu en moyenne 31 minutes (moyenne arithmétique) aux personnes interrogées pour remplir le questionnaire en ligne, la valeur médiane étant de 20 minutes. La plupart des personnes interrogées y ont donc passé nettement moins de 30 minutes, mais certaines beaucoup plus longtemps. Les interruptions prématurées sont généralement survenues tout au début. Cela signifie que ces personnes ne se sont pas vraiment impliquées dans le questionnaire. Une fois l'enquête commencée, on y répond généralement jusqu'à la fin, sachant qu'une trentaine de personnes n'ont pas rempli les données personnelles finales.

Au total, 4899 personnes ont entièrement rempli le questionnaire jusqu'aux données sociodémographiques finales. En règle générale, les personnes participantes ont répondu au questionnaire de manière consciencieuse et sérieuse. Lors du contrôle des données, seuls 13 questionnaires ont dû être exclus en raison de schémas de réponse incohérents.

Les personnes participantes sont représentatives de la population résidente permanente en Suisse. Les différentes tranches d'âge et le ratio hommes/femmes sont correctement représentés. Lors de la vérification de la représentativité, une attention particulière a été portée aux échecs d'échantillon dus à des problèmes linguistiques, car ces échecs ne sont pas neutres. La population immigrée qui ne parle aucune des trois langues nationales (allemand, français, italien) dans lesquelles les questions sont posées ne peut pas participer à l'enquête. Il serait donc plus exact de parler de « population résidente permanente et linguistiquement assimilée en Suisse ». Comme pour les précédentes éditions de l'Observatoire du bénévolat, on doit également supposer que les personnes engagées dans le bénévolat formel en particulier ont été susceptibles de participer à l'enquête. De ce fait, les résultats de l'enquête de l'Observatoire du bénévolat sont en outre comparés avec ceux de l'ESPA et validés.

Analyses et significations statistiques

Bien que l'Observatoire du bénévolat s'appuie sur une large base de données et que les données aient été collectées et analysées selon des critères scientifiques stricts, il faut tenir compte du fait que les enquêtes par sondage comportent toujours certaines marges d'erreur. La mesure la plus connue pour le contrôle statistique de cette marge d'erreur est ce qu'on appelle l'intervalle de confiance. La taille de l'intervalle de confiance est calculée à partir de la formule suivante :

$$V = \pm 2 \sqrt{\frac{p(100-p)}{n}}$$

V = intervalle de confiance

p = pourcentage de personnes interrogées ayant donné
une réponse spécifique (en points de pourcentage)

n = taille de l'échantillon non pondéré

Ainsi, si 41 % des personnes interrogées dans l'échantillon déclarent avoir effectué un travail bénévole formel au cours des douze derniers mois, avec un échantillon de 4886 personnes, la « vraie » valeur dans la population de base (population résidente et linguistiquement assimilée en Suisse de 15 ans et plus) se situe, avec une probabilité de 95 %, entre 39.6 et 42.4 % (intervalle de confiance : ± 1.4 point de pourcentage).

Les résultats ont été étayés par différentes analyses et leur signification statistique a été vérifiée. Pour des raisons de place, la présentation de ces analyses n'a pas été incluse dans le texte. Des méthodes multivariées ont également été utilisées pour l'analyse des données. On a notamment travaillé avec des analyses de régression et des analyses en composantes principales.

L'analyse en composantes principales permet de convertir un nombre donné de variables (p.ex. motifs) en un nombre réduit de variables hypothétiques appelées facteurs (p.ex. groupes de motifs). Ces variables doivent répondre à l'exigence de reproduire le mieux possible la structure initiale des variables. L'analyse en composantes principales est une méthode standard en sciences sociales, dont les résultats dépendent toutefois fortement d'hypothèses en raison des différentes possibilités de calcul. La stratégie d'évaluation que nous utilisons s'inspire de la « procédure de base » décrite dans les manuels correspondants pour la réalisation d'analyses en composantes principales. Les variables hypothétiques sont extraites sur la base de la matrice de corrélation des variables standardisées z.

Des modèles de régression logistique multivariés sont également abordés à différents endroits du texte. Ces modèles servent à estimer la probabilité qu'un événement se produise ou non sur la base de différentes «variables explicatives». Dans notre cas, l'événement serait l'«engagement bénévole» et les variables explicatives seraient le sexe, l'âge, le niveau de formation, le lieu de résidence, etc. des personnes interrogées.

Dans le calcul, on examine d'abord si l'une des variables explicatives a un effet statistiquement significatif sur le travail bénévole. Si ce n'est pas le cas, il est possible de simplifier le modèle et de supprimer les variables en question. Pour les autres variables, il est ensuite possible d'examiner dans quelle mesure les différentes caractéristiques influencent l'engagement bénévole. Les effets sont évalués à l'aide des «odds ratios». Il s'agit ici d'une indication de probabilité rapportée à une «valeur de référence».

Les **figures 3.7, 3.8 et 4.8** présentent les relations de manière simplifiée. Les flèches ont été définies comme suit :

- Flèches bleu foncé en gras : on parle d'«effets forts» lorsqu'au moins un odds ratio est inférieur à 0.5 ou supérieur à 2.0. En d'autres termes, la probabilité d'exercer une activité bénévole (in)formelle ou une fonction honorifique est inférieure à la moitié ou représente plus du double par rapport à la catégorie de référence.
- Flèches bleues d'épaisseur moyenne : si au moins un odds ratio est inférieur à 0.66 ou supérieur à 1.5, il s'agit d'«effets modérés».
- Flèches bleu clair fines : ces flèches ont été utilisées lorsqu'il existe des odds ratios statistiquement significatifs qui sont supérieurs à 0.66 et inférieurs à 1.5 («effets faibles»).
- Les flèches manquantes indiquent enfin qu'aucun des odds ratios trouvés n'est statistiquement significatif («aucun effet»).

Références bibliographiques

Ackermann, Maya (2018): *Stealth Democracy in der Schweiz*. Wiesbaden: Springer VS. <https://doi.org/10.1007/978-3-658-22239-0>

Ackermann, Kathrin, Julian Erhardt et Markus Freitag (2023): Crafting Social Integration? Welfare State and Volunteering Across Social Groups and Policy Areas in 23 European Countries. In: *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie* 75 (Suppl 1), pp. 283–304. <https://doi.org/10.1007/s11577-023-00881-8>

Alscher, Mareike (2017): *Zivilgesellschaftliche Organisationen ohne Jugend? Eine organisationsbezogene Betrachtung zum Engagement junger Menschen*. Berlin, Bosten: De Gruyter Oldenbourg. <https://doi.org/10.1515/9783110529074>

Ammann, Herbert (2001): *Von Freiwilligkeit sei die Rede. Ein Vorschlag zur Klärung der Begriffe*. Zurich: Société suisse d'utilité publique.

Ammann, Herbert (2011): «Forschung Freiwilligkeit» in der Schweiz. Ein nationaler Sonderweg mit internationaler Resonanz? In: Eckhard Priller, Mareike Alscher, Dietmar Dathe et Rudolf Speth (éd.): *Zivilengagement. Herausforderungen für Gesellschaft, Politik und Wissenschaft*. Berlin: Lit, pp. 227–248.

Anderson, Benedict (2016): *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. Revised edition. Londres: Verso.

Arant, Regina et Klaus Boehnke (2016): Identifikation mit dem Gemeinwesen. Welches Wir-Gefühl ist ein gutes Wir-Gefühl? In: Bertelsmann Stiftung (éd.): *Der Kitt der Gesellschaft. Perspektiven auf den sozialen Zusammenhalt in Deutschland*. Gütersloh: Bertelsmann Stiftung, pp. 145–173.

Arant, Regina, Georgi Dragolov et Klaus Boehnke (2017): *Sozialer Zusammenhalt in Deutschland 2017*. Gütersloh: Bertelsmann Stiftung. <https://www.bertelsmann-stiftung.de/de/publikationen/publikation/did/sozialer-zusammenhalt-in-deutschland-2017>

Boehnke, Klaus, Georgi Dragolov, Regina Arant et Kai Unzicker (2024): *Gesellschaftlicher Zusammenhalt in Deutschland 2023: Perspektiven auf das Miteinander in herausfordernden Zeiten*. Gütersloh: Bertelsmann Stiftung. <https://doi.org/10.11586/2024051>

Braun, Sebastian et Tina Nobis (éd.) (2011): *Migration, Integration und Sport: Zivilgesellschaft vor Ort*. Wiesbaden: VS Verlag. <https://doi.org/10.1007/978-3-531-92831-9>

Breuer, Christoph et Svenja Feiler (2020a): *TrainerInnen und ÜbungsleiterInnen in Sportvereinen in Deutschland: Sportentwicklungsbericht für Deutschland 2017/2018 – Teil 2*. Bonn: Bundesinstitut für Sportwissenschaft. https://www.bisp.de/SharedDocs/Downloads/Publikationen/Publikationssuche_SEB/SEB_2017_2018_Teil_II.html

Breuer, Christoph et Svenja Feiler (2020b): *Vorstandsmitglieder in Sportvereinen in Deutschland. Sportentwicklungsbericht für Deutschland 2017/2018 – Teil 3*. Bonn: Bundesinstitut für Sportwissenschaft. https://www.bisp.de/SharedDocs/Downloads/Publikationen/Publikationssuche_SEB/SEB_2017_2018_Teil_III.html

Bühlmann, Jacqueline et Beat Schmid (1999): *Unbezahlt – aber trotzdem Arbeit: Zeitaufwand für Haus- und Familienarbeit, Ehrenamt, Freiwilligenarbeit und Nachbarschaftshilfe*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique. <https://dam-api.bfs.admin.ch/hub/api/dam/assets/344331/master>

Bürgi, Rahel, Markus Lamprecht, Angela Gebert et Hanspeter Stamm (2023): *Sportvereine in der Schweiz 2022. Entwicklungen, Herausforderungen und Perspektiven*. Ittigen b. Bern: Swiss Olympic. https://www.swissolympic.ch/dam/jcr:e13bfb8d-92a6-41a3-89e4-b80d30c2d23c/Vereinsstudie_%202022_DE_Web.pdf

Cattacin, Sandro et Dagmar Domenig (2012): *Inseln transnationaler Mobilität. Freiwilliges Engagement in Vereinen mobiler Menschen in der Schweiz*. Zurich: Seismo.

Cortessis, Sandrine, Saskia Weber Guisan et Evelyn Tsandev (2019): *Le bénévolat des jeunes: une forme alternative d'éducation*. Zurich et Genève: Seismo.

- Degen, Bernard (2010): Geschichte der NPO in der Schweiz. In: Bernd Helmig, Hans Lichtsteiner et Markus Gmür (éd.): *Der Dritte Sektor der Schweiz. Die Schweizer Länderstudie im Rahmen des Johns Hopkins Comparative Nonprofit Sector Project (CNP)*. Berne: Haupt, pp. 59–97.
- Delhey, Jan, Georgi Dragolov et Klaus Boehnke (2023): Social Cohesion in International Comparison: A Review of Key Measures and Findings. In: *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie* 75 (Suppl 1), pp. 95–120. <https://doi.org/10.1007/s11577-023-00891-6>
- Dragolov, Georgi, Zsófia Ignácz, Jan Lorenz, Jan Delhey et Klaus Boehnke (2013): *Radar gesellschaftlicher Zusammenhalt – messen was verbindet. Gesellschaftlicher Zusammenhalt im internationalen Vergleich*. Gütersloh: Bertelsmann Stiftung. https://www.bertelsmann-stiftung.de/fileadmin/files/BSt/Publikationen/GrauePublikationen/GP_Radar_Gesellschaftlicher_Zusammenhalt.pdf
- ESS ERIC (2024): *European Social Survey European Research Infrastructure*. ESS11 – integrated file, edition 2.0. Sikt – Norwegian Agency for Shared Services in Education and Research. https://doi.org/10.21338/ess11e02_0
- Farago, Peter (éd.) (2007): *Freiwilliges Engagement in der Schweiz*. Zurich: Seismo.
- Fischer, Adrian, Hanspeter Stamm et Markus Lamprecht (2022a): *Grundlagenstudie zum Freiwilligen-Monitor 2025: Arbeitspapier als Diskussionsgrundlage*. Étude réalisée pour la Société suisse d'utilité publique, le Pour-cent culturel Migros et la fondation Beisheim.
- Fischer, Adrian, Hanspeter Stamm, Markus Lamprecht et Peter Farago (2022b): *Freiwilliges Engagement während der Covid-19-Pandemie*. Article de recherche pour le Pour-cent culturel Migros. https://www.vitaminb.ch/uploads/media/default/2517/2021_12_17-Forschungsbeitrag.pdf
- Fischer, Adrian, Markus Lamprecht, Hanspeter Stamm et Nicole Schöbi (2024): *Freiwilliges Engagement von älteren und für ältere Menschen*. In: Office fédéral de la statistique et al. (éd.): *Älter werden und Alter in der heutigen Gesellschaft: Panorama Gesellschaft Schweiz 2024*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique, pp. 60–72.
- Follmer, Robert, Thorsten Brand et Kai Unzicker (2020): *Gesellschaftlicher Zusammenhalt in Deutschland 2020. Eine Herausforderung für uns alle. Ergebnisse einer repräsentativen Bevölkerungsstudie*. Gütersloh: Bertelsmann Stiftung. <https://www.bertelsmann-stiftung.de/de/publikationen/publikation/did/gesellschaftlicher-zusammenhalt-in-deutschland-2020>
- Freitag, Markus (éd.) (2014): *Das soziale Kapital der Schweiz*. Zurich: Verlag Neue Zürcher Zeitung.
- Freitag, Markus et Paul C. Bauer (2014): Was uns zusammenhält: Zwischenmenschliches Vertrauen als soziales Kapital in der Schweiz. In: Markus Freitag (éd.): *Das soziale Kapital der Schweiz*. Zurich: Verlag Neue Zürcher Zeitung, pp. 149–179.
- Freitag, Markus, Anita Manatschal, Kathrin Ackermann et Maya Ackermann (2016): *Observatoire du bénévolat en Suisse 2016*. Zurich: Seismo.
- Freitag, Markus et Isabelle Stadelmann-Steffen (2009): Schweizer Welten der Freiwilligkeit. Das freiwillige Engagement der Schweiz im sprachregionalen Kontext. In: Christian Suter et al. (éd.): *Sozialbericht 2008*. Zurich: Seismo, pp. 170–190.
- GFS Bern (2024): *Baromètre des préoccupations UBS 2024*. <https://www.gfsbern.ch/wp-content/uploads/2025/01/worry-barometer-2024-report-fr.pdf>
- Gmür, Markus, Bernd Helmig et Christoph Bärlocher (2010): Der Dritte Sektor im internationalen Vergleich. In: Bernd Helmig, Hans Lichtsteiner et Markus Gmür (éd.): *Der Dritte Sektor der Schweiz. Länderstudie zum Johns Hopkins Comparative Nonprofit Sector Project (CNP)*. Berne: Haupt, pp. 41–58.

- Grunow, Daniela, Patrick Sachweh, Uwe Schimank et Richard Traunmüller (2022): *Gesellschaftliche Sozialintegration. Konzeptionelle Grundlagen und offene Fragen*. FGZ Working Paper Nr. 2. Leipzig: Forschungsinstitut Gesellschaftlicher Zusammenhalt. https://fgz-risc.de/fileadmin/publikationen/2022/fgz-wp_2_grunow-et-al_gesellschaftliche-sozialintegration.pdf
- Haunberger, Sigrid, Konstantin Kehl et Carmen Steiner (éd.) (2022): *Freiwilligenmanagement in zivilgesellschaftlichen Organisationen. Anwerben, Begleiten und Anerkennen von freiwilligem Engagement im Alter*. Zurich et Genève: Seismo. <https://doi.org/10.33058/seismo.30820>
- Helmig, Bernd, Christoph Bärlocher et Georg von Schnurbein (2010a): Grundlagen und Abgrenzungen. In: Bernd Helmig, Hans Lichtsteiner et Markus Gmür (éd.): *Der Dritte Sektor in der Schweiz. Die Schweizer Länderstudie im Rahmen des Johns Hopkins Comparative Nonprofit Sector Project (CNP)*. Berne: Haupt, pp. 15-39.
- Helmig, Bernd, Markus Gmür, Christoph Bärlocher et Stefan Bächtold (2010b): Statistik des Dritten Sektors in der Schweiz. In: Bernd Helmig, Hans Lichtsteiner et Markus Gmür (éd.): *Der Dritte Sektor in der Schweiz. Die Schweizer Länderstudie im Rahmen des Johns Hopkins Comparative Nonprofit Sector Project (CNP)*. Berne: Haupt, pp. 173-205.
- Helmig, Bernd, Markus Gmür, Christoph Bärlocher, Georg von Schnurbein, Bernard Degen, Michael Nollert, Monica Budowski, Wojciech Sokolowski et Lester M. Salamon (2011): *The Swiss Civil Society Sector in a Comparative Perspective*. VMI research series – Volume 6. <https://edoc.unibas.ch/dok/A5843647>
- Höpflinger, François (2022): Alter(n) und Freiwilligentätigkeiten. In: Sigrid Haunberger, Konstantin Kehl et Carmen Steiner (éd.): *Freiwilligenmanagement in zivilgesellschaftlichen Organisationen. Anwerben, Begleiten und Anerkennen von freiwilligem Engagement im Alter*. Zurich et Genève: Seismo, pp. 33-52. <https://doi.org/10.33058/seismo.30820>
- Horch, Heinz-Dieter (1992): *Geld, Macht und Engagement in freiwilligen Vereinigungen. Grundlagen einer Wirtschaftssoziologie von Non-Profit-Organisationen*. Berlin: Dunker und Humblot.
- Jacob, Rüdiger, Andreas Heinz et Jean Philippe Décieux (2019): *Umfrage. Einführung in die Methoden der Umfrageforschung*. Berlin: De Gruyter. <https://doi.org/10.1515/9783110597387>
- Karnik, Nora, Julia Simonson et Christine Hagen (2022): Organisationsformen und Leitungsfunktionen im freiwilligen Engagement. In: Julia Simonson, Nadiya Kelle, Corinna Kausmann et Clemens Tesch-Römer (éd.): *Freiwilliges Engagement in Deutschland – Der Deutsche Freiwilligensurvey 2019*. Wiesbaden: Springer VS, pp. 183-202. https://doi.org/10.1007/978-3-658-35317-9_10
- Kelle, Nadiya, Corinna Kausmann et Céline Arriagada (2022): Zeitlicher Umfang und Häufigkeit der Ausübung der freiwilligen Tätigkeit. In: Julia Simonson, Nadiya Kelle, Corinna Kausmann et Clemens Tesch-Römer (éd.): *Freiwilliges Engagement in Deutschland – Der Deutsche Freiwilligensurvey 2019*. Wiesbaden: Springer VS, pp. 168-181. https://doi.org/10.1007/978-3-658-35317-9_9
- Kirchschlager, Stephan et Mario Störkle (2022): Auswirkungen der Corona-Pandemie auf das freiwillige Engagement älterer Menschen in der Schweiz. *Forschungsjournal Soziale Bewegungen* 35(3), pp. 512-526. <https://doi.org/10.1515/fjsb-2022-0041>
- Kriesi, Hanspeter (2004): Freiwilligkeit aus der Sicht der Politikwissenschaft. In: Herbert Ammann (éd.): *Freiwilligkeit zwischen liberaler und sozialer Demokratie*. Zurich: Seismo, pp. 72-85.
- Kriesi, Hanspeter et Simone Baglioni (2003): Putting local associations into their context: preliminary results from a Swiss study of local associations. *Swiss Political Science Review* 9(3), pp. 1-34. <https://doi.org/10.1002/j.1662-6370.2003.tb00418.x>

- Künemund, Harald et Claudia Vogel (2022): Ehrenamtliches Engagement im Alter: Welche Veränderungen bringt die Zunahme der Lebenszeit. *Forschungsjournal Soziale Bewegungen* 35(3), pp. 484-495. <https://doi.org/10.1515/fjsb-2022-0039>
- Ladner, Andreas et Alexander Haus (2021): *Aufgabenerbringung der Gemeinden in der Schweiz: Organisation, Zuständigkeiten und Auswirkungen*. Lausanne: IDHEAP. https://serval.unil.ch/en/notice/serval:BIB_3C15B0011E16
- Lamprecht, Markus, Adrian Fischer, Rahel Bürgi et Hanspeter Stamm (2018): *Vertrauens-Monitor. Gesellschaftliches Engagement und Vertrauen*. Zurich: Pour-cent culturel Migros. https://www.vitaminb.ch/uploads/media/default/671/Vertrauens-Monitor_online.pdf
- Lamprecht, Markus, Adrian Fischer et Hanspeter Stamm (2020): *Observatoire du bénévolat en Suisse 2020*. Zurich: Seismo. <https://doi.org/10.33058/seismo.30733>
- Lamprecht, Markus et Siegfried Nagel (2022): *Sportsoziologie: Einführung*. Baden-Baden: Nomos.
- Linder, Wolf (2012): *Schweizerische Demokratie. Institutionen, Prozesse, Perspektiven* (3^e édition). Berne: Haupt.
- Ludi, Regula et Matthias Ruoss (2020): Die Grossmütter und wir: Freiwilligkeit, Feminismus und Geschlechterarrangements in der Schweiz. *L'homme: Europäische Zeitschrift für Feministische Geschichtswissenschaft* 31(1), pp. 87-104. <https://doi.org/10.14220/lhom.2020.31.1.87>
- More-Hollerweger, Eva (2014): Entwicklungen von Freiwilligenarbeit. In: Annette E. Zimmer et Ruth Simsa (éd.): *Forschung zu Zivilgesellschaft, NPOs und Engagement. Quo vadis?* Wiesbaden: Springer VS, pp. 301-314. <https://doi.org/10.1007/978-3-658-06177-7>
- Müller, Andreas (éd.) (2015): *Bürgerstaat und Staatsbürger. Milizpolitik zwischen Mythos und Moderne*. Zurich: Verlag Neue Zürcher Zeitung.
- Nadai, Eva (1996): *Gemeinsinn und Eigennutz. Freiwilliges Engagement im Sozialbereich*. Berne: Haupt.
- Nadai, Eva (2004): Begrifflichkeit im Themenfeld Freiwilligenarbeit. In: Guido Münzel, Sandro Guzzi Heeb, Bernadette Kadishi, Eva Nadai et Jacqueline Schön-Bühlmann: *Bericht zur Freiwilligenarbeit in der Schweiz*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique, pp. 16-34.
- Neu, Marc, Daniel Schubert et Sören Petermann (2024): *Rein digital, nur gelegentlich oder im Ausland? Neue Formen des freiwilligen Engagements junger Menschen in Stadt und Land*. ZEFIR-Materialien Band 24. <https://doi.org/10.46586/rub.zefir.324>
- Office fédéral de la statistique (OFS) (2022): *Compte satellite Production des ménages et comptabilité nationale*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/travail-remuneration/activite-professionnelle-temps-travail/conciliation-travail-non-remunere/compte-satellite-production-menages.assetdetail.23587654.html>
- Organisation internationale du travail (2021): *Volunteer work measurement guide. Guidance on implementing the ILO-recommended add-on module on volunteer work in national labour force survey*. Genève: OIT. <https://researchrepository.ilo.org/esploro/outputs/encyclopedia/Entry/Volunteer-work-measurement-guide-guidance-on/995219371902676>
- Potluka, Oto, Sigrid Haunberger et Georg von Schnurbein (2022): Freiwilliges Engagement als Privileg? Soziale Ungleichheiten in der Freiwilligenarbeit. In: Sigrid Haunberger, Konstantin Kehl et Carmen Steiner (éd.): *Freiwilligenmanagement in zivilgesellschaftlichen Organisationen. Anwerben, Begleiten und Anerkennen von freiwilligem Engagement im Alter*. Zurich et Genève: Seismo, pp. 73-100. <https://doi.org/10.33058/seismo.30820>

- Priller, Eckhard (2011): Dynamik, Struktur und Wandel der Engagementforschung: Rückblick, Tendenzen und Anforderungen. In: Eckhard Priller, Mareike Alscher, Dietmar Dathe et Rudolf Speth (éd.): *Zivilengagement. Herausforderungen für Gesellschaft, Politik und Wissenschaft*. Berlin: Lit, pp. 11-40.
- Putnam, Robert D. (2000): *Bowling alone: The collapse and revival of American community*. New York: Simon & Schuster.
- Rameder, Paul (2015): *Die Reproduktion sozialer Ungleichheit in der Freiwilligenarbeit*. Berne: Peter Lang.
- Réseau bénévolat (2020): *Manifeste en faveur de la promotion nationale de l'engagement bénévole*. https://netzwerk-freiwillig-engagiert.ch/media/documents/Manifest_FR_print.PDF?v=1661242691
- Rochester, Colin, Angela Ellis Paine, Steven Howlett et Meta Zimmeck (2010): *Volunteering and Society in the 21st Century*. Houndmills, Basingstoke, Hampshire (Royaume-Uni); New York: Palgrave Macmillan. <https://doi.org/10.1057/9780230279438>
- Salamon, Lester M. et S. Wojciech Sokolowski (2003): Institutional Roots of Volunteering. Toward a Macro-Structural Theory of Individual Voluntary Action. In: Paul Dekker et Loek Halman (éd.): *The Values of Volunteering. Cross-Cultural Perspectives*. New York: Springer US, pp. 71-90. https://doi.org/10.1007/978-1-4615-0145-9_5
- Salamon, Lester M., S. Wojciech Sokolowski et Megan A. Haddock (2017): *Explaining Civil Society Development. A Social Origins Approach*. Baltimore, Maryland: Johns Hopkins University Press. <https://doi.org/10.1353/book.53073>
- Samochowiec, Jakub (2024): *Hier und jetzt engagiert. Vier Beispiele für die erfolgreiche Mobilisierung neuer Freiwilliger*. Rüşchlikon: GDI Gottlieb Duttweiler Institut. <https://doi.org/10.59986/EBZC5765>
- Samochowiec, Jakub, Leonie Thalmann et Andreas Müller (2018): *Die neuen Freiwilligen – Die Zukunft zivilgesellschaftlicher Partizipation*. Rüşchlikon: GDI Gottlieb Duttweiler Institut. <https://doi.org/10.59986/VMNZ7805>
- Schlesinger, Torsten, Christoffer Klenk et Siegfried Nagel (2014): *Freiwillige Mitarbeit im Sportverein: Analyse individueller Faktoren und organisationaler Entscheidungen*. Zurich: Seismo.
- Schiefer, David, Jolanda van der Noll, Jan Delhey et Klaus Boehnke (2012): *Kohäsionsradar: Zusammenhalt messen. Gesellschaftlicher Zusammenhalt in Deutschland – ein erster Überblick*. Gütersloh: Bertelsmann Stiftung. <https://www.bertelsmann-stiftung.de/de/publikationen/publikation/did/kohaesionsradar-zusammenhalt-in-deutschland>
- Schumacher, Beatrice (éd.) (2010): *Freiwillig verpflichtet. Gemeinnütziges Denken und Handeln in der Schweiz seit 1800*. Zurich: Verlag Neue Zürcher Zeitung.
- Simonson, Julia et Nadiya Kelle (2021): Ehrenamtliches Engagement von Menschen in der zweiten Lebenshälfte während der Corona-Pandemie. *DZA Aktuell*, 08/2021. Berlin: Deutsches Zentrum für Altersfragen. <https://doi.org/10.60922/3x81-6x74>
- Simonson, Julia, Nadiya Kelle, Corinna Kausmann et Clemens Tesch-Römer (éd.) (2022): *Freiwilliges Engagement in Deutschland – Der Deutsche Freiwilligen-survey 2019*. Wiesbaden: Springer VS. <https://doi.org/10.1007/978-3-658-35317-9>
- Simonson, Julia, Claudia Vogel et Clemens Tesch-Römer (éd.) (2017): *Freiwilliges Engagement in Deutschland. Der Deutsche Freiwilligensurvey 2014*. Wiesbaden: Springer VS. <https://doi.org/10.1007/978-3-658-12644-5>
- Stadelmann-Steffen, Isabelle, Markus Freitag et Marc Bühlmann (2007): *Observatoire du bénévolat en Suisse 2007*. Zurich: Seismo.
- Stadelmann-Steffen, Isabelle et Birte Gundelach (2015): Individual socialization or politico-cultural context? The cultural roots of volunteering in Switzerland. In: *Acta Politica* 50, pp. 20-44. <https://doi.org/10.1057/ap.2013.32>
- Stadelmann-Steffen, Isabelle, Richard Traunmüller, Birte Gundelach et Markus Freitag (2010): *Observatoire du bénévolat en Suisse 2010*. Zurich: Seismo.

- Stamm, Hanspeter, Adrian Fischer et Markus Lamprecht (2021): *Freiwilliges Engagement während der Covid-19-Pandemie. Analysen von MOSAiCH*. Rapport de recherche pour le Pour-cent culturel Migros. https://www.vitaminb.ch/uploads/media/default/2435/2021_12_17-MosaiCH-Bericht_Freiwilligkeit_Covid19-de.pdf
- Störkle, Mario (2021): *Expatriates und freiwilliges Engagement in der Schweiz. Eine qualitative Analyse im Kanton Zug*. Wiesbaden: Springer VS. <https://doi.org/10.1007/978-3-658-33043-9>
- Thorshaug, Kirstin, Franziska Müller et Sibylle Studer (2020): *Beitrag der informellen Freiwilligenarbeit zur Integration von Zugewanderten*. Lucerne: Interface Politikstudien. <https://www.interface-pol.ch/projekt/beitrag-der-informellen-freiwilligenarbeit-zur-integration-benachteiligter-bevoelkerungsgruppen>
- Vogel, Claudia et Clemens Tesch-Römer (2016): Informelle Unterstützung ausserhalb des Engagements: Instrumentelle Hilfen, Kinderbetreuung und Pflege im sozialen Nahraum. In: Julia Simonson, Claudia Vogel et Clemens Tesch-Römer (éd.): *Freiwilliges Engagement in Deutschland. Der Deutsche Freiwilligensurvey 2014*. Wiesbaden: Springer VS, pp. 253-283. https://doi.org/10.1007/978-3-658-12644-5_10
- Von Erlach, Emanuel (2005): Politisierung in Vereinen. Eine empirische Studie zum Zusammenhang zwischen der Vereinsmitgliedschaft und der Teilnahme an politischen Diskussionen. In: *Swiss Political Science Review* 11(3), pp. 27-59. <https://doi.org/10.1002/j.1662-6370.2005.tb00361.x>
- Wellinger Dario, Curdin Derungs et Andreas Müller (2022): *Plus 65: Stärkung der Partizipation von Senioren und Seniorinnen*. Coire: FHRG Verlag. https://plus65.fhgr.ch/wp-content/uploads/sites/20/2023/02/Plus65-Forschungsbericht-221219_web.pdf
- Wilson, John (2000): Volunteering. *Annual Review of Sociology* 26(1), pp. 215-240. <https://doi.org/10.1146/annurev.soc.26.1.215>

Remerciements

L'Observatoire du bénévolat en Suisse est une œuvre commune de différents organismes responsables et partenaires. De nombreuses personnes ont contribué à sa réussite. Nous tenons à les en remercier chaleureusement.

Nous tenons à remercier tout particulièrement la Société suisse d'utilité publique (SSUP), le Pour-cent culturel Migros, la fondation Beisheim et l'Office fédéral de la statistique (OFS) ainsi que les quelque 30 organisations partenaires de l'Observatoire du bénévolat.

Nous tenons à remercier nommément Peter Farago (président de la CRB), Andreas Müller et Michael Hein (SSUP), Cornelia Hürzeler (SSUP et Pour-cent culturel Migros), Joy Amendola et Ingrid Brühwiler (fondation Beisheim), Nicole Schöbi (OFS) ainsi que tous les autres membres de la Commission Recherche Bénévolat (CRB).

Nous remercions Annette Schär pour la coordination et la planification de la part de la SSUP, Franziska Dörig des Éditions Seismo, Susanne Graf de YouGov Suisse ainsi que Christine Zimmermann et Ursina Bärtschi de Hahn+Zimmermann pour l'excellente collaboration lors de l'enquête et de la mise en œuvre.

Enfin, nous remercions tout particulièrement les quelque 5000 personnes qui, bénévolement et gratuitement, ont pris le temps de remplir ce long questionnaire. Leurs expériences et leurs appréciations constituent la base de l'Observatoire du bénévolat.

Adrian Fischer, Markus Lamprecht, Hanspeter Stamm

Membres de la Commission Recherche Bénévolat

Prof. Dr Peter Farago (président)

Dr Jeannette Behringer

Prof. Dr Sandro Cattacin

Cornelia Hürzeler

Dr Markus Lamprecht

Nicole Schöbi

Paola Solcà

Prof. Dr Christian Staerklé

Prof. Dr Muriel Surdez

Partenaires du projet Observatoire du bénévolat

Association des Communes Suisses
B'VM (groupe de conseil pour la gestion des associations)
benevol Suisse
Canton de Schaffhouse, Département de l'intérieur
Canton d'Uri, Direction de la santé, des affaires sociales et de l'environnement
Canton de Zoug, Direction de l'intérieur
Canton de Zurich, Direction de la sécurité
Caritas Suisse
Conférence centrale catholique romaine (RKZ)
Conseil Suisse des Activités de Jeunesse (CSAJ)
Croix-Rouge suisse (CRS)
Département de la santé et de l'environnement de la ville de Zurich
Église évangélique réformée de Suisse
Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ)
Fondation Compétences Bénévoles
Fondation Projet Forêt de Montagne
Haute école spécialisée bernoise
innovage.ch
La Main Tendue. Association suisse
Ligue suisse des femmes catholiques (SKF)
Office fédéral du sport (OFSP)
OST – Haute école spécialisée de Suisse orientale
Pro Juventute
Pro Senectute Suisse
Procap
Réseau Bénévolat Romandie
Société d'économie et d'utilité publique de Berne
Société d'utilité publique de la ville de Lucerne
Société d'utilité publique du canton de Saint-Gall
Table couvre-toi
UBS Switzerland AG
Union des villes suisses
Université de Bâle, Center for Philanthropy Studies (CEPS)



Pour la cinquième fois depuis 2007, l'Observatoire du bénévolat en Suisse présente des faits et chiffres complets sur le travail bénévole en Suisse. L'étude montre comment et pourquoi des personnes s'engagent bénévolement et gratuitement pour d'autres personnes. Elle rend les changements visibles et constitue un indicateur important du bien commun et de la cohésion sociale au sein de la société suisse. L'Observatoire du bénévolat est devenu un ouvrage de référence incontournable pour toutes les personnes qui s'occupent du bénévolat.

L'Observatoire du bénévolat est publié par la Société suisse d'utilité publique (SSUP). Celle-ci s'engage en faveur d'une société civile active, de la cohésion sociale et d'une culture démocratique vivante. L'Observatoire du bénévolat est porté conjointement par le Pour-cent culturel Migros, la fondation Beisheim et une trentaine d'organisations partenaires.

Les auteurs Adrian Fischer, Markus Lamprecht et Hanspeter Stamm travaillent au bureau d'études sociales Lamprecht & Stamm. Depuis 1993, cette société effectue des études et des évaluations scientifiques pour des offices fédéraux, des services cantonaux et régionaux ainsi que pour des organisations publiques et privées.



Schweizerische Gemeinnützige Gesellschaft
Société suisse d'utilité publique
Società svizzera di utilità pubblica
Sociedad svizra d'utilidad publica

ISBN 978-2-88351-133-0



9 782883 511330